LE DEVOIR

LES FAITS ET GESTES QUOTIDIENS

la météo: Ensoleillé. Maximum de 23 à 25. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses.

Vol. LXXI — No 111 | Montréal, samedi 17 mai 1980 | 25 CENTS

Une société écartelée entre Québec et Ottawa

par Rodolphe Morissette

Derrière la lutte des options référendaires, l'électorat québécois donne le spectacle d'une société déchirée, tant au sujet de la manière idéale de satisfaire ses aspirations dans le cadre d'un régime fédéral que sur l'impact que pourrait avoir la victoire d'un OUI sur les conditions économiques qui prévalent au Québec.

Il appert également que les Québécois, malgré les appels pressants des leaders du OUI et du NON, voteront, pour une part importante, suivant des lignes partisanes.

Ces constats se dégagent, parmi d'autres, du sondage dirigé par MM. Richard Hamilton et Maurice Pinard, sociologues de l'Université McGill, et pratiqué au Québec du 4 au 9 mai dernier. Cette enquête, dont une première tranche des résultats a été publiée dans l'édition d'hier, fut commandée par LE DEVOIR, *Le Soleil* et le *Toronto Star*. Les résultats de sa deuxième tranche, laquelle porte davantage sur les significations variées qu'accorde l'électorat au vote référendaire, se lisent en pages 8 et 9. En voici les faits saillants.

Au-delà des origines ethniques des citoyens québécois, ceux-ci apparaissent profondément divisés, tant chez les partisans du OUI que chez ceux du NON, au sujet de l'impact économique que pourrait avoir une victoire du OUI mardi prochain.

Ainsi, si le Québec accédait à un régime de souveraineté-association, les conditions économiques en seraient-elles améliorées, détériorées ou resteraient-elles les mêmes? Aucune majorité véritable ne se dégage à cet égard chez l'ensemble des Québécois.

Bien plus, seulement la moitié de ceux qui s'apprêtent à voter OUI croient qu'un régime de souveraineté-association améliorerait la situation à ce point de vue. Parallèlement, plus du tiers des partisans du NON jugent, contrairement aux grands ténors de cette option, que la situation économique ne serait pas pire qu'elle ne l'est actuellement.

Quant à l'impact immédiat d'une victoire du OUI, toujours sur l'économie, un peu moins de la moitié des Québécois estiment que pareil choix aurait un effet négatif. Mais moins de 60% des tenants du OUI contribuerait à améliorer les conditions économiques qui prévalent.

Les Québécois sont aussi vivement divisés à propos des griefs traditionnels de la communauté francophone tant à l'égard du système fédéral qu'à l'endroit de leurs compatriotes de langue anglaise.

Ainsi, la communauté française du Québec est divisée en deux camps presque égaux au sujet de l'énoncé suivant lequel les Canadiens anglais considéreraient souvent les francophones comme inférieurs à eux.

La communauté française est divisée tout aussi également sur le caractère satisfaisant du système fédéral eu égard aux aspirations du Québec.

La moitié des francophones pensent de plus qu'ils sont dominés, au plan économique, par les Canadiens anglais. La communauté française est aussi divisée en deux quant à la perspective qu'elle devienne de plus en plus minoritaire au sein du Canada.

Inutile d'ajouter — et les résultats détaillés des pages 8 et 9 l'expriment amplement, que francophones, anglophones et autres ethnies du Québec diffèrent complètement d'avis sur les quatre questions précédentes, donnant le spectacle de trois solitudes. Les Anglo-Québécois, dans des proportions qui oscillent autour de 70% — et les ethnies autres dans des proportions un peu moindres, ne voient point en quoi le système fédéral ne satisfait pas les aspirations du Québec, ni que les francophones sont dominés par les Canadiens anglais, ni comment ceux-ci pourraient tendre parfois à considérer leurs concitoyens français comme inférieurs à eux.

Le sondage montre à l'évidence que l'idée que se font les Québécois de cette brochette de griefs historiques déterminent, pour les deux tiers, le choix de ceux qui voteront OUI ou NON au référendum.

Le sondage révèle en outre que l'ensemble des Québécois et les deux tiers des francophones vivent bien la double loyauté au Québec et au Canada. D'ailleurs les trois quarts des Québécois — et presque la moitié des tenants du OUI, se disent profondément attachés au Canada. Si, par ailleurs, tous les groupes s'ac-

Voir page 20: Société

■ **autres informations et tableaux** — pages 8, 9 et 11

La requête de Me Boucher est rejetée

La publicité d'Ottawa n'est pas une dépense réglementée



Le nouveau secrétaire d'État des États-Unis, M. Edmund Muskie, s'est acquitté d'une première tâche officielle hier à Vienne alors qu'il a participé, en compagnie du secrétaire britannique aux Affaires étrangères, Lord Carrington, à droite, et du ministre des Affaires étrangères de l'URSS, M. Andrei Gromyko, à gauche, aux cérémonies marquant le 25e anniversaire de la signature du traité d'Autriche. (Photolaser AP)

par Bernard Morrier

Le Conseil du référendum, présidé par le juge en chef Alan B. Gold, de la Cour provinciale, a rejeté hier la requête du Directeur général du financement des partis politiques, Me Pierre-Olivier Boucher, qui voulait faire déclarer une certaine publicité à saveur référendaire du gouvernement du Canada comme dépenses «réglementées», selon la Loi sur les consultations populaires.

Entouré du juge en chef associé Georges Chassé et du juge en chef adjoint Gaston Rondeau, le juge Gold a lu un jugement de cinq pages dans lequel il déclare notamment que, même si les faits allégués par Me Boucher sont vrais, sa requête demeure mal fondée en droit.

«Nulle loi n'a d'effet sur les droits de la Couronne, a-t-il poursuivi, à moins qu'ils n'y soient expressément compris ou encore à moins de l'avoir acceptée, ce qui n'est pas le cas ici, en sorte que même le gouvernement du Québec n'est pas lié par la Loi sur les consultations populaires. À fortiori, le gouvernement du Canada n'est pas lié par la législation, à moins de l'avoir acceptée, ce qui, pour lui aussi, n'est pas le cas».

En partant de ce principe, le Conseil du référendum estime donc que les dépenses encourues par le gouvernement du Canada, même si elles favorisent ou défavorisent directement ou indirectement une option soumise à la consultation populaire (comme le mentionne la Loi 92) ne peuvent être des dépenses réglementées. On souligne ici que toutes les dépenses que contestait Me Boucher ont bel et bien été défrayées par le gouvernement fédéral.

D'autre part, en concluant ainsi, le Conseil du référendum déclare qu'il ne considère pas les dispositions de la section trois du chapitre six de la Loi 92 ultra vires, mais affirme seulement qu'elles sont inopérantes vis-à-vis du gouvernement du Canada.

«Il ne peut donc être question de dépenses réglementées pour ce gouvernement, dit encore le juge Gold, et vu que seul ce gouvernement a encouru des dépenses de publicité, les intimés, soit Médiacom, *La Presse* et CFGL-FM, agissant pour et au nom du gouvernement du Canada, n'ont pu contrevenir aux dispositions de la Loi sur la consultation populaire».

Plus loin, le Conseil du référendum explique que les trois intimés sont exemptés de l'application de la Loi 92, non pas parce que le gouvernement fédéral l'est mais bien parce que les dépenses ne sont pas des dépenses «réglementées» au sens où la Loi l'entend.

«Conclure autrement, déclarent les trois juges de la Cour provinciale, aurait pour effet d'empêcher le gouvernement du Canada d'agir dans les limites de sa propre compétence. Vu la conclusion à laquelle nous sommes arrivés, il n'y a pas lieu pour nous d'expliciter davantage sur les autres motifs soulevés à l'encontre de la requête».

D'autre part, pour ce qui est des deux panneaux publicitaires du Comité du NON, qui ne portaient pas les noms de l'agent officiel et de l'imprimeur, le Conseil estime que la preuve est loin de l'avoir convaincu qu'une infraction a été commise.

«De toute façon, affirme le juge Gold, il s'agit d'une erreur purement accidentelle et de bonne foi dans une affaire de peu d'importance eu égard au contexte global, ce qui justifie l'application de la maxime bien connue «de minimis non curat praetor» (traduction: «De petites choses auxquelles on ne prête pas attention».

Le Conseil du référendum, avant d'en arriver à ces conclusions, n'a pas manqué de faire remarquer que la cause sur la-

Voir page 20: Ottawa

culture & société



Le cas de N.-D.-des-Neiges

La polémique qui a entouré l'école Notre-Dame-des-Neiges à Montréal est loin d'être terminée. Elle a soulevé la question des relations entre l'Église et l'école publique d'aujourd'hui, comme l'expliquent quatre parents qui viennent de publier un livre sur le sujet. Paule des Rivières a rencontré les auteurs du livre et acteurs de l'événement: Jocelyne et Guy Durand, Lucie et Jean-Pierre Proulx.

— page 22

Roland Giguère



Peintre, poète, graveur, éditeur, Roland Giguère est certes un des grands artistes du Québec qui a bâti, et continue de le faire, une oeuvre exemplaire en poésie et en arts visuels. Aujourd'hui, c'est le peintre qu'a rencontré notre chroniqueur René Viau, à l'occasion d'une somptueuse exposition de Giguère à la Galerie des Deux B, à Saint-Antoine-sur-le-Richelieu.

— page 21

OUI

La remontée arrive trop tard

par Bernard Descôteaux

«Le référendum du 20 mai est à l'image, toute proportion gardée, des élections américaines de 1968 et de 1976. Avec une semaine de plus, Nixon et Carter étaient battus, et Humphrey et Ford gagnaient. Avec une semaine de plus à la campagne référendaire, le OUI l'emporterait».

Cette remarque d'un ancien conseiller du premier ministre Lévesque et organisateur du OUI, M. Daniel Latouche, est révélatrice de l'état d'esprit qui règne dans le camp du OUI à quelques jours du scrutin.

Loin de prendre leurs rêves pour des réalités, les organisateurs du OUI savent en effet que la victoire avec une majorité absolue des voix est impossible. En même temps, ils constatent cependant qu'ils avaient enfin réussi à créer ce courant pour le OUI qu'ils cherchaient à établir depuis le début de la campagne, trop tard cependant.

Le discours tenu par M. Lévesque au cours des derniers jours est d'ailleurs indicateur de de couble sentiment. Parlant de «victoire serrée» toujours possible, il s'est adressé à chaque jour aux indécis et aux NON sincères, les invitant à venir grossir la majorité francophone que ce

Voir page 20: Remontée

NON

Un symbole du mouvement perpétuel

par Marie Laurier

Avec le troisième coup de grâce référendaire que M. Pierre Elliott-Trudeau a donné cette semaine au camp du NON, M. Claude Ryan aurait bien pu s'arrêter et se reposer un peu, puisque depuis déjà dix jours il se dit convaincu qu'il remportera la victoire le soir du 20 mai.

Mais non. Cet homme est devenu le symbole du mouvement perpétuel et jusqu'à lundi soir il continuera de faire des discours, encore des discours, toujours des discours.

Aujourd'hui à Québec, hier dans les Hautes Laurentides, cette semaine deux longs jours d'images prises sur le vif dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean qu'il sait être une forteresse du OUI mais qu'il pense encore pouvoir infléchir.

Et puis il y eût cette grande soirée de mercredi au Centre Paul-Sauvé où devant 10,000 personnes, le premier ministre du Canada a galvanisé les troupes du NON et séduit encore une fois ces Québécois magnétisés par son éloquence et la nostalgie de la «trudeaumanie».

De son côté, M. Claude Ryan a recueilli les fruits de cette importante contribution en bénéficiant à son tour de la contagion de la foule qui l'a ovationné pendant plus de cinq minutes. Il aurait pu rentrer

Voir page 20: Symbole

pour un OUI, pour un NON

Un cas de désorientation

par Guy Deshaies

À la veille du référendum il est évident que nos populations locales en ont ras le bol de se faire pétrir l'intelligence, le moral, le nationalisme et le sens de l'orientation vers un OUI ou un NON.

Elles ont été interrogées, sollicitées, noyées de brochures, d'affiches, de messages et de pancartes; elles ont été appelées à juger d'accusations lancées de part et d'autre et elles ont été sondées plus à fond qu'un coeur du Dr Barnard un lendemain de greffe.

Elles ont répondu aux portes et au téléphone à des gens qui voulaient savoir tout de suite. Parfois des sondeurs habiles se sont promenés dans les rues après les heures d'école et avant l'heure du dîner pour demander aux enfants: «Es-tu OUI ou NON toi?» Pour l'indécis surtout, il n'y a rien de plus traître que son enfant. L'enfant, lui, il dévoile ton jeu séance tenante; il se prononce pour le OUI ou pour le NON et annonce par le fait même la couleur parentale.

Et puis, ce n'est pas nouveau toute cette question. Le référendum, il était annoncée depuis 1976, la question est connue depuis décembre dernier et on en parle régulièrement depuis des mois.

Donc, saturation monstre des électeurs. Surtout ceux des comtés qui ont eu une élection partielle le 14 novembre dernier et qui vont se payer leur quatrième voyage aux urnes en moins d'un an.

On serait conséquemment en droit de s'attendre à une information solide des gens. Tel n'était pas exactement le cas ces jours-ci, sur les marches du Palais de Justice de Montréal, où un

Voir page 20: Cas

LES GÊNIES DU QUOTIDIEN

AMERICAN EXPRESS. *Coca Cola*
BANK OF AMERICA . DU PONT
BORDEN . EATON . EXXON
FORD . GENERAL MOTORS
GENERAL ELECTRIC . GILLETTE
GOODRICH . *GREY HOUND*
HERTZ . HOOVER . MASONITE
MAX FACTOR . MOTOROLA
NATIONAL CASH REGISTER
OTIS . *SINGER* etc.....

Saviez-vous que M. Gillette avait existé ? Que M. Otis (les ascenseurs) arborait une superbe barbe ? Que la vieille machine à coudre Singer qui marche encore si bien avait pour père un certain Isaac Merritt Singer ? C'est l'histoire de tous ces inventeurs, de tous ces hommes qui ont eu un jour une excellente idée, qui nous est contée ici.

Stanké

les éditions internationales alain stanké 2100, rue guy 935-7452

Postes: le conciliateur Jutras dépose son rapport

OTTAWA (PC) — Dans son rapport présenté hier, le conciliateur fédéral Germain Jutras recommande que les ouvriers postaux obtiennent plusieurs avantages financiers et qu'une méthode spéciale soit adoptée afin d'éliminer quelque 30,000 griefs portés contre le ministère des Postes.

M. Jutras présidait le comité de conciliation établi en vue de régler le différend entre le ministère des Postes et les 23,000 cotisans du Syndicat canadien des employés des postes.

Dans un rapport minoritaire, le représentant du gouvernement auprès du comité de conciliation estime que la majorité des recommandations de M. Jutras seraient trop coûteuses. Pour sa part, le représentant syndical les a qualifiées d'acceptables comme base d'une future convention collective.

Le président du comité de conciliation suggère aux employés des postes d'accepter l'offre de hausse salariale du gouvernement, consistant en une augmentation horaire de $0.66 accompagnée d'une gratification pour les hausses du coût de la vie et d'une formule de rattrapage pour compenser les effets de l'inflation.

Les salaires horaires varient actuellement de $7.90 à $8.39, y compris une gratification de $0.79 pour la hausse du coût de la vie. Les manutentionnaires de courrier obtiendraient un surplus horaire de $0.10.

Le syndicat réclamait des bénéfices financiers supérieurs mais M. Jutras estime que cette offre est raisonnable, en autant que le gouvernement admette ses autres propositions — qui répondent en partie aux demandes syndicales — prévoyant la rémunération de la moitié de l'heure quotidienne de repas, des hausses pour le temps supplémentaire, de meilleures allocations pour les gants et les bottes et des gratifications spéciales pour le travail de nuit et de week-end.

Il recommande également de légères améliorations aux clauses de sécurité d'emploi et une restriction au nombre d'heures pouvant être réclamées d'un employé temporaire. Dans ce dernier cas, la proposition vise à mettre fin à la pratique actuelle des Postes consistant à remplacer les employés réguliers par plusieurs travailleurs temporaires.

M. Jutras recommande également la mise en place d'un système spécial destiné à régler en six mois environ quelque 30,000 griefs toujours en souffrance et portant sur de présumées violations de contrat qui se seraient produites au cours des quatre dernières années. Ces griefs portent notamment sur le non-paiement du temps supplémentaire.

En vertu des propositions de M. Jutras, deux comités nationaux seraient créés, un pour les employés anglophones, le second pour les francophones. Dans chaque cas, un médiateur spécial serait nommé afin de rendre des décisions finales dans les cas où les parties en cause ne pourraient s'entendre.

Les recommandations du comité de conciliation ne sont pas obligatoires mais pourraient servir de base à de nouvelles négociations. La présentation du rapport à la Commission des relations de travail de la fonction publique permet aux employés postaux d'obtenir un droit légal de grève à minuit, vendredi prochain.

M. Jutras a qualifié dans les termes suivants le climat régnant entre les Postes et leurs employés: «Les deux parties se méfient l'une de l'autre, refusent de se parler et refusent de négocier sérieusement.»

Selon lui, le syndicat désire modifier de fonds en comble le présent contrat de travail alors que les Postes tentent désespérément de s'en tenir au statu quo.

Il affirme que ses recommandations ne prévoient aucune modification radicale des différentes composantes du contrat, car cela pourrait susciter de nouveaux problèmes et causer préjudice à une amélioration des relations syndicat-employeur advenant que les Postes soient transformées en corporation de la Couronne, comme l'a promis le gouvernement.

Le rapport minoritaire du représentant gouvernemental Pierre Mercier condamne le syndicat, l'accusant de refus de collaboration, et désapprouve la majorité des suggestions de M. Jutras, au niveau des bénéfices salariaux, les qualifiant de trop coûteuses.

«Je dois me dissocier de plusieurs des propositions du président du comité que je considère comme une tentative d'acheter une paix temporaire entre les parties», de dire M. Mercier.

Selon lui, il en coûterait au gouvernement $20 millions par année pour rémunérer la moitié des heures de repas des employés des postes. Le nouvel horaire des repas, également, forcerait les Postes à bloquer littéralement leurs opérations durant une heure à chaque quart de travail.

M. Mercier considère injustifiées les recommandations suggérant de rémunérer à double tarif tout travail fait après trois heures de temps supplémentaire. Il s'en est pris également à la suggestion de retirer la bonification de 40 cents l'heure pour la remplacer par une gratification de huit pour cent pour le travail de nuit et de dix pour cent pour le travail du week-end.

Et, plutôt que de réduire le nombre d'employés temporaires aux Postes, selon M. Mercier, il faudrait l'augmenter, plus particulièrement durant le week-end. Par ailleurs, il considère que la formule de règlement des griefs soumise par M. Jutras est inutile et ne ferait que ralentir la solution des problèmes syndicaux.

M. Jacques Desmarais, représentant syndical auprès du comité de conciliation, a dit accepter les recommandations de M. Jutras, mais il a formulé certaines réserves et s'est dissocié de plusieurs points du rapport. Il a déploré notamment l'absence de nouvelles clauses sur la sécurité et la santé des travailleurs. Il a notamment dénoncé M. Jutras pour ne pas avoir recommandé l'interdiction de la surveillance électronique des employés postaux.



Un citoyen non identifié du comté de Taillon dépose son bulletin lors de la séance de vote par anticipation, qui a eu lieu hier dans le cadre du référendum sur l'avenir constitutionnel du Québec. (Photolaser CP)

Vers une participation record lors du référendum?

QUÉBEC (PC) — Les Québécois ont pu voter par anticipation, hier, et si l'on en croit la popularité d'un bureau de scrutin, il devrait y avoir une votation record mardi lors du référendum.

À 14 h, lorsqu'on a ouvert les portes du collège Driscoll, l'un des trois bureaux de vote par anticipation dans la circonscription urbaine de Jean-Talon, à Québec, une cinquantaine d'électeurs étaient déjà en file.

On voyait notamment plusieurs personnes âgées, certaines en chaise roulante ou marchant à l'aide de béquilles. Un vieux monsieur s'est demandé tout haut: «Combien d'entre nous, pensez-vous, seront encore là pour le deuxième référendum?»

Avaient droit de vote par anticipation les gens qui seront occupés mardi, les handicapés et les électeurs susceptibles de ne pouvoir voter le 20 mai.

Peu après l'ouverture du bureau, on a constaté que l'attente serait longue: on ne laissait entrer que deux ou trois personnes à la fois.

Une heure et demie plus tard, seulement 25 personnes avaient voté, la file et la procédure étant plus longues que prévu, car il fallait assermenter chaque électeur.

Frustrés par cette longue attente, plusieurs électeurs en puissance sont repartis sans voter, en maugréant.

À un moment donné, un jeune officier électoral a ouvert la porte pour demander aux gens de revenir plus tard.

«J'ai un avion à prendre, répondit une comédienne de Québec. Est-ce que ça sera long?»

«Excusez-moi, reprit l'officier. Il y a ici bien des gens âgés et malades qui vont passer avant vous».

Finalement, la comédienne partit, ce qui n'était pas pour chagriner le vieillard à cheveux blancs avec qui elle causait durant l'attente.

«Je dois admettre que je ne l'ai pas encouragée à rester, dit-il avec le sourire. Son vote pour le OUI aurait annulé le mien».

Parmi les spectateurs occasionnels s'est trouvé le député libéral du comté à l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Rivest. Il déplora que l'on ait changé les règlements pour permettre à plus de gens de voter par anticipation, mais sans accroître le nombre de bureaux de scrutin.

Le bureau du collège Driscoll desservait quelque 10,000 électeurs de 60 bureaux de la circonscription.

Le vote par anticipation s'est poursuivi dans 805 bureaux du Québec de 14 h à 22 h.

Le français suffit

par Bernard Morrier

Merrick Walsh, le secrétaire politique du député indépendant de Pointe-Claire, William Shaw, vient d'échouer dans sa tentative de faire casser une accusation, portée devant la Cour municipale de Montréal, au motif que celle-ci était rédigée uniquement en français, ce qui selon lui, était contraire à l'article 133 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

Walsh était notamment accusé d'avoir enfreint un règlement municipal, en omettant de se conformer à un signal d'arrêt règlementaire.

Le juge Gérard Tourangeau, de la Cour suprême du Canada sur la Loi 101 et l'acte du Manitoba, fait ressortir d'abord que l'usage du français ou de l'anglais est facultatif devant les tribunaux.

Mais, de souligner le magistrat, l'accusé trouve dans l'article 133 de l'AABN une disposition qui n'y apparaît pas. Alléguant qu'il a le droit d'employer l'anglais devant les tribunaux, dans ses plaidoiries orales ou écrites, M. Walsh voulait obliger le dénonciateur francophone, soit le policier, à l'interpeler en anglais.

«Si on appliquait ce raisonnement, de dire le juge Tourangeau, M. Walsh serait le premier fautif, puisque par l'entremise de son avocat, il s'est adressé à la Cour en anglais dans sa plaidoirie écrite, alors que le juge est francophone. Ce que dit l'article 133 quant aux tribunaux, en résumé, est que toutes personne peut employer la langue anglais ou française devant les tribunaux du Canada établis par l'AABN et devant ceux du Québec, et que toute procédure émanant des dits tribunaux peut être rédigée en anglais ou en français, au choix du tribunal».

Aussi, de conclure le juge Tourangeau, l'assignation de M. Walsh rédigée en français est donc valide et la motion pour casser l'accusation est rejetée.

La presse à l'école

(AFP) — Les professeurs belges et québécois collaboreront à l'avenir pour «former par l'information». En effet, l'Association pédagogique européenne pour la diffusion de l'actualité (APEDAC) et l'Association québécoise des professeurs de français ont décidé de multiplier, dès l'an prochain, échanges et rencontres afin d'approfondir les possibilités d'utilisation de la presse par les étudiants québécois.

La décision a été prise à la suite du colloque international de l'APEDAC qui s'est tenu cette année à Montréal dans le cadre des échanges entre les ministères de l'Éducation et de la Culture du Québec et de la Belgique. Le thème du colloque était cette année «Expériences vécues en classe de français». Le professeur Jean-François Mosteret a été chargé de servir d'agent de liaison entre les deux organisations et de prendre des contacts avec la presse québécoise.

La méthode belge, qui a retenu tout particulièrement l'attention de plusieurs centaines de professeurs de français participant au colloque, nécessite en effet l'aide efficace de la grande presse. Pour deux raisons: d'abord pour fournir le matériel de base des documents pédagogiques diffusés par l'APEDAC et qui, chaque semaine à partir d'un thème spécifique traité à l'intention des étudiants, leur apprend à lire la presse à la fois de façon plus précise et plus critique, ensuite pour fournir à ces lecteurs, de temps à autres dans les quotidiens, des dossiers complets sur un sujet permettant ce faisant sous une approche pluridisciplinaire, à plusieurs professeurs de traiter en même temps d'un même grand sujet.

La collaboration québéco-belge n'est pas unique. Des échanges analogues se poursuivent avec la Suisse notamment et même en France avec un certain nombre de professeurs.

Les contacts vont se poursuivre entre les commissions scolaires du Québec et l'Université de Montréal d'une part et l'APEDAC d'autre part.



Le président du Syndicat canadien des postiers, Jean-Claude Parrot, a dit hier au cours d'une conférence de presse que les membres qu'il représente commenceraient des moyens de pression au cours de la prochaine semaine si la réponse du gouvernement au rapport de conciliation déposé hier ne les satisfaisait pas. (Photolaser CP)

Vêtement pour dames: début des négociations

L'Union internationale des ouvriers du vêtement (UIOVD) pour dames, qui négocie au nom de 25,000 travailleurs à travers la province, a entamé hier ses négociations en vue du renouvellement des conventions collectives de ce secteur.

Les demandes de l'UIOVD comprennent des augmentations de salaires «substantielles», selon le terme utilisé dans le communiqué syndical, de meilleures conditions générales de travail, tout en mettant cette année l'accent sur les bénéfices de maladie, de bien-être et de retraite.

guérin l'éditeur qui édite

A. Sadetsky
GUIDE de CONVERSATION et DICTIONNAIRE FRANÇAIS-RUSSE

(À l'usage des touristes et des sportifs)
22.5 x 15 cm (format oblong)
303 pages, 8.95$

Ce livre s'adresse aux touristes et surtout aux sportifs francophones qui visitent l'U.R.S.S. En même temps le Guide pourra, dans une certaine mesure, aider les traducteurs et les personnes qui étudient la langue russe.

En vente dans toutes les librairies

Nous donnons dans la première partie du livre — Le Guide de conversation — des mots et des expressions utiles aux touristes dès leurs premiers contacts avec les Russes. Ces mots et expressions sont groupés en fonction des besoins les plus courants de la vie quotidienne, notamment, "Le voyage", "À l'hôtel", "Le change", "À la poste", "En ville", "Chez le médecin", etc.

guérin éditeur limitée
4574 rue SAINT-DENIS
MONTRÉAL H2J 2L3
TÉL.: (514) 842-3481

Dans la seconde partie du livre le lecteur trouvera un petit dictionnaire français-russe qui reprend des locutions et des mots usuels du Guide de conversation, auxquels s'ajoutent un certain nombre de mots et groupes de mots les plus utilisés.





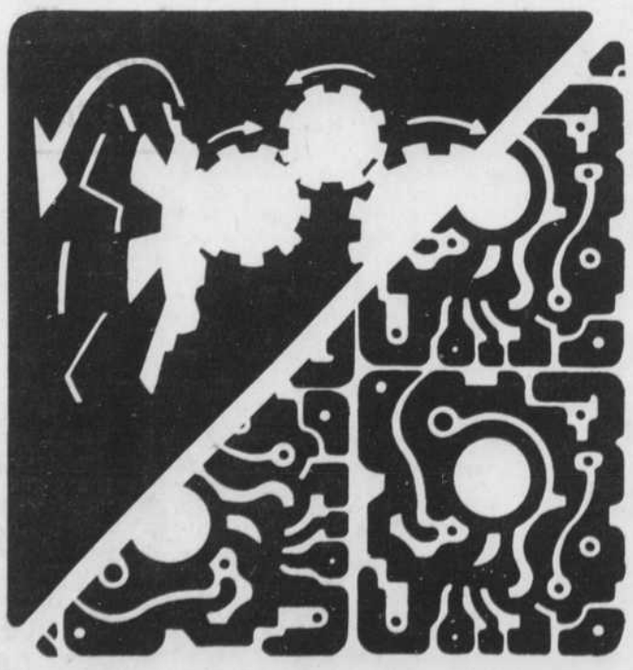
La Cuvée d'Or du Château de la Chaize

Cette bouteille est offerte telle quelle par le gouvernement français à tout passager du Concorde, à l'atterrissage, avec le mot suivant:
«Espérant que cette bouteille prolongera votre agréable souvenir d'une réalisation du génie français.»
Disponible exclusivement en importation privée, ainsi que toute une gamme de vins et d'alcools fins, à des prix intéressants. Pour de plus amples informations, contactez:

Consortium GILCARVIN INC.
1745 av. Cedar, suite 1003
Montréal
Tél.: 484-4418

SESSION D'AUTOMNE 1980

Date limite d'inscription: 1er juin 1980



Université du Québec à Trois-Rivières

AUX FINISSANTS DU COLLÉGIAL PROFESSIONNEL EN ÉLECTROTECHNIQUE ET EN MÉCANIQUE

Baccalauréat de formation initiale en enseignement professionnel
(Option électrotechnique ou mécanique)

L'Université du Québec à Trois-Rivières offre maintenant un programme de formation des futurs maîtres de l'enseignement professionnel au secondaire, dans les disciplines suivantes:

— électrotechnique
— mécanique (conception-fabrication)

Ce programme universitaire de 90 crédits, répartis en temps de formation en milieux universitaire, scolaire et industriel, peut conduire à l'obtention du grade de bachelier en éducation (B. éd.) et d'un permis d'enseignement du ministère de l'Éducation du Québec.

Conditions d'admission: Être détenteur d'un D.E.C. dans une des disciplines choisies, ou l'équivalent. S'inscrire à temps plein.

Pour plus de renseignements:
Bureau du registraire
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Québec, G9A 5H7
Tél.: (819) 376-5454

Des fleurs pour oublier le béton de nos vies (Lévesque)

par André Tardif

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a inauguré officiellement hier soir les Floralies internationales de Montréal, en présence de plus de 3,000 dignitaires et invités au Vélodrome olympique.

L'exposition florale, à laquelle un nombre sans précédent de 25 pays participent, y ouvre ses portes aux visiteurs dès 10 h ce matin, et ce jusqu'au 29 mai. Elle se transportera ensuite en plein air, où elle aura lieu sur l'île Notre-Dame jusqu'au 1er septembre prochain.

«Il est normal que la floraison d'un tel événement et d'une si belle manifestation coïncide avec le printemps, puisqu'elle vient comme lui éclairer, faire un peu oublier le béton de nos existences, dissoudre les éléments de pollution qui nous menacent aujourd'hui à l'échelle du monde et restituer à notre environnement technologique et urbain les admirables créations et la fraîche beauté de la nature», a dit M. Lévesque.

Il a ajouté que les floralies consacraient une fois de plus, dans les faits, l'ouverture du Québec au monde, «par l'initiative et la compétence, par le réalisme et par la vision, par l'ampleur et la réussite, après tant de manifestations retentissantes qui ont dit, ces dernières années, à l'échelle mondiale, le dynamisme et l'excellence de la métropole».

«Ainsi, ce message d'harmonie et de fraternité, non seulement de Montréal nous pouvons aujourd'hui, ensemble, l'adresser au monde, mais nous pouvons même l'exprimer de la façon dit-on la plus aimable: avec des fleurs. Et j'espère qu'il en restera mardi prochain», a-t-il dit, au grand amusement de la foule.

De l'avis du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon, ce n'est pas la première fois qu'une tradition européenne choisit le Québec comme porte d'entrée en Amérique du Nord.

«Mais jamais auparavant, ce rôle de pont privilégié entre l'ancien et le nouveau continent qu'a si souvent joué le Québec par le passé n'aura été aussi gratifiant qu'avec les floralies. Comment, en effet, ne pas adhérer de tout coeur à un événement qui n'a pas d'autre but que de nous montrer ce que la terre, travaillée par la main d'homme, peut produire de plus beau».

M. Garon en a profité pour rendre hommage au maire de la métropole, M. Jean Drapeau, qui a mis «au service des floralies son énergie habituelle et ses nombreux contacts sur la scène internationale». Il a aussi souligné le rôle exceptionnel du personnel du Jardin botanique de Montréal.

Quant à M. Drapeau, il a répété que la ville entendait «prolonger dans le temps, et porter de génération en génération» le message fraternel de l'événement en conservant les floralies extérieures de l'île Notre-Dame sous forme de parc floral permanent.

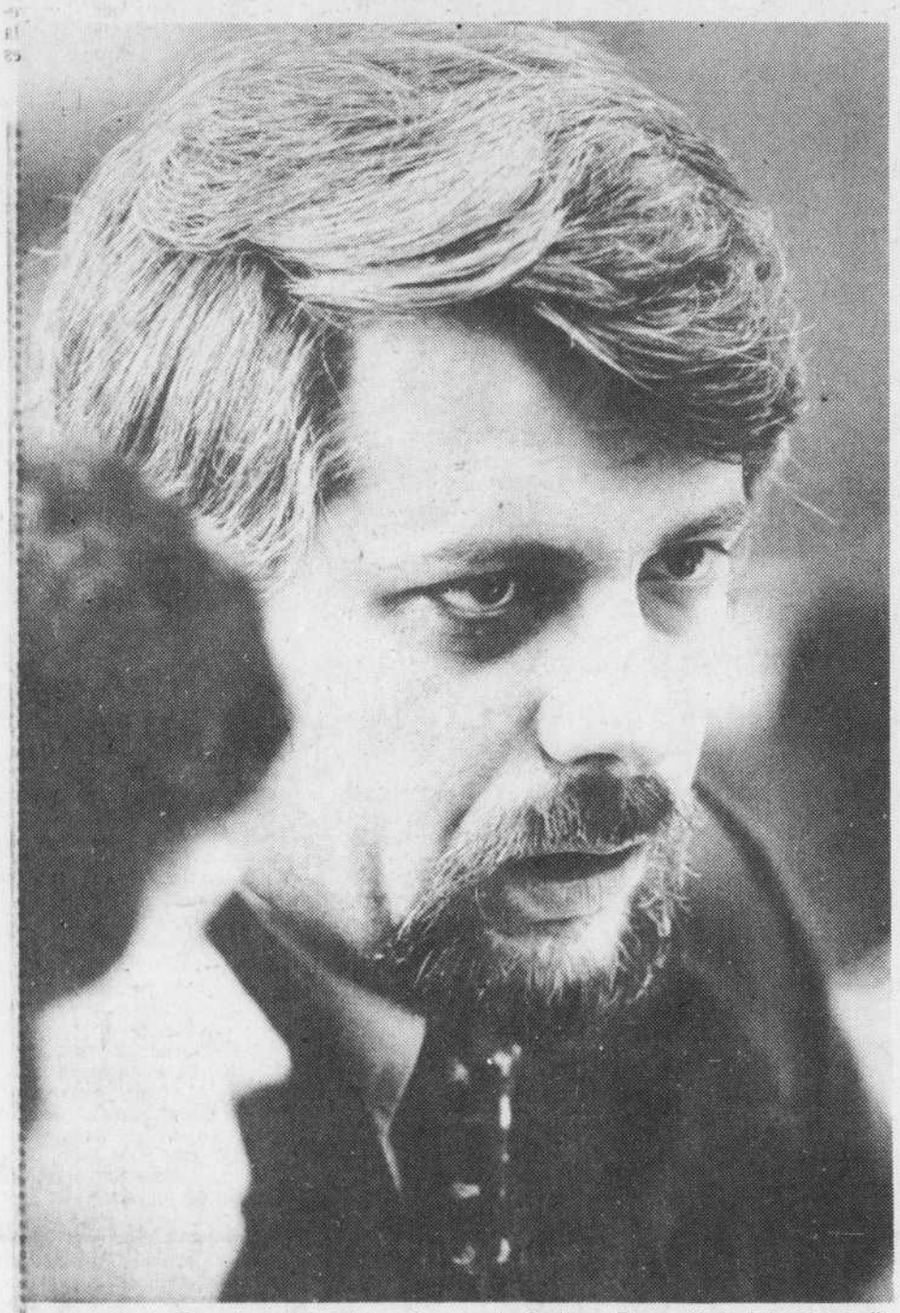
Le ministre fédéral des Postes, M. André Ouellet, qui devait assister à la cérémonie d'inauguration, avait été remplacé par M. Marcel Ostiguy, député de Saint-Hyacinthe aux Communes et secrétaire du ministre fédéral de l'Agriculture.

M. Ostiguy, non plus que les autres orateurs, n'ont mentionné la contestation qui entoure la participation de l'Afrique du Sud aux floralies. Cette participation a été dénoncée par une coalition d'organismes oeuvrant au niveau international, à cause de la politique d'apartheid du gouvernement sud-africain.

Plusieurs représentants de ces groupes doivent d'ailleurs prendre part à un piquetage à l'entrée du Vélodrome aujourd'hui, et ils tenteront de transmettre leur message aux visiteurs.

Hier d'ailleurs, le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Claude Morin, a endossé leurs protestations et révélé qu'il avait envoyé une lettre au secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Mark MacGuigan, lui demandant de faire connaître ses intentions par suite de ce mouvement hostile à l'Afrique du Sud et à sa politique d'apartheid.

C'est le ministère de M. MacGuigan qui est à l'origine de l'invitation adressée au gouvernement sud-africain, qui n'a choisi de participer qu'aux Floralies intérieures.



Le ministre du Travail et de la Main d'Oeuvre du Québec, Pierre-Marc Johnson, a dit hier que le médiateur Yvan Blain restait à la disposition des parties dans le conflit qui touche actuellement la Commission des écoles catholiques de Montréal.
(Photolaser CP)

Les relations s'enveniment entre la CECM et le gouvernement du Québec

par Paule des Rivières

Le ministre du Travail et de la Main d'Oeuvre, M. Pierre-Marc Johnson, s'explique mal, dans les circonstances, les motifs qui ont poussé la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) à mettre fin unilatéralement à la médiation, qui visait la conclusion d'une entente entre l'Alliance des 6,500 professeurs de Montréal et la commission.

«Nous sommes en droit de nous demander à quels motifs obéissent les dirigeants de la CECM (...) et nous invitons les autorités scolaires à faire preuve de discernement», a déclaré le ministre hier après-midi au cours d'une conférence de presse.

Et, tout en se gardant de vouloir politiser le conflit de travail qui survient décidément à un mauvais moment pour le gouvernement — «ce n'est pas notre genre» assure le ministre — M. Johnson note que l'invitation à reprendre la médiation transmise hier par son ministère à M. Luc Larivée, président de la CECM, n'a pas eu de suite parce que la réponse a été «non merci».

Les 6,500 enseignants attachés à la CECM ont déclenché une grève générale hier matin. Les 100,000 étudiants affectés par le conflit n'ont pas de cours avant mercredi et, pour sa part, le ministre ne cache pas qu'il tient à annoncer un règlement d'ici le vote référendaire, mardi. Les Québécois, a ajouté le ministre, ont droit d'exercer leur jugement avec sérénité, dans un climat normal.

En conséquence, le médiateur nommé dimanche soir dernier, M. Yvan Blain, sera disposé tout au long du week-end à rencontrer les parties si elles le veulent.

La CECM, de son côté, a fait parvenir hier après-midi une offre «finale et globale» aux dirigeants du syndicat montréalais (affiliés à la CEQ). Ces derniers ont dit ne plus vouloir rencontrer leur employeur sans une tierce partie et ont indiqué que les offres, si elles ne contenaient rien de neuf, ne seraient pas soumis aux syndiqués. Mais la CECM en enverra elle-même copie à ses enseignants.

Avant de conclure à la mauvaise foi de la CECM dans cette négociation locale, qui vise à l'aboutissement d'une entente sur des conditions de travail hors de la compétence de la négociation provinciale, le ministre a dressé le bilan de l'attitude des parties au cours des derniers jours.

Il a notamment rappelé que le syndicat avait fait, en présence du médiateur, une «ouverture» à laquelle devait, hier, répondre la CECM. Or, raconte le ministre, non seulement la commission n'a pas répondu mais elle a clairement remis en cause les principes contenus dans le projet de convention collective proposé aux parties le 7 mai, rejeté par la CECM et accepté par le syndicat en assemblée générale.

Interrogé à ce sujet hier, le président de la CECM a simplement réfuté l'interprétation des faits du ministre, répété que l'Alliance n'était plus disposé à aucun compromis et conclu: «Ça serait donner un élément politique au conflit que d'en dire plus long».

Le principal point en litige porte sur les critères devant prévaloir lors des transferts annuels d'enseignants. L'entente provinciale, conclue cet hiver, prévoit que deux facteurs doivent être pris en considération: l'ancienneté et les capacités de l'enseignant. Le second fait problème.

La commission soutient que la procédure actuelle permettrait des changements de postes d'une discipline à l'autre, ce à quoi elle ne tient pas si la première et la seconde n'ont rien en commun. Le secteur de l'enfance inadaptée soulevait spécialement des problèmes et s'il faut en croire le syndicat l'offre nouvelle qu'il a déposée visait justement à diviser, aux fins de transferts, ce secteur en sept catégories.

M. Johnson a laissé entendre que la compétence des négociateurs de la CECM laissait à désirer parce que l'interprétation technique qu'ils avaient faite du rapport du conciliateur était «largement erronée». «Ils devraient lire un peu plus», a lancé le ministre.

Week-end, jour férié, référendum

Ceux qui se préparent à fêter la victoire ou à noyer leur peine au soir du 20 mai feront bien d'accroître leur inventaire de bouteilles dès aujourd'hui.

En effet, lundi 19 mai, jour férié en l'honneur de Dollard des Ormeaux ou de la Reine, selon le point de vue, les magazins de la Société des alcools seront fermés. Le lendemain, jour de l'événement que vous connaissez, la vente de boissons dans les magasins de la Société des alcools, dans les dépanneurs et dans les débits demeurera interdite jusqu'à l'heure de fermeture des bureaux de vote.

Par ailleurs, ceux qui voudront éviter le blitz des dernières heures de campagne référendaire, s'étourdir avant l'accomplissement de leur devoir, trouveront à la Ronde tout ce qui leur convient Lundi, la Ronde sera ouverte de midi à 2 h 30 du matin. La Ronde accueillera le public aux heures habituelles samedi et dimanche.

On trouvera également un refuge ou une source d'évasion au Jardin des merveilles du parc Lafontaine, entre 10 heures et le coucher du soleil, lundi, l'aquarium municipal, entre 10 heures et 17 heures et au centre d'art du Mont-Royal, entre 10 heures et 20 heures.

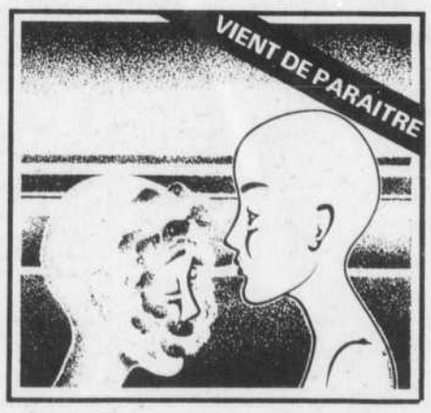
Malheureusement, si ces lieux ne devaient pas devenir suffisamment imperméables au déploiement des forces référendaires, ne cherchez pas refuge dans les bureaux de l'administration municipale, la Cour municipale, la bibliothèque municipale ou dans l'une de ses succursales, au planétarium Dow, dans les centre récréatifs et culturels ou dans les piscines municipales. Tous ces lieux demeureront fermés, lundi, aux forces référendaires comme aux autres citoyens non identifiés, discrets ou indécis.

Le lendemain, tous les services municipaux reprendront normalement jusque vers 15 heures, heure à laquelle les employés municipaux quitteront leur lieu de travail pour aller voter.

L'administration municipale rappelle en outre que lundi n'est pas encore le jour où les électeurs pourront jeter affiches, macarons et autres documents publicitaires du référendum puisqu'il n'y aura pas, ce jour-là, collecte des ordures ménagères ou référendaires.

Il sera également impossible de chercher refuge dans les banques ou dans la plupart des bureaux et magasins du centre-ville puisque ces établissements seront fermés aux électeurs de toutes les catégories.

albert ellis
comprendre la NÉVROSE et aider les "NÉVROSÉS"
traduit et préfacé par LUCIEN AUGER
224 pages $8.95
Éditions Scriptomédia Inc.
Tél. (514) 671-4745
Diffusion: France-Amérique, tél.: (514) 331-8507

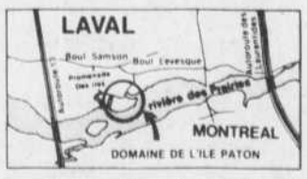


CONDOMINIUM
NOUVEAU PROJET
avec taux d'intérêt de
11% pour le CHAMBORD
12% pour le CHANTILLY
(pour une durée de 5 ans)



"AH! LA BELLE VIE!"





Pour s'y rendre, prenez l'autoroute 13, puis le boul. Samson ou encore l'autoroute des Laurentides puis le boul. Lévesque jusqu'à la Promenade des Iles.
4540 Promenade Paton,
Ile Paton, Qué.
Tél.: 688-8440

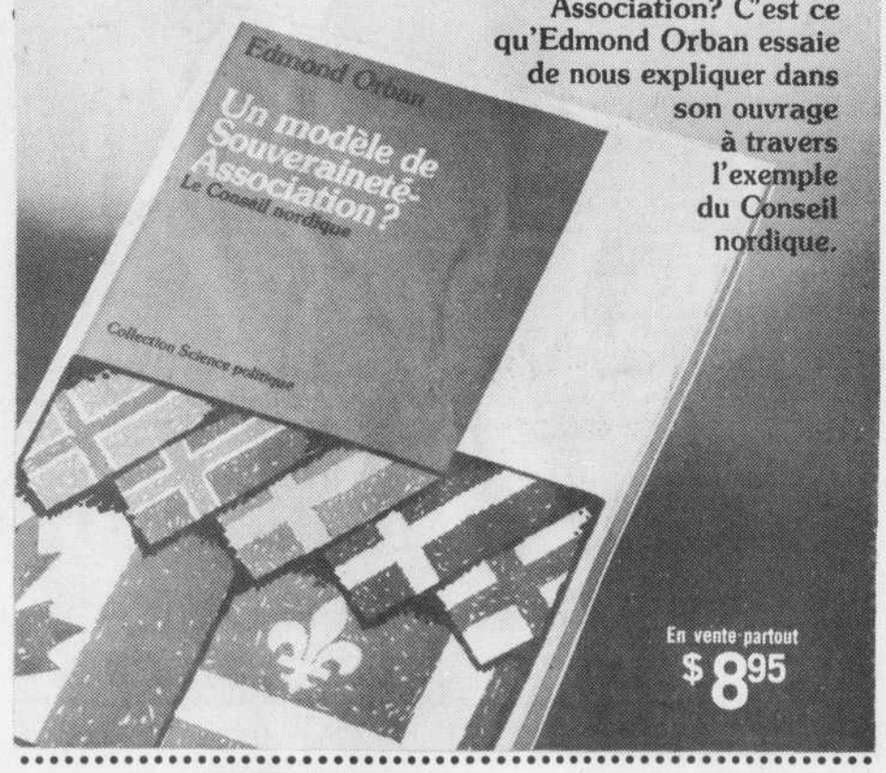
DOMAINE de l'ILE PATON

Cours d'initiation
Cours de croisière
"Charters"



ECOLE DE VOILE 697-3267
Stefan Marshall inc.
à 20 minutes du centre-ville
Baie Valois
90, Bord-du-Lac
Pointe-Claire

Le Québec propose la
Souveraineté-Association
À la veille du référendum qu'est-ce qu'une Souveraineté-Association? C'est ce qu'Edmond Orban essaie de nous expliquer dans son ouvrage à travers l'exemple du Conseil nordique.



En vente partout
$8.95

éditions hurtubise hmh
7360, boul. newman
ville lasalle H8N 1X2
tél.: 364-0323

Bon de commande Souveraineté-Association
Ci-joint $8.95
☐ Chèque ☐ Mandat
NOM
ADRESSE
VILLE



LES IMPLICATIONS ÉCONOMIQUES DE LA SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION
Le Canada face à l'expérience des pays nordiques
Par Michel A. Boisvert
● ACCEPTABLE ● AUX PAYS NORDIQUES
● SOUHAITABLE ● AUX QUÉBÉCOIS
● VRAISEMBLABLE ● AUX CANADIENS

Cet ouvrage se situe au cœur de la mêlée. Il nous fait découvrir avec enthousiasme la réalité de la souveraineté-association mais en même temps il nous amène à refuser un Canada à deux et à privilégier un faible niveau d'intégration économique.
212 pages $16,95

BON DE COMMANDE
Veuillez m'expédier :
☐ LES IMPLICATIONS ÉCONOMIQUES DE LA SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION à $16,95 $ _____
☐ Paiement ci-joint (chèque ou mandat) port en sus 5%
☐ À percevoir sur mon crédit Chargex-Visa n° _____
Nom _____
Adresse _____
Code postal
En vente chez votre libraire habituel et chez l'Éditeur
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, succ. «A»
Montréal, Qué., Canada H3C 3J7
Tél.: 343-6321 / 6325

Attirant des citoyens de l'extérieur de Montréal

L'opération 10,000 logements semble réussir

par Alain Duhamel

L'opération 10,000 logements paraît fort bien engagée vers la réalisation des objectifs que l'administration municipale lui avait fixés.

En effet, l'administration municipale, qui n'a eu aucune peine à trouver preneurs pour les terrains qu'elle offrait, parvient à attirer des jeunes familles de l'extérieur de la ville de Montréal et maintiendra une variété des tenures sur l'ensemble.

La meilleure illustration de l'opération 10,000 logements se trouve dans le domaine Saint-Sulpice, dans la partie nord de la ville, où les premiers projets ont suscité un grand intérêt en dépit de l'évolution des taux sur les prêts hypothécaire et le resserrement du marché de l'habitation.

Sur des emplacements voisins, trois promoteurs, la société Brandon, Raoul Blouin Limitée et la caisse populaire du domaine Saint-Sulpice se proposent de mettre en chantier cette année plus de 300 unités d'habitation regroupées en jumelée, en rangée, en duplex, en triplex, en petits condominiums. La propriété individuelle, la co-propriété ou la propriété en coopérative seront toutes trois disponibles. En tout, le domaine Saint-Sulpice comprendra plus de 2,000 nouvelles unités d'habitation dans quatre ans.

M. Maurice Denommée, président de la société de construction Brandon, estime à près de 50 pour cent le nombre de demandes qui lui sont parvenues de l'extérieur de la ville de Montréal. «Nous avons reçu plusieurs demandes, plusieurs en provenance de l'île Jésus. Nous sommes très encouragés par le programme» nous dit ce constructeur qui n'avait pas ouvert de chantier de cette nature à l'intérieur de la ville de Montréal depuis quelques années.

Le projet de la société Brandon se présente comme un village de 450 unités de logement construites sur une superficie de 15 acres environ. La société a acheté cet emplacement, compris entre la rue Christophe-Colomb, la place de la Colombière, le prolongement de la rue Legendre et le prolongement de l'avenue Olivier-Maurault, pour la somme de $810,000. Il comprendra des maisons unifamiliales en rangée au centre puis, en allant vers la périphérie, des duplex jumelés, de petits immeubles en copropriété, une tour d'habitation et un petit centre de services commerciaux.

De l'autre côté de l'avenue Olivier-Maurault, Raoul Blouin Limitée construira 425 unités de logement disposées en duplex et en triplex jumelés ou en rangée. Les habitations Olivier-Maurault occuperont une superficie d'environ 15 acres achetés au prix de $786,600. Raoul Blouin Limitée a aussi acheté un autre emplacement voisin pour la somme de $102,600.

Dans les projets mis en chantier par les constructeurs privés, l'entente avec la ville de Montréal prévoit que le premier acquéreur d'un bâtiment recevra une subvention de $2,000 par logement dans un immeuble de 12 logements ou moins, et de $1,000 dans un immeuble de 13 logements et plus.

À l'est de l'avenue Christophe-Colomb, la caisse populaire du domaine Saint-Sulpice a obtenu un petit emplacement compris entre les rues André-Grasset, Legendre, Christophe-Colomb et Émile-Journault. Ce terrain, qui n'était pas visé par la première phase de l'opération 10,000 logements, y a été intégré lorsque la caisse populaire n'a pu obtenir d'autres emplacements offerts à l'entreprise privée. La ville de Montréal louera par bail emphytéotique à six coopératives réunissant en tout 150 maisons unifamiliales en rangée.

Les coopératives comprennent déjà plus d'une centaine de membres dont un quart environ provient de l'extérieur de la ville de Montréal.

Bien que le programme de subventions de la ville de Montréal leur soit aussi destiné, les coopératives du domaine Saint-Sulpice ont constaté qu'il n'était pas adapté aux associations sans but lucratif puisqu'elles ne peuvent attendre deux ans avant de toucher lesdites subventions. Le règlement municipal prévoit le versement de la subvention au promoteur deux ans après la mise en chantier s'il n'a pu vendre les maisons. Les coopératives louent à leurs sociétaires et ne peuvent aliéner leurs biens. Les coopératives ont entrepris des pourparlers auprès de l'administration municipale dans le but d'obtenir des modifications au règlement municipal de manière à toucher les subventions plus rapidement.

Elles ont aussi entrepris des démarches auprès de l'administration municipale afin de préciser leur statut de propriétaire d'immeubles évalués à plus de $100,000 aux fins de l'imposition des taxes et surtaxes.

La première phase de l'opération 10,000 logements a permis à la Ville de céder six emplacements offrant un potentiel de près de 1,000 logements dont la construction coûtera $41 millions. Cette opération rentabilise des terrains improductifs et, vraisemblablement, attire une clientèle de jeunes familles locataires à Montréal ou résidentes de l'extérieur.



Amy Williams, présidente du Conseil national des femmes, quitte la colline parlementaire après avoir rencontré hier le ministre du Travail, Lloyd Axworthy. Mme Williams a en outre pressé le ministre de faire appliquer le principe «salaire égal à travail égal» pour tous les travailleurs et travailleuses. Le Conseil national des femmes tiendra son prochain congrès à Winnipeg, au cours du mois. (Photolaser CP)

L'inflation se stabilise autour de 9.2%

OTTAWA (PC) — En avril dernier, l'indice des prix à la consommation a grimpé de 0.6 pour cent au regard de l'indice atteint durant le mois de mars, alors que nous avions connu une progression deux fois plus rapide de cet indice des prix.

Malgré cette hausse mensuelle, on enregistrait une légère diminution du taux annuel d'inflation qui est passé de 9.3 à 9.2 pour cent.

C'est en grande partie aux coûts du transport et du logement que doit être attribuée la dernière hausse de l'indice, enregistrée en avril.

L'indice des prix se situe maintenant à 205.2, ce qui signifie qu'un échantillonnage de biens et services qui coûtait $100 en 1971 nécessite maintenant le déboursé de $205.20. En d'autres termes, la valeur de $1 de 1971 n'équivaut plus qu'à 49 cents, tout comme en mars. Le dollar de 1971 équivalait à 53 cents, il y a un an, en avril 1979.

L'indice était à 204 en mars dernier et à 187.9, il y a un an. En plus des hausses dans les prix des automobiles, malgré des rabais pour certains modèles.

Il y a eu aussi les produits du tabac, en particulier au Québec et à Terre-Neuve, qui ont connu des hausses de coût, ainsi que les boissons alcooliques, particulièrement en Saskatchewan et en Alberta.

Dans plusieurs villes, il en coûtait plus cher pour le gaz d'usage domestique et l'électricité. Les tarifs aériens ont aussi augmenté sur certaines lignes.

Les meubles et les texiles ont connu des baisses de coût au Québec, à la suite du retrait de la taxe provinciale de vente sur ces biens. À Montréal, avec l'entrée en usage d'un laissez-passer mensuel, les coûts du transport en commun ont diminué.

Dans le secteur des aliments, on notait des hausses considérables pour les fruits et les légumes frais, ainsi que les céréales, les produits de boulangerie et les produits laitiers.

Par contre, il y a eu des baisses pour le boeuf, le porc, la dinde et le sucre. L'indice des prix des aliments seuls a finalement atteint 251.5 au cours d'avril au regard de 250.7 au cours du mois précédent.

Les économistes ont prévu une hausse de 10 pour cent de l'indice des prix à la consommation pour l'année en cours. Ils ont surtout tenu compte des hausses du prix du pétrole après le 1er juillet prochain.

Analysée selon les grandes améliorations, la progression de l'indice a été, en avril, aussi faible que 0.3 pour cent à Montréal, et aussi forte 1.1 pour cent en avril à Saint-Jean, Terre-Neuve.

Voici cette progression pour d'autres villes: 0.8 p.c. à Halifax; 0.5 p.c. à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick; 0.5 p.c. à Québec; 0.4 p.c. à Ottawa; 0.6 p.c. à Toronto; 0.7 p.c. à Winnipeg; et 0.9 p.c. à Vancouver.

Les nominations secrètes du cabinet

OTTAWA (PC) — Les conservateurs ne manquent pas de souligner que le retour au pouvoir des libéraux replonge dans le secret les nominations du cabinet à des postes aussi variés que la présidence d'Air Canada ou la magistrature.

L'an dernier, le gouvernement de M. Joe Clark avait publié une liste détaillé de plus de 1,200 emplois, faisant voir qui était en poste et quel était son salaire.

Mais, depuis que M. Pierre Trudeau dirige le pays à nouveau, aucune liste n'a été publiée, même si le premier ministre s'est engagé à favoriser l'accès à l'information.

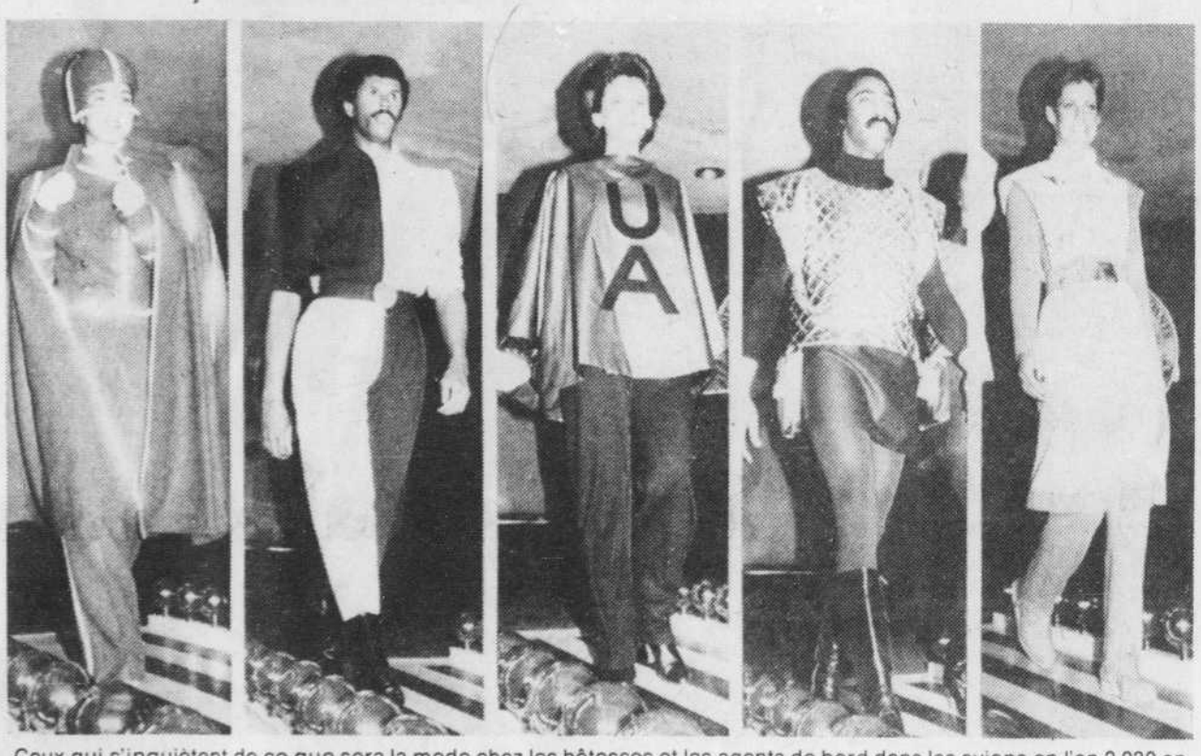
Parmi les nominations secrètes, il y a des sénateurs, des juges, des ambassadeurs, des administrateurs de sociétés d'État et des membres d'agences gouvernementales.

Toutes ces personnes décident, par exemple, des prix du téléphone ou d'un billet d'avion. Elles fixent les règlements de sécurité des autobus et des camions. Elles établissent les prix des produits agricoles et déterminent les subventions. Elles libèrent des prisonniers et prêtent l'oreille aux griefs des anciens combattants.

La liste de l'an dernier avait été publiée par Mme Jean Pigott dans quatre volumes de un pouce d'épaisseur.

Mme Pigott a rappelé qu'elle avait interviewé des centaines de gens, dont le juge en chef de la Cour de la citoyenneté, qui lui avait signalé qu'on ne lui avait jamais demandé son opinion dans le passé.

Dès le lendemain de son élection, M. Trudeau a nommé de loyaux libéraux au Sénat, à la Commission des libérations conditionnelles et à la Commission mixte canado-américaine.



Ceux qui s'inquiètent de ce que sera la mode chez les hôtesses et les agents de bord dans les avions en l'an 2.030 en ont eu un avant-goût cette semaine à New York, où la compagnie United Airlines a présenté ces créations dans le cadre du 50e anniversaire de l'utilisation de ce type d'employés par la compagnie américaine. (Photolaser AP)

Les prêtres et la politique aux USA

WASHINGTON (AFP) — La demande du Vatican à un prêtre américain de renoncer à se présenter aux prochaines élections au Congrès a créé un malaise dans l'église catholique des États-Unis qui n'en comprend pas les raisons soudaines.

Cette décision du Vatican soulève plus de question qu'elle n'en résout, a écrit le *Washington Post*. Ce quotidien estime, qu'elle pose un grave problème à tous les prêtres catholiques engagés dans des activités politiques, sociales ou gouvernementales — et ils sont nombreux aux États-Unis sans parler des religieuses — qui voient tout d'un coup leur statut mis en danger.

Autre problème d'importance pour la communauté chrétienne des États-Unis: cette mesure n'a pas touché n'importe quel prêtre, mais le père jésuite Robert Drinan, représentant démocrate depuis 1970 de l'état très catholique du Massachusetts. Il est actuellement le seul prêtre catholique au Congrès américain. Le père Drinan est l'une des plus célèbres figures de la politique américaine. Il est un combattant ardent pour la défense des droits de l'homme, dans les pays de l'Est comme aux États-Unis où il a milité pour le droit de la femme à bénéficier d'une aide fédérale en cas d'avortement.

Cette dernière prise de position avait fait scandale dans le Massachusetts ultra-catholique. A tel point que certains catholiques américains se demandent maintenant si l'application dans son cas, et dans son seul cas par rappel du Vatican, du droit canon interdisant aux prêtres de prendre position dans un parti politique n'est pas un sanction.

Si oui, pourquoi si tard. Si non quelle en est l'explication, se demandent les catholiques américains.

La presse américaine s'interroge à longueur de colonnes sur les retombées possibles de cette mesure sur le clergé catholique américain et sur l'impossibilité de l'épiscopat d'expliquer la décision vaticane, si ce n'est en rappelant le droit canon qui stipule que le prêtre ne devait pas être au service d'une faction mais de la communauté.

La religion et la politique sont en effet étroitement mélangés aux États-Unis. Le nouveau secrétaire d'État, a prêté serment sur la bible. Le congrès des États-unis commence chaque session parlementaire par une prière. Dieu est cité dans la déclaration d'indépendance. Dieu est pris à témoin de la Maison-Blanche par le baptiste Jimmy Carter dans ses discours officiels. Alors, pourquoi pas des membres du clergé catholique élus par le peuple au Congrès où sont représentés les autres branches de la chrétiente s'interrogent les Américains.

Une semaine avant la révélation de la demande du Vatican, une manifestation nationaliste et conservatrice, «Washington for Jesus», avait réuni plus de 200,000 chrétiens de toute obédience à l'appel d'églises chrétiennes en majorité fondamentalistes et de paroisses catholiques pour prier Dieu de sauver la nation. Le candidat conservateur à l'investiture républicaine pour la présidence des États-Unis Ronald Reagan a inscrit à son programme le rétablissement de la prière à l'école.

Mais pour nombre d'Américains, les raisons invoquées par le Vatican et l'épiscopat ne résolvent pas le hiatus entre l'interdiction faite aux prêtres de faire de la politique et celle qui ne leur interdit pas de servir au sein d'un gouvernement. C'est le cas au Nicaragua, ainsi qu'aux États-Unis ou Mgr Geno Baroni est secrétaire-adjoint au ministère de l'Habitat et du développement urbain américain et où le père Théodore Hesburg préside la commission gouvernementale sur les réfugiés et l'immigration.

La presse américaine a fait valoir qu'un deuxième prêtre avait reçu l'ordre de ne pas se représenter au Congrès lors des prochaines élections: le père Robert Cornell, démocrate du Wisconsin qui avait perdu son siège de représentant en 1978. Mais elle souligne que l'ordre de ne pas se représenter a été donné par son évêque en réponse à sa demande d'autorisation, et pas du Vatican comme c'est le cas pour le père Drinan.

Les religieuses américaines, qui ne sont pas concernées par le droit canon invoqué par le Vatican, ont par ailleurs profité de l'occasion aux États-Unis pour souligner l'inégalité de leur statut.

Complot et trafic de stupéfiants

Me Maurice Hébert accusé

par Bernard Morrier

Le criminaliste montréalais Maurice S. Hébert a été formellement accusé hier de complot, possession et trafic de stupéfiants, devant le juge Roger Vincent, de la Cour des sessions.

Cet avocat, âgé de 55 ans, suivait de peu à la barre des accusés deux autres personnes également impliquées dans cette affaire, soit Andrée Marquis, âgée de 31 ans et demeurant à la même adresse que lui, soit à l'appartement 629, du 3,600, avenue du Parc, et Pierre-Alexandre Lalime, âgé de 29 ans, du 1831, rue Gauthier.

Appréhendé jeudi à son appartement, en même temps que les deux autres, Me Hébert a été accusé d'avoir eu en sa possession pour fins de trafic 48 grammes de cocaïne et 21 grammes de marijuana.

L'acte d'accusation mentionne qu'il aurait également comploté avec Mlle Marquis et Lalime et qu'il aurait effectivement trafiqué séparément quatre grammes de cocaïne et une once et demie de la même drogue.

Dans un premier temps, Lalime a plaidé coupable d'avoir illégalement fait le trafic de 3,8 grammes de cocaïne et de 41 grammes de marijuana, entre les 20 février et 9 avril. Il connaîtra sa sentence le 3 juin sous ces six accusations.

De son côté, Andrée Marquis, qui, avec Me Hébert, était accusée d'avoir eu en leur possession, 48 grammes de cocaïne et 21 grammes de marijuana, a aussi reconnu sa culpabilité et elle connaitra sa sentence également le 3 juin.

Ces deux personnes, de même que Me Hébert, étaient aussi accusées d'avoir eu en leur possession, respectivement quatre grammes et une once et demie de cocaïne, dans le but d'en faire le trafic, et aussi d'avoir comploté à cette fin.

Mlle Marquis et Lalime ont reconnu avoir en leur possession les stupéfiants mentionnés mais ont nié avoir comploté dans le but d'en faire le trafic.

Là encore, le juge Vincent a fixé le prononcé de sa sentence au 3 juin, tout en précisant qu'aurait également lieu à cette même date leur enquête préliminaire quant aux accusations de complot.

Pour ce qui est de Me Hébert, il a proné son innocence aux quatre chefs d'accusation de possession de drogues et de complot pour trafic avec les deux autres prévenus, de même qu'à l'accusation d'avoir possédé, avec Mlle Marquis, 48 grammes de cocaïne et 21 grammes de marijuana pour fins de trafic.

Me Hébert a choisi un procès devant juge et jury et son enquête préliminaire a été fixée au 29 mai prochain.

Celui-ci a pu regagner sa liberté provisoire, moyennant un engagement par une tierce personne d'une somme de $5,000, tandis que Mlle Marquis et Lalime demeureront incarcérées jusqu'au prononcé de leur sentence. Pour ce qui est de leur plaidoyer de non-culpabilité devant l'accusation de complot, ils ont également choisi un procès devant juge et jury.

Wendover - Ont
(613) 673-5905 (K0A 3K0)
CAMP ÉQUESTRE
Un endroit magnifique pour le partager avec nous...
THE HORSE PEOPLE INC.
Formation équestre professionnelle (selon toutes les disciplines olympiques)
dressage — art hippique — art de monter
Un camp d'équitation très spécial pour jeunes gens de 9-18 ans; incluant toutes les activités d'un camp régulier. Atmosphère familiale. Toutes les facilités intérieures et extérieures sont modernes.
— Un endroit fort agréable —
Inscriptions pour sessions de 2-3 semaines — ou durant tout l'été à partir du 22 juin; à 1 heure à l'ouest de Montréal à La Rose Forrest (demandez la brochure) téléphone de Montréal, Charna 483-2256. Sous la direction de M et Mme W. Schinke et Kristina McKean.

Moi un pollueur?
JAMAIS!
AQTE

CONSULAT GÉNÉRAL DU PÉROU
COMMUNIQUÉ
Au sujet des élections générales qui auront lieu au Pérou le 18 mai, ce consulat général informe les citoyens péruviens qui habitent Montréal, que seulement ceux qui sont déjà inscrits sur les listes électorales du Pérou sont obligés de voter à cette occasion. La votation aura lieu dimanche au 2250 rue Guy, suite 501, entre 8 heures a.m. et 4 heures p.m. La présentation du carnet électoral est obligatoire.
Montréal, le 13 mai 1980.
Les membres du bureau électoral sont:
FÉLIX DENEGRI
MARIA SALINAS
ERNESTO RIVERA

éditions hurtubise hmh ltée
Un ouvrage qui vous fera aimer le Nord
Nouvelle édition complètement remise à jour

NORDICITÉ CANADIENNE
Louis-Edmond Hamelin
438 p. $19.95
7360 boul. Newman, Ville Lasalle, P.Q. H8N 1X2. (514) 364-0323

Regardez autour de vous...
c'est le mois de l'Environnement
Environnement Québec

NOUVEAU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN COMMUNICATION
L'université du Québec à Montréal est heureuse d'annoncer l'ouverture, en septembre 1980, d'un programme de MAÎTRISE EN COMMUNICATION (M.A.).
Ce programme vise à former des spécialistes aptes à travailler à l'évaluation des systèmes de communication en fonction du développement socio-culturel et à l'expérimentation de nouvelles utilisations de médias.
CONDITIONS D'ADMISSION:
— Être détenteur d'un baccalauréat en communication ou dans une discipline équivalente.
Le candidat qui n'est pas détenteur d'un diplôme de premier cycle ou de son équivalent, pourra être admis en vertu de ses connaissances et de son expérience professionnelle en communication.
— Avoir été sélectionné par le comité de maîtrise sur la présentation d'un projet de recherche/production relié aux activités d'une équipe de recherche organisée au sein du département.
Toute demande d'admission doit être adressée **avant le 1er juin 1980** à:
Bureau du registraire
Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale "A"
Montréal, Québec H3C 3P8 Tél.: (514) 282-7161
Pour plus de renseignements:
Jean-Paul Lafrance
Directeur du programme
Département des Communications Tél.: (514) 282-4151
Université du Québec à Montréal

Le trille d'Amérique

Sa floraison est un des grands spectacles de nos sous-bois

par Thérèse Romer,
collaboration spéciale

Ça tombe bien: pour l'ouverture des Floralies internationales, nous assistons ces jours-ci à un des grands spectacles de nos sous-bois — la floraison des trilles blancs, Trillium grandiflorum.

Nul n'est prophète en son pays; même les plantes qui nous entourent cèdent le pas à l'exotisme des espèces importées d'Europe ou des tropiques. Nous pourrons admirer celles-ci au Vélodrome, pendant les jours qui viennent, et ensuite à l'Île Notre-Dame. Mais les nombreux horticulteurs du monde, venus exposer ici, aimeront sans doute découvrir les extraordinaires tapis de fleurs blanches qui dansent, comme de grands papillons lunaires, parmi les taches d'ombre et de soleil de nos érablières.

C'est un spectacle unique à notre partie de l'Amérique septentrionale; il n'existe nulle part ailleurs. L'Ontario a eu le bon goût de faire du trille blanc, indigène, son emblème floral. Des états de la Nouvelle-Angleterre partagent avec nous les érablières et leurs vastes colonies de trilles en mai. Mais la fleur est presque inconnue ailleurs au monde. Je m'en suis rendue compte en admirant récemment une touffe, entretenue avec soin au jardin botanique d'Oxford, en Angleterre.

Regardez l'originalité de chaque plante, haut juchée sur sa tige lisse: la symmétrie des trois pétales, pareils à des ailes, répétée dans les sépales pointus du calice et, à peine plus bas, reprise dans les trois feuilles, elles aussi délicatement veinées. La qualité de mystère et d'envol est rehaussée par la rapidité avec laquelle le sous-bois, encore brun et nu en avril après son long séjour sous la neige, se pare soudainement de cette profusion, de cette abondance, de cette extravagance de fleurs blanches, à perte de vue.

L'oeil attentif y découvrira, entresemées et plus modestes, une série de fleurs printanières: fraises des bois, violettes blanches, hépatiques, dicentres, uvulaires, asaret. À y regarder de près, on s'émerveillera devant quelques trilles rouges, couleur lie-de-vin (trillium erectum) et ailleurs par de plus rares et moins robustes trilles veinés de rose (trillium undulatum). Mais la vision soudaine de milliers de trilles blancs, volant à ras de terre sous l'ombre ténue des branches à peine touchées par le vert tendre qui commence à vibrer dans l'air, restera inoubliable. Petit à petit, les fleurs blanches commenceront à virer au rose. Ensuite, discrètement, la plante s'effacera; et six semaines plus tard, il n'en restera plus trace parmi le feuillage persistant des autres espèces.

Un endroit privilégié pour cet éphémère et saisissant spectacle de la nature se trouve à Montebello, autour du manoir historique de Louis-Joseph Papineau et près de l'ancien Seignory Club devenu Château Montebello. Cela vaut le déplacement. Au Japon de mon enfance, j'ai été marquée par les voyages que l'on entreprenait dans le seul but de contempler, du haut d'une montagne, la lune du mois d'août. Pourquoi ne pas le faire pour les trilles, ici, au mois de mai?

Il y a des années on aurait pu, effectivement, tenter l'as-



Trois semaines de gloire par an. La floraison de nombreuses autres espèces sauvages est encore plus fugace.
(Photo Thérèse Romer)



La désolation s'installe avec les développeurs. C'est le moment de récupérer les oignons de trilles avant qu'ils ne disparaissent.
(Photo Thérèse Romer)

cension d'une montagne au coeur même de Montréal pour contempler des trilles blancs. Hélas, aujourd'hui il n'en reste que de maigres traces, ici et là, à l'arrière de l'Oratoire Saint-Joseph, parmi les cannettes vides d'eaux gazeuses. Quelques colonies de fleurs subsistent, protégées par la grille des Soeurs Marcellines. Ailleurs, elles ont dû disparaître à force de les cueillir; car les trilles blancs font de ravissants bouquets — les rouges, eux, se protègent en dégageant une odeur nauséabonde. Or, peu nombreux sont les amateurs de la nature qui savent que les trilles, membres de la famille des liliacées, poussent à partir d'un minuscule oignon qui a besoin du feuillage pour se régénérer d'année en année. En cueillant la fleur, on ne peut évidemment qu'enlever les trois seules feuilles qu'aura la plante pour survivre.

Cela fait que même en dehors de la ville, les trilles disparaissent des sous-bois aux abords des routes, partout où mène notre indispensable automobile. Dans de nombreux états américains, des lois existent pour protéger certaines espèces de fleurs sauvages, y compris les trilles. De telles lois doivent, bien sûr, être accompagnées de publicité et de campagnes d'éducation populaire. Je me souviens avoir vu une splendide affiche, faite en Israël pour illustrer la flore protégée de la région. Ne pourrions nous pas y songer, nous aussi?

Mais la flore n'est pas seulement menacée par les amateurs d'un jour qui cueillent ou arrachent ce qui leur tombe sous l'oeil. Elle l'est plus gravement par le développement domiciliaire et commercial. Un exemple — parmi bien d'autres — m'assaille à chaque trajet que je fais en route vers Montréal: un des boulevards de Fabreville est en train de tomber en proie aux bulldozers; la longue allée bordée de trilles en mai, qui me réjouit depuis des années, ne sera plus. De jour en jour, elle se transforme en artère dont la laideur éprouvante (songez au boulevard Décarie avant qu'il ne devienne tunnel de voie rapide) est la rançon usuraire de l'essor économique.

C'est là, en quelque sorte, un défit pour les horticulteurs. Non pas qu'on leur demande d'enjoliver à force de pétunias les enfilades des concessionnaires de voitures — bien que cela ne nuise sans doute pas. Mais c'est que de pair avec l'intérêt grandissant pour les fleurs cultivées et les jardins — que les Floralies viennent à point rehausser chez nous — se dessine en sourdine, un peu partout, un regain de respect pour la nature: «au naturel». Ainsi nous voyons se répandre ici et là, presque secrètement parmi initiés, une forme de «jardinage minimal», particulièrement adapté à nos vies bousculées et saccadées, qui consiste essentiellement à favoriser celles des plantes indigènes ou des «mauvaises herbes» décoratives qui auraient déjà élu demeure dans notre voisinage. Je connais un professeur de philosophie à Montréal qui a fait, de son flanc de colline dans les Laurentides, une réserve d'orchidées sauvages... Près des berges de la rivières des Mille-Îles, une voisine dont le jardin est un enchantement réussit en même temps à en faire un herbier vivant...

Et j'essaye moi-même — modestement, face aux complexités de caractère de chaque plante, mais en en apprenant un peu plus long chaque année — d'établir à l'ombre de mes arbres des colonies de trilles blancs et d'autres fleurs indigènes enlevées de justesse à la pelle du bulldozer.



L'humus des feuilles mortes dans la rocaille sablonneuse de la région montégérienne perpétue les trilles par semis ainsi que par multiplication des rhizomes.
(Photo Thérèse Romer)

Heures d'ouverture:
du lun; au sam; de 5h30 à minuit.
Fermé le dimanche

la sila
gastronomie italienne
2040, St-Denis, Montréal
réservations: 844-5083

Le régiment de Maisonneuve a 100 ans

par Pierre Roberge,
de la Presse canadienne

On pourra voir, demain, défiler dans les rues de la métropole les membres du régiment de Maisonneuve. Les soldats, les officiers ainsi que de nombreux vétérans vont alors fêter le centenaire de ce corps d'armée francophone.

Le régiment de Maisonneuve s'est illustré plusieurs fois en Europe, lors de la Deuxième Guerre Mondiale, de son débarquement en Normandie, au début de juillet 1944, jusqu'au terme de sa progression en territoire allemand, près de Wilhelmshaven, au mois de mai suivant.

Un des plus valeureux vétérans de cette campagne, le capitaine Gérard Leclerc, aujourd'hui lieutenant-colonel, raconte un des épisodes les plus chauds auxquels il a été mêlé. C'était près de Dunkerque, dans le nord de la France, et le commandement demanda à sa compagnie de prendre possession d'une grande et d'y attirer le feu de l'ennemi afin de soulager d'autant le régiment des Calgary Highlanders.

On a couru vers la grange par bonds de 25 à 30 verges, explique M. Leclerc. Les balles qu'on entend siffler, comme dans les films, elles passent loin. Celles qui vous passent près de la face, elles craquent, elles font un bruit sec.»

Une fois dans la grange, la compagnie du Maisonneuve a tenu le coup plusieurs heures, jusqu'à ce que les Allemands mettent le feu au foin avec leurs balles traçantes. Quand sa compagnie a reçu par radio l'autorisation de se replier, la seule issue était un champ miné.

L'officier Leclerc choisit alors une ligne droite et passa le premier, suivi de ses hommes et sachant que s'il sautait les 22 autres pourraient s'en sortir.

«Quand j'ai mis les deux pieds sur l'alsphalte de la route, j'en ai pleuré», ajoute Gérard Leclerc. C'était le 11 septembre 1944 et le jour de son 25e anniversaire.

Les militaires canadiens se distinguèrent également à la bataille d'Etavaux, en Normandie, à la chaussée de Walcheren et à Groningue, aux Pays-Bas.

Un des héros du Maisonneuve fut le major G. D. A. Bieler, né en France de parents suisses, rappelle M. Leclerc. Il aida les mouvements de résistance en France occupée mais fut capturé par la Gestapo en 1944, torturé sans jamais rien révéler et finalement fusillé à Flossenberg, en Allemagne.

Reconnaissant son courage, les SS qui l'avaient passé par les armes l'inhumèrent avec les honneurs de la guerre.

Un épisode moins tragique dans l'histoire du Maisonneuve est survenu le lendemain de l'armistice du 8 mai 1945, à Brake, sur l'estuaire de la Weser, précise M. Leclerc.

Des membres du régiment découvrirent une péniche regorgeant de boissons alcoolisées de toutes sortes, des vins au whisky en passant par le champagne et même le calvados, cette eau-de-vie de pomme que les gars du Maisonneuve avaient pu goûter en Normandie.

Le calvados est ainsi devenu la boisson préférée du régiment et il est toujours à l'honneur au mess, à la caserne de la rue Cathcart, dans le centre-ville.

Aujourd'hui, le Maisonneuve compte dans ses rangs une centaine de jeunes gens qui suivent en entrainement général au rythme d'un soir par semaine à la caserne et d'une fin de semaine par mois dans un camp militaire, révèle le lieutenant Guy Paquin, un des quatre officiers d'armée active qui encadrent les activités régimentaires.

A sa fondation, le 4 juin 1880, le régiment s'appelait 85e Bataillon d'infanterie et ses six compagnies étaient cantonnées à Saint-Jérôme, Saint-Jean-Baptiste, Longueuil, Côte-Saint-Paul et les deux autres à Laprairie.

L'historien Jacques Gouin, qui doit faire paraître cet automne une histoire du régiment, révèle qu'il reçut sa devise «Bon coeur et bon bras» de la révérende mère Marie-Victoire qui, voyant défiler une colonne du 85e, s'écria: «Qu'ils ont donc bon coeur et bon bras.»

C'est en 1920 que le 85e est devenu le régiment de Maisonneuve, en l'honneur du fondateur de Montréal, Paul de Chomedey sieur de Maisonneuve, dont la fête tombe le 18 mai.

Le régiment est aujourd'hui dirigé par le commandant Alain Turgeon, lui-même le fils de l'ancien officier commandant Paul-H. Turgeon. Il rappelle avec fierté que le Maisonneuve fut la première unité au Canada à compléter ses cadres après la déclaration de guerre, en septembre 1939. «Aujourd'hui, en cas d'appel d'Ottawa, nous pouvons réunir de 1,000 à 1,100 personnes en tout», ajoute-t-il.

DINER CAUSERIE
Organisé par la
Société de Recherche en Orientation Humaine Inc.
le dimanche 25 mai, 12 h 30
Hôtel de l'Institut
situé 3535 rue St-Denis

Invité:
M. Moncef Guitouni
directeur du Centre de psychologie préventive et de développement humain, président-fondateur de la SPOH

Sujet:
L'individu et les causes de son déséquilibre
Prix du billet: **$30.00**
Date limite: **22 mai**
Rens.: **523-5677**

29, 30, 31 mai 1980
Université du Québec à Montréal

ACLA **11e colloque annuel de l'Association canadienne de linguistique appliquée**

Thème: **L'enseignement des langues centré sur l'étudiant**

- 5 grandes conférences
- 20 ateliers
- 30 communications libres

Renseignements généraux: Congrès des Sociétés savantes
UQAM
C.P. 8890, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3P8
Tél.: (514) 282-6153

Renseignements sur le programme: ACLA
Université de Montréal
Tél.: (514) 343-7641

LE SYNDICAT DES CHARGÉS DE COURS DE L'UQAM (SCCUQ)
convoque tous ses membres à une
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
qui aura lieu,
JEUDI, 22 mai 80,
à 19h30, à la salle A-2860 du pavillon Hubert-Aquin
Sujet à l'ordre du jour:
Étude des principes de prochaine convention collective

Un signal s'allume dans la nuit.



Les infirmières auxiliaires sont là. L'appel provient de la chambre 402. C'est une jeune femme qui va accoucher et qui est inquiète. C'est un accidenté qui a besoin d'un calmant pour sa douleur.

Les infirmières auxiliaires sont là. Le jour. La nuit. Les week-ends. Elles sont là tout près, tout près de ceux et de celles qui ont besoin d'elles. Et pourtant...

- Pourtant, leur statut officiel est "sur une tablette" depuis 6 ans.
- Pourtant, elles n'ont toujours pas de statut professionnel et reconnu.
- Pourtant, elles sont bien là. Tout près d'eux. Et d'elles.

Quand donc le gouvernement adoptera-t-il les règlements leur reconnaissant le statut professionnel auquel elles ont droit?

Les infirmières auxiliaires veillent.

Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Deuil officiel pour Liu Shaoqi en Chine

PEKIN (Reuter) — La Chine observe aujourd'hui une journée de deuil en mémoire de l'ancien dirigeant Liu Shaoqi, mort en prison en 1969 après avoir été la principale victime des purges entreprises au cours de la Révolution culturelle maoiste.

Les journaux de Pékin ont publié hier des photos de l'ancien responsable entourées d'un liséré noir, ainsi que de longs éditoriaux lui rendant hommage et soulignant à cette occasion l'importance de l'unité nationale. Dans le même temps, l'agence Chine-Nouvelle annonçait la sortie prochaine d'un documentaire retraçant la vie du disparu.

M. Hua Guofeng, premier ministre et président du Parti communiste chinois, doit présider aujourd'hui une cérémonie à la mémoire de Liu Shaoqi au Palais du peuple. M. Deng Xiaoping, premier vice-premier ministre qui fut lui aussi victime des purges de la Révolution culturelle, prononcera pour sa part un panégyrique. Cette cérémonie accompagnant la journée de deuil consacrera la réhabilitation officielle de Liu Shaoqi. Les drapeaux seront mis en berne à Pékin et dans les capitales de province, comme dans les ambassades et les consulats de Chine du monde entier.

La réhabilitation du dirigeant défunt, qui avait été qualifié de «traitre, renégat et canaille» lors de son renversement, est intervenue à la faveur d'une réunion du parti en février dernier. On rend désormais responsables de sa chute le défunt Lin Biao, ancien ministre de la Défense tombé à son tour en disgrâce, et les dirigeants de la «bande des quatre», accusés d'avoir trompé Mao lui-même.

Voici seulement trois ans, le nom de Liu Shaoqi demeurait pourtant associé à ceux de Lin Biao et des responsables de la bande des quatre, au premier rang desquels la veuve de Mao, Jiang Qing. Son retour en grâce auprès des autorités n'a fait qu'accompagner la réhabilitation de divers autres responsables écartés du pouvoir pendant la Révolution culturelle.

Nombreux sont ceux qui s'interrogent sur les raisons qui ont pu conduire Mao — s'il était alors à même d'en décider lui-même — à se laisser convaincre d'opérer des purges au sein du parti. De sources diplomatique, on indique que les responsables chinois actuels semblent s'accommoder du paradoxe qui consiste à tenir la pensée de Mao en estime officielle, tout en réhabilitant ses anciens ennemis et en tournant le dos à bon nombre de ses conceptions politiques.

Japon: le gouvernement Ohira est renversé sur une motion de censure

TOKYO (Reuter) — Des élections législatives se dérouleront le mois prochain au Japon en conséquence de la chute du gouvernement de M. Masayoshi Ohira, hier, sur adoption d'une motion de censure à la Diète.

La mise en minorité du gouvernement Ohira est due à l'intervention de l'ancien premier ministre, M. Takeo Miki, rival de M. Ohira au sein du Parti libéral démocratique (P.L.D.) au pouvoir, qui a demandé à ses partisans de s'abstenir de voter alors que tous les partis d'opposition soutenaient la motion. Celle-ci exprimait des reproches relatifs au manque d'initiative économique du gouvernement et aux nombreux scandales dans lesquels il s'est trouvé impliqué. La motion a été adoptée par 243 voix contre 187.

L'intervention de M. Miki contre le premier ministre a fait suite aux entretiens qu'ont eus pendant 24 heures les chefs des cinq principales factions du P.L.D., parti au pouvoir depuis sa création en 1955. Le groupe dirigé par M. Takeo Fukuda, lui aussi ancien premier ministre, s'est aligné sur la décision de M. Miki.

Après le vote à la Chambre des représentants, le cabinet s'est réuni d'urgence pour annoncer une heure plus tard sa décision de dissoudre la Diète et d'organiser des élections législatives le mois prochain. Aucune date n'a été indiquée pour l'élection d'une nouvelle Chambre basse, mais selon les milieux politiques elle pourrait avoir lieu le 22 juin, une semaine avant la consultation en vue du renouvellement de la moitié de la Chambre haute.

En vertu de la constitution, le gouvernement doit, dans les dix prochains jours, fixer une date pour la consultation. Celle-ci devant intervenir avant quarante jours, il demeure possible que les deux scrutins aient lieu le même jour, le 22 ou le 29 juin.

Dans un communiqué publié après sa réunion, le cabinet a estimé regrettable et injuste l'adoption de la motion de censure, qui avait été déposée par le Parti socialiste, principale formation de l'opposition. Le cabinet Ohira a accusé certains membres du P.L.D. de manquement aux règles du parti. Un porte-parole du P.L.D. a fait savoir que la dissolution de la Chambre basse répondait au souci de consulter la population, de réformer et de stabiliser la vie politique au Japon.

Après le vote de la motion, M. Fukuda a attribué l'échec du P.L.D. à l' «attitude personnelle du premier ministre, et il s'est réservé de prendre éventuellement part aux élections sous une nouvelle étiquette. En octobre dernier, MM. Miki et Fukuda avaient recommandé à M. Ohira de modérer son attitude devant l'affaiblissement du P.L.D. au sein de la Diète. Le premier ministre, qui avait contribué à la démission de M. Miki en tant que chef du gouvernement en 1976, leur avait opposé un refus. Leurs relations sont depuis lors demeurées distantes.

Certaines factions du P.L.D. s'inquiètent par ailleurs des liens qui unissent le premier ministre à M. Tanaka, dont l'influence s'exerce par ce biais sur l'ensemble du parti. M. Tanaka a renoncé à ses fonctions de premier ministre en 1974 en raison de certaines affaires financières douteuses, et son implication dans le scandale «Lockheed» de 1976 a fait l'objet d'un procès qui ne s'est pas terminé.

L'abandon de M. Ohira par plus du quart des parlementaires de son parti mettait en relief hier les divisions qui affectent le P.L.D. Il s'agissait de la première motion de censure adoptée à la Diète japonaise depuis 27 ans.

Les factions dirigées par MM. Miki et Fukuda ont eu un rôle décisif dans le coup de théâtre d'hier. Mais deux autres groupes, ceux que dirigent MM. Ichiro Nakawaga, ancien ministre de l'Agriculture, et Yasuhiro Nakasone, ancien responsable de la Défense, ont également refusé leur soutien à M. Ohira.

M. Fukuda a déclaré qu'il s'entretiendrait aujourd'hui avec M. Miki de l'éventuelle création d'un nouveau parti en prévision du scrutin.

Crise afghane: les pays islamiques tendent vers un règlement politique

ISLAMABAD (AFP) — Un consensus semblait se dégager hier en faveur d'une amorce de règlement «politique» du problème afghan parmi les ministres des Affaires étrangères des pays islamiques.

A la veille de l'ouverture aujourd'hui de la onzième conférence islamique, M. Aga Shahi, le chef de la diplomatie pakistanaise, a indiqué, au cours d'une conférence de presse, qu'un «comité de haut niveau», composé de pays musulmans intéressés par la crise afghane allait recevoir instruction de rechercher les moyens politiques d'un règlement.

Le terme «règlement politique» est adopté pour la première fois par les Pakistanais, qui, lors de la conférence islamique extraordinaire de janvier, avaient condamné sans ambages le régime afghan et «l'invasion soviétique».

Cependant, M. Aga Shahi a marqué les limites des concessions pakistanaises en affirmant «qu'un règlement ne pourrait intervenir que sur la base d'un retrait des troupes soviétiques, du retour des réfugiés afghans dans la sécurité et l'honneur, et du droit du peuple afghan à choisir seul le régime qui lui convient».

«Notre conférence adoptera des décisions qui iront dans le sens des résolutions adoptées en janvier, mais toute solution devra tenir compte de l'évolution du problème», a ajouté M. Shahi, précisant que «les Soviétiques ont augmenté le nombre de leur troupes en Afghanistan».

Selon les observateurs cependant, la création de ce «comité de haut niveau» pourrait permettre d'engager un dialogue indirect entre le Pakistan et l'Afghanistan.

Islamabad est en effet lié par la résolution de la conférence extraordinaire islamique interdisant à tout État membre d'établir des contacts avec le nouveau régime prosoviétique afghan de M. Babrak Karmal. La nomination d'un intermédiaire officiel pourrait permettre de tourner diplomatiquement cette difficulté.

M. Aga Shahi n'a pas précisé quelle serait la mission exacte du comité, qui aura cependant «le pouvoir d'interroger toutes les parties concernées». Plusieurs délégations ont fait pression sur le Pakistan pour qu'un tel dialogue s'engage entre Kaboul et Islamabad.

Par ailleurs, le conseiller du président Zia-ul-Haq pour les affaires étrangères a énuméré les points chauds de la situation internationale: «La poursuite des agressions israéliennes au Proche-Orient, l'augmentation et le maintien de la présence soviétique en Afghanistan, les relations entre les Etats-Unis et l'Iran «qui passent par une période très dangereuse», et la présence «alarmante» des flottes des grandes puissances dans le Golfe.

Il a indiqué que le différend entre l'Irak et l'Iran ne figurait pas à l'ordre du jour de la conférence.

Cambodge: controverse sur la distribution des secours

BANGKOK (AFP) — L'organisation de la distribution des secours humanitaires à la population cambodgienne le long de la frontière khméro-thaïlandaise est devenue un sujet de controverse entre les organisations internationales et certains pays donateurs, le gouvernement pro-vietnamien de Phnom Penh étant pour sa part officiellement opposé à cette opération.

La conférence internationale sur l'aide humanitaire au peuple cambodgien, qui se tiendra les 26 et 27 mai prochains à Genève, donnera très probablement lieu à des discussions à ce sujet.

L'objectif du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et de l'Unicef, qui ont été mandatés par la communauté internationale pour aider la population civile cambodgienne sans distinction, est d'acheminer le maximum de secours à l'intérieur du Cambodge afin de permettre à la population de reprendre une vie normale dans les villes et dans les campagnes, après dix années de guerre et de privations.

La distribution de vivres à la frontière, qui a sauvé des dizaines de milliers de Cambodgiens depuis l'automne dernier, devrait ainsi être progressivement réduite, sans être totalement interrompue, alors que l'acheminement des secours vers l'intérieur devrait être augmenté. Selon des estimations, 75 pour cent de la population vit dans le centre du pays et ne peut pas être ravitaillée par la frontière, et 25 pour cent dans l'ouest cambodgien.

Un haut responsable de l'Unicef a souligné que «l'opération le long de la frontière vient en complément de l'action principale qui est menée à l'intérieur du Cambodge. L'opération frontalière est limitée», a-t-il déclaré.

La situation instable régnant le long de la frontière khméro-thaïlandaise, le commerce qui est fait avec l'aide internationale dans cette région, et la présence de groupes armées au milieu des réfugiés, ont confirmé les organisations internationales dans leur prudence. Un responsable de la Croix-Rouge internationale à Bangkok a ainsi remarqué «qu'une partie de la nourriture distribuée parvient à des combattants, ce qui est absolument contraire aux principes du CICR».

Toutefois, l'incapacité — ou la mauvaise volonté — du gouvernement de Phnom Penh à maîtriser la distribution des secours à l'intérieur du pays, l'engorgement croissant des entrepôts, l'impossibilité dans laquelle se trouvent les organisations internationales de contrôler l'utilisation de l'aide acheminée au Cambodge, ont renforcé le camp des partisans d'une distribution importante à la frontière.

M. Victor Palmieri, coordonnateur américain pour les questions de réfugiés, vient ainsi de déclarer que «jusqu'à présent, la frontière khméro-thaïlandaise a été la voie la plus efficace pour la distribution», et a insisté sur l'importance de cette opération.

Sans reprendre les accusations de Phnom Penh selon lesquelles la distribution frontalière est une opération politique qui ne vise qu'à empêcher la normalisation dans l'ouest du Cambodge en forçant la population à aller et venir sur les routes, des responsables des opérations de secours craignent que le succès de la prochaine récolte cambodgienne — dont dépend la survie de la population — ne soit compromise par l'importance de l'opération menée à la frontière.

En effet, soulignent-ils, alors que le Cambodge manque dramatiquement de main-d'oeuvre et de buffles pour travailler dans les rizières, des milliers de paysans épuisent leur bétail sur les routes pour aller chercher, à la frontière, des chargements de vivres gratuits qu'ils peuvent ensuite revendre. «Nous sommes en train de transformer les paysans cambodgiens en commerçants, et de leur faire prendre l'habitude du travail dans les rizières. Nous pouvons perpétuer la situation actuelle pendant des années», a déclaré l'un d'eux.

Les arrières-pensées politiques ne sont pas absentes de ce problème. Le gouvernement cambodgien et le Vietnam s'opposent à l'ouverture d'un pont routier entre le Cambodge et la Thaïlande — qui résoudrait de nombreux problèmes — parce qu'ils voudraient que la Thaïlande, qui reconnaît toujours le régime khmer rouge, discute directement de cette question avec Phnom Penh, ce que Bangkok refuse.

Mais, d'autre part, la réduction des distributions à la frontière contribuerait à la normalisation de la situation dans l'ouest cambodgien, ce que ne souhaitent pas certains gouvernements. La controverse risque de durer tant qu'une amélioration indiscutable ne sera pas observée dans la distribution des secours à l'intérieur du Cambodge.

Liberia: 7 officiers arrêtés

MONROVIA (AFP) — Sept officiers supérieurs ont été arrêtés pour avoir tenté de renverser le gouvernement du «Conseil populaire de rédemption» libérien, a affirmé hier après-midi le commandant général des Forces armées libériennes, le général Thomas Quiwonkpa, au cours d'une conférence de presse.

Il s'agit, a indiqué le général, du commandant de l'aviation libérienne, le colonel Arthur Bedel, du général Rudolph F. Kolako, promu à ce grade après le coup d'État, du major James Horrace, du colonel Arthur B. Benson, récemment promu ministre assistant au ministère des Travaux publics, du major Robert Lape, du colonel Joseph D. Solo, conseiller pour les affaires militaires auprès du chef de l'État, et du major William Passewe.

Le général Quiwonkpa n'a pas donné de précisions sur les circonstances ayant conduit à la découverte du complot et a dit ignorer le nombre des personnes impliquées.

Le général a également affirmé que l'arrestation de l'aumônier général des forces armées, le major Edwin Lloyd, n'avait rien à voir avec la tentative de contre-coup d'État découverte mardi dernier. Il a été arrêté, a-t-il précisé, «pour n'avoir pas demandé mon avis avant d'emmener un photographe prendre des photos de je ne sais pas quoi, ce qui était une action dirigée contre le gouvernement du Conseil populaire de rédemption».

Selon l'agence libérienne de presse Lina citant le chef de l'État, l'aumônier, qui est incarcéré, avait «tenté de créer une mutinerie dans l'armée». Le major Edwin Lloyd avait prononcé un sermon très critique envers le chef de l'État peu de temps après l'exécution de treize officiels de l'ancien régime.

Par ailleurs, douze instructeurs de l'armée américaine sont arrivés récemment à Monrovia, où ils séjourneront pendant dix-huit semaines, apprenait-on hier à Monrovia de source américaine.

Les douze hommes entraîneront les soldats des Forces armées libériennes dans le cadre du programme d'éducation et d'entraînement militaire international du gouvernement américain, précise-t-on de même source.

Une mission similaire avait eu lieu l'an dernier. Deux des instructeurs, les sergents Campbell et Nowell, avaient, à cette occasion, entraîné le sergent-chef Samuel K. Doe, aujourd'hui chef de l'État libérien, après le coup d'État du 12 avril dernier.

Six conseillers militaires américains se trouvent en permanence au Libéria, où ils travaillent en étroite collaboration avec l'état-major de l'armée libérienne.

Téhéran ne craint pas un boycottage européen

ISLAMABAD (AFP) — Le ministre iranien des Affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, a lancé hier soir un appel aux pays de la Communauté européenne leur demandant «d'affirmer leur indépendance et ne pas suivre le boycottage américain de l'Iran».

A son arrivée à Islamabad où il doit participer à la conférence des ministres des Affaires étrangères des pays islamiques, M. Ghotbzadeh a ajouté que si les «neuf» adoptaient des sanctions contre l'Iran à Naples le monde islamique soutiendrait l'Iran pour contrer ces mesures.

Cependant, «personne n'abandonnerait de plein gré un marché de plus de dix milliards de dollars», soulignaient les experts économiques à Téhéran, à vingt quatre heures de l'annonce de sanctions économiques européennes contre l'Iran.

Si l'Iran post-révolutionnaire n'est plus le pays des mille et un contrats, il reste, même avec des revenus pétroliers en baisse sensible, un partenaire commercial qu'aucun pays industrialisé ne peut négliger sans sourciller.

C'est pourquoi, à la veille de la réunion de Naples où les représentants des neuf pays de la Communauté européenne doivent décider de pénaliser l'Iran pour cause de non-libération d'otages, les dirigeants islamiques se sentent la force d'afficher un relatif optimisme.

Ils n'écartent pas la possibilité de sanctions sévères, mais, déclarent-ils sur tous les tons, même en cas de boycottage économique total de la part des Européens, «l'Iran survivra».

«Le boycottage n'a pas eu raison dans le passé de pays comme Cuba ou la Rhodésie, il sera inefficace contre nous qui disposons de bien plus d'atouts», a déclaré jeudi le vice-ministre iranien du Commerce.

Pour l'ayatollah Behechti, dirigeant de la fraction «dure» du clergé, un boycottage européen serait même une aubaine car il « permettrait à la nation de faire un grand pas en avant sur la voie de l'autosuffisance».

Aucune des options envisagées ne peut être décisive, estiment les officiels iraniens, à commencer par le refus de vendre à l'Iran. Celui-ci serait aisément tourné grâce à «des pays amis» et à «certains pays de l'Est», déclare-t-on à Téhéran. «L'expérience des cinq derniers mois où nous nous sommes procurés des pièces détachées américaines indirectement est de ce point de vue probante», s'est vanté jeudi le vice-ministre iranien du Commerce.

Un «boycottage bancaire», c'est-à-dire un refus opposé par des banques européennes à l'ouverture de comptes iraniens dans leurs établissements, n'aurait pas plus d'effet, a ajouté le ministre.

Plus sérieuse en revanche est la décision des compagnies d'assurances de déclarer zone de guerre la région du Golfe et d'augmenter en conséquence le montant de leurs primes, «qui a déjà provoqué un boycottage de fait de notre pays par certains transporteurs», a indiqué le ministre. Face à cette situation, l'Iran peut d'une part acheter sa propre flotte et d'autre part faire transiter ses importations par voie terrestre, a-t-il estimé.

Les dirigeants iraniens peuvent également trouver dans les résultats de leur commerce avec les Européens quelque réconfort. Les exportations des Neuf vers l'Iran se sont en effet considérablement redressées depuis le début de 1980, augmentant dans le cas de la France de 76 pour cent par rapport à la moyenne mensuelle de 1979 et dans des proportions similaires pour la plupart des pays de la Communauté.

Une banque iranienne, la banque Etebarate, a d'ailleurs été obligée mardi de suspendre provisoirement toute ouverture de lettres de crédit aux exportateurs européens, non pour des raisons politiques, mais au contraire parce que l'afflux des demandes des exportateurs européens avait engorgé ses services au cours des dernières semaines.

SEUIL
HANS KÜNG
L'Eglise assurée dans la vérité?
La vraie question posée clairement par le grand théologien catholique
Peut-on attribuer encore à l'Eglise une permanence dans la vérité ? Et de quelle vérité s'agit-il ; de dogmes définis infailliblement de façon extrêmement rare, ou de l'indéfectibilité à l'Evangile de la communauté des croyants ? Ce livre net et franc - dénué de polémique sinon de controverse - pose des questions précises et propose des réponses claires.
Traduit de l'allemand par C. Chauvin. 96 pages $11.95
Par l'auteur de Etre chrétien et de Vingt propositions de "Etre chrétien"



COURS D'ANGLAIS
POUR ADULTES
DU 8 AU 22 AOÛT 1980
● Des cours par l'immersion qui mettent l'accent sur la conversation
● Se donneront sur le campus de l'Université de Sherbrooke
● Les frais comprennent une excursion de trois jours à Toronto et des activités sociales et culturelles
● Chambre et pension sur le campus disponibles sur demande.
● Pour de plus amples renseignements, s'adresser à:
LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE EASTERN TOWNSHIPS
257 Queen - Lennoxville (PQ)
(819) 569-9468, ext. 56



Je paie mon abonnement au porteur à chaque semaine ☐
Mon abonnement est payé d'avance ☐
Je le reçois par porteur ☐ Je le reçois par la poste ☐

Nom.....
Adresse actuelle .....
.....
Adresse de vacances .....
.....
à compter du.....
reprise le .....

S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à:
LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, P.Q.
(service du tirage)

Raid d'Israël au Sud-Liban

LONDRES(Reuter) — Une semaine après son dernier raid au Sud-Liban, Israël a lancé une nouvelle attaque héliportée dans la région.

À Beyrouth, la radio libanaise a indiqué que les Israéliens sont arrivés en deux points du Sud-Liban et ont tendu une embuscade sur la route de Nabatiyeh, à une quinzaine de kilomètres de la frontière israélienne. Le bilan, déclare-t-on de source palestinienne, s'élève à au moins cinq morts et seize blessés.

À Tel-Aviv, un porte-parole militaire a annoncé, sans donner de bilan, que l'armée israélienne avait attaqué des camps de la résistance palestinienne le long de la côte sud-libanaise. Il a ajouté que de nouvelles attaques israéliennes se produiraient.

Radio-Beyrouth a rapporté qu'un chauffeur de camion avait été tué et deux passagers blessés par les Israéliens, qui ont intercepté le véhicule sur la route menant à Nabatiyeh.

Quatre Palestiniens ont ensuite été tués et trois autres blessés par l'explosion d'un matériel de radio piégé laissé sur place par les Israéliens, a ajouté la radio.

Enfin, une dizaine de personnes avaient été blessées par le pillonnage des artilleries israéliennes et chrétiennes sur le port de Tyr et les camps de réfugiés palestiniens voisins.

Ce raid israélien — qui fait suite à une tentative d'infiltration en Israël d'un commando palestinien dont les trois membres ont été tués en début de semaine — intervient à un moment où la situation est particulièrement tendue parmi les Palestiniens des territoires occupés, souligne-t-on à Beyrouth.

L'attentat d'Hébron, contre des colons juifs, au début du mois, a marqué un tournant dans la résistance de la Cisjordanie à l'occupation israélienne, déclare-t-on de source palestinienne. Le projet de loi présenté mercredi en première lecture devant la Knesset et stipulant que Jérusalem — où vivent plus de 100,000 Palestiniens — restera la capitale indivisible d'Israël, n'a fait qu'envenimer la situation, ajoute-t-on.

D'autre part, une violente bataille entre Palestiniens et milices chrétiennes appuyées par l'artillerie israélienne a fait rage hier soir dans le Sud-Liban, déclarait-on de source israélienne à Metullah.

On ajoutait de même source que les combats ont commencé par des tirs palestiniens contre les villages chrétiens de Marj-el-Ayoun et Klea.

Les miliciens du «commandant» Haddad, soutenus par des tirs de l'artillerie israélienne depuis le territoire d'Israël, ont riposté en bombardant les places-fortes palestiniennes de Nanatiyeh et Ramat Arnoun. De source militaire israélienne, on estime qu'il s'agit des combats les plus violents depuis quelques temps.

Aucun accord entre Muskie et Gromyko

VIENNE (AFP) — La rencontre de Vienne entre le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, et le nouveau secrétaire d'État américain, M. Edmund Muskie, n'a abouti à aucun accord, même de principe, sur un moyen de réduire les graves tensions entre Washington et Moscou, estimaient hier soir les observateurs.

Après trois heures de discussions au palais impérial de la Hofburg, M. Muskie, qui avait le visage sombre et tendu, a implicitement reconnue que ses efforts en vue de relancer le dialogue américano-soviétique avaient échoué.

«Mes discussions avec M. Gromyko ont pleinement justifié ma conviction qu'il était nécessaire d'avoir cet entretien», a dit M. Muskie. «Mon devoir est d'informer le président Carter immédiatement de la teneur de cet entretien», a-t-il ajouté.

De source américaine informée, on indique que le secrétaire, qui a quitté Vienne pour regagner les États-Unis une demi heure environ après la fin de sa rencontre avec le ministre soviétique, compte contacter le président Carter en utilisant le téléphone spécial qui se trouve à bord de son avion.

Le secrétaire d'État a également déclaré qu'il «espérait» que cette rencontre — le premier contact américano-soviétique depuis l'invasion de l'Afghanistan par les divisions russes en décembre dernier — puisse mener à de nouvelles discussions destinées à résoudre le profond différend entre Washington et Moscou.

M. Muskie, indique-t-on dans son entourage, n'a pas réussi à obtenir de son interlocuteur un accord de principe sur une nouvelle rencontre américano-soviétique. Washington espérait en effet pouvoir annoncer une telle rencontre, qui aurait probablement été organisée avant la fin de l'été.

Or, le ministre soviétique semble avoir sèchement rejeté cette proposition. On indique d'ailleurs, de sources informées, que M. Gromyko a été profondément irrité par la violente attaque lancée contre «l'aggression soviétique» en Afghanistan par M. Muskie lors d'un discours prononcé en début d'après-midi, à l'occasion des cérémonies solennelles marquant le 25ième anniversaire de la signature du traité d'État autrichien.

À la surprise générale, M. Muskie a dénoncé «la violation par l'URSS des principes de la neutralité, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale».

M. Gromyko, qui était assis au premier rang de l'auditoire entre le chancelier autrichien Bruno Kreisky et le secrétaire au Foreign Office lord Carrington, est resté totalement impassible pendant l'allocution de M. Muskie.

Les discussions Muskie-Gromyko, estime-t-on à Vienne, n'auront en définitive que confirmé l'existence d'un dangereux gouffre entre Moscou et Washington.

Begin: Israël ne modifiera pas ses positions au sujet de Jérusalem

JÉRUSALEM (D'après Reuter et AFP) — M. Menachem Begin a fait savoir hier aux États-Unis qu'Israël ne modifiera pas ses positions fondamentales dans les pourparlers sur l'autonomie des Palestiniens, en dépit de la suspension sine die décidée par l'Égypte.

«Nous souhaitons, bien sûr, relancer les négociations mais la raison pour laquelle elles ont été suspendues reste incompréhensible pour nous», a déclaré le président du Conseil israélien après avoir rencontré hier, M. Samuel Lewis, ambassadeur des États-Unis en Israël. Celui-ci lui a remis un message du président Carter assurant que les États-Unis feront tout leur possible pour que les négociations reprennent.

«Notre position en ce qui concerne Jérusalem a toujours été claire comme de l'eau de roche et le consensus est général parmi les Israéliens pour faire de Jérusalem notre capitale, qui ne doit jamais plus être divisée».

Au Caire, le président Sadate a rappelé hier que l'Égypte avait décidé de ne pas reprendre les discussions à la suite du passage, en première lecture à la Knesset, d'un projet de loi faisant de Jérusalem la capitale indivisible d'Israël, ce qui, en cas d'adoption définitive du projet, supprime toute possibilité de négociations, concernant le secteur arabe de la Ville Sainte, occupé par Israël en 1967.

M. Begin a fait savoir à M. Lewis qu' «Israël ne modifiera pas ses positions fondamentales sur les questions concernant Jérusalem et la sécurité.»

Les autres ministres israéliens ont également exprimé leur surprise à la décision égyptienne. M. Yitzhak Shamir, ministre des Affaires étrangères, a estimé que le motif du projet de loi sur Jérusalem, invoqué par l'Égypte, «n'était pas convaincant.»

De son côté, M. Yosef Burg, ministre de l'Intérieur et chef de la délégation israélienne aux négociations, a estimé que l'Égypte donnait «des signes inquiétants d'instabilité» après avoir suspendu les conversations, puis avoir annoncé leur reprise avant de revenir le lendemain sur cette décision.

Le président Sadate a déclaré que lorsqu'il avait annoncé la reprise des pourparlers, mercredi, lors de son discours à l'Assemblée populaire, il n'était pas au courant du projet de loi israélien.

Tous les dirigeants israéliens sont cependant d'accord pour estimer plus qu'invraisemblable une reprise des négociations avant l'échéance du 26 mai, fixée par les accords de Camp David pour le règlement de la question palestinienne.

Par ailleurs, la Jordanie a demandé officiellement hier la convocation du Conseil de sécurité de l'ONU à la suite du refus d'Israël de laisser rentrer chez eux les maires de Hébron (Al-Khalil) et de Halhoul, et le juge islamique de Hébron, objets de mesures d'expulsion de Cisjordanie.

Le conseil avait adopté le 8 mai une résolution demandant à Israël de rapporter «ces mesures illégales» et de faciliter le retour des notables dans leurs villes et leurs fonctions. Les autorités israéliennes ont refoulé les trois notables lorsqu'ils se sont présentés le 11 mai au pont d'Allenby, qui relie la Jordanie à la Cisjordanie occupée.

On s'attend que le conseil tiendra des consultations mardi sur la requête jordanienne et se réunira ensuite en séance publique.

«Le gouvernement jordanien juge très grave le défi lancé par Israël au Conseil de sécurité», dit la lettre adressée par M. Hazem Nuseibeh, représentant jordanien à l'ONU, au président du Conseil de sécurité, en notant que le gouvernement israélien a informé officiellement le secrétaire général de l'ONU de son refus de se conformer à la résolution du conseil.

Killanin: les Jeux auront lieu à Moscou

WASHINGTON (AFP) — Le président du Comité international olympique (C.I.O.), lord Killanin, a déclaré hier, à Washington, que les Jeux olympiques de Moscou auraient lieu comme prévu dans cette ville, à la date prévue.

«Nous avons pris un engagement avec Moscou et les Jeux auront lieu dans cette ville», a-t-il déclaré à l'issue de trois heures d'entretiens à la Maison-Blanche. «Même si j'étais seul à y concourir, a-t-il dit, ils auront lieu».

Lord Killanin, accompagné du directeur du C.I.O., Mme Monique Berlioux, avait eu auparavant une demi-heure d'entretien avec le président Carter. Il avait déjeûné, ensuite, avec M. Llyod Cutler, conseiller légal du président et responsable du dossier olympique.

Le président du C.I.O. a déclaré ne pas être surpris des réponses reçues du président Carter. «Je les connaissais avant de venir», a-t-il dit. Une grande partie de leur discussion, a-t-il ajouté, a été consacrée à l'avenir du mouvement olympique et au fait que la ville de Los Angeles a reçu mandat d'organiser les Jeux olympiques d'été en 1984.

Ce mandat tient toujours, a ajouté lord Killanin.

Lord Killanin a, d'autre part, déclaré que le Comité international olympique «accordait une grande attention» à la possibilité dans le futur de créer une cité olympique permanente qui pourrait être en Grèce.

Il a également précisé qu'aucun athlète ne pourrait participer individuellement aux Jeux olympiques de cette année, les règles du Comité international olympique s'y opposant. «Pour le futur, a-t-il dit, cela mérite réflexion, même si je n'approuve pas cette idée».

De son côté, Mme Berlioux a déclaré que le président Carter avait simplement «regretté» le fait que le Comité olympique français ait décidé d'accepter l'invitation pour les Jeux olympiques de Moscou.

Mme Berlioux a également estimé que les comités olympiques d'Espagne et d'Italie devraient suivre la position française, malgré la décision prise mercredi par le Comité olympique ouest-allemand de ne pas se rendre à Moscou.

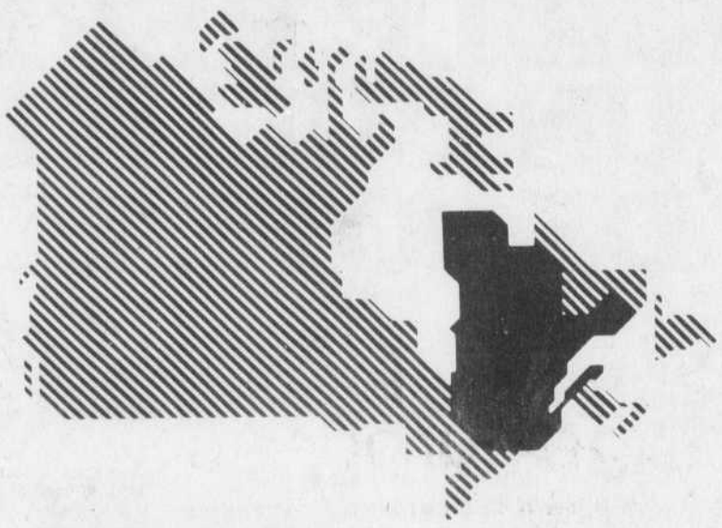
un oui critique?



Depuis le RIN et la revue *Parti pris*, jusqu'à la campagne référendaire, une intervention en faveur de l'indépendance qui s'inscrit dans les luttes pour la création d'un mouvement socialiste québécois.

Gilles Bourque et Gilles Dostaler.
Socialisme et indépendance
Volume de 224 pages, en vente dans toutes les librairies à $9.95

AUX EDITIONS DU
BORÉAL EXPRESS
Distribution aux librairies par DIMÉDIA,
539 Lebeau, V. Saint-Laurent H4N 1S2







MM.
Lévesque et Ryan
au Référendum
Noir sur blanc

Samedi et dimanche à 18h05. Lors des deux dernières émissions spéciales *Noir sur blanc* sur le référendum, Denise Bombardier accueillera, ce soir, le président du comité des Québécois pour le NON et chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, M. Claude Ryan, et demain, elle accueillera le président du regroupement national pour le OUI et Premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

Deux émissions qui promettent d'être passionnantes et que nul ne voudra manquer. Réalisation: Michel Beaulieu.

Fin de la campagne
ou la Réponse

Une heure avant la réponse. Mardi à 18 heures. Pour connaître les derniers événements de la campagne qui s'achève et du même coup vous familiariser avec le déroulement de la soirée du référendum, regardez l'émission intitulée *Une heure avant la réponse*, qui sera animée par Gérard-Marie Boivin.

La Réponse. Mardi à 19 heures. L'émission spéciale portant sur le résultat du référendum, sera animée par Bernard Derome, entouré d'un groupe de reporters super-dynamiques, peloton de tête de l'actualité télévisée. Vous serez informés de seconde en seconde des résultats du scrutin de la journée. Quatre réalisateurs et un réalisateur-coordonnateur, Gaston Laporte, ont été affectés à cette émission spéciale qui sera ponctuée de commentaires pertinents de la part d'experts répartis autour de quatre tables rondes. Louis Martin animera les discussions.

À la télévision
de Radio-Canada

le débat référendaire

La population du Québec est divisée sur l'impact économique prévisible de la souveraineté-association

par Rodolphe Morissette

Seulement un peu plus de la moitié (57%) des électeurs qui ont décidé de voter NON au référendum de mardi prochain estiment que si le Québec vivait avec le reste du Canada en régime de souveraineté-association, la situation économique du Québec en serait détériorée.

Le sondage Hamilton-Pinard pratiqué du 4 au 9 mai dans les dix régions administratives du Québec, indique que la société québécoise dans son ensemble est très divisée au sujet de l'impact que pourrait avoir une victoire du OUI sur les conditions économiques au Québec. La division n'est pas moins profonde, du reste, tant chez ceux qui s'apprêtent à voter OUI que chez ceux qui ont décidé déjà d'opter pour le NON.

Ainsi 42% des Québécois pensent qu'une victoire du OUI entrainerait une détérioration des conditions économiques, tandis que 24% d'entre eux pensent au contraire que la situation serait améliorée d'autant. Enfin, un électeur sur quatre estime que les conditions resteraient les mêmes.

Ce sont les gens qui ont décidé de voter NON qui sont les plus pessimistes à propos de l'impact possible d'une victoire du OUI: 73% d'entre eux jugent que les conditions économiques en seraient détériorées. Par contre, seulement 55% des tenants du OUI pensent qu'elles en seraient meilleures, alors que 33% d'entre eux estiment qu'elles resteraient ce qu'elles sont.

Les sondeurs ont ensuite demandé quel impact pourrait avoir la réalisation d'un régime de souveraineté-association sur la situation économique du Québec. Ici, l'ensemble des Québécois sont encore plus divisés; pour 36% d'entre eux, les conditions resteraient les mêmes, tandis que pour 31%, elles se détérioreraient et que pour 24% des Québécois, elles en seraient améliorées.

Présentées suivant l'intention de vote au référendum, les réponses à la même question offrent des traits étonnants. Ainsi, seulement 57% des tenants du NON jugent que la situation économique du Québec se détériorerait en régime de souveraineté-association; 30% d'entre eux prévoient que la situation resterait la même.

Quant à ceux qui se proposent de voter OUI, leur optimisme est plus naturel: la moitié (51%) estiment que la situation s'améliorerait, alors que 40% pensent qu'elle resterait ce qu'elle est.

La réalisation d'un régime de souveraineté-association contribuerait-elle à améliorer «le développement de la langue et de la culture françaises au Québec»? — Un tenant du NON sur cinq pense que oui et 53% jugent que cela n'aurait aucun effet particulier.

Chez les tenants du OUI, au contraire, les trois quarts des personnes interrogées trouvent que la langue et la culture françaises seraient dans une meilleure situation en régime de souveraineté-association et 22% d'entre elles estiment que celui-ci ne changerait rien à la situation actuelle.

Tableau 1
Prévisions quant aux conséquences du référendum

Si le OUI gagne au référendum, croyez-vous que les conditions économiques au Québec auront tendance à s'améliorer, à demeurer les mêmes, ou à se détériorer?

	S'améliorer	Demeurer les mêmes	Se détériorer	N.S.P. P.R.	
Total	24%	25%	42%	9	= 100% ± 1
OUI	55	33	8	5	
NON	4	16	73	7	
N.S.P.	11	35	20	34	

Si le Québec obtenait sa souveraineté politique et aussi une association économique *avec le Canada, croyez-vous que dans les domaines suivants, les conditions seraient meilleures, pires, ou ni meilleures ni pires que maintenant?*

	Meilleures	Ni meilleures ni pires	Pires	N.S.P.	
Le développement de la langue et de la culture françaises au Québec					
Total	41%	41%	10%	8%	= 100% ± 1
OUI	74	22	1	3	
NON	20	53	19	9	
N.S.P.	28	45	7	20	
La situation économique du Québec					
Total	24%	36%	31%	9%	100% ± 1
OUI	51	40	4	6	
NON	6	30	57	8	
N.S.P.	14	48	14	24	

Indépendamment de ce que vous souhaitez, est-ce que vous pensez que le OUI ou que le NON va gagner lors du référendum?

	Le OUI va gagner	Le NON va gagner	N.S.P. INdécis	
Total	40%	28%	32%	= 100% ± 1
OUI	75	8	17	
NON	19	50	32	
N.S.P.	21	6	74	

Tableau 2
Les griefs des Canadiens français tels que perçus par les différents groupes ethniques

Je vais maintenant vous lire un certain nombre de déclarations avec lesquelles vous pouvez être d'accord ou pas d'accord. Pour chacune d'entre elles, pouvez-vous me dire si vous êtes complètement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord, complètement en désaccord?

	Complètement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Complètement en désaccord	N.S.P.	
Le système fédéral permet au Québec de satisfaire ses aspirations						
Total	24%	29%	21%	16%	10%	100% ± 1
Can. fr.	21	28	23	18	10	
Can. ang.	33	41	10	3	14	
Autres	39	25	11	21	5	
Les francophones vont devenir de plus en plus minoritaires au Canada						
Total	24%	18%	22%	24%	12%	100% ± 1
Can. fr.	27	19	22	19	12	
Can. ang.	11	14	20	46	12	
Autres	17	12	25	36	10	
Au Québec, les francophones sont dominés, au plan économique, par les anglophones						
Total	24%	24%	19%	20%	13%	100% ± 1
Can. fr.	27	27	18	15	14	
Can. ang.	9	15	28	40	8	
Autres	15	16	22	39	9	
Les Canadiens anglais ont souvent tendance à considérer les Canadiens français comme inférieurs à eux						
Total	27%	22%	20%	24%	8%	100% ± 1
Can. fr.	31%	23	20	18	8	
Can. ang.	8	16	16	54	5	
Autres	16	13	22	40	9	

Le vote référendaire selon un indice des griefs
(Canadiens-français seulement)

	Accord avec les 2 énoncés	1 accord 1 désaccord	Désaccord avec les 2 énoncés	N.S.P. à 1 ou 2 questions
OUI	66%	43%	21%	29%
NON	24	47	65	36
N.S.P.	10	10	15	36
	100%	100%	101%	101%

Non pas deux mais trois solitudes

Francophones, anglophones et autres ethnies du Québec donnent le spectacle de trois solitudes au sujet des griefs traditionnels des Franco-Québécois. Ceux-ci sont aussi très divisés à ce sujet.

Le sondage Hamilton-Pinard effectué la semaine dernière dans les dix régions administratives du Québec révèle en effet que les trois communautés sont très divisées au sujet des revendications des francophones portant sur le système fédéral, sur la conscience qu'ils ont de leur domination économique et sur la façon dont ils pensent que les anglophones les perçoivent.

Les sondeurs ont également voulu savoir à quel point la conscience de ces griefs vont jouer sur le vote référendaire de ceux qu'ils appellent les «Canadiens français» du Québec, c'est-à-dire les francophones de souche canadienne (à l'exclusion des ethnies autres qui, comme la belge, ont aussi le français pour langue maternelle).

Plus de la moitié des francophones de souche canadienne (54%) jugent que les Canadiens anglais «ont souvent tendance à les considérer comme inférieurs à eux» et 38% sont d'un avis contraire. Les Anglo-Québécois, au contraire, jugent à 70% qu'il n'en est pas question. Quant aux ethnies autres, 62% partagent l'avis des anglophones et 29%, celui des francophones.

Autre point de désaccord profond: le système fédéral permet-il au Québec de satisfaire ses aspirations? Notons que la question ne s'embarrasse point de nuances: s'agit-il du système fédéral comme système ou de ses modalités d'application actuelles? Question pertinente quand on sait que 56% des Québécois et une majorité des tenants actuels du OUI (43%) voteraient OUI à un référendum sur le fédéralisme renouvelé.

Quoi qu'il en soit, trois Anglo-Québécois sur quatre (74%) s'accordent plus ou moins sur l'idée que le système fédéral permet au Québec de satisfaire ses aspirations. Seulement 13% d'entre eux ne partagent pas cet avis (14% sont indécis). Chez les autres groupes ethniques, un sur trois juge que le système est insatisfaisant pour le Québec, tandis que près des deux tiers (64%) sont du même avis que la majorité des anglophones.

Le sondage CROP/Radio-Canada du mois de mars dernier montrait que 58% des anglophones du Québec et 66% de ceux des neuf autres provinces que le Québec estimaient le régime fédéral satisfaisant pour le Québec, tandis que seulement 41% des Franco-Québécois en pensaient autant. Dans le nouveau sondage, les francophones du Québec de souche canadienne sont très partagés à ce sujet: 49% jugent le système fédéral satisfaisant à cet égard et 41% pensent le contraire.

Par ailleurs, plus de la moitié des francophones du Québec (54%) jugent qu'ici, ils sont «dominés, au plan économique par les anglophones»; 33% d'entre eux ne le pensent pas et 14% disent ne point savoir. Au contraire, la majorité des Anglo-Québécois (68%) et des autres ethnies (61%) estiment le contraire.

Quant à la perspective, pour les Franco-Québécois, de devenir «de plus en plus minoritaires au Canada», les deux tiers des anglophones et 61% des autres ethnies ne sont pas d'accord avec pareille hypothèse. Par contre, les francophones de souche canadienne sont partagés: 46% pensent que oui et 41% croient le contraire.

Ces griefs auront-ils, chez les seuls francophones, une influence sur leur vote mardi prochain? Les deux tiers des tenants du OUI jugent en effet et que les francophones d'ici sont dominés économiquement par les anglophones et que ces derniers les considèrent comme inférieurs. La même proportion de tenants du NON oppose un désaccord avec les deux énoncés. Par ailleurs, près de la moitié (47%) des francophones qui ont l'intention de voter NON estiment pertinent l'un des deux énoncés. On remarquera cependant qu'un très fort taux de partisans du OUI (29%) et du NON (36%) ne savent pas quoi répondre à l'une ou aux questions notées.

La liste électorale compte 4,363,588 noms de citoyens

Selon les chiffres rendus publics par le président général des élections du Québec, 4,363,588 citoyens auront le droit de voter au référendum sur la souveraineté-association.

Il y a 22,026 bureaux de scrutin réguliers dans les 110 circonscriptions de la province. De ce nombre, 805 étaient ouverts hier et le sont aujourd'hui pour le vote par anticipation.

De plus, 52 bureaux ont été établis dans les pénitenciers de la province.

La circonscription qui comprend le plus grand nombre d'électeurs, soit 75,850, est Taillon, en banlieue sud de la métropole. Cette circonscription est représentée à l'Assemblée nationale par le premier ministre, M. René Lévesque.

La plus petite circonscription est celle des Iles-de-la-Madeleine, où l'on dénombre 8,955 électeurs.

Les électeurs admissibles au vote par anticipation sont les travailleurs électoraux, les handicapés et les personnes qui auront une raison valable de ne pouvoir voter le 20 mai.

Rivière polluée,
source d'eau potable
en DANGER!
ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

POUR LE RÉFÉRENDUM
UN BULLETIN
DE VOTE DIFFÉRENT

Ce bulletin de vote est différent par son contenu car, pour un référendum, on a à se prononcer sur une question. Cette question, adoptée en français et en anglais par l'Assemblée nationale, est traduite en 8 langues autochtones.

Voici la procédure à suivre pour voter:
À l'aide d'un crayon à mine noire, qui vous sera remis, faites une croix (+), un x (X), une coche (√) ou un trait (—) dans le carré de votre choix en prenant soin de ne pas dépasser ce carré.

Après avoir voté, pliez votre bulletin de vote, montrez au scrutateur ses initiales au verso, détachez le talon et déposez vous-même votre bulletin dans la boite de scrutin.

Notre rôle est de bien vous renseigner.

Pour plus de renseignements,
composez sans frais: 1-800-463-4378

Le Gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples;

cette entente permettrait au Québec d'acquérir le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures, ce qui est la souveraineté — et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie;

aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un autre référendum;

en conséquence, accordez-vous au Gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada?

The Government of Québec has made public its proposal to negotiate a new agreement with the rest of Canada, based on the equality of nations;

this agreement would enable Québec to acquire the exclusive power to make its laws, levy its taxes and establish relations abroad — in other words, sovereignty — and at the same time, to maintain with Canada an economic association including a common currency;

no change in political status resulting from these negotiations will be effected without approval by the people through another referendum;

on these terms, do you give the Government of Québec the mandate to negotiate the proposed agreement between Québec and Canada?

OUI YES ☐

NON NO ☐

Référendum 80

Le Directeur général des élections du Québec

Le Directeur général des élections du Québec, M. Pierre-F. Côté, C.R., nommé à ce poste par l'Assemblée nationale suite a une résolution approuvée à l'unanimité des membres de l'Assemblée, a la responsabilité de surveiller l'exécution de la Loi sur la consultation populaire (Référendum) sauf à l'égard des dispositions concernant le financement des comités nationaux.

Trois Québécois sur quatre se disent «profondément attachés au Canada»

par
Rodolphe Morissette

Les deux tiers de ceux qui ont l'intention de voter NON au référendum de mardi se disent plus attachés au Canada qu'au Québec et les trois quarts des Québécois affirment qu'ils sont «profondément attachés au Canada».

Le sondage Hamilton-Pinard effectué la semaine dernière au Québec a voulu évaluer la loyauté des électeurs, à une dizaine de jours de la consultation, à l'égard du Québec et du Canada.

On se souviendra que plusieurs ténors du Parti libéral du Québec avaient, durant la campagne de leadership de cette formation en 1978, fait un large usage de slogans du genre «Je suis Québécois, fier d'être Canadien». Le chef du parti, M. Claude Ryan, avait publié, en février 1979, un document d'orientation politique intitulé «Choisir le Québec ET le Canada» et qui, largement diffusé dans la province depuis un an, a inspiré la préparation référendaire des partisans du NON.

Les sondeurs ont donc voulu savoir combien de personnes se disaient «profondément attachées au Canada»: les trois quarts des Québécois se disent plus ou moins d'accord avec cette assertion (21% répondent le contraire), et il en va de même pour près de la moitié (47%) des gens qui sont décidés à voter OUI mardi prochain. On remarquera que sur ces questions de «loyauté», les indécis sont très peu nombreux.

D'autre part, exactement la moitié des Québécois refusent de souscrire à l'idée qu'ils seraient plus attachés au Canada qu'au Québec. En revanche, 42% des Québécois affirment éprouver un attachement plus grand pour le pays que pour la patrie (le Québec); mais ce sont les tenants du NON qui souscrivent en plus grand nombre (65% d'entre eux) à cette opinion. Précisons que 16% de ceux qui s'apprêtent à voter OUI sont du même avis.

Évidemment presque tous les Québécois se disent «profondément attachés au Québec» (92%), les partisans du OUI (97%), comme ceux du NON (89%).

Par ailleurs, il ne se trouve que 36% de francophones de souche canadienne à éprouver un attachement plus grand pour le Canada que pour le Québec, tandis que 73% des Anglo-Québécois se disent plus attachés au Canada, tout comme 70% des personnes appartenant à des ethnies autres.

Le sondage révèle en outre que 71% de toutes les personnes interrogées et 67% des francophones de souche canadienne se disent profondément attachés et au Québec et au Canada. Seuls 26% des francophones de souche canadienne affirment qu'ils ne sont profondément attachés qu'au Québec. Les sondeurs en concluent que ces deux loyautés ne sont pas incompatibles.

Il faut préciser enfin que trois personnes sur dix qui se disent encore indécises quant au vote de mardi se montrent plus attachées au Canada qu'au Québec; presque la moitié de ces indécis ne sont pas de cet avis et pour le quart d'entre eux, leur coeur balance.

Les proOUI comprennent mieux la question que les proNON

Ceux qui s'apprêtent à voter NON à la consultation populaire de mardi sont généralement moins bien informés des implications de la souveraineté-association que ne le sont les partisans du OUI.

Par ailleurs, une proportion importante de ceux qui ont l'intention de voter OUI mardi (43%) diraient OUI également à un autre référendum, portant, celui-là, sur le fédéralisme renouvelé.

Le dernier sondage Hamilton-Pinard a voulu en effet évaluer la connaissance qu'ont les Québécois de ce qui arriverait si devait se réaliser la souveraineté-association.

La clause de la question référendaire qui a eu le plus grand succès de communication est celle qui porte sur le fait qu'en régime de souveraineté-association, le gouvernement du Québec serait le seul à percevoir des impôts sur les territoire québécois: 70% des personnes interrogées le savaient, 15% d'entre elles croyaient que non et 15% l'ignoraient.

Les avis sont un peu plus partagés sur les autres questions. Ainsi, 28% des Québécois pensent qu'en régime de souveraineté-association, le Québec élirait toujours des députés à Ottawa; 26% croient que le Québec aurait alors sa propre monnaie; 38% pensent que le Québec resterait une province du Canada et un Québécois sur quatre pense que le gouvernement fédéral ferait encore des lois pour le Québec.

À ces cinq questions 52% des partisans du OUI répondent correctement à chacune et 37%, à quatre d'entre elles. Quant aux partisans du NON, 41% ont cinq réponses bonnes sur cinq et 55% répondent correctement à quatre questions.

Il reste par ailleurs étonnant que plus de la moitié de ceux qui se préparent à voter NON (56%) ne peuvent répondre correctement qu'à une des cinq questions et 41% d'entre eux n'ont aucune réponse exacte. Par comparaison, un tenant du OUI sur cinq répond incorrectement aux cinq questions et 29% d'entre eux n'ont qu'une seule réponse bonne. Le tableau ci-contre sur l' «indice d'information basé sur ces cinq questions» donne à penser qu'une proportion importante d'électeurs, et beaucoup plus de partisans du NON que de partisans du OUI, voteront sur la question référendaire suivant des motivations purement partisanes.

Il se dégage également du tableau que près de la moitié (48%) des personnes qui s'apprêtent à voter OUI pensent qu'en régime de souveraineté-association, le Québec resterait une province du Canada; le tiers d'entre elles pensent aussi qu'en un tel régime, le Québec élirait toujours des députés à Ottawa.

Si, par contre, un autre référendum portait plutôt sur l'indépendance du Québec, 61% des Québécois s'y opposerait et 26% de ceux qui se préparent à voter OUI mardi, tandis que 57% d'entre ces derniers souscriraient à l'indépendance.

Cet autre référendum hypothétique porterait-il sur le fédéralisme renouvelé, que rien de moins que 46% des partisans actuels du OUI endosseraient pareille question (36% seulement répondraient NON et 21% disent ne point savoir).

Cet autre référendum pourrait au contraire présenter une question à réponses multiples et forcer l'électorat à choisir entre la souveraineté-association et le fédéralisme renouvelé: alors, 48% des Québécois souscriraient à cette dernière option (contre 31% à la souveraineté-association); le nombre d'indécis reste élevé en l'occurence (21%).

Enfin, si le gouvernement, au lieu de solliciter un mandat de «négocier» la souveraineté-association, demandait le mandat de la «réaliser» plutôt, la moitié des Québécois voteraient NON, le tiers y acquiescerait et 20% se montrent indécis à cet égard. À un tel mandat de «réaliser» l'option gouvernementale 17% de ceux qui s'apprêtent à voter OUI mardi diraient NON.

Tableau 3

La dualité des loyautés

Je vais maintenant vous lire un certain nombre de déclarations avec lesquelles vous pouvez être d'accord ou pas d'accord. Pour chacune d'entre elles, pouvez-vous me dire si vous êtes complètement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord, complètement en désaccord?

	Complètement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Complètement en désaccord	N.S.P., P.R.
Je me sens profondément attaché au Québec					
Total	66%	26%	4%	3%	1 = 100% ± 1
OUI	80	17	2	1	*
NON	56	33	7	3	1
N.S.P.	58	29	3	4	6
Je me sens profondément attaché au Canada					
Total	56%	20%	14%	7%	2% = 100% ± 1
OUI	22	25	33	19	1
NON	83	13	3	1	*
N.S.P.	41	34	6	2	8
Je me sens plus attaché au Canada qu'au Québec					
Total	27%	15%	24%	26%	8% = 100% ± 1
OUI	7	9	32	50	3
NON	45	20	16	11	8
N.S.P.	19	13	31	14	23
Par groupe ethnique					
Can. fr.	22%	14%	27%	30%	8% = 100%
Can. ang.	53	20	11	10	6 ± 1
Autres	48	22			
Autres	48	22	9	12	9

Tableau 4

Information sur la souveraineté-association

Si la souveraineté-association se réalisait, est-ce que selon vous...

Q. 25 le Québec élirait encore des députés à Ottawa
Q. 26 le Québec aurait sa propre monnaie
Q. 27 le Québec demeurerait une province du Canada
Q. 28 le gouvernement fédéral ferait encore des lois concernant le Québec
Q. 29 le gouvernement du Québec serait le seul à percevoir des impôts au Québec

	Q. 25			Q. 26			Q. 27		
	OUI	NON	N.S.P.	OUI	NON	N.S.P.	OUI	NON	N.S.P.
Total	28%	48%	25%	26%	55%	20%	38%	46%	15%
OUI	32	52	16	21	63	16	48	43	9
NON	24	51	25	33	50	17	32	54	14
N.S.P.	29	27	45	9	52	39	34	32	34

	Q. 28			Q. 29		
	OUI	NON	N.S.P.	OUI	NON	N.S.P.
Total	25%	57%	18%	70%	15%	15%
OUI	22	66	12	83	8	9
NON	30	55	16	65	20	15
N.S.P.	16	45	39	52	12	36

Indice d'information basé sur ces 5 questions: Nombre de réponses exactes

	0	1	2	3	4	5
OUI	19%	29%	38%	41%	37%	52%
NON	41	56	49	47	55	41
Ne voterait pas, annulerait, refus	10	6	3	2	2	1
N.S.P.	29	10	11	10	7	6
	99%	101%	101%	100%	101%	100%
Distribution du nombre des réponses exactes	9%	16%	17%	21%	23%	15% = 101%

Les raisons du OUI, celles du NON

par Richard Hamilton et Maurice Pinard

MM. Pinard et Hamilton, qui ont conçu, dirigé et interprété le sondage, sont professeurs au département de sociologie de l'Université McGill.

Lors du sondage que le DEVOIR, le *Soleil* et le *Toronto Star* ont rendu public hier et aujourd'hui, nous avons tenté de cerner les motivations des tenants du OUI et du NON. A cette fin, nous avons d'abord demandé aux interviewés qui optaient pour le OUI ou pour le NON la signification de leur choix respectif. Dans le cas du OUI, recherchait-on d'abord à «obtenir la réalisation de la souveraineté-association», ou bien «à déclencher des négociations sur un fédéralisme renouvelé». Dans le cas du NON, voulait-on exprimer une préférence pour «la constitution fédérale comme elle existe actuellement», ou une préférence pour «un type de fédéralisme renouvelé». Ces données nous ont permis de répartir les répondants comme suit:

	Tous		Canadiens français seulement	
OUI, pour la réalisation de la souveraineté- association	20%	37%	25%	45%
OUI, pour déclencher des négociations sur un fédéralisme renouvelé	15		17	
OUI, motivation non révélée	2		3	
NON, pour un type de fédéralisme renouvelé		49%	24	
NON, pour le statu quo	12		12	
NON, motivation non révélée			4	
Vote non révélé	14		15	
	100%		100%	

En gros, parmi les Canadiens français, un électeur sur quatre se révèle être un OUI souverainiste (25%), un sur 6, un OUI néo-fédéraliste (17%), un sur 4, un NON néo-fédéraliste (24%), et un sur 8 un NON pour le statu quo (12%).

Dans les lignes qui suivent, nous voudrions examiner de plus près encore certaines des traits et motivations de ces quatre groupes d'électeurs canadiens-français.

En premier lieu, les OUI souverainistes ont plus tendance que les autres à être des professionnels, semi-professionnels et intellectuels (24%), alors que les proportions correspondantes décroissent chez les OUI néo-fédéralistes (16%), les NON néo-fédéralistes (11%) et les NON-statu quo (6%). Le degré de scolarité décroit de la même manière au sein de ces quatre groupes, 35%, 22%, 21% et 5% ont complété 14 ans ou plus de scolarité dans chacun de ces quatre groupes, respectivement. Ajoutons que les OUI fédéralistes sont les moins bien informés de tous sur les éléments de la souveraineté-association (y aurai-t-il encore des députés à Ottawa? etc.), et ils sont ceux qui ont le plus tendance à répondre que leur décision de vote peut encore changer d'ici à mardi prochain.

Retournant à leurs motivations plus spécifiques, nous trouvons que les OUI néo-fédéralistes ont presque autant de griefs ethniques (77%) que les OUI souverainistes (85%), bien plus que les deux groupes de NON (53% chacun), mais que les premiers sont beaucoup plus «profondément attachés» au Canada (62%) que les OUI souverainistes (34%), ce pourcentage se situant autour de 95 p.c. chez les deux groupes de NON.

Si les deux groupes de OUI ne croient pas que voter OUI au référendum mène à une impasse politique (18 et 29%, respectivement, contre 69% parmi les deux groupes de NON), les OUI néo-fédéralistes ont beaucoup moins tendance à penser qu'une victoire du OUI mènera à la souveraineté-association (54%) que les OUI souverainistes (78%). Les premiers d'ailleurs ressemblent ici de près aux NON néo-fédéralistes (52%) et même aux NON pour le statu quo (44%).

Par-dessus tout, les OUI néo-fédéralistes sont les plus sensibles à l'idée qu' «on n'a rien à perdre en votant OUI car on pourra toujours se reprendre au deuxième référendum» (84%). Ils sont ici suivis de près par les OUI souverainistes (79%), mais ils se distinguent très nettement des NON néo-fédéralistes (22%) et des NON statu quo (30%).

Finalement, nos données indiquent que les deux groupes de OUI se distinguent clairement dans leur choix d'options constitutionnelles, comme la signification déclarée de leur vote le suggère évidemment.

En somme, alors que les deux groupes de NON se ressemblent assez singulièrement dans leurs attitudes et motivations, les OUI néo-fédéralistes se distinguent des OUI souverainistes par leur manque de connaissances des éléments de la souveraineté-association, leurs options constitutionnelles fondamentales, leur attachement au Canada, et certaines des significations d'un appui au camp du OUI.

La Petite Galerie
296 ouest, Saint-Paul
Vieux-Montréal
Tél.: 845-3000
Salle I-II

Oeuvres récentes de
SUZANNE DUMOUCHEL

Vernissage dimanche le 18 mai à 14 h
L'exposition se poursuivra jusqu'au 30 mai

Ouvert le dimanche de 12 h à 17 h

du mardi au vendredi de 11 h à 17 h

John Irving
Le monde selon Garp

"Chaque génération a son livre. "Le monde selon Garp" de John Irving pourrait bien être pour les enfants de la crise l'équivalent de "L'attrape-cœurs" de Salinger pour ceux des années cinquante". **Jacques Capau / Le Point**

"Si vous ne devez lire qu'un roman cette année, c'est ce livre prodigieux que vous devez choisir". **Reine Malo/Télé-Métropole**

"Un des plus beaux, des plus étonnants monstres de la nouvelle fiction américaine". **Michel Braudeau / L'Express**

"Livre irrésistiblement drôle et suprêmement tragique". **Jean-François Josselin / Le Nouvel Observateur**

"Ce Garp est peut-être le premier des vrais héros de la littérature d'aujourd'hui". **Michelle Talbot/Dimanche-Matin**

"Ce livre contient une chose très difficile à enfermer dans des pages de papier: La vie, La vie réelle d'un continent actuel. **Jacques Folch-Ribas/La Presse**

"Riche et hilarant. Le talent de conteur déployé par John Irving est si vigoureux et si étincelant que l'auteur parvient au cœur de la vérité profonde de notre époque". **New York Times / Book Review**

Roman - Traduit de l'anglais par M. Rambaud. 592 pages $14.95

SEUIL



Montre-la ta forme!
PARTICIPACTION

Pour un mets italien à Montréal il n'y a qu'un choix...

RESTAURANT Da Giovanni INC.

- Plus de 26 sauces accompagnent ces succulents plats.
- 15 à 18 spéciaux tous les jours à partir de $3.25
- Le menu à la carte comprend environ 200 mets pour un choix plus vaste.

Tous ces spéciaux, menus, sauces et plats à la carte peuvent être obtenus à notre comptoir de commandes à emporter.



RESTAURANT DA GIOVANNI INC.
Le seul et unique restaurant Da Giovanni, même propriétaire depuis 26 ans. (aucune succursale)
572 est, rue Sainte-Catherine
Montréal
Tél.: 842-8851

Heures d'ouverture: Lundi à jeudi 8h00 A.M. à 2h30 A.M.
Vendredi et samedi 8h00 A.M. à 3h30 A.M.
Dimanche 8h00 A.M. à 1h30 A.M.



«Rien n'est plus précieux que l'indépendance et la liberté»

HO-CHI-MINH
(19-5-1890/3-9-1969)

Pour commémorer l'anniversaire du **Président Ho Chi Minh**, pionnier de l'indépendance du Viet Nam, venez partager entre Québécois et Vietnamiens un moment de réflexion sur un homme qui a consacré toute sa vie pour la juste cause de son peuple et de celle de tous les opprimés dans le monde.

Cette soirée aura lieu:

le 19 mai à 20 heures
à l'Union française
429 Viger
(Métro Champs-de-Mars)
Entrée gratuite

Au programme
— diaporama
— discours en hommage à la mémoire de Ho Chi Minh
— chansons

Organisée par l'Union Générale des Vietnamiens (à Montréal)

le débat référendaire

en bref...

■ Tournée des chefs

Le chef des forces du OUI, **M. René Lévesque,** entreprend sa dernière journée de campagne aujourd'hui. À 12 h, au Centre Paul-Sauvé, il rencontre des regroupements sportifs qui lui ont promis leur adhésion à son option souverainiste, puis à 16 h un groupe d'assureurs, au QG du OUI, rue Saint-Denis. M. Lévesque se rend ensuite à Saint-Hubert, où il rencontrera un groupe de l'âge d'or.

M. Claude Ryan, le chef du NON, commence sa journée par l'enregistrement d'une émisison à Radio-Canada, puis d'une autre, cette fois à la station CKAC. À 13 h 30, il doit être au centre commercial Place Laurier à Ste-Foy, pour rencontrer des partisans. À 16 h, M. Ryan animera une conférence téléphonique au cours de laquelle il donnera ses dernières directives aux organisateurs du NON des comtés de l'Est du Québec. À 17 h 30, il rencontrera ses partisans du comté de Chauveau puis à 18 h 30 une autre rencontre est prévue, cette fois avec les présidents et les vice-présidents de divers comités du NON.

■ Pas de blâme au DEVOIR

Bien qu'il ait omis de parler dans son édition du 8 mai d'une assemblée pour le OUI qui s'est déroulée à Québec, LE DEVOIR n'est pas à blâmer, estime le Conseil de presse du Québec, qui avait été saisi d'une plainte à cet effet par MM. Paul Perreault, de Saint-Laurent, et Claude Letarte, de Québec. «L'attention que décide d'accorder un organe d'information à un événement particulier relève exclusivement de son jugement et de sa responsabilité rédactionnels», a conclu le Conseil de presse, en ajoutant qu'il ne saurait faire grief à ce journal d'avoir voulu favoriser une thèse au détriment de l'autre autrement que par voie de procès d'intention. À l'appui de cette opinion, le Conseil retient les explications et les excuses que LE DEVOIR publiait à la une le lendemain, ainsi que l'article sur cette assemblée qui visait à rétablir l'équilibre dans la présentation de l'actualité référendaire.

■ NON au merci

Un député libéral a échoué hier dans sa tentative de faire voter aux Communes des félicitations à MM. Trudeau et Clark pour leur participation à la campagne référendaire, le NPD s'étant opposé à la résolution. M. Brian Tobin, député de Terre-Neuve, voulait que le premier ministre et le chef de l'opposition soient remerciés de «leur superbe et remarquable contribution au débat.» Des néo-démocrates, dont M. Bob Rae, ont refusé leur consentement et la motion a été abandonné faute d'unanimité.

■ NON par fierté

Les citoyens du Québec, estime M. Bryce Mackasey, accorderont probablement une majorité au NON parce qu'ils sont fiers du Canada. Le référendum, de dire M. Mackasey, est un peu comme un chef syndical qui réclame de ses membres un vote de grève. Tout comme un vote de grève, le référendum pourrait fournir au Parti québécois une arme dans les négociations. Si ces dernières échouaient, ce parti pourrait lancer un appel en faveur de l'indépendance. Par ailleurs, a ajouté l'ancien président du conseil d'administration d'Air Canada, des chefs syndicaux obtiennent parfois un mandat de grève même si personne ne veut vraiment abandonner le travail.

■ La conscience africaine

Le Rassemblement des Africains du Québec a tenu hier à se désolidariser des propos tenus récemment par le Dr André Fortas lors d'une assemblée des Québécois pour le NON et lui reproche d'avoir parlé du présumé racisme du camp du OUI. Cette déclaration du Dr Fortas, soutient le conseil d'administration du Rassemblement des Africains du Québec, «ne représentait nullement les Africains résidant au Québec». Le Rassemblement recommande à ses membres québécois de voter selon leur propre conscience et leurs convictions politiques le 20 mai.

■ Un parti pris du NON

Les journalistes de Télé-Métropole viennent de s'inscrire en faux contre la décision du vice-président à l'information et aux affaires publiques de Télé-Métropole, M. Claude Lapointe, de consentir à ce que le premier ministre du Canada, M. Trudeau, ait le dernier mot dans cette campagne référendaire par sa présence à une émission dimanche soir, de 23 h 15 à 23 h 45, quelques minutes avant que ne débute le *black-out* des ondes préalables au référendum. Les journalistes membres du Syndicat général de la télévision et du cinéma (CSN) estiment que cette décision démontre le parti pris favorable de cette station de télévision à la thèse du NON, comme l'a démontré dans le passé sa contribution de $10,000 à Pro-Canada.

■ Une marche pour le NON

Des Québécois vivant en Ontario reviennent aujourd'hui dans leur province qui en automobile, qui en train, ou en autobus, pour participer à un grand défilé pour le NON. Ils se regrouperont samedi Place Ville-Marie, mais le véritable défilé aura lieu demain, et se terminera au parc Gohier, derrière l'hôtel de ville de Saint-Laurent.

■ La Presse: NON

L'éditorialiste en chef de *La Presse*, M. Marcel Adam, s'est prononcé hier pour le NON. La formule fédérale, écrit-il, lui paraît plus avantageuse pour le Québec et l'on n'a qu'à regarder autour de soi pour constater que la «fédération canadienne n'a pas empêché le Québec de devenir une société française moderne, bien engagée sur la voie de la prospérité, de l'épanouissement social». L'éditeur de *La Presse*, M. Roger Lemelin, doit se prononcer aujourd'hui en une au nom du journal.

■ Trop tard

Le référendum aurait dû se dérouler dès le lendemain du débat sur la question à l'Assemblée nationale, «avant que la population ne soit assaillie par la propagande, les insultes et la confusion générale». C'est M. Jean Cournoyer, ex-ministre au sein du gouvernement de M. Bourassa, qui a exprimé cette opinion hier dans une entrevue accordée à un quotidien québécois. M. Cournoyer a reconnu que les deux camps avaient présenté leurs arguments de façon pondérée lors du débat sur la question, mais aucun argument sérieux et nouveau n'a été soumis à la population durant la campagne référendaire. À compter du moment où l'électorat a été pris en main par les grosses machines du OUI et du NON, de dire M. Cournoyer, «tous les moyens étaient bons: l'émotion, la propagande, les gadgets offerts par la publicité. Mais tout ce spectacle et ces manifestations de force auront été conçus dans un dessein de stratégie, de convaincre les gens et non de les faire raisonner davantage».

■ L'autodétermination

Le jour même du référendum, dans 14 villes du Québec, des groupes d'anglophones manifesteront pour marquer leur appui au droit du Québec à l'autodétermination. Ces manifestations se dérouleront devant les centres des gouvernements de diverses provinces et devant des succursales de la Banque Royale du Canada où l'on demandera aux Canadiens de signer une pétition en faveur de ce droit, qui annulera, le souhaite-t-on, la pétition pour l'unité canadienne qui vient d'être remise aux députés libéraux du Québec à Ottawa. Ce mouvement regroupe plusieurs centaines de personnes, dont des universitaires, des syndicalistes, etc.

■ Si M. Ryan savait

Un des adjoints de M. Ryan a une façon bien à lui de prédire les résultats du référendum. Il consulte les preneurs aux livres, et n'a aucune objection à miser quelques dollars sur les résultats. Aux dernières élections provinciales, il avait consulté ces maisons de sondage nouveau genre, et en plus d'avoir prédit avec justesse les résultats, il a, prétend-il, gagné $13,000 le soir du 15 novembre 1976.

Trudeau à TVA demain soir

Un sentiment répandu au Canada: sans déblocage, le pays ne tiendra pas

par Claude Turcotte

HULL — Dans son dernier message destiné à la population du Québec avant le référendum, le premier ministre du Canada formule un certain nombre de réflexions qui se ramènent aux points suivants:

■ La tenue même du référendum a éveillé l'esprit de la population canadienne à la réalité qu'il faut déboucher sur une nouvelle constitution. Selon M. Trudeau, le sentiment existe à travers le Canada que l'enjeu est très grave et que sans un déblocage constitutionnel, le pays ne tiendra pas longtemps.

■ En votant NON, les Québécois manifesteront leur rejet de la souveraineté-association, mais le gouvernement du Québec ne sera pas affaibli puisqu'il continuera d'être le gouvernement légitime et élu. Le rapport de force ne sera pas changé en ce sens que la constitution sera toujours la même.

■ Même un vote en faveur du OUI pourrait être productif, si M. Lévesque décidait de négocier un fédéralisme renouvellé, ce que toutefois M. Trudeau ne prévoit pas. Il soupçonne plutôt le premier ministre du Québec de vouloir maintenir sa politique de souveraineté-association même dans l'hypothèse d'un NON majoritaire.

Ce dernier message pourra être entendu demain soir sur les ondes du réseau TVA dans le cadre de l'émission *Les gens qui font l'événement*. L'enregistrement en a été fait hier après-midi dans un studio du poste affilié de Hull.

En substance, le premier ministre reprend dans cette émission les arguments qu'il a servis dans les trois discours qu'il a prononcés au cours de la campagne référendaire.

Dans cette entrevue comme dans son discours de Montréal cette semaine, M. Trudeau semble mettre nettement l'accent sur le climat d'urgence qu'il croit sentir non seulement au Québec mais dans les autres provinces. En fait, M. Trudeau croit que le changement est plus prononcé dans les provinces autres que le Québec.

Le premier ministre rappelle que plusieurs propositions constitutionnelles ont été mises sur la table depuis 1968. Il reconnait que la tradition canadienne exige que, pour leur acceptation des amendements constitutionnels doivent être approuvés d'abord à l'unanimité par les provinces.

M. Trudeau note ensuite que jusqu'à maintenant les discussions ont surtout eu lieu au niveau des gouvernements et des fonctionnaires. A son avis, ce qui est différent maintenant c'est que le référendum a eu «l'avantage d'éveiller l'esprit de la population non seulement du Québec mais de tout le Canada à la réalité qu'il faut déboucher un peu sur une nouvelle constitution».

Le premier ministre dit aussi que les provinces autres que le Québec ont surtout vu jusqu'à maintenant les négociations constitutionnelles comme «un jeu de blocs, de gouvernements qui tiraient l'un contre l'autre».

Or, on en est rendu au point, selon lui, où il y a à travers le Canada un sentiment que «l'enjeu est très grave et qu'il faut une nouvelle constitution, sans quoi le pays ne tiendra pas longtemps, sans quoi il y aura d'autres référendums au Québec ou ailleurs, puis les gens diront si on peut pas s'entendre, séparons-nous.»

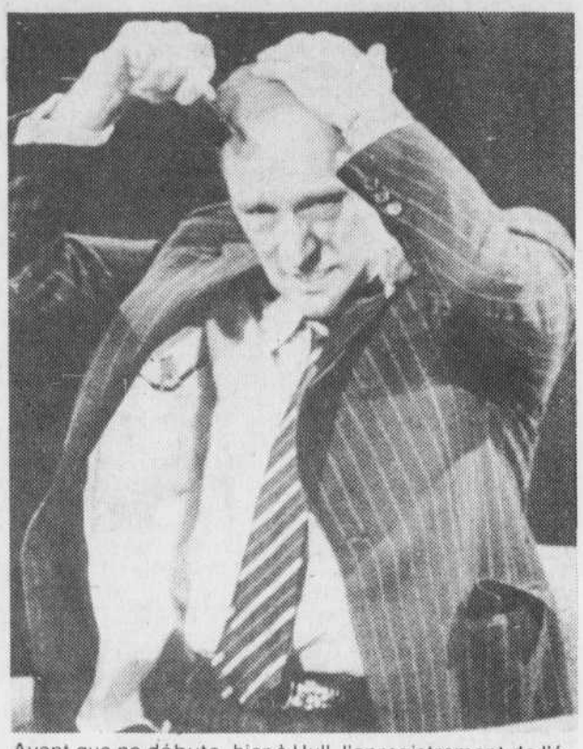
Lorsque, mercredi dernier, M. Trudeau annonçait que lui et ses députés québécois mettaient leur siège en jeu, c'était une façon d'indiquer au reste du pays que les députés québécois à Ottawa sont favorables à un changement de la constitution. «Probablement les 75», a-t-il dit en faisant allusion au seul député qui ne soit pas libéral, M. Roch LaSalle.

Par ailleurs, le premier ministre du Canada mentionne qu'il est possible que son homologue québécois ne soit pas intéressé à participer à un déblocage dans les négociations constitutionnelles.

Mais il reconnait qu'advenant une victoire du OUI, ce OUI serait «drôlement productif» si M. Lévesque voulait négocier un fédéralisme renouvelé. «S'il frappe à la porte du fédéralisme renouvelé, je lui dirais: bienvenu M. Lévesque, assoyez-vous, c'est ça qu'on veut». Cependant, M. Trudeau ne croit pas que cela va se produire. Il est même porté à penser que même avec une victoire du NON, M. Lévesque continuerait de promouvoir la souveraineté-association.

On demande aussi à M. Trudeau si les changements constitutionnels dont il parle maintenant sont accompagnés d'une garantie que ces changements ne seront pas seulement mineurs. Le premier ministre répond que rien ne peut donner cette assurance. Il parle, comme toujours, de la nécessité d'avoir un gouvernement central fort.

Il s'inscrit en faux contre une conception du fédéralisme en vertu de laquelle on essaie de faire plaisir à tout le monde, tout le temps, à cette conception de M. Lougheed par exemple selon qui le fédéralisme «est une chose qui marche avec 11 chefs de gouvernement qui se mettent autour de la table et qui s'entendent sur un certain nombre de problèmes».



Avant que ne débute, hier à Hull, l'enregistrement de l'émission qui sera diffusée demain soir sur le réseau TVA, le premier ministre du Canada, M. Trudeau, a eu maille à partir avec... sa coiffure. (Photolaser CP)

Si c'est NON, 70% des Ontariens ne veulent aucun changement

par Patricia Dumas

TORONTO — Selon un sondage rendu public jeudi par TV-Ontario (le pendant ontarien de Radio-Québec), 70.3% des adultes ontariens interrogés préfèrent qu'il n'y ait aucun changement au statut politique ou économique du Québec à l'intérieur du Canada dans l'éventualité d'une victoire du NON. En ne tenant compte que des répondants qui ont une opinion, 62% d'entre eux favorisent la négociation de la souveraineté-association dans l'éventualité de la victoire d'un OUI.

Le sondage a été conduit auprès de 700 Ontariens adultes par la maison National Polling Trends les 4, 5 et 6 mai. Un premier sondage similaire a été conduit les 24, 25 et 26 mars qui a mené sensiblement aux mêmes résultats. Selon certaines sources fiables, des membres du gouvernement de M. Davis se seraient opposés à la publication de ce premier sondage. L'ensemble des résultats sera analysé au cours d'une émission spéciale sur le référendum diffusée demain sur les ondes de TV-Ontario, à 20 h 30. Parmi les invités, l'ex-premier ministre de l'Ontario et coprésident de la Commission Pepin-Robarts, M. John Robarts, et le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau.

Dans l'éventualité d'une victoire du OUI majoritaire, 47.4% de la population serait d'accord pour négocier la souveraineté-association avec le Québec, 29.1% voudraient que le vote soit ignoré et 23.4% sont indécis, ce qui porte le total des répondants qui ont une opinion à 62% en faveur de la négociation, comme mentionné plus haut.

Parmi les personnes interrogées, 38.9% entendaient par souveraineté-association «un Québec politiquement indépendant mais avec des liens économiques avec le reste du Canada»; 31.9% entendaient séparation, 9.3% entendaient statut particulier et 20% n'avaient pas d'opinion. Advenant la victoire d'un OUI, 48.1% croient que le gouvernement provincial devrait suivre et appuyer la position du gouvernement fédéral et 30.9% croient que le gouvernement ontarien devrait avoir une stratégie indépendante du gouvernement fédéral.

Sur le plan économique, la majorité des répondants (52.2%) estiment que le Québec est sur un pied d'égalité avec les autres provinces tandis que 29.8% trouvent cette province plus avantagée. Si le Québec devenait indépendant, 88.3% croient que l'économie québécoise souffrirait et 50.7% croient que le Québec serait entraîné dans la sphère de l'économie américaine. Quant à l'économie ontarienne, 55.3% affirment qu'elle serait affaiblie mais 62% croient que cela n'affecterait pas leur niveau de vie individuel.

Sur la question des droits des minorités francophones dans l'éventualité d'un Québec indépendant, 56.7% des Ontariens estiment que le gouvernement ontarien devrait continuer à promouvoir les services en langue française dans la province, et 37.7% croient que l'Ontario ne devrait pas poursuivre la promotion de tels services.

Compte tenu de l'échantillonnage de ce sondage, la marge d'erreur est de 3.8%. Jusqu'à présent, les journaux et les médias électroniques de la capitale ontarienne n'ont pas parlé de ce sondage.

Le chef de l'opposition libérale, M. Stuart Smith, a réagi au sondage de TV-Ontario en disant qu'il était particulièrement préoccupé par les déclarations trompeuses de ce sondage. Il considère que la question menant au pourcentage d'Ontariens en faveur de la négociation du OUI était mal posée. En demandant aux Ontariens s'ils voulaient, d'un côté, ignorer le NON et, d'un autre, accepter la négociation, il est évident que les Ontariens n'accepteraient pas d'ignorer ce vote.



Le RIGAUD
(angle Berri et Sherbrooke)
à quelques pas du métro

APPARTEMENTS CLIMATISÉS
POUR RETRAITÉS
ET PRÉ-RETRAITÉS
(50 ans et plus)

Location immédiate • Occupation juin 1980

STUDIO à compter de $225 par mois

LOGEMENT DE 1 chambre à coucher à compter de $290 par mois

Tous les services habituels inclus, plus...

Électricité • climatisation • tapis • tentures • piscine intérieure • sauna • terrasse • salle de rencontres • salons de repos •

Aussi disponible...

Stationnement intérieur ($35. par mois) • cablevision • buanderie

Service non inclus: taxe d'eau

• Commerces au rez-de-chaussée

PAS D'ANIMAUX S.V.P.

BUREAU DE LOCATION ET RENSEIGNEMENTS
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
425 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.
849-1291
Visites: lun. au ven. 13 hres à 20 hres sam. et dim. 10 hres à 15 hres

Avis Public



ÉMISSION SPÉCIALE

"Le club de presse"

Dimanche le 18 mai, de 11h00 à 12h30,

Claude Ryan
président des québécois pour le NON
et
René Lévesque
président du regroupement national pour le OUI

seront interrogés successivement pendant 45 minutes chacun par les journalistes:

Louis Falardeau — La Presse
Michel C. Auger — The Gazette
Lise Bissonnette — Le Devoir
Jacques Camirand — CKAC-Télémédia
Jean Rivard — CKAC-Télémédia

L'animateur de cette émission: Mychel St-Louis

CKAC RADIO 73 au cadran

et toutes les stations du réseau Télémédia

CHLN 55 CHLT 63 CJMT 1420 CKCH 97 CKCV 1280

Des centaines de citoyens privés de leur droit de vote dans Deux-Montagnes

Des centaines de citoyens du comté de Deux-Montagnes risquent d'être privés de leur droit de vote, lors du référendum de mardi prochain, à moins d'une intervention spéciale du Directeur général des élections.

En dénonçant ce cas de violation de droit, la Ligue des droits et libertés demande au directeur, d'une part, de permettre à ces personnes de voter sur présentation d'une pièce d'identification, et d'autre part, d'instituer une enquête sur les circonstances qui ont mené à cet état de fait.

Au cours d'une conférence de presse hier, M. Jean-André Doré, porte-parole de la Ligue, a expliqué qu'un nombre indéterminé d'électeurs de sections rurales de Deux-Montagnes, notamment de Saint-Colomban, de Saint-Placide, d'Oka et de Saint-Joseph-du-Lac, avaient été omis de la liste des électeurs revisés en novembre dernier.

Or, en recevant cette liste, ils étaient avisés que la période de révision s'étendait du 28 avril jusqu'au 10 mai dernier, contrairement aux autres Québécois pour qui la période légale de révision prenait fin le 3 mai.

Plusieurs électeurs qui prirent la peine de téléphoner au bureau du président des élections du comté de Deux-Montagnes, M. J.-M. Dorion, se firent répondre par ce dernier et son personnel qu'ils avaient bel et bien jusqu'au 10 mai pour se faire inscrire. Ceci intéressait particulièrement les 150 Amérindiens de la réserve d'Oka et les résidents d'un rang complet de la paroisse d'Oka, dont les noms avaient été omis de la liste l'automne dernier.

Plusieurs de ces citoyens s'étant présentés au bureau de M. Dorion après le 3 mai se firent répondre qu'il était trop tard pour s'inscrire, et qu'ils n'auraient pas droit de voter au référendum.

«D'un point de vue démocratique, cette situation est inacceptable, a dit M. Doré. Il faut, bien sûr, qu'une enquête soit menée pour découvrir les raisons et les responsables d'une telle violation aux droits et libertés des citoyens du comté, et il faut que les résultats en soient rendus public.»

Mais dans l'immédiat, la Ligue exige du Directeur général des élections, même si la loi électorale ne prévoit d'autres mécanismes de révision que ceux prévus durant la troisième semaine qui précède un scrutin, qu'il permette aux électeurs des sections rurales de voter sur présentation d'une preuve établissant leur lieu de résidence et en les assermentant.

«Le caractère exceptionnel de cette requête est parfaitement justifié, selon nous, par les circonstances toutes aussi exceptionnelles de cette affaire qui a induit en erreur des centaines de citoyens.»

Après enquête auprès des comités du OUI et du NON de la circonscription, la Ligue a découvert que de nombreuses plaintes y ont été enregistrées à cet effet, mais qu'on n'avait pas pour autant pris la peine de noter les noms et adresses de ces plaignants. Mais on estime que plusieurs centaines de citoyens sont impliqués.

Plus on pratique sa religion, plus on vote NON

Plus les Franco-Québécois pratiquent leur religion, plus ils ont tendance à voter NON au référendum. Inversement, moins ils sont pratiquants, plus ils sont décidés à dire OUI à la question.

Voilà l'une des révélations étonnantes du sondage Hamilton-Pinard effectué la semaine dernière auprès des Québécois. Cette question touchant la pratique religieuse n'était posée cependant qu'aux seuls francophones de souche canadienne.

La double constante notée est intégrale: 70% des partisans du OUI ne pratiquent jamais leur religion, tandis que 53% des tenants du NON participent au culte une fois par semaine. On remarque même que 57% de ceux qui voteront NON participent au culte plus d'une fois par semaine.

Les sondeurs notent que les pratiquants ont tendance à se recruter chez les personnes les plus âgées. En dépit de ce fait, la relation entre l'option référendaire et la pratique religieuse, comme en fait foi le tableau ci-contre, se maintient, même en maintenant l'âge constant.

Par ailleurs, on a demandé aux Québécois (de toute origine ethnique, cette fois) si le vote au référendum était pour eux d'abord une affaire de coeur ou surtout une affaire de raison.

Le vote selon la pratique religieuse

(Canadiens français seulement)

	Plus d'une fois par semaine	Une fois par semaine	Moins d'une fois par sem.	Rarement	Jamais
OUI	24%	30%	44%	53%	70%
NON	57	50	43	33	23
Refus et indécis	20	20	13	14	7

Les députés du Québec ont insulté T.-Neuve (Crosbie)

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) — Dans leur zèle pour faire voter NON au référendum, les députés libéraux du Québec ont insulté Terre-Neuve, dit M. John Crosbie, ancien ministre conservateur des Finances.

Député de Saint-Jean-Ouest, M. Crosbie a déclaré hier en conférence de presse qu'un bulletin de propagande envoyé à leurs électeurs par les 74 députés contenait une carte géographique montrant l'aspect du Canada si le Québec n'en faisait pas partie.

La carte montre un vide, — celui du Québec, mais aussi du Labrador.

Cela peut avoir été fait par inadvertance, dit M. Crosbie, mais j'ai peine à le croire.

LE NUCLÉAIRE

Le Centre des conférences du Québec
présente
"LA FICTION NUCLÉAIRE"
un film de Jean Chabot
suivi d'une conférence de
SOLANGES VINCENT
écologiste-rechercheuse
le mercredi 21 mai à 19h30
CEGEP Montmorency
(amphithéâtre)
475, boul. de l'Avenir
LAVAL
Admission: $6.00
Renseignements ou réservations:
Claire Villiard: 661-8799
billets en vente à la
LIBRAIRIE LAVAL
3410, boul. de la Concorde
Duvernay
et au Cégep Montmorency
(à l'entrée du public)



«Ça ne veut pas dire grand'chose pour le reste du monde»

Est-ce bien vrai?

Il y a des gens dans ce pays qui pensent que seules nos matières premières intéressent les acheteurs mondiaux et que les Canadiens n'ont tout simplement pas les techniques de fabrication nécessaires pour figurer sur les marchés internationaux.

Il ne faudrait pas croire ça!

Dans certains domaines de la technologie de pointe, le Canada jouit d'une réputation internationale pour l'excellence de ses produits, pour sa compétence en commercialisation et pour son dynamisme exceptionnel.

Si nous pouvons être un leader mondial dans certaines catégories de produits, pourquoi ne le serions-nous pas dans d'autres?

Pratt & Whitney Aircraft est une compagnie canadienne qui est déjà au premier rang sur les marchés mondiaux. Nous en sommes arrivés là en concevant et en développant la technologie nécessaire pour fabriquer des moteurs à turbine dont les performances et la fiabilité n'ont pu être encore surpassées. Nous nous y maintenons en restant compétitifs par rapport aux pays où la main-d'oeuvre est bon marché et où les entreprises industrielles sont souvent protégées par des mesures tarifaires et encouragées par des subsides gouvernementaux.

Il est évident qu'on nous aide un peu ici aussi.

Le gouvernement fédéral nous a accordé des prêts pour la recherche et le développement. Le personnel de nos ambassades, nos conseillers et nos délégués commerciaux à l'étranger nous ont fourni de précieux conseils et nous ont souvent apporté leur appui.

Un premier résultat très appréciable est que près des deux tiers de tous les appareils de l'aviation générale en service dans le monde sont équipés aujourd'hui de turbomoteurs conçus et fabriqués au Canada par Pratt & Whitney Aircraft.

Un autre résultat, encore plus appréciable pour l'économie canadienne, est que des $463 millions de produits vendus en 1979, $339 millions ont été réalisés grâce aux ventes effectuées à l'étranger.

La prochaine fois qu'on vous dira que "Fabriqué au Canada" ne veut rien dire, vous pourrez toujours répondre que quelques-uns des plus grands fabricants d'avions du monde engagent leur avenir sur ces mots.

PRATT & WHITNEY AIRCRAFT DU CANADA LTEE.

Une filiale de
UNITED TECHNOLOGIES.

le débat référendaire

La révolution peu tranquille du Canada anglais

par
John Saul

Auteur du célèbre livre Mort d'un général, *publié au Seuil en 1977 et diffusé en plusieurs langues dans 22 pays. M. Saul est président de Film Five, société créée pour tirer un film de son livre. Économiste de formation, il a été adjoint au président de Pétro-Canada, professeur à l'Université de l'Alberta sur le Québec contemporain, président de l'Alliance française de Calgary, correspondant du Financial Post à Paris. Écrit pour LE DEVOIR, ce texte est le témoignage d'un Canadien sur le Québec à quelques jours du référendum.*

ON dit toujours que le choix que vont faire les Québécois quant à leur avenir est un choix qu'ils doivent faire tout seuls. C'est une vérité qui va sans dire, mais ce n'est qu'une certaine vérité. Décider pour soi-même, c'est évident. Décider dans l'isolement, c'est artificiel.

La question du «soi-même» va de soi dans un pays foncièrement pacifiste, axé sur le compromis, porté contre les héros, contre les dogmes et les vérités trop pures. Bien sûr, il y a des exceptions, des moments de violence, les moments où les extrêmes eux-mêmes sont embarrassés; mais ces incidents sont isolés, presque non existants en comparaison avec l'histoire des États-Unis, de l'Angleterre, de la France, de l'Italie, de l'Allemagne, etc., même de la Suisse.

Je n'écris pas cela pour minimiser nos erreurs, ni du côté anglais ni du côté français. D'ailleurs, il n'est pas surprenant que, dans un pays non violent, ces incidents soient d'autant plus choquants et laissent des traces plus durables. Ces conflits qui, à l'étranger, constituent le plat du jour des parlements, des journaux, des armées et des familles pendant des décennies, sont, chez nous, comme la mauvaise huître mangée par ignorance et par erreur il y a dix ou vingt ans, mais qui a fait souffrir et dont on se souvient pendant des années.

Donc, la question de décider pour soi-même n'est jamais en doute, pas plus au Québec, qu'à Ottawa ou ailleurs.

Pour ce qui est de décider dans l'isolement, on peut trouver à redire. Le Canada a toujours été un pays de communautés isolées les unes des autres — plus d'ailleurs par l'espace que par la langue. Les moyens de communication — transports et électronique — ont beaucoup fait pour éliminer le côté espace. Mais la question de la langue reste et nous, les anglophones qui n'avons pas ce problème, avons l'habitude d'entendre des bouches de nos amis, à Montréal et à Québec, que le Canada anglais n'existe pas pour les Québécois, qu'on ne le connaît pas et que ça n'intéresse personne.

De plus, ils considèrent que si le Québec a une culture, a retrouvé une vision de lui-même, chante, écrit, pense, réagit en communauté, le Canada anglais, lui, n'est qu'une fausse Amérique, une colonie américaine, imitatif et peu sûre de lui-même. Le comble, disent nos amis, c'est que le Québec, le Canada anglais s'en fout, sauf en ce qui concerne les intérêts économiques.

Bien sûr, tout cela n'est pas vrai.

C'est l'isolement qui est à la base de cette fausse image. Et les fautifs malheureusement, ce sont nous, les anglophones. Les Québécois ont toujours su se protéger à travers les Émissaires — ces individus qui ont entrepris d'aller expliquer les Québécois et leurs positions aux anglophones. Je ne veux pas parler uniquement des députés à Ottawa — les premiers ministres Laurier, St-Laurent, Trudeau ou les ministres à la Cartier, Lapointe ou Favreau. Je veux aussi parler des politiciens du Québec, les Mercier, Taschereau, Duplessis et, oui, Lévesque, qui sont allés expliquer leurs positions à Ottawa, mais aussi à Calgary. Et ça ne s'arrête pas là. Pas du tout. Il y a tout un défilé de penseurs, journalistes, écrivains, chanteurs qui ont gagné leur vie autant devant les anglophones que chez eux — y compris et même tout particulièrement les nationalistes. J'en arrive parfois à me demander qui, des anglophones et des francophones, connaît mieux Vignault, Tremblay, Charlebois?

Bien sûr, le Canada anglais se montre ignorant vis-à-vis du Québec, mais pas si ignorant que ça. Depuis toujours, les Émissaires n'ont cessé de nous parler. À une certaine époque, ils parlaient de la conquête, de la religion; plus récemment, de la vie de minorité, de la langue, de l'éducation, des pouvoirs du Québec, de la communauté, de la culture, de la nation, de l'indépendance... Ce n'est pas Daniel Latouche qui pourra le nier: quand il ne chuchote pas dans les oreilles du PQ, il vient nous parler à Vancouver ou à Winnipeg.

En général les Émissaires ont bien fait leur travail. Le Canada anglais est au courant des demandes du Québec et y prête une oreille attentive. Pas sans désaccords, pas sans friction, pas sans exceptions, mais, en général...

Mais tout ça n'a rien changé à l'isolement pour une raison simple l'information passe à sens unique. Le travail de l'Émissaire est de livrer des renseignements et de protéger la cause. Il ne rapporte avec lui aucune observation sur le monde extérieur. Ce n'est pas son rôle et, sans vouloir être péjoratif, ce n'est pas dans ses intérêts. Son pouvoir se situe précisément dans l'aspect exotique et expert de son travail. Cela n'est pas une critique. Après tout, ces Émissaires ont toujours été un, sinon l'élément-clé dans la construction du pays. Et puis, le rapportage, ce n'est pas leur responsabilité. Dans une conversation ou un débat, on ne demande pas à un interlocuteur de parler pour les deux. Si le Canada anglais avait quelque chose à dire aux Québécois, il n'avait qu'à le dire lui-même, directement. Sans devenir légaliste, dans la justice anglo-saxonne, ne rien dire c'est consentir.

Et c'es bien là la tragédie, car, de son côté, le Canada anglais n'a jamais envoyé d'Émissaires.

Cette faiblesse se justifie comme faiblesse inhérente à la majorité.

Nous, en général, on n'en ressentait pas le besoin. On ne se sentait pas menacés. Et oui, grâce à messieurs Bourassa (Henri et Robert), Laurendeau, les deux Jacques (Godbout et Parizeau) on était pas mal au courant.

Il est peut-être trop tard pour vouloir commencer à nous expliquer aujourd'hui. Mais si le Canada anglais a un rôle à jouer dans les discussions au Québec cette année et à l'avenir, c'est de s'expliquer, de s'assurer que les Québécois sont au courant des sentiments que nous avons, de nos romans, de nos chansons, de nos tableaux, de nos idées, etc.

Car l'image de l'anglophone en tant que faux Américain est une image fausse. Sans parler du passé, il faut dire que cette fameuse Révolution tranquille amorcée au Québec vers 1958-60, a commencé en même temps chez nous. Chez nous comme au Québec, cette révolution a vu une explosion de créativité qui n'arrête pas de s'accroître. Pour les Québécois, toutefois, notre révolution a été plus invisible que tranquille.

Entre autres, nous avons poussé sur la scène internationale des noms comme McLuhan, Leonard Cohen, Maurice Strong et Arthur Erickson, et je peux vous affirmer que si comme tout grand penseur, McLuhan parle à tout le monde, il le fait dans une perspective incroyablement et foncièrement canadienne. Cohen, c'est l'enfant de Montréal, et son bagage le rapproche plus de Charlebois que de Bob Dylan. Qu'il évoque à New Delhi ou à Nairobi les maladies de la civilisation occidentale, la nécessité d'un nouvel ordre économique ou d'un accord nord-sud ou les mouvements écologiques dont il est le père, Strong parle bien avec une voix qui sort tout droit des Prairies. Et les immeubles d'Erickson à Jidda, au Japon, à Toronto ou à Vancouver, reflètent bien une perception visionnaire du Pacifique et des Montagnes Rocheuses.

Ces hommes ne se sont pas imposés sur la scène internationale faute d'avoir trouvé un auditoire ici, mais parce que leurs mots ont fait écho à travers les océans. D'ailleurs, ils vivent toujours ici. Le temps des émigrés à la Galbraith qui se sentaient obligés d'aller réussir à Londres, New York, Hollywood ou je ne sais où, est bien révolu.

Le théâtre, par exemple, est florissant. Revenant en 1976 de Londres et Paris, j'ai vu à Calgary, une nouvelle pièce, *A Great Noise, A Great Light* du Calgarien John Murrell, qui avait plus de vie que tout ce que j'ai pu voir dans le West End ou chez Renault-Barrault pendant des années. Ce n'est pas une exception. J'aurais pu parler aussi facilement de *Jitters* de David French. On joue 30 pièces tous les soirs à Toronto, mais aussi 5 ou 6 à Edmonton, ou à Vancouver, ou à Winnipeg, etc... Dans tout ça, le Québec est bien représenté. Toutes les pièces de Tremblay connaissent un grand succès. La plus récente, *L'Impromptu d'Outremont*, vient d'être mise en scène presque simultanément à Montréal en français et non pas à Québec, Chicoutimi ou Paris, mais à Toronto et à Vancouver, en anglais.

De jeunes acteurs talentueux tels que R.H. Thompson, Claire Coulter, Frank Maredon se sont affirmés sur scène. Ce qui est peut-être plus extraordinaire encore, c'est que nous assistons à un retour à la plus grande tradition du théâtre avec des individualités qui sont en même temps écrivains, metteurs en scène et acteurs. Gordon Pinsent, sorte de génie schizophrène, a prouvé qu'il y avait place dans le Canada anglais pour une telle vision d'excellence. Sur scène, à l'écran et à la télévision, il joue, chante, écrit, dirige.

Dans son feuilleton télévisé, *A Gift to Last*, il a combiné tous ses dons pour amalgamer en une même oeuvre les tensions qui ont créé le Canada anglais. C'est vrai qu'il est brillant, mais encore une fois, ce n'est pas une exception. Il y a, par exemple, Jack Gray et Eric Peterson avec leur remarquable *Billy Bishop Goes to War* ou Linda Griffeths avec son *Maggie and Pierre*.

Ce même genre de révolution se retrouve chez le romancier. On demande toujours si ça bouge un peu chez les anglophones. Ça bouge beaucoup. On écrit, écrit, écrit et on se bouscule pour trouver une place chez les éditeurs. Et de quoi écrit-on? Du Canada. Exclusivement. Les plus connus, les Laurence, Atwood, le merveilleux Timothy Findley, Richler, etc., n'ont pas d'excuses à faire à Londres ou à New York. Toutefois, ces noms très connus chez les anglophones et à peine connus au Québec, ne sont que les chefs de file d'un grand mouvement. Derrière eux le talent surgit — Jack Hodgins avec son *Resurection of Joseph Bourne*, W.P. Kinsells, W.D. Val Gardson, Aritha van Herke et Clark Blaise avec son *Lunar Attraction*. Je me souviens du Déjeuner annuel des écrivains publiés de Calgary. Je me suis trouvé dans une salle avec 150 écrivains. Ce n'est pas une grande ville, Calgary, mais pétrole et boeuf mis à part, on y écrit beaucoup.

Et comment tout ce monde écrit-il sur le Canada? Et bien, avec le ton de plus en plus sûr de quelqu'un qui est bien dans sa peau. Ce que disent tous ces auteurs anglophones n'a, au fond, pas grand-chose à voir avec les questions que se posent les Américains ou les Anglais dans leur littérature. Par contre, ça a beaucoup en commun avec celles qui sont posées par les écrivains du Québec. Je ne parle pas particulièrement de la politique, toujours l'élément «effet» plutôt que l'élément «cause»; mais de la société, de l'individu et du pays omniprésent.

On retrouve cette même explosion de talent chez les peintres appartenant à des écoles qui s'orientent dans des directions tout à fait étrangères au monde extérieur. Le *Magic Realism*, une sorte de supraréalisme/surréalisme, de Colville, Christopher et Mary Pratt auxquels se sont joints de nouveaux venus comme Jeremy Smith en est l'exemple le plus parfait.

Chez les philosophes, des écrits multiples concrétisent la forme de cette société intégrée. Je ne parle pas uniquement de McLuhan mais aussi de l'extraordinaire George Grant et de Charles Taylor dont le *Six Journeys* constitue un nouveau départ dans le rassemblement des idées au Canada, ainsi que de Mel Watkins, Abe Rotstein. Et puis, il y a George Woodcock. Sa biographie de *Gabriel Dumont* évoque avec une éloquence choquante des fondations du pays. J'ai déjà parlé de l'architecture et d'Erickson, mais il y a aussi des chanteurs comme Dan Hill, Murray McLaughlan, Bruce Cockburn; des chorégraphes comme James Kudelka et Constantin Potsalas; des metteurs en scène comme Norman Jewison (qui est maintenant revenu au Canada), Daryl Duke et Ted Kotcheff; George Minden, le restaurateur probablement le plus imaginatif d'Amérique du Nord; Christopher Wood, le décorateur le plus surprenant et le plus original que je connaisse; etc.

Depuis 1958, le Canada anglais connaît une renaissance générale. Pas simplement culturelle, mais générale — au niveau des affaires, de l'économie et du gouvernement.

■

Que les deux Révolutions tranquilles aient commencé en même temps n'est pas vraiment surprenant. Sur les barricades, exposé, on croît toujours être en plein coeur de la révolution — réaction humaine et normale. En fait, les vagues de changements sont rarement exclusives. Le renouveau qui se manifestait partout au Canada s'apparentait un peu à ce qui se passait aux États-Unis et ailleurs. Plus important, au Canada, anglais et français, nous étions arrivés au terme d'un certain processus négatif. Nous avions laissé dans notre sillage les problèmes économiques et les guerres. Soudain, nous nous retrouvions assis devant notre propre société, dans un calme qui déguisait les maladies attrapées par le jeu de compromis auxquels nous devons d'avoir survécu. Et puis tout a sauté en l'air.

Hors Québec, le signal a été donné par George Grant avec son *Lament for a Nation*. Il a déclaré qu'il était trop tard: pour sauver le corps du malade, on avait déjà détruit son coeur et son cerveau. Comme souvent, ce qu'il faut pour que le malade se rétablisse, c'est une diagnose sans merci. Terrifié, il se relève sans plus attendre. Et bien, terrifié par plusieurs diagnostics accablants, le Canada anglais a repris vie. C'est un peu ce phénomène, d'ailleurs, qui a relancé le Québec après la mort de Duplessis.

Et, curieusement, depuis que la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme a déclaré les communautés francophones hors Québec plus ou moins mortes, ces mêmes communautés ne cessent de ressusciter et de revendiquer leurs droits d'existence.

Les événements qui ont ébranlé le Canada anglais auraient sans doute eu lieu même s'il ne s'était rien passé au Québec (à supposer qu'on ait envie d'imaginer des scénarios fictifs). Mais étant donné qu'ils se sont manifestés en même temps dans les deux communautés, ceux du Québec ont eu un impact sur les nôtres. Cet impact a pu se concrétiser grâce aux Émissaires qui n'arrêtaient pas de nous informer de tout.

Beaucoup ont même participé aux deux renaissances à la fois.

Toutefois, l'information sur ces grands événements coulait dans une seule direction et, lorsque ces Émissaires présentaient les anglophones aux Québécois autrement que comme de faux Américains, c'était comme des obstacles aux aspirations du Québec.

Pendant les années soixante, il y avait un certain va et vient entre les intellectuels des deux communautés. Mais les échanges d'intellectuels à intellectuels, dans l'histoire d'un pays, ne pèsent pas très lourd. Ces nouveaux émissaires, timides, amateurs et anglophones, se sont contentés d'écouter (comblés, peut-être d'un sentiment de culpabilité devant l'histoire et confus devant leurs propres bonnes intentions). Ils n'ont jamais essayé, comme leurs amis, de parler d'eux-mêmes et de parler à tout le monde.

La faillite de ces tentatives a laissé le Québec dans une ignorance de plus en plus grande vis-à-vis du Canada anglais. C'est ce qui a poussé l'élite québécoise à dire «de toute façon leur opinion n'a pas d'importance».

Cependant, aujourd'hui, tout cela change. Non pas parce que le référendum est imminent. L'histoire n'est jamais aussi simple. Mais parce que les anglophones ont été plus lents à acquérir une vision d'eux-mêmes et à se préparer à en parler. Nous avons eu trois désavantages. Premièrement, à l'égard du Québec, nous avons eu l'attitude laconique d'une majorité. Heureusement, l'impulsion venue du Québec a considérablement accéléré notre propre agitation. Deuxièmement, vis-à-vis des États-Unis, nous avons fait face à une menace beaucoup plus intense que celle que nous constituions pour le Québec. Nous n'avons la protection ni d'un langage distinctif ni d'une grande population. Il ne faut surtout pas oublier ceci: le rapport de population entre le Canada anglais et les États-Unis est de un contre dix alors que chez nous, on compte environ un francophone pour deux ou trois anglophones. Il faut se souvenir que notre société en pleine renaissance a lancé son mouvement sous le feu de quelque chose comme six chaines de télévision américaines qui nous parlent comme si nous étions nous-mêmes Américains. Il s'agit-là d'une pression à laquelle échappe tout autre pays. Le fait que nous ayons malgré tout réussi est une preuve de notre détermination.

Troisièmement, nous avons certaines caractéristiques de réticence — des restes de notre héritage — qui se dissolvent lentement mais sûrement.

■

Et puis, clac! Voilà qu'aujourd'hui, le Canada anglais a envie de parler de lui-même. De parler fort et sans excuses. Il a envie de parler pour s'entendre et pour que les autres entendent — pas d'une façon agressive, mais dans l'esprit de quelqu'un qui n'est pas mal du tout dans sa peau.

Tout cela, me direz-vous, vous le savez. Nous entrons dans une phase que les Québécois ont déjà connue. Sans doute. Et c'est normal que nous prenions la parole à leur suite. Maintenant que vous vous sentez un peu plus à l'aise, nous avons, pour notre part, mis un peu de côté le sentiment négatif de culpabilité de la majorité.

Le résultat, pour être franc, n'est pas déplaisant du tout.

Quel contraste avec l'époque où les anglophones se sentaient toujours obligés de poser des questions du genre: Qu'est-ce que c'est le Canada? Qu'est-ce que c'est, notre culture? Quelle est la définition d'un Canadien? En quoi est-il différent d'un Américain, d'un Anglais?...

Ces manifestations d'incertitude étaient folies d'un peuple confus. Si aujourd'hui vous vous mettez debout sur une chaise Place St-Germain à Paris et posez ces mêmes questions à la foule (en remplaçant le Canada par la France) vous n'aurez pas de réponse. Une certaine confusion, peut-être; des débats, probablement; des bagarres, certainement. Mais pas de réponse. Il n'y a définition possible ni d'une culture, ni d'un peuple.

Les sociétés se caractérisent par leurs créations, leurs actions et leur façon de vivre. C'est ce qui détermine la différence entre l'Angleterre, la France, l'Amérique et le Canada.

Le résultat de nos Révolutions Tranquilles est que, dans les deux communautés, le passé négatif et angoissé est bien passé et qu'il a été remplacé par une explosion de créativité, par une politique d'action qui s'occupe presque exclusivement de nos propres obsessions avec nos propres références et par une façon de vivre qui cherche à peine ailleurs ses inspirations.

En outre, alors que notre façon de vivre, nos créations, nos actions nous démarquent de plus en plus par rapport à d'autres pays, il devient évident, à condition de bien vouloir faire un effort, que les résultats enregistrés dans les deux communautés sont plus semblables que différents.

D'ailleurs, une des vérités qui me frappent chaque fois que je me trouve à New York, à Paris ou à Londres, c'est l'ignorance et l'indifférence totales vis-à-vis du Canada et du Québec. Ça a toujours été ainsi, ça ne change pas et ça ne changera pas. J'irai même jusqu'à dire que cette ignorance va croissant. Pourquoi? Parce que ces étrangers ne peuvent plus garder l'illusion que nous sommes comme eux mais en moins fins — des provinciaux.

En outre, à part toutes les explications classiques, ce qui se passe chez nous est très particulier — le reflet d'une société distincte.

Il y a, entre francophones et anglophones, des discussions ou des disputes de famille. C'est-à-dire que nous comprenons nos règles du jeu. Chaque fois que j'assiste à Paris ou à New York à une discussion sur, par exemple, l'indépendance possible du Québec, j'ai l'impression d'entendre parler des personnages d'*Alice au Pays des Merveilles*. Ce n'est pas leur ignorance des faits qui est en cause (simple détail), c'est leur ignorance de notre façon de penser et de juger, ce qui nous rend aussi étrangers et incompréhensibles pour eux que les Shiites d'Iran. Les Américains, avec leur obsession de lutte entre le socialisme et le capitalisme et leur histoire de violence et de guerre civile, nous comprennent à peine mieux que les Français avec leur centralisme accablant (je n'ai pas encore trouvé un Français qui puisse saisir l'idée d'une fédération), leur tradition d'usage de la violence pour assurer le contrôle de Paris sur la province et leur impérialisme culturel quasi officiel.

Ni l'Américain ni le Français ne peuvent comprendre notre amalgame de capitalisme et de sociétés nationalisées, l'absence de droite ou de gauche à la base philosophique de notre société pas plus que notre décentralisation presque loufoque.

Pour le Québec qui se prépare à décider pour lui-même, y a-t-il quelque chose de pertinent dans tout ça? Réponse: oui.

RESTAURANT
"LES FILLES DU ROY"



MUSICIEN

«BRUNCH QUÉBÉCOIS»

dans le Vieux Montréal où vivent encore les traditions du XVIII siècle. Cuisine abondante et raffinée pour les gens du XXe siècle.

LE DIMANCHE
de 11 h 30 à 15 h
$10.25
TOUS LES JOURS

Table d'hôte du midi
de 11 h 30 à 16 h

Chef: Robert Nimax
Bar dans serre
victorienne
415, rue Bonsecours
Vieux Montréal,
849-3535

Stationnement gratuit

JEAN ZIEGLER
Retournez les fusils!
Manuel de sociologie d'opposition
Ce manuel contient des armes, que je crois utiles pour la compréhension de la société et de l'existence individuelle et collective de chacun d'entre nous.
Un volume 228 pages $20.50



SEUIL

ÉTÉ 80
AU
CONSERVATOIRE LASSALLE
SCIENCE DE LA PAROLE

COURS DU SOIR
DEUX SÉRIES DE COURS AU CHOIX:
DU 16 JUIN AU 16 JUILLET
OU
DU 11 AOÛT AU 10 SEPTEMBRE
LUNDI-MARDI-MERCREDI
DE 18h30 À 21h20

COURS DU JOUR
DEUX SÉRIES DE COURS AU CHOIX:
DU 19 JUIN AU 18 JUILLET
OU
DU 11 AOÛT AU 5 SEPTEMBRE
LUNDI À VENDREDI
DE 9h20 À 12h10

RENSEIGNEMENTS:
3505 RUE DUROCHER
MONTRÉAL H2X 2E7
288-4034
PERMIS 749 569

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

À L'INTENTION DES USAGERS

ÉLECTION DES CANDIDATS «USAGERS» AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.S.S.M.M.

Date de votation: 25 mai 1980
Heures de votation: de midi à 4 h 00 p.m.
Lieu de votation: 3 Place Laval, bureau 560
Laval
2107 rue Lapierre, suite 108

LaSalle
1001 est boul. Maisonneuve
7ième étage
Montréal

Pour information sur les candidats et sur le déroulement des élections: 527-7261 poste 2073

DÉFINITION DE L'USAGER: Toute personne qui détient une carte ou est inscrite à un registre, démontrant qu'un établissement lui a fourni des services depuis moins de deux ans, à l'exclusion toutefois d'une personne employée par ledit établissement ou par un autre établissement de même catégorie ou exerçant des fonctions pour le compte dudit établissement ou d'un autre établissement de même catégorie ainsi que le cas échéant, d'une personne membre d'une corporation sans but lucratif autre qu'une corporation constituée en vertu de la présente loi et propriétaire des actifs de l'établissement.

MESSAGE À TOUTE LA POPULATION DU QUÉBEC

Le 20 mars 1980, l'Assemblée nationale du Québec a adopté le texte officiel de la question à laquelle toute la population du Québec aura à répondre lors du référendum. Afin de bien informer la population du Québec, le Gouvernement estime opportun de publier le texte officiel de la question:

"Le Gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples;

cette entente permettrait au Québec d'acquérir le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures, ce qui est la souveraineté—et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie;

aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un autre référendum;

en conséquence, accordez-vous au Gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada? Oui. Non."

Gouvernement du Québec

Même les consommateurs de l'Est y trouveraient leur compte

La C.-B. prône la conversion des voitures au gaz naturel

par Daniel Raunet

VANCOUVER — Le ministre des Sciences et de la Technologie de la Colombie-Britannique, le docteur Pat McGeer, a l'intention de se lancer dans une croisade pancanadienne en faveur de la conversion des véhicules au gaz naturel. Dans une première étape de trois mois, l'Université de la Colombie-Britannique étudiera le comportement de deux prototypes, une voiture de tourisme et une camionnette présentées récemment à la presse, puis M. McGeer essaiera de convaincre l'industrie et le gouvernement fédéral de l'utilité d'un lancement à grande échelle du nouveau système.

Sur le plan technique, la conversion des véhicules ordinaires est relativement simple. Deux bonbonnes semblables à celles utilisées pour la plongée sous-marine sont installées dans la malle. Le gaz naturel est décompressé dans un détendeur situé à l'entrée du moteur, le filtre à air est remplacé par un appareil de taille similaire qui mélange le méthane à l'air, et le carburant rentre alors dans le circuit normalement réservé à l'essence. Un tuyau relié au détenteur permet de recharger les bonbonnes. L'automobiliste peut brancher le moteur sur le gaz ou l'essence grâce à un levier situé sur le tableau de bord. Le changement, dans un sens ou dans l'autre, peut s'effectuer aussi bien à l'arrêt qu'en marche. Dans l'état actuel des choses, la conversion d'un véhicule reviendrait à environ $1,500, mais ce coût pourrait être réduit à $200 au cas où l'industrie accepterait d'intégrer le nouveau système au chaînes de montage en usine.

La compagnie d'électricité BC Hydro et l'Université de la Colombie-Britannique songent sérieusement à convertir leur parc automobile au gaz naturel. Il est évident que dans un premier temps, le nouveau système ne pourra intéresser que les organisations disposant d'un nombre suffisant de véhicules, les compagnies de taxi par exemple. Mais le docteur McGeer espère convaincre le gouvernement fédéral et les autres provinces de l'intérêt d'une conversion massive. Le Canada, fait-il remarquer, importe quotidiennement l'équivalent de $60 millions de pétrole pour faire face à ses besoins d'essence. Ces 500 milles barils correspondraient à une production supplémentaire de mille cent billions de pieds cube de gaz naturel par jour, ce qui poserait peu de problèmes. Les provinces productrices de l'Ouest ne savent que faire de leurs énormes réserves et, selon le ministre McGeer, il y aurait suffisamment de gaz naturel pour un demi-siècle de consommation automobile.

Traduit en termes d'équivalent-essence, le prix du gaz naturel est actuellement de 3,4 cents le litre en Colombie-Britannique, soit environ 6,6 cents dans l'hypothèse d'un système de distribution par les stations-service (chiffres ne comprenant ni les impôts ni le bénéfice du distributeur). L'essence, selon les mêmes critères, arrive aux stations services au prix de 17 cents le litre. L'avantage du gaz naturel est donc évident dans des provinces productrices comme l'Alberta ou la Colombie Britannique. M. McGeer prétend que les consommateurs de l'Ontario ou du Québec pourraient également faire des économies de plus de cent pour cent si on leur offrait la possibilité de la conversion.

Le ministre provincial compte donc proposer plusieurs mesures au gouvernement fédéral pour assurer la rentabilité du système: suppression de la taxe d'accise sur le gaz naturel destiné aux moteurs à combustion interne, subventions aux fabriquants pour la construction de véhicules utilisant le gaz et l'essence, déductions d'impôt pour l'équipement des stations-service et subventions aux particuliers qui transformeraient leurs véhicules. Les provinces de leur côté aboliraient leurs impôts frappant le gaz naturel.

Il est difficile de juger pour l'instant de la valeur des chiffres fournis par le ministre McGeer, mais il est indéniable que le système de combustion au gaz et à l'essence présente certains inconvénients importants. Tout d'abord, les bonbonnes de gaz doivent être remplies au moins tous les cent milles. Les véhicules perdent de leur puissance dans les côtes et les reprises sont mauvaises. On peut en outre se demander pourquoi l'industrie privée ne s'est pas encore lancée massivement dans l'expérience si, comme le prétend le ministre provincial, elle a tant d'avantages. Les compagnies automobiles et les sociétés pétrolières restent pour le moment sur la touche (il ne faut pas confondre le nouveau système qui fonctionnera au méthane avec les véhicules utilisant actuellement le propane, les Winnebago par exemple).

Au Canada, l'expérience la plus avancée dans le domaine se trouve à Calgary. Il y a environ huit ans, la société de distribution de gaz naturel de cette ville, Canadian Western Natural Gas, a équipé la centaine de véhicules de son parc de convertisseurs du type étudié par la Colombie-Britannique. Or, nous a appris un responsable de l'opération, M. J. Cowie, l'expérience a été définitivement abandonnée en février dernier, essentiellement pour des raisons économiques. Le prix du gaz naturel ayant quintuplé depuis le lancement du projet, il est maintenant plus intéressant pour la Canadian Western Natural Gas de garder ses véhicules en position «essence».

Contrairement aux affirmations du ministre McGeer, les bombonnes de gaz devaient être remplies tous les 45 milles à Calgary. En outre, du fait de l'altitude, les moteurs perdaient environ 10% de leur puissance et les chauffeurs devaient changer continuellement de vitesse, ce qui entraînait un gaspillage de carburant. Le système aurait-il été économique si la compagnie n'avait pas eu à assumer les frais élevés d'infrastructure, deux compresseurs à Calgary et Lethbridge, et de trajets supplémentaires pour retourner au garage et faire le plein? M. Cowie n'en est pas sûr, mais il espère qu'un jour le système se développera et que la Canadian Western Natural Gas pourra remettre la manette en position «gaz».

D'autres expériences existent également ailleurs dans le monde, en particulier en Californie et en Italie, où plusieurs compagnies ont reconverti leur parc automobile au gaz naturel. Selon M. Syd Ackers, de la BC Petroleum Corporation, l'exemple le plus prometteur se trouve cependant en Nouvelle-Zélande. Ce pays, qui dispose de peu de pétrole mais qui a du gaz naturel en quantité, risque de voir se développer rapidement un réseau de stations-service offrant du méthane comprimé. Une compagnie locale, la Misco Gas, a décidé, après avoir équipé sa propre flotte de véhicules de convertisseurs, d'ouvrir deux stations au public dans la ville d'Auckland. L'expérience n'est vieille que d'un mois, mais la demande est, paraît-il, très forte. Certains concessionnaires automobiles offrent déjà des modèles neufs équipés du système de conversion (voitures italiennes et britanniques). L'essence se vend à 48 cents le litre en Nouvelle-Zélande, tandis que le gaz naturel, en équivalent-essence, ne coûte que 24 cents.

Le ministre McGeer espère que l'expérience de la Colombie-Britannique sera reprise au niveau fédéral, ce qui selon lui permettra au Canada de se dégager de l'emprise de l'OPEP. La décision est sans conteste partiellement politique, mais on peut se demander pourquoi, pour l'instant, les entreprises privées laissent faire les expériences par une université et un gouvernement provincial sans s'impliquer plus directement.



Le ministre des Sciences et de la Technologie de la Colombie-Britannique, Pat McGeer, tient une partie du détendeur, situé à l'entrée du moteur, servant à décompresser le gaz naturel.

Les premières «voitures parlantes» mises en vente à partir de 1982?

DETROIT (Reuter) — Au moment où l'industrie automobile aux États-Unis connaît une difficile crise économique, les Américains trouvent à se consoler en rêvant à la voiture qu'on leur promet déjà pour dans deux ou trois ans.

Étonnante voiture que celle-ci, qui se met à parler, tout comme si un passager s'était caché sous le capot. Elle annonce par exemple: «attention, vous n'avez plus beaucoup d'essence».

Cette voix, en qui il faut croire est celle d'un synthétiseur dans le tableau de bord. Les experts pensent que les premières «voitures parlantes» pourraient être commercialisées dès 1982, et ils prédisent un très large développement des synthétiseurs au cours de la décennie qui commence.

Le synthétiseur sera branché sur le tableau de bord, afin d'enregistrer la vitesse de la voiture et d'avertir son conducteur dès l'apparition d'une difficulté technique. Il renseignera sur la baisse du carburant dans le réservoir, sur le niveau de l'huile, sur la mauvais fonctionnement du moteur ou la batterie qui n'alimente pas le circuit comme il faut.

Le synthétiseur pourrait également être relié au compteur de vitesse, afin d'indiquer au chauffeur, s'il va trop vite, ou trop lentement.

M. Richard Wiggins, de la compagnie Texas Instruments, déclare: «Pensez donc, la «voiture parlante» sera comme la femme qui demande à son mari de ne pas se croire sur le circuit d'un Grand Prix».

M. Myles Kitchen, le directeur du marketing de National Semiconductor, pense que le synthétiseur parlant aura aussi une valeur de sécurité. Après tout, la voix humaine, même quand elle sort d'une machine, a quelque chose de plus rassurant que tous dispositifs électroniques qui risquent de détourner l'attention du conducteur, dit-il.

Le tableau de bord parlant pourra aussi rappeler au conducteur des règles de sécurité élémentaires comme d'attacher la ceinture et de s'assurer que toutes les portes de la voitures sont bien fermées.

Le synthétiseur peut aussi être conçu pour avoir des voix adaptées à des personnes différentes, comme une suave voix féminine pour les automobilistes hommes, ou la voix affirmée ou père de famille pour les adolescents.

Finalement, le synthétiseur pourrait être programmé selon la propre voix du conducteur. Selon M. Kitchen, un synthétiseur avec un vocabulaire d'une cinquantaine de mots n'ajouterait que 75 dollars au prix d'une voiture qui est déjà équipée d'un tableau de bord électronique.

Les grandes compagnies américaines comme General Motors, Ford et Chrysler ont commencé à installer des mini-ordinateurs dans leurs nouveaux modèles de voitures, dans le but d'exercer un contrôle sur les moteurs et de satisfaire les critères exigeants établis par le gouvernement américain. Les trois compagnies procèdent à des études de la voix synthétique sur leurs mini-ordinateurs, mais restent très secrètes sur les derniers progrès réalisés dans le perfectionnement électronique. Ford, qui est le numéro deux de la construction automobile après General Motors, ne veut donner aucune date. Son porte-parole, Mike Davis, a simplement déclaré: «Je crois que nous sommes les premiers dans ce domaine».

Les responsables de chez Ford ne sont eux-mêmes pas très surs de ce que sera la réaction du public devant la «voiture parlante». Certains trouvent que leurs femmes et leurs enfants parlent déjà assez quand ils voyagent en voiture et qu'ils n'ont pas besoin d'une voix supplémentaires...

Lagos devient la ville la plus chère

GENÈVE (AFP) — Lagos (capitale du Nigéria) est devenue en 1980 la ville la plus chère du monde, enlevant à Tokyo la première place qu'elle occupait encore en 1979, indique une enquête publiée dernièrement par «Business International S.A.», société suisse de recherches économiques.

En prenant pour référence le coût de la vie à New York (indice 100), Lagos arrive en tête avec 133,5 devant Tokyo (132), Douala (130,5) Zurich (126), Abidjan (125), Vienne (124,7), Olso (124), Genève (123), Londres (122) et Stockholm (121).

Zurich, précise «Business International» est restée la ville la plus chère d'Europe, mais son «avance» a été considérablement réduite par le faible taux d'inflation en Suisse. Genève, qui se trouvait en troisième position en 1979, est passée au huitième rang cette année. Buenos Aires qui a été en 1976 la ville la moins chère, a dépassé New York avec l'indice 102.

Les écarts entre les taux d'inflation et les modifications des cours de changes ont entraîné un réalignement dans le coût de la vie des 77 grandes villes prises en compte dans cette étude, précise «Business International».

L'enquête montre que la différence du coût de la vie entre la ville la plus chère et la moins chère, a fortement diminué. Le coût de la vie à Lagos n'est que 2,7 fois plus élevé qu'à Lima (Pérou), la ville la moins coûteuse. En 1979, le coût de la vie à Tokyo était environ 4 fois supérieur à celui de Lima.

Alors qu'en 1979, 26 villes se trouvaient être moins chères que New York, ce nombre est passé à 49 en 1980.

Si on intègre les coûts de logements et d'éducation qui ne sont pas pris en compte dans l'indice de «Business International», quelques villes comme Londres deviennent «exagérément chères», souligne l'étude. Le prix d'un logement à Londres est en effet «astronomique» avec un loyer allant de $2500 à $6500 par mois pour un appartement de 5/6 pièces, soit beaucoup plus que dans les villes européennes les plus coûteuses.

«Business International» indique que les voyageurs doivent faire face à un coût de la vie totalement différent si l'on prend pour base le prix d'une nuit dans un hôtel de première classe, d'un petit déjeûner et d'un déjeûner, c'est Londres qui arrive en tête avec $237.45 devant Francfort ($154.19), Paris ($152.26), Bruxelles ($148.04) et Abou Dhabi $138.70). Lagos arrive à la huitième place $129.4), Genève à la treizième ($124.27) et Toyko à la 17e.

AVIS

AVIS IMPORTANTS SUR LE RÉFÉRENDUM

À toute personne ayant l'intention de voter sans droit.

Toute personne qui, dans un référendum, vote ou tente de voter sachant qu'elle n'a pas le droit d'y voter, ou induit une personne à voter ou la fait voter, sachant que celle-ci n'a pas le droit d'y voter, se rend coupable d'un acte illicite et encourt une amende de cent à cinq cents dollars ainsi qu'un emprisonnement de six mois à deux ans et, à défaut de paiement de l'amende, un emprisonnement additionnel de trois mois à un an.

Aux employeurs, aux commissions scolaires et aux institutions d'enseignement.

Tout employeur doit, le jour du scrutin, accorder à chaque électeur à son emploi la période de congé nécessaire pour que celui-ci ait pendant les heures d'ouverture des bureaux de scrutin au moins quatre heures consécutives pour voter, sans tenir compte du temps normalement accordé pour le repas du midi; l'employeur ne doit faire aucune déduction du salaire de cet électeur ni lui imposer aucune peine par suite de son absence durant cette période de congé.

Le jour du scrutin est jour de congé dans les écoles sous la direction d'une commission scolaire locale ou régionale ou dans un district électoral où un scrutin est tenu.

Toute institution d'enseignement doit, le jour du scrutin, donner congé aux étudiants qui sont électeurs.

Aux détenteurs des permis de la Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec.

Il est interdit pendant le jour du scrutin, de minuit à 19h, mardi le 20 mai 1980, d'exploiter un permis délivré en vertu de la Loi sur la Commission de contrôle des permis d'alcool, dans les sections de vote où les bureaux de votation sont établis; quiconque contrevient au présent article commet une infraction et est passible, en outre du paiement des frais, d'une amende d'au moins cent dollars et d'au plus trois cents dollars et, pour une deuxième infraction, d'une amende de cinq cents à mille dollars, et pour toute infraction subséquente, d'une amende de mille à deux mille dollars.

Pour plus de renseignements, composez sans frais, 1-800-463-4378.

Ces avis sont donnés conformément aux dispositions de la Version spéciale de la Loi électorale pour la tenue d'un référendum (articles 410, 270.1, 195, 270.3, 376).

Référendum 80

Le Directeur général des élections du Québec

Les Expos ont raison des Reds 2-1

Tom Seaver perd son meilleur match de l'année

par Richard Milo

Du grand Tom Seaver contre de grands Expos qui l'ont emporté 2-1 face aux Reds de Cincinnati devant 14,457 personnes, hier au Stade olympique.

Seaver (2-2) n'a permis aucun coup sûr avant que Ellis Valentine ne réussisse un simple au champ intérieur, en septième. Et il n'avait pas permis un seul point avant que les Expos marquent deux foix grâce à deux coups sûrs, en huitième.

D'abord un simple de Gary Carter, un coup en flèche qui a frappé la clôture de gauche, et ensuite un double de Warren Cromartie, un long ballon dans l'allée du champ centre gauche que Cesar Geronimo a touché du bout du gant. Carter a créé l'égalité 1-1, Cromartie s'est rendu au troisième but lorsque le relai a été effectué vers le marbre et Tom Hutton a aussitôt cogné un ballon sacrifice au champ centre pour procurer la victoire à Steve Rogers (3-4).

«Geronimo s'est rendu sous la balle, mais il ne l'a pas attrapée, a expliqué le gérant John McNamara, la mine basse. Il a déjà réussi des catchs plus difficiles...»

«J'ai pensé que Geronimo allait retirer Cromartie. Mais il n'a pas réussi, et je n'ai pas aidé ma cause en servant un tir haut à Hutton, qui n'avait qu'à frapper un ballon. C'est de ma faute...»

Quoiqu'il en dise, Seaver a été remarquable: il n'a donné que trois coups sûrs, deux buts sur balles et deux points, ne faisant face qu'à 29 frappeurs au cours du match. Il a retiré les 12 premiers frappeurs à l'affronter avant que Valentine n'obtienne un but sur balles, en cinquième. Et c'est ensuite Valentine qui a cogné le premier coup sûr des Expos, un roulant que le troisième but Ray Knight a brillamment arrêté, à sa gauche, mais qu'il n'a pu relayer à temps au premier but.

«C'est son meilleur match de l'année, il a été formidable, a commenté McNamara. Il est malheureux qu'on n'ait pu profiter des occasions de compter qui se sont présentées au cours du match».

Tom Hutton a frappé un changement de vitesse. Phénomène qu'il ne s'explique pas, il a toujours bien joué contre Seaver, durant sa carrière. Et ce, même si Seaver a déjà réussi une partie sans point ni coup sûr, le 16 juin 1978 contre les Cards de St-Louis, et cinq parties d'un seul coup sûr. Fait à noter, c'est Don Werner, comme hier, qui était derrière le marbre le 16 juin 1978, et non Johnny Bench, qui soigne présentement une légère blessure au bras.

Au total, les Reds ont réussi neuf coups sûrs, dont huit contre le débutant Steve Rogers, qui a cédé le monticule à Elias Sosa et Woodie Fryman, en neuvième. Fryman a protégé sa sixième victoire, et une troisième consécutive pour les Expos qui ont maintenant gagné sept de leurs neuf derniers matchs. Rogers a retiré huit frappeurs sur trois prises.

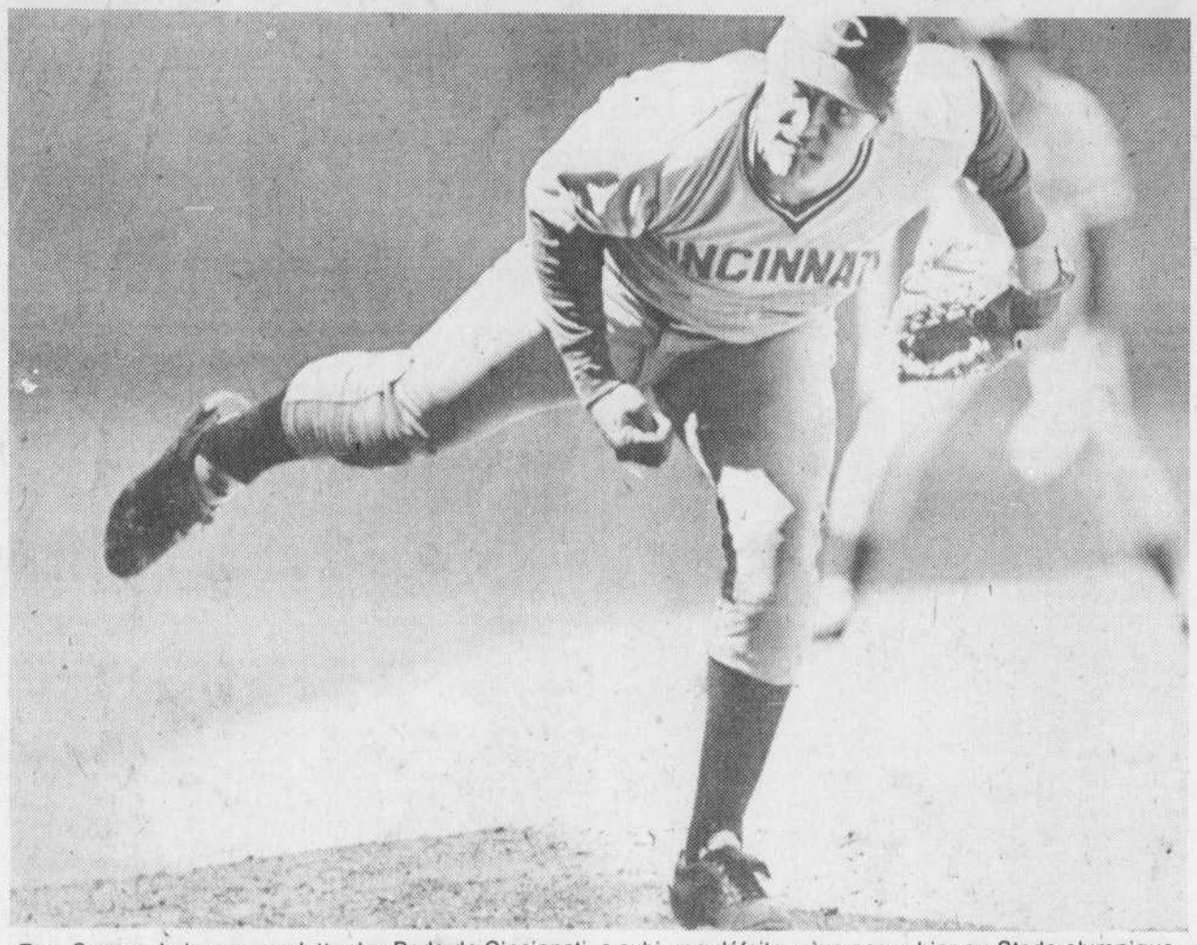
Dave Conception a produit l'unique point des Reds, en sixième, grâce à un simple après un coup sûr et un but volé par Dave Collins, en début de manche. George Foster a suivi avec un autre simple, mais Rogers s'est aussitôt ressaisi en forçant Dan Driessen à frapper un balle à double-jeu, avec deux coureurs sur les buts. En septième, les Reds ont laissé trois coureurs sur les buts lorsque Ken Griffey n'a pu faire mieux qu'un faible roulant au deuxième but.

Après le match, Rogers a peu parlé de sa performance d'hier. Il avait l'esprit ailleurs, à New York plus précisément où se poursuivent les négociations entre les propriétaires d'équipes et l'Association des joueurs.

«Je suis triste à la pensée que les propriétaires ont encore refusé notre dernière offre. Ils ne veulent pas faire de concessions, ils ont érigé un mur de pierre qu'ils ne veulent pas défaire. Je suis triste, très triste, en ma qualité de représentant des joueurs, de voir que les négociations n'avancent pas.»

A défaut d'un règlement, les joueurs des 26 clubs des ligues majeures menacent de déclencher la grève le 22 mai. Parlant en son nom, Rogers s'est dit déçu d'apprendre la réaction des propriétaires, auxquels, a-t-il dit, «l'Association des joueurs a donné un délai de six semaines.»

ÉCHOS — Larry Parrish s'est marié, jeudi, à Montréal. Il a épousé une jeune femme de la Floride... Jerry White a de nouveau remplacé Ron LeFlore au champ gauche. LeFlore est toujours diminué par un malaise au genou, blessure subie en retraitant au premier but lors du match de mardi soir, à Houston... Bill Lee (1-3) sera opposé à Mike LaCoss (3-3), aujourd'hui, et David Palmer (2-0) fera face à Frank Pastore (4-1) demain. Le match de cet après-midi sera télévisé au réseau NBC, et il commencera exceptionnellement à 14 h 15.



Tom Seaver, le lanceur vedette des Reds de Cincinnati, a subi une défaite crève-coeur hier au Stade olympique. Seaver a limité les Expos à seulement trois coups, mais la formation montréalaise l'a néanmoins emporté 2-1.
(Photolaser CP)

CINCINNATI (1)	ab	p	cs	pp
Collins, cc	3	1	1	0
Geronm, cc	0	0	0	0
Griffey, cd	4	0	0	0
Cncpcn,ac	4	0	1	1
Foster, cg	4	0	1	0
Driessn, 1b	4	0	1	0
Knight, 3b	4	0	1	0
Kenndy, 2b	4	0	4	0
Werner, r	3	0	0	0
Spilmn, fs	1	0	0	0
Seaver, l	2	0	0	0
Aurbch, fs	1	0	0	0
Total	34	1	9	1

MONTRÉAL (2)	ab	p	cs	pp
White, cg	2	0	0	0
RScott, ac	4	0	0	0
Dawson, cc	3	0	0	0
Office, cc	0	0	0	0
Valentin, cd	2	0	1	0
Parrish, 3b	3	0	0	0
Carter, r	3	1	1	0
Cromrt, 1b	3	1	1	1
Bernzrd, 2b	3	0	0	0
Rogers, l	2	0	0	0
Hutton, fs	0	0	0	1
Sosa, l	0	0	0	0
Fryman, l	0	0	0	0
Total	25	2	3	2

Cincinnati	000	001	000—1
Montréal	000	000	02x—2

E.—RScott. DJ—Cincinnati 1, Montréal 1. LSB—Cincinnati 8, Montréal 3. 2B—Cromartie. BV—Collins, White. S-Seaver. BS—Hutton.

Cincinnati	mi	cs	p	pm	bb	rb
Seaver, P, 2-2	8	3	2	2	2	6
Montréal						
Rogers g, 3-4	8	8	1	1	1	8
Sosa	1/3	1	0	0	0	1
Fryman VP, 6	2/3	0	0	0	0	0

FPL—par Seaver (White). T.: —2:15
A.—14,457.

Baseball: les propriétaires rejettent l'offre des joueurs

NEW YORK (AP) — Les négociateurs patronaux ont rejeté hier l'offre de règlement de l'Association des joueurs de baseball, et tout porte à croire que les négociations demeureront bloquées d'ici le déclenchement de la grève, jeudi prochain.

L'Association des joueurs, dans sa dernière offre, proposait à la partie patronale de poursuivre les négociations à l'exception des articles touchant la compensation et les agents libres. L'association a proposé le statu quo pour ces deux questions, laissant à un comité conjoint le soin de les étudier durant deux ans.

«L'idée d'un comité conjoint peut paraître séduisante à première vue, a expliqué le représentant des propriétaires, Ray Grebey. Mais il s'agit en fait d'une façon d'éviter le problème pour ne pas le régler.

«Les clubs estiment que le temps est venu de vider la question et qu'il est inutile d'attendre deux ans. Il n'y a aucune raison de reporter la négociation de ces questions. Les deux parties peuvent et doivent poursuivre les négociations sans interrompre la saison», ajoute-t-il.

La rencontre d'hier a duré deux heures, et Marvin Miller, le directeur exécutif de l'Association des joueurs, a dit que la partie patronale n'avait pas formellement refusé l'offre présentée jeudi.

«Ils donnent l'impression de la rejeter mais ils ne l'ont pas encore dit officiellement. Néanmoins, je ne suis pas optimiste», a indiqué Miller.

Les Islanders entendent combattre le feu par le feu

PHILADELPHIE (PC) — L'entraîneur Al Arbour des Islanders de New York est catégorique. Si les arbitres sont incapables de mettre fin aux assauts répétés des Flyers de Philadelphie, ces joueurs s'en chargeront.

«S'ils continuent de jouer comme ils l'ont fait jeudi en se servant du hockey comme d'une épée, les Flyers devront rendre des comptes,» a prévenu Arbour à la veille du troisième match de la série finale de la coupe Stanley qui sera disputé ce soir à Uniondale.

Arbour, d'un tempérament calme, n'a pu s'empêcher de vider son sac à la suite du match de jeudi gagné 8-3 par les Flyers. Il s'est dit révolté par la performance de l'arbitre Wally Harris, qui a imposé 84 minutes de pénalités, dont 50 aux Flyers.

«Leurs joueurs sont salauds, a-t-il dit des Flyers. Ils utilisent toujours leur bâton pour accrocher, retenir ou mettre en échec. Si l'arbitre ne sévit pas, ils continueront à utiliser cette stratégie. Mais nous n'avons pas l'intention de rester insensibles aux attaques des Flyers. Nous combattrons le feu par le feu», de lancer Arbour.

L'entraîneur des Islanders a expliqué que ses joueurs étaient capables de jouer aussi dur que les Flyers.

«Nous possédons une équipe très solide et nous sommes prêts à répliquer s'il le faut. Nous n'aimons pas ce genre de hockey mais nous l'adopterons si les Flyers nous y forcent.»

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi
Pittsburgh 3, San Francisco 2
San Diego 2, St-Louis 1

Hier
Montréal 2, Cincinnati 1
New York à Atlanta
Philadelphie à Houston
Chicago à San Diego
Pittsburgh à Los Angeles
St-Louis à San Francisco

Aujourd'hui
Cincinnati, LaCoss (3-3) à Montréal, Lee (1-3), 14 h 15
St-Louis, Sykes (1-3) à San Francisco, Blue (4-2), 16 h 05
New York, Zachry (0-1) à Atlanta, Matula (2-2), 19 h 35
Philadelphie, Christenson (2-0) à Houston, Niekro (4-2), 20 h 35
Pittsburgh, Blyleven (0-3) à Los Angeles, Sutton (3-0), 22 h
Chicago, Reuschel (2-3) à San Diego, Rasmunssen (1-4), 22 h

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Reitz, St-L.	106	41	.387
Hendrick, St-L.	112	40	.357
Templeton, St-L.	133	47	.353
Buckner, Chi.	109	38	.349
Simmons, St-L.	84	29	.345
Cedeno, Hou.	80	27	.338
Smith, LA	112	37	.330
Collins, Cin.	94	31	.330
Cabell, Hou.	113	36	.319
Stearns, NY	101	32	.317

Circuits: Schmidt, Phil., 9; Kingman, Chi., 8.
Points produits: Garvey, LA, 28; Schmidt, Phil., 25.
Lanceurs: Bibby, Pit., Tekulve, Pit. 5-0; Pastore, Cin., Richard, Hou., 4-1.

Ligue Américaine

Jeudi
Chicago 6, Milwaukee 4
Toronto 1, Seattle 0
Boston 6, Cleveland 2

Hier
Oakland à Toronto
Boston à Cleveland
Baltimore à Detroit
Texas à New York
Seattle à Chicago
Milwaukee au Minnesota
Californie à Kansas City

Aujourd'hui
Oakland, Keough (4-3) à Toronto, Stieb (4-1), 14 h 15
Boston, Torrez (0-4) à Cleveland, Barker (4-2), 14 h 05
Baltimore, Ford (1-2) ou Palmer (2-2) à Detroit, Morris (4-4), 14 h 15
Milwaukee, Travers (1-1) à Minnesota, Zahn (2-4), 14 h 15
Texas, Matlack (3-0) à New York, Underwood (2-3), 20 h
Seattle, Honeycutt (6-0) à Chicago, Burns (4-2), 20 h 30
Californie, Aase (3-3) à Kansas City, Gura (4-2), 20 35

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Molinaro, Chi.	72	27	.375
Trammell, Det.	92	34	.370
Revering, Oak.	85	31	.365
Molitor, Mil.	111	40	.360
Bell, Tex.	116	41	.353
Mordhagen, Chi.	68	24	.353
Watham, KC	83	29	.349
Velez, Tor.	84	29	.345
Yount, Mil.	116	40	.345
Ogilvie, Mil.	87	30	.345

Circuits: Velez, Tor. 8; Jackson, NY, Rudi, Cal., Smalley, Min., 7.
Points produits: Valez, Tor., Johnson, Chi., Bell, Tex, Oliver, Te., 23; Parrish, Det., Armas, Oak., 22.
Lanceurs: John, NY; 6-0, Honeycutt, Sea., 6-0, Norris, Oak., 5-0; Redfern, Min., 5-1.

Les frappeurs

	pb	cs	cc	pp	moy.
Almon	27	5	0	1	.185
Bernazard	73	19	1	5	.260
Carter	105	27	3	11	.257
Cromartie	107	30	4	12	.280
Dawson	82	21	4	14	.256
Hutton	12	1	0	1	.083
LeFlore	105	28	0	8	.267
Macha	24	10	1	4	.417
Office	32	8	0	3	.250
Parrish	88	21	4	14	.239
Scott	73	14	0	2	.192
Speier	39	7	1	4	.179
Tamargo	7	1	0	0	.143
Valentine	106	30	4	17	.283
White	25	6	0	0	.240

Les lanceurs

	g-p	vs	mi	rab	mpm
Bahnsen	2-1	0	18.2	6	0.96
Fryman	0-1	6	15.1	11	0.60
Grimsley	1-2	0	21.0	3	5.14
Lee	1-3	0	36.0	11	5.50
Murray	0-0	0	14.0	6	6.43
Norman	0-0	1	17.2	15	6.00
Palmer	2-0	0	28.2	17	1.92
Rogers	3-4	0	57.0	39	3.47
Sanderson	3-2	0	35.0	15	4.11
Sosa	2-2	12	15.1	14	2.40

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
PITTSBURGH	19	9	.679	—
CHICAGO	14	14	.500	5
PHILADELPHIE	13	13	.500	5
MONTRÉAL	14	15	.482	5½
ST-LOUIS	14	16	.467	6
NEW YORK	10	18	.357	9

Section Ouest

CINCINNATI	20	13	.606	—
HOUSTON	18	12	.600	½
LOS ANGELES	18	13	.581	1
SAN DIEGO	16	16	.500	4
ATLANTA	11	17	.393	6½
SAN FRANCISCO	11	22	.333	9

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	17	12	.586	—
TORONTO	16	12	.571	½
BOSTON	16	15	.516	2
MILWAUKEE	14	14	.500	2½
DETROIT	14	16	.467	3½
BALTIMORE	13	18	.419	5
CLEVELAND	11	17	.390	5½

Section Ouest

OAKLAND	18	13	.581	—
TEXAS	17	13	.567	½
CHICAGO	18	14	.563	½
KANSAS CITY	16	14	.533	1½
SEATTLE	16	17	.485	3
CALIFORNIE	12	17	.414	5
MINNESOTA	13	19	.406	5½

Leonard se blesse à l'entraînement

WASHINGTON (AFP) — L'Américain Sugar Ray Léonard, champion du monde des mi-moyens (version WBC), s'est blessé au bras droit alors qu'il s'entraînait dans une salle de Washington.

Léonard, qui a entamé sa préparation en vue de son championnat du monde contre le Panaméen Roberto Duran, le 20 juin prochain, au Stade olympique, était en train de faire des exercices de sauts à la corde lorsqu'il toucha une ampoule électrique. L'ampoule se brisa sur le bras du boxeur, occasionnant plusieurs coupures. Léonard s'est rendu à l'hôpital où on lui a posé six points de suture.

Dave Jacobs, un des entraîneurs de Léonard, a déclaré que son élève devra interrompre sa préparation pendant quelques jours, le temps que ses blessures se cicatrisent.

Watson à 3 coups de Lietzke

FORTH WORTH (AP) — Bruce Lietzke a ramené une carte de 63, sept coups sous la normale, pour prendre les devants à l'issue de la première ronde de l'Omnium Colonial, retardé par la pluie en fin d'après-midi.

Lietzke a de plus réussi un trou d'un coup, pour égaler le record du parcours et la meilleure ronde jouée cette année sur le circuit de la PGA.

Sather, un homme orchestre

EDMONTON (CP) — Glen Sather, joueur marginal durant sa carrière, est aujourd'hui entraîneur, directeur général et président des Oilers d'Edmonton, de la Ligue nationale de hockey. Et ce cumul de fonctions, soutient The Journal, pourrait lui assurer des revenus d'un quart de million la saison prochaine.

Selon The Journal, Sather, qui a gagné un peu plus de $100,000 comme entraîneur, recevra un peu moins de $200,000 la saison prochaine même si les Oilers n'améliorent pas leur classement. Ils ont fini 16e en 1979-1980. Mais si l'équipe termine au 10e rang, Sather touchera près de $250,000 en salaire et bonis.

Si les Oilers glissent au 21e et dernier rang, Sather ne recevra aucun boni. Son salaire sera néanmoins plus élevé que ceux de Norm Kimball et Hugh Campbell, qui sont respectivement directeur général et entraîneur des Eskimos d'Edmonton de la Ligue canadienne de football.

Sather a succédé jeudi à Larry Gordon comme directeur général des Oilers. Gordon a fait l'acquisition du club Wichita, de la Ligue centrale de hockey.

HOCKEY

Coupe Stanley

Jeudi
Philadelphie 8, Islanders NY 3

Ce soir
Philadelphie à Islanders

Lundi
Philadelphie à Islanders NY, 20 h 05

Jeudi
Islanders NY à Philadelphie, 20 h 05

Samedi
Philadelphie à Islanders NY, 20 h 05, si nécessaire

Mardi, le 27 mai
Islanders NY à Philadelphie, 20 h 05, si nécessaire

Les meneurs

	b	p	pts
Trottier, Isl	9	14	23
Perreault, Buf.	10	11	21
Barber, Phil.	12	8	20
Clarke, Phil.	6	12	18
Bourne, Isl.	10	7	17

COUPE STANLEY
Finale 4-de-7
Série O

	pj	g	p	bp	bc	pts
PHILADELPHIE	2	1	1	11	7	2
ISLANDERS NY	2	1	1	7	11	2

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

Le Valençay Inc.
STUDIO DE DECORATION INTERIEURE
932-8131
Gilles-André Vaillancourt sdeq.

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

samson, bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT-HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ÎLES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)



Pêche à la journée avec réservations

Voici les numéros de téléphone à composer, sans frais d'interurbain:

Si vous êtes à Québec	523-5310
Si vous êtes à Montréal	790-0331
Si vous êtes ailleurs au Québec	1-800-462-5310
De l'extérieur du Québec (frais d'appel)	1-418-523-5310

1. Pour réserver un droit d'accès **48 heures à l'avance,** pour la pêche à la truite et autres espèces ou pour le saumon, composez sans frais d'interurbain les numéros ci-haut mentionnés.

2. Pour réserver un droit d'accès **24 heures à l'avance** téléphonez à vos frais au bureau du parc ou de la réserve de votre choix.

3. Pour obtenir une embarcation le jour même, rendez-vous au bureau du parc ou de la réserve de votre choix à partir de 7 h 30.

PARCS ET RÉSERVES	DATES D'OUVERTURE POUR LA PÊCHE À LA TRUITE ET AUTRES ESPÈCES	HEURES
Mastigouche (819) 265-2098	21 mai	8h00 — 12h00
Saint-Maurice (819) 537-6674	21 mai	8h00 — 12h00
Mont-Tremblant (819) 424-2981	21 mai	8h30 — 12h30
Joliette (819) 424-2981	21 mai	8h30 — 12h30
Portneuf (418) 323-2021	14 mai	9h00 — 13h00
Laurentides (418) 848-2422	21 mai	9h00 — 13h00
Chibougamau (418) 275-1702	21 mai	10h30 — 14h30
Mistassini (418) 748-6144	4 juin	10h30 — 14h30
Rimouski (418) 779-2212	28 mai	10h30 — 14h30
Matane (418) 562-3700	28 mai	10h30 — 14h30
Gaspésie (418) 763-3039	4 juin	10h30 — 14h30
Baldwin (418) 392-5388	28 mai	10h30 — 14h30
Port-Daniel (418) 396-2789	28 mai	10h30 — 14h30
Baillargeon (418) 368-3444	28 mai	10h30 — 14h30
Port-Cartier/Sept-Îles (418) 766-3211	4 juin	10h30 — 14h30
Papineau-Labelle (819) 454-2013	21 mai	11h00 — 15h00

RIVIÈRES	DATES D'OUVERTURE POUR LA PÊCHE AU SAUMON	HEURES
Patapédia (418) 756-5787 (Causapscal) (418) 865-2080 (Matapédia)	1 juin	10h30 — 14h30
Cap-Chat (418) 562-3700	21 juillet	10h30 — 14h30
Sainte-Anne (secteur aval) (418) 763-3301	15 juin	10h30 — 14h30
Petite-Cascapédia (418)392-5388	20 juin	10h30 — 14h30
Saint-Jean (secteur aval) (418) 368-3444	1 juin	10h30 — 14h30
Darmouth (secteur 2) (418) 368-3444	1 juin	10h30 — 14h30
York (418) 368-3444	6 juin	10h30 — 14h30

La possession d'un gilet ou coussin de sauvetage est désormais obligatoire dans toute embarcation utilisée à l'intérieur des parcs et réserves fauniques du Québec.

Pour plus de renseignements, consultez le dépliant: «Modes de réservations pour la pêche à la journée — saison 1980», disponible dans tous les bureaux régionaux du ministère.

Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Forte progression

Forte avance à la Bourse de Toronto, hier, où l'indice composé clôture en hausse de 10.68 points à 1882.35.

Onze des 14 secteurs du marché ont progressé, alimentés par les pétroles qui font un bond de 59.27 points à 4089.47. Les services publics subissent les plus lourds revers.

A l'issue de la séance, on dénombre 273 valeurs en hausse, 160 en baisse et 187 inchangées. Le volume s'inscrit à 6.22 millions d'actions et la valeur chiffre $89.81 millions.

Parmi les valeurs industrielles traitées à la séance, Quebec Telephone gagne 2 à $23, Dome Pete 1 3-4 à $71 7-8, Mitel Corp. 1 1-8 à $90 3-4, Noranda Mines 5-8 à $25 et Imperial Oil A 1-4 à $36 1-2.

Falconbridge Nickel A perd 2 à $82 1-2, Turbo Resources A 1 à $22 3-4, Canadian Utilities 1 à $20 3-4, IU International 3-8 à $18 1-2 et Bell Canada 1-4 à $20 1-8.

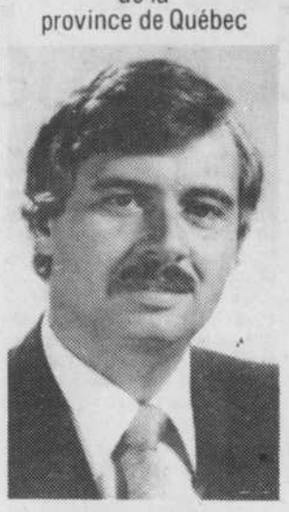
Dans le secteur minier, Roman Corp. prend 1 1-4 à $61, Afton Mines 1 à $26 et Campbell Red Lake Mines 1 à $38. McIntyre Mines abandonne 1-2 à $54 1-2 et Hudson Bay Mining and Smelting 1-8 à $23 1-8.

Parmi les pétroles, Basic Resources International prend 1 1-2 à $14 7-8, Ram Pete 1 1-4 à $20 et Trinity Resources 1 1-4 à $12 7-8. Asamera Oil cède 3-4 à $21 et CanDel Oil 3-4 à $25 1-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AbyGlnw	300	$7½	7¼	7½	+ ½
AbtiPrce	15025	$18½	18¼	18½	
Acklands	z5	$13⅞	13⅞	13⅞	
ActionTrd	30800	20	18	20	+ 2
AdanacM	1700	390	380	390	+15
Advocate	100	160	160	160	+10
AftonMin	2800	$26	25¾	26	+ 1
AghicoE	6640	$11¾	11⅛	11¾	+ ¾
AgraIndA	100	465	465	465	— 5
AhedC	500	130	130	130	
Albany	37325	270	255	265	+23
AltEnergy	13742	$19	18⅝	19	+ ⅛
AltaGasA	30117	$28⅜	28¼	28½	+ ¼
AltaGF	15115	$27	26¾	27	+ ⅛
AltaG9.76	610	$26½	26½	26½	
AltaG7.60	800	$22¾	22¾	22¾	— ¼
AltaG6⅜	3190	$39⅞	39¼	39⅞	+1⅛
AltaG6½	7189	$26⅜	26¼	26½	
AltaNat	700	$20	19¾	20	+ ¼
Alcan	12815	$29⅛	28½	28¾	— ⅛
AlgomaSt	1165	$28¾	28⅜	28¾	+ ⅛
ASfel p	100	$25¾	25¾	25¾	
AlarcoDv	138	$75	75	75	+ 3
Alum3rdp	1000	$25⅞	25¾	25⅞	+ ⅛
AmLarder	9500	78	75	76	+ 1
AmEagle	10600	$5¾	5¼	5½	+ ½
AmLeduc	12000	95	90	94	+ 4
AndresWA	3070	$11¾	11¾	11¾	
AndresWB	220	$11½	11½	11½	+ ½
AngCT4½	z50	$23	23	23	
AngCT265	100	$28	28	28	+ ⅜
AngCT290	z50	$33	33	33	
AngDGld	3075	450	440	440	— 5
AngUDev	3710	455	450	450	—25
Aquitaine	27925	555	52¾	54¼	+ 1
Argosy	2300	47	47	47	— 1
ArgusCpr	100	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Asamera	3750	$21½	21	21	— ¾
Asbestos	450	$34½	34	34½	+ ½
AsocPorc	200	300	300	300	
Astral	500	250	240	250	
AtcoA	3950	$19⅞	19⅜	19⅞	+ ⅜
AtlCCop	3500	76	75	75	— 1
AtlasYk	1000	75	75	75	— 2
BCSugarA	235	$35½	35	35	— ¾
BCSugarP	125	$12⅛	12⅛	12⅛	
BPCan	7868	$40¼	39¾	40¼	+ ¾
BanisterC	1000	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
BankBC	276	$31¾	31¾	31¾	+ ¼
BankMtl	46885	$26	25½	26	+ ⅛
BankNS	27462	$28¼	27¾	28¼	+ ¼
Bankeno	2300	$7⅛	7	7	
Barbecon	z10	$27	27	27	
Barex	2000	26	26	26	— 2
BaryExpl	1000	160	160	160	— 3
BasicRes	33601	$14⅞	13¾	14⅞	+1½
BatonB	700	$13	13	13	
BellCanad	56344	$20¼	19⅞	20⅛	— ¼
BellApr	z1	$59⅜	59⅜	59⅜	
BellCpr	190	$25	25	25	— ½
Bell2.28	630	$30⅜	30¼	30¼	— ¼
Bell1.80	z20	$19⅞	19⅞	19⅞	
Bell1.96	170	$24	24	24	— ⅛
Bell2.05	32875	$23⅜	22⅞	22⅞	— ⅜
BethCop	200	$20	20	20	— ½
BighartOG	875	$7⅞	7¾	7¾	— ¼
BlHawk	5500	50	50	50	
BlakwodA	900	475	475	475	+20
BomacA	300	$8½	8½	8½	+ ⅜
Bombr	538	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Bonza O	57325	$11⅞	11⅞	11⅞	
BonanzaW	14200	$5¾	5⅜	5¾	
BorderC	100	410	410	410	— 5
BowValy	14763	$44½	43½	44½	+ ¾
Bow-mpr	z20	$45	45	45	
BralorRes	17495	$10⅛	10	10	
Bramalea	5119	$20	19¾	20	+ ¼
BrascanA	2889	$24¾	24½	24¾	+ ¼
BrscnB½	200	$25½	25½	25½	
BrendaM	1200	$27¾	27½	27¾	— ⅛
Brinco	3233	$8⅜	8¼	8¼	
Brincop	613	$5⅜	5	5	— ⅜
BrAmBnk	100	$47	47	47	
BCFP	4794	$12½	12⅜	12½	+ ¼
BCFPpr	570	$33	33	33	
BCRIC	25890	$6½	6¼	6½	+ ⅛
BC Phone	895	$16⅜	16¼	16¼	
BCPh1956	z10	$51¾	51¾	51¾	
BCPh6.80	500	$20	20	20	+ ½
BCP10.16p	147	$27	27	27	+ ¾
BroulReef	1700	100	100	100	+ 3
Brunswk	5325	$10¼	10	10⅛	+ ⅛
BuddCan	200	$7¼	7	7	
CAE	629	$15¼	15⅛	15¼	
CME Res	5500	310	300	300	— 5
CMSMines	9100	85	80	85	+10
CadFrv	1239	$20¼	20	20	— ½
Cad FrvA	1700	$9¼	9	9¼	+ ¼
Cal PowA	9029	$17	16¾	16⅞	+ ⅜
Cal PowB	z11	$16⅜	16⅜	16⅜	
CalP10p	70	$110	110	110	
Calvert	5600	260	240	260	+10
Camflo	4200	$17½	17⅜	17½	+ ⅛
CChibA	1100	$11	11	11	+ ¼
CampRL	3770	38	37⅜	38	+ 1
CanCem	200	$12	11⅞	12	+ ¼
CDC	5265	$12½	12⅛	12⅜	— ¼
CDCprB	6185	$138	135½	138	+2½
CanMalt	z2	$30⅜	30⅜	30⅜	
CNorWest	1250	$18½	18¼	18⅜	+ ¼
CanPerm	1025	$18½	18⅜	18⅜	— ⅛
CS Pete	5500	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
CanTrust	3584	$25½	25⅛	25⅛	
CTrust7¼	3100	$21	20	20	
CCablesyA	1400	$14	14	14	
CCablesyB	100	$14	14	14	
CdnCel	1015	$14¾	14¾	14¾	
CCManA	944	$22	21¾	21¾	
CFormost	100	$7	7	7	
CFoundpr	100	$11½	11½	11½	
CG Invest	100	$20½	20½	20½	
CIBkCom	31985	$25⅞	25½	25¾	
CLencour	12550	130	125	125	— 5
CManoir	1000	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
CMarconi	250	$18	17⅞	18	+ ¼
CNat R	27225	$18⅜	17⅞	18¼	+ ⅜
CNat8.50	300	$39	38½	39	+ ½
COcdental	4620	$12¼	12	12	— ⅜
COcdntlp	100	$26¾	26¾	26¾	+ ⅜
CP Inve	12441	$40¼	39⅞	40	— ¼
CPLtd	16326	$38½	37¾	38½	+ ⅝
CReserve	10200	$19¼	19	19	— ⅜
CdnTire	200	$24	24	24	+ ⅛
CdnTireA	2026	$24⅞	24½	24¾	— ⅛
CUilties	7002	$21¼	20¼	20¾	— 1
CUtil5pr	z5	$51¾	51¾	51¾	
CU 10¼	1100	$27⅞	27¾	27⅞	+ ⅜
Canbra	1500	$6	6	6	
CandelOil	3000	$25½	25⅛	25⅛	— ¾
Canray	6375	300	290	290	
Cara	530	$17½	17½	17½	
CarlOK	20210	$8¾	8⅜	8¾	+ ⅛
CarlAp	100	$24	24	24	
CarmaA	2880	$12¾	12¾	12¾	
CarolinM	700	$15½	15½	15½	
Cassiar	1060	$12½	12⅛	12½	+ ½
Celanese	875	$6¼	6⅛	6⅛	
Celan175p	200	$18½	18½	18½	+ ½
CentPat	2500	400	400	400	+20
Chncir	2700	$5	495	5	+10
CharterOil	9500	295	280	295	+20
Cherokee	8300	$10¼	9⅞	10¼	+ ⅛
ChibKay	2000	29	28	28	+ 1
ChieftanD	2600	$28½	28	28½	+ ½
Chimo	2000	200	200	200	
Chrysler	3446	$7⅞	7¾	7¾	— ¼
CHUM	200	$10½	10½	10½	
CHUMB	665	$10¼	10¼	10¼	
Cockfield	1200	450	450	450	
CoinLake	1000	46	46	46	+ 5
ColorYW	z15	475	475	475	
Cmplx	4700	$5⅞	5¼	5¾	+ ½
Cominco	5755	$51¾	51¼	51½	— ½
ComincoA	200	$25¾	25¾	25¾	
CC Tr p	100	$10¼	10¼	10¼	
ComrclOG	1500	375	375	375	
ConBathA	1300	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
ConFardy	1800	295	285	285	
CDurham	7200	239	228	239	+ 7
CMarben	100	195	195	195	
CMorisn	5100	365	360	365	+ 5
Cons Prof	3322	170	160	170	— 4
CRambler	1600	435	430	430	
ConTextle	6600	$6¾	6½	6½	
ConDistrb	5900	$7¾	7⅜	7¾	
ControlF	1000	325	300	300	—25
Conventrs	2200	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
Conwest	3000	$8⅜	8¼	8½	+ ⅜
CopFields	z50	$14½	14½	14½	
Corbyvt	600	$16½	16¼	16½	+ ¼
CosekaR	57845	$21½	20	20½	+ ¼
CostainLtd	200	$7½	7½	7½	
Courvan	2600	200	200	200	+15
Craigmt	700	$5¾	5¾	5¾	
CrwnLife	271	$62¾	62¾	62¾	
Crown8¾	500	$19½	19½	19½	+ ⅜
CrushIntl	1000	$13	12⅜	12⅜	— ½
Cyprus	4950	$17⅝	17½	17⅝	— ⅛
CzarRes	32710	$16	15⅜	15¾	+ ¼
DRGLtdA	275	$5¾	5¾	5¾	— ½
DalcoPet	14700	$8¼	8	8¼	+ ¼
Dale-Rpr	z50	$7	7	7	
Dalmys	300	$7	7	7	+ ¼
DalmyC	300	$5¾	5½	5½	+ ¼
Daon Dev	32470	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ⅛
DaonA	300	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Daon8⅝p	100	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
Daon9½p	200	$9⅜	9⅜	9⅜	
DEldona	14100	195	188	195	+ 4
Delhi Pac	4000	93	91	93	— 2
Denison	22452	$38¾	37	38¼	+ ¾
Dicknsn	5800	$12⅜	11½	12¼	+ ¾
Discovry	8000	180	175	179	— 1
Domart	100	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
DomeMine	1931	$72	70½	72	
DomePete	55301	$72¼	70¼	71⅞	+1¾
DPeteAp	175	$21	21	21	— ¼
DPeteBp	100	$21	21	21	—¼
DBridge	28300	$15¼	14⅞	15¼	+ ¼
DExplor	10600	73	69	71	
DofascoA	1950	$32⅜	32⅛	32⅜	+ ⅛
DomStore	4275	$17¾	17½	17⅝	+ ⅛
DTextie	8195	$13½	13	13⅜	+ ⅜
Domtar	5725	$23⅜	23	23¼	
Domtarpr	400	$12	12	12	+ ⅛
Dr McCA	1150	$10⅜	10½	10⅝	— ⅛
Dunde Pal	5000	122	120	122	
DuPontA	800	$26	26	26	— ½
Dustbane	200	$7½	7½	7½	— ⅛
Dylex L A	5500	$9⅜	9⅛	9⅛	+ ⅛
Dynamar	50933	$5¼	490	5	+15
E-LFinp	100	$11¾	11¾	11¾	— ½
EstMirtic	510	250	250	250	— 5
EastSul	5410	310	305	310	
EstnProv	2200	$6½	6	6½	+ ½
EgoRes	12600	210	200	210	+10
Elhm A	2000	$5	5	5	
Electhomp	300	$63	63	63	+9¼
ElksStors	400	360	350	350	+10
Emco	100	$11	11	11	+ ⅛
Emcow	z25	185	185	185	
EnrgyRes	z8	175	175	175	
Exquisite	200	300	300	300	
Extndcar	1300	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
Extd A	1200	$8¾	8¾	8¾	
FalconC	6850	$9½	9⅛	9½	+ ⅛
FibrgNik	7490	$83¾	82¼	82½	— 2
FedIndA	500	$6½	6½	6½	
FedTrustA	500	350	350	350	+35
Fed T w	500	30	30	30	—20
FCalgary	4100	275	265	275	+ 5
FCtyTrC	625	$7¾	7¾	7¾	
FMar	1600	180	175	175	—10
Foodexp	200	$7½	7½	7½	
FordCnda	500	$44	44	44	+ 1
Francana	13930	$14⅛	13⅞	14	+ ⅛
GMRes	24100	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ⅜
Galveston	1000	250	250	250	
GazMetr	1220	$7	6⅞	6⅞	
GenBaker	1300	$9½	9¼	9½	+ ¼
GDistrbA	1000	$10⅛	9⅞	10⅛	+ ¼
GDistrbw	3300	435	430	435	+ 5
GMC	189	$51	51	51	— ½
GenstarL	7474	$27	26	26¾	+ ½
Gnstar2.35	2100	$32	31¾	32	+ ⅜
Gibraltar	8700	$11½	11⅜	11½	
GlbeRltyp	2325	$22	22	22	
GoldaleA	8300	$6½	6⅜	6½	+ ¼
GoldundM	11300	310	300	300	—10
GLForest	10425	$47¼	46½	46¾	— ¾
GLForr	97850	70	50	52	— 8
GNFin	100	400	400	400	
GtWestS	1000	300	300	300	+20
GreyhndC	500	220	220	220	+10
Greyhnd	150	$30	30	30	— ⅜
GulfC	173241	$29⅜	28	29	+ 1
Gulfstrem	9323	$6⅜	6	6⅜	+ ⅜
HCIHldg	1300	$24	24	24	
HalifaxD	100	305	305	305	
HardCrpA	200	205	205	205	— 5
Harlequin	3740	$20	19¾	19¾	— ¼
HarrisA	300	410	410	410	+10
HatleighA	120	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅜
HatleighB	180	$5½	5½	5½	— ¼
Hawker	1965	$16½	16½	16½	+ ¼
HedwayA	800	$5¼	5¼	5¼	
Highfield	5000	305	305	305	—10
HollingerA	110	$39	39	39	+ ⅛
HBayMng	5900	$23⅛	23	23⅛	— ⅛
HBayCo	879	$24½	24	24½	+ ¼
HBCpr	1467	$20	19¾	19¾	— ¾
HBOilGas	45446	$28¼	27½	28	+ ¼
Husky Oil	31625	$13½	13¼	13½	+ ⅛
HydraEx	3000	68	65	65	
IAC	14946	$11½	11⅜	11¼	
IACS¾p	100	$15¾	15¾	15¾	
IUIntl	81954	$18⅜	18⅜	18½	— ⅜
Imasco	28894	$46½	45	46	+ 1
ImpOilA	81306	$36¾	36	36½	+ ¼
IOilr	646159	74	60	71	+ 5
Inco	35433	$24	23½	24	+ ⅜
Inco7.85	100	$22¾	22¾	22¾	+ ¾
Indal	724	$11⅞	11¾	11¾	
InlandGas	530	$13	13	13	
Inter-City	1503	$16⅞	16⅜	16⅜	— ⅜
InterCAp	140	$13	13	13	+ ¾
IBM	2276	$62	59¾	61	
IntMogul	5544	$8¼	8	8¼	+ ½
IntlThom	320	$11	11	11	
IntlThomp	1000	$11	11	11	+ ¼
IntprPipe	8210	$17⅛	16⅝	16⅞	— ⅛
Ipsco	2650	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
InvGrpA	z30	$20⅛	20⅛	20⅛	
Irwin Toy	710	285	280	285	+15
Ivaco	3100	$15¾	15¾	15¾	
JQRes	5500	110	108	108	— 7
Jannock	29550	$10½	10¼	10½	+ ⅜
Jannock8	200	$13½	13½	13½	+ ¼
Jannockw	600	485	485	485	+ 5
JorexLtd	10800	70	68	70	+ 2
Joutel	4300	143	138	140	
KaiserRe	5767	$27⅜	27⅛	27⅛	— ½
KamKotia	5035	$5½	5¼	5½	+ ⅛
KapsTran	13000	105	102	105	+ 1
Keeprite	z69	$13½	13½	13½	
KellyDA	200	$9	9	9	+ 1
KelseyH	300	$25	24½	25	+ 1
KerrAdd	2110	$15¾	15¾	15¾	
LabattA	3335	$22	21⅝	21⅞	+ ⅛
Lacana	12020	$7	6⅞	7	+ ⅛
Lacanaw	300	445	435	435	—15
LaidlawA	600	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Ldl 9¾	1000	$10	10	10	— ¼
Laidlaw8	100	$8	8	8	
LOntCem	1575	$5½	5½	5½	+ ¼
LaurEnt	257	$11½	11½	11½	
LavaCap	1180	$7⅛	6⅞	6⅞	— ⅛
LeighInst	500	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
LevyApr	z50	$7½	7½	7½	
Liberian	3000	270	255	260	—40
LLac	600	$6	6	6	
LobCoA	17340	$5	495	5	+ 5
LobCoB	17350	$5⅛	495	5⅛	+ ⅛
LobCopr	z35	$25⅞	25¾	25⅞	
Lochiel	4795	$6⅛	5¾	6⅛	+ ¼
Lochlr	140120				
MICC	26000	$11¼	11	11	— ⅛
Micc8p	300	$25⅛	25	25	— ½
MSZRes	4600	205	201	201	
MclanHA	1220	$13¼	13	13¼	+ ¼
MBLtd	5400	$25	24¾	24⅞	
Madeline	300	250	235	235	—15
Madsen	100	168	168	168	— 2
MagnaA	z50	$8⅝	8⅝	8⅝	
Magnetcs	1900	145	145	145	
MajstcWil	1700	$6⅛	5⅞	6⅛	+ ⅛
Malartic	1000	185	185	185	
ManBar	6600	135	123	135	
MaplexM	200	$8¾	8¾	8¾	— ¾
Maritime	879	$24¼	23¾	23¾	— ¼
MartimAp	100	$8	8	8	+ ½
MarT860	z70	$9⅛	9⅛	9⅛	
MarT940	z177	$10½	9⅞	10	
MassFer	6210	$9⅝	9½	9⅝	— ⅛
MasFA	400	$18½	18½	18½	— ⅛
MasFB	4400	$18⅜	18	18⅛	— ⅜
Matchan	500	49	49	49	— 1
McAdam	1000	63	63	63	— 2
McGrawH	600	$7¾	7⅝	7⅝	
McIntyre	1300	$55	54½	54½	— ½
McLaghln	1300	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
Melcor	1000	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Mentor	1000	475	475	475	
Mercantil	4850	$19⅜	19	19	— ⅛
MerlandE	2325	$24	23⅛	23¾	— ¼
MexLP	400	300	300	300	+50
Mitel Corp	40860	$20	18⅝	19¾	+1⅛
MoffatA	6500	$15½	15½	15½	
MolsonA	28639	$28¼	28	28¼	+ ¼
MonarcW	500	38	38	38	— 4
MonencoA	600	$11½	11½	11½	+ ½
MonetaP	z100	75	75	75	
Moore	32965	$35½	35¼	35¼	— ¼
MtnStates	2950	$11¾	11½	11⅝	+ ⅛
MSL p	1100	$8¼	8¼	8¼	
Murphy	600	$27	26½	27	
MatBkCan	3720	$12⅛	11⅞	11⅞	— ¼
NatDrug	300	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
NHBesEnt	100	335	335	335	—15
NatPete	7450	325	315	315	
NatTrust	525	$21½	21¼	21¼	
Nemco	47300	320	300	305	+ 5
Neomar	1900	350	325	350	+45
NBTel	750	$20¾	20	20¾	+ ⅜
NKelore	7000	39	38	39	+ 1
NProvidD	z250	50	47	47	
NQueRagl	15200	360	310	360	+50
NSenator	38500	50	47	49	+ 1
NYorkOil	1600	255	250	255	+ 5
NfldLPA	1400	$22	21¾	22	+ ¼
NfldTel	710	$10¾	10½	10¾	+ ⅛
NfldTelA	z25	$14⅞	14⅞	14⅞	
NfldTe975	z10	$22½	22¼	22¼	
Newnor	37500	26	24	25	+ 6
NickRim	6500	35	35	35	
NorAcme	4500	65	63	63	
Noranda	63429	$25	24¼	25	+ ⅝
Norcen	6636	$32½	32¼	32½	+ ¼
NormickP	600	$7¼	6¾	7¼	+ ⅛
NorTel	10062	$38⅞	38½	38¾	
Northgat	333	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅜
Northld	31800	108	105	105	
Northstar	9100	$7	6⅝	7	+ ⅛
NSSavngs	1200	$10	9¼	10	+ 1
NowscoW	890	$24	23½	23¾	— ¼
Nu-WstA	6050	$16¼	15⅜	16	+ ⅜
Nu-Wstp	100	$18	18	18	+ ⅜
NufortRes	2000	75	75	75	— 1
Numac	850	$35¾	35¼	35½	+ ½
OPI	3500	$25	25	25	+ 1
OakwoodP	8306	$18	17¾	17¾	— ⅛
Obrien	17900	240	227	240	+13
OcelotA	200	$25	25	25	— ¼
OcelotB	2690	$25½	24¾	24⅞	— ⅜
Okanagan	100	$15¾	15¾	15¾	+ ¾
Onaping	3800	460	440	460	+25
OshawA	900	$7¾	7⅝	7¾	— ⅛
Osisko	10500	38	36	36	— 2

Association des hôpitaux de la province de Québec



Jacques Nadeau

Le Président du Conseil d'administration de l'Association des hôpitaux de la province de Québec, M. Marc Leclerc, annonce la nomination de M. Jacques Nadeau au poste de Directeur général.

M. Jacques Nadeau est né à Sherbrooke en 1942. Il est diplômé en commerce de l'Université de Sherbrooke où il a obtenu un baccalauréat en 1966 et une maîtrise de la faculté d'Administration en 1968.

Au moment de sa nomination, M. Jacques Nadeau cumulait les fonctions de Directeur général du centre hospitalier Ste-Marie de Trois-Rivières et de Président du Comité patronal de négociation du secteur des Affaires sociales.

OPTIONS

	Mois	Prix	Vol.	C.ouv.	Ferm.	Titre
AbPrc	My	15	10	-	$3¼	$18½
AbPrc	My	17½	29	41	80	$18½
AbPrc	Ag	17½	10	469	175	$18½
AbPrc	Nv	20	117	420	100	$18½
AltGA	My	22½	2	-	$5⅞	$28½
AltGA	My	25	61	97	$3⅜	$28½
AltGA	My	27½	172	24	75	$28½
AltGA	My	30	10	479	1	$28½
AltGA	Ag	30	20	805	125	$28½
AltGA	Nv	25	2	71	$5⅜	$28½
AltGA	Nv	30	3	324	$2½	$28½
Alcan	My	22½	1	10	$6⅛	$28¾
Alcan	My	25	25	28	$3⅜	$28¾
Alcan	My	27½	16	70	105	$28¾
Alcan	My	30	50	436	1	$28¾
Alcan	My	30 p	8	4	150	$28¾
Alcan	My	32½	2	319	1	$28¾
Alcan	My	32½p	8	2	$4	$28¾
Alcan	My	35	20	620	5	$28¾
Alcan	Ag	25	1	133	$5½	$28¾
Alcan	Ag	27½	3	378	$3¾	$28¾
Alcan	Ag	30	76	918	$2½	$28¾
Alcan	Ag	30 p	39	135	$2⅜	$28¾
Alcan	Ag	35	2	630	100	$28¾
Alcan	Nv	25	100	276	$6⅛	$28¾
Alcan	Nv	30	4	138	$3⅜	$28¾
Alcan	Nv	35	2	179	$2	$28¾
Aquitin	Jn	50	18	542	$6⅜	$54¼
Aquitin	Jn	50 p	10	15	140	$54¼
Aquitin	Jn	55	8	330	$3¼	$54¼
Aquitin	Jn	55 p	4	7	$3⅞	$54¼
Aquitin	Jn	60	1	520	150	$54¼
Aquitin	Jn	65	51	430	80	$54¼
Aquitin	Sp	55	14	332	$6⅞	$54¼
Aquitin	Sp	60	14	308	$5	$54¼
Aquitin	Sp	65	1	168	$3	$54¼
Asama	Jy	20	17	377	$2⅝	$21
Asama	Oc	22½	2	106	$2⅞	$21
Asama	Oc	27½	5	181	130	$21
BellCanMy		17½	20	5	$2⅛	$20⅛
BellCanMy		20	105	525	1	$20⅛

Un premier pas vers un monopole?

Vidéotron contrôlera 60% du marché

par Michel Nadeau

Avec ses quelque 425,000 abonnés et environ 60% du marché de la câblodistribution au Québec, le futur tandem Cablevision-Vidéotron ne risque-t-il pas de créer un monopole de fait dans ce secteur et empêcher ainsi le développement des petits câblodistributeurs dans les différentes régions du Québec?

C'est la question qu'ont soulevé hier deux groupes de câblodistributeurs de l'Estrie lors des audiences du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) qui se terminaient à Montréal. L'organisme a entendu les parties intéressées dans la transaction qui permettrait éventuellement à Vidéotron (1979) Ltée de prendre le contrôle de la compagnie Cablevision Nationale.

Si le CRTC donne le feu vert à la demande de transfert des actions de Cablevision Nationale des mains des actionnaires actuels à Vidéotron, cette dernière entreprise acquerra d'importants réseaux à Montréal, Québec, Sherbrooke, Victoriaville et Cap-de-la-Madeleine.

C'est précisément sur ces derniers réseaux que portaient hier les discussions.

Une douzaine de câblodistributeurs des Cantons de l'Est, réunis dans la firme Cablestrie Inc., ont dit ne pas s'opposer à l'acquisition par Vidéotron des réseaux montréalais et québécois. Cependant, il faudrait profiter de cette opération, selon eux, pour rationaliser à l'échelle régionale l'industrie du câble en permettant aux câblodistributeurs de l'Estrie d'acquérir les réseaux de Sherbrooke et Victoriaville.

Déjà forts de quelque 50,000 abonnés, les câblodistributeurs de l'Estrie soutiennent que les 35,000 abonnés de Sherbrooke et Victoriaville devraient appartenir à des intérêts de la région.

Représentés par Me Yves Fortier, les câblodistributeurs estriens ont dénoncé la façon dont les profits des réseaux de la région sont «siphonnés» et contribuent au développement des régions de Montréal et de Québec.

«Cette saignée a assez duré. Après neuf ans, les câblodistributeurs de l'Estrie sont d'avis que les profits doivent rester dans la région et servir à améliorer le service».

Le conseil municipal de Sherbrooke et la Chambre de commerce locale de même que le Conseil régional de développement des Cantons de l'Est ont accordé leur appui à la démarche de Cablestrie.

Me Fortier a mentionné quelques exemples où le CRTC a opté pour la rationalisation d'une région. Il a surtout questionné la solidité financière de Vidéotron dont le bilan lui apparaît «dangereusement faible pour ce qui est de la faiblesse de l'équité par rapport à l'ensemble des dettes de la compagnie».

Le représentant de Cablestrie a également soulevé le rôle futur de la Caisse dans cette transaction. M. Fortier a cité un commentaire du vice-président, M. Jean-Michel Paris qui, en avril 1977, ne cachait pas son inquiétude devant la faiblesse de la situation financière de Vidéotron.

Transvision Paré Inc., au nom d'un autre groupe de câblodistributeurs, est intervenu dans le même sens en s'opposant carrément à la transaction.

Les dirigeants de Vidéotron ont fourni deux types de réponses. En premier lieu, le président et principal actionnaire, M. André Chagnon, a tenté de démontrer que, par l'intermédiaire de consortiums régionaux, les petits câblodistributeurs pouvaient très bien coexister avec les grandes firmes.

La formule du consortium permet à toutes les entreprises d'une région de participer à la mise en place d'un système de distribution utilisant les ondes micrométriques.

M. Chagnon a également rappelé la politique d'ouverture de Vidéotron à l'égard des autres câblodistributeurs. Il a souligné la nécessité d'accroître la concertation et l'augmentation de la recherche et du développement en matière de télédistribution.

La vente des réseaux de Sherbrooke et Victoriaville constituerait un «pas en arrière», selon lui.

Par ailleurs, M. Chagnon a fourni une autre explication. En vertu d'un emprunt contracté auprès du Trust Général du Canada, la compagnie ne peut se départir de ses actifs que dans la mesure «où ils ne sont plus utiles ou avantageux pour la compagnie». (Le texte de cette entente a été fourni au CRTC: curieusement, cet accord entre deux firmes montréalaises francophones a été rédigé en anglais par deux importants bureaux anglophones de Montréal.)

Enfin, M. Chagnon a pris la défense de la Caisse de dépôt en affirmant que cette institution financière n'avait pas d'autre intérêt dans la câblodistribution. La Caisse possède 12% de la Corporation La Vérendrye (qui vient de prendre le contrôle de Télé-Capitale) et un bloc de 3,7% des actions de Télé-Métropole.

Le CRTC a entendu également trois intervenants de la communauté grecque qui ne s'entendent pas sur l'opportunité de la retransmission par Câblevision de la programmation de «La voix hellénique» (CHCR), un réseau stéréo qui diffuse en grec au moyen du câble. Certains Québécois d'origine grecque ont dit douter de la valeur de ces émissions. Un porte-parole de CHCR a répondu à ces accusations.

Les commissaires se déplaçaient en fin de semaine vers Vancouver où ils entendront un autre cas important: l'acquisition éventuelle de Premier Cable par le groupe Rogers-Canadian Cablesystems.

La chute de la production aux EU annonce une récession plus sévère

par Simon Michau

WASHINGTON (AFP) — La forte baisse (1.9%) de la production industrielle américaine en avril, la plus abrupte en un mois depuis 1974/75, fait craindre que la récession dans laquelle sont entrés les États-Unis, soit plus sévère que prévu officiellement.

Jusqu'à présent, la Maison-Blanche a prédit que la récession ne serait que «modérée et de courte durée».

Déjà, le prestigieux «Business Council» qui regroupe les dirigeants des 200 plus grandes sociétés américaines, s'est inscrit en faux contre cette prévision.

Au cours d'une réunion la semaine dernière à Hot Spring (Virginie), il a estimé que la récession sera plus prononcée, sans pour autant atteindre la gravité de celle de 1974/75 au cours de laquelle la baisse maximale du PNB avait été de 5.5%.

Depuis lors, toutefois les indications selon lesquelles le ralentissement de l'activité économique se poursuit, voire s'accélère, se multiplient.

Les crises «sectorielles» des constructions automobiles et du bâtiment se sont encore accentuées au cours de la première quinzaine de mai. En outre, il ne se passe pas de jour désormais sans que des réductions d'activité et des licenciements — il est vrai encore modérés — ne soient annoncés dans des secteurs non liés à l'automobile et au bâtiment.

Ainsi, la récession commence à toucher les textiles synthétiques (Dupont de Nemours), les machines agricoles (John Deere and Co) et l'aviation légère (Cessna).

La demande des biens d'équipement — qui constitue l'un des deux grands moteurs de l'économie (l'autre étant la demande de biens de consommation) — se maintenait encore à un bon niveau en avril. Cependant, la revue «*Iron Age*» décelle dans la sidérurgie, dont l'activité est déjà en nette régression, des signes d'un début de fléchissement de la demande.

Dans ces conditions, l'opinion prévaut que le taux de chômage aux États-Unis qui, en avril, a déjà très fortement progressé (passant de 6.2% en mars et 7%), devrait continuer à croître. Le «Business Council» estime qu'il atteindra 8% à l'automne, au moment où, selon lui, la récession devrait toucher son creux.

La centrale syndicale AFL/CIO est beaucoup moins optimiste et commence à évoquer la nécessité de mesures prochaines de soutien de l'économie.

On comprend dans ces conditions que la Réserve Fédérale qui, le 15 mars dernier, avait donné un très sérieux coup de frein au crédit dans le souci de lutter contre l'inflation, ait annoncé qu'elle allait désserrer quelque peu sa politique du crédit.

Ce «coup de frein», concommittant avec le début du ralentissement de l'activité économique, en a, de l'avis général, accentué le rythme.

Il n'est cependant pas certain, estiment souvent les analystes financiers, qu'un adoucissement de la politique de la «Fed» freine à son tour la récession, d'autant plus que la marge de manoeuvre de la «Fed» est limitée: l'inflation reste encore très importante malgré des signes d'un certain fléchissement.

C'est le troisième mois consécutif que l'indice de la production industrielle s'inscrit en recul: sa baisse n'avait été toutefois que de 0.2%, en février et de 0.7% en mars.

Cet indice, base 100 en 1967, s'est inscrit à 148.5 en avril, soit 1.5% de moins qu'en avril 1979 et 2.9% moins qu'en mars 1979, lorsqu'il avait atteint son niveau record. À elle seule, la production automobile a chuté de 15%.

Les économistes de l'administration américaine maintiennent que la récession restera modérée, mais certains d'entre eux admettent être surpris par sa rapidité, telle qu'elle est révélée par certains indices comme celui du chômage actuellement à 7%.

Jusqu'à présent, le gouvernement a déclaré qu'il ne ferait rien pour relancer l'économie tant que l'inflation n'aurait pas été réduite de façon acceptable.

Chrysler va fermer une troisième usine aux USA

DETROIT (AFP) — Chrysler Corp. va fermer son usine d'assemblage de grandes voitures à Detroit à la fin de l'année modèle en cours qui se termine en septembre, et va donc arrêter, du moins temporairement, la construction de ce type de voitures, a annoncé hier la firme automobile.

Un porte-parole de Chrysler a précisé que cette fermeture «pourrait ne pas être permanente» et que si le marché de l'automobile se stabilisait, la firme pourrait envisager de la rouvrir dans l'avenir.

L'usine de Detroit emploie 1,960 ouvriers et 320 employés de bureau. Les modèles de grande taille fabriqués dans cette usine, la Chrysler New Yorker et Newport, la Dodge St. Regis et la Plymouth Gran Fury, se sont encore moins bien vendus que les modèles intermédiaires.

Il s'agit de la troisième fermeture d'usine annoncée par Chrysler depuis le début de l'année. Celle de Hamtrack, dans le Michigan, qui assemblait également de grandes voitures, a été fermée au début de l'année et Chrysler va fermer aussi une usine d'assemblage de camions.

À la suite de cette nouvelle fermeture, Chrysler n'aura plus que cinq usines d'assemblage de voitures et deux de camions aux États-Unis et au Canada en 1981.

Chrysler a obtenu samedi dernier l'accord final du gouvernement américain pour avoir accès à une aide fédérale de $1.5 milliard qui doit contribuer à son redressement financier et à sa restructuration.

D'autre part, le nombre d'ouvriers au chômage, pour une période indéterminée, dans le secteur automobile aux États-Unis, dépassera la semaine prochaine pour la première fois celui atteint pendant la récession de 1975.

Selon les statistiques professionnelles, 217,350 ouvriers seront au chômage pour une période indéterminée, la semaine prochaine, contre 213,000 au plus profond de la crise de 1975.

Par ailleurs, plus de 72,000 ouvriers seront au chômage temporaire — c'est-à-dire pour une durée déterminée — la semaine prochaine. Selon des responsables du syndicat de l'automobile, le nombre total de chômeurs dans l'automobile pourrait atteindre 350,000 d'ici à l'été.

Pendant la récession de 1975, le nombre total de chômeurs, prenant en compte les mises à pied temporaires, avait atteint 300,000 personnes.

Prenor subit des pertes de $5.4 millions en 79

La concurrence acharnée qui prévaut actuellement dans le secteur de l'assurance générale a entraîné une dégringolade assez spectaculaire des résultats du groupe Prenor qui affiche une perte de $2,4 millions au cours du dernier trimestre. L'an dernier, l'exploitation des filiales de cette société de gestion montréalaise avait laissé des bénéfices de $636,000 ou 34 cents par action au premier trimestre.

Pour les trois derniers mois, la perte est de $1.30 par action. Les opérations se sont soldées par un écart négatif de $5,4 millions qui a cependant été réduit par des récupérations fiscales. Les chiffre d'affaires a néanmoins fait un bon de 30% et atteint $60 millions.

A la Bourse, les actions du groupe Prenor s'échangent présentement autour de $11.25, son niveau le plus bas de l'année.

Dans son message aux actionnaires, la direction explique les causes de cette piètre performance et fait le point sur l'acquisition récente de la majorité des actions du Trust Général du Canada.

«L'industrie de l'assurance générale connaît présentement une des pires périodes de son histoire. Cette situation critique découle du fait que d'une part il n'y a pas eu d'augmentation de primes depuis septembre 1977 et que d'autre part, les pressions inflationnistes se sont maintenues à plus de 10% par années au cours de la même période. Face à cette situation, nos deux filiales d'assurance générale, Les Prévoyants du Canada-Assurance Générale et La Personnelle ont déjà commencé à prendre action en majorant au cours des derniers mois leur tarification en assurance automobile et risques personnels. Les concurrents font face aux mêmes problèmes et plusieurs ont déjà procédé à des majorations similaires.»

«Nos deux filiales d'assurance-vie conservent d'excellents résultats et continuent de jouer un rôle stabilisateur à l'intérieur de notre groupe. Le bénéfice net de La Northern, Compagnie d'assurance-vie se chiffre à $784 000 comparativement à $276 000 en 1979 et aux Prévoyants du Canada, le bénéfice net atteint $253 000 pour le premier trimestre comparativement à $139 000 en 1979.»

«Le 24 avril dernier, Les Prévoyants du Canada — Assurance Générale ont complété l'offre faite aux actionnaires du Trust Général du Canada en expédiant à tous ceux qui avaient déposé leurs actions, les paiements appropriés. Compte tenu de la limite de 720 000 actions inscrite dans l'offre, la proportion des actions achetées sur chaque dépôt s'est élevée à 48.652%. En conséquence, Prenor possède maintenant 65% des actions ordinaires et 75% des actions privilégiées émises et en circulation du Trust Général du Canada.»

A l'assemblée du conseil, tenue le 9 mai 1980, les administrateurs ont déclaré le dividende numéro quatre au montant de douze cents ($0.12) par action ordinaire, payable le sixième jour de juin aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le vingt-deuxième jour de mai 1980.

La construction reprend, angle Dorchester-Stanley

Les travaux reprendront sous peu au chantier de l'hôtel Sheraton, à l'angle du boulevard Dorchester et de la rue Stanley, suite à une transaction qui vient d'être conclue entre la société Sheraton et S.B. McLaughlin Associates Limited, de Mississauga.

Cet hôtel, dont on parlait comme le plus grand Sheraton du monde, devait ouvrir ses portes à temps pour recevoir les visiteurs des Jeux Olympiques de 1976, mais une succession de problèmes divers, tant d'ordre financier qu'ouvrier, ont retardé les travaux, qui ont été arrêté à plusieurs reprises.

Hier, M. James D. McGraw, un des vice-présidents de la maison américaine Sheraton, de Boston, et M. S. Bruce McLaughlin, président de S.B. McLaughlin Associates, de Mississauga, ont annoncé qu'une des sociétés affiliées à Sheraton, ITT Industries du Canada, venaient d'acquérir pour $20 millions 50% des intérêts dans cet hôtel inachevé.

Les deux parties ont d'autre part convenu de terminer les travaux et d'exploiter cet hôtel de 860 chambres sous le nom de Le Centre Sheraton Hotel. La date d'ouverture a été fixée pour janvier 1982.

Pour un meilleur financement hypothécaire



Téléphonez-nous et demandez le poste 3000

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Sept-Îles 968-1830 Chicoutimi 549-6490 Rimouski 724-4106 Québec 688-0630 Trois-Rivières 379-7230 Montréal 866-9641 Hull 771-3227 Ottawa 238-4900 Filiale à Sherbrooke: Sherbrooke Trust 563-4011

CANADIAN UTILITIES LIMITED

PRENEZ AVIS que la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario tiendra une audition le jeudi 29 mai 1980, à 9h30, au 6e étage du 10 Wellesley Street East, Toronto pour considérer les questions suivantes:

(i) si la loi intitulée "The Securities Act, 1978" ((Ontario) s'applique à l'acquisition par ATCO Ltd. du contrôle de Canadian Utilities Limited par l'achat d'actions ordinaires du capital-actions de Canadian Utilities Limited jusqu'à concurrence d'un nombre de 12,093,670 soit 58% de ces actions, à un prix par action qui excèdera le cours le plus récent du marché; et

(ii) dans le cas où ladite loi s'appliquerait, s'il n'est pas contraire à l'intérêt public que la Commission accorde une demande par ATCO Ltd. visant l'obtention d'une ordonnance l'exemptant de faire une offre semblable relativement au 42% restant des actions de Canadian Utilities Limited présentement détenues par le public.

Des renseignements relatifs à cette affaire peuvent être obtenus de:

ATCO Ltd.
1243 McKnight Blvd. N.E.
Calgary, Alberta
T2E 5T2

Ontario Securities Commission
10 Wellesley Street East
Toronto, Ontario
M7A 2H7

A.F.F.V.Q.



Marcel Guindon



Robert Bolduc



Odette Mercier

Le nouveau Conseil d'administration de l'Association des fabricants de fibre de verre du Québec a été élu lors de l'assemblée annuelle des membres, le 19 avril dernier.

Les administrateurs élus sont: Président, M. Marcel Guindon (Fibrestrie, Sherbrooke), vice-président, M. Robert Bolduc (Les Piscines Sollac inc., Blainville), secrétaire-trésorière, Mlle Odette Mercier (Pigment & Chemical, Côte St-Luc), administrateurs, MM. Fernand Bernard (Beauce Fibre de verre, Ste-Clothilde), Maurice Church (Compresseurs Québec, Beloeil, K.C. Haffey (Voiliers Performance, Pointe-Claire) et Robert Thibault (Fibrobec, Beloeil).

Mme Myriam Avon est membre du Conseil d'administration à titre de directeur général de l'Association et M. Luc Williams, président sortant, est nommé conseiller spécial.

L'A.F.F.V.Q. représente plus de 200 entreprises québécoises. L'industrie des plastiques armés connaît, à l'heure actuelle, un essor rapide dans les secteurs industriel, commercial, récréatif, nautique, automobile et autres. Le siège social de l'A.F.F.V.Q. est situé à Montréal, Tour de la Bourse.

TELEX
$20/mois
veuillez contacter
POSTEX INTERNATIONAL
C.P. 4026
MTL, P.Q.
H3Z 2X3
tél.: (514)- 271-1173
telex
MTL.: 055-61865
N.Y.: 00-940284
FLA.: 00-505115

Regardez autour de vous...

il y a des activités dans votre région

L'environnement c'est vous. Bien sûr, c'est aussi l'eau, la terre, l'air. Mais c'est avant tout ce que vous en faites autour de vous.

Par exemple, dans la région de Montréal, vous pouvez participer à des activités mises sur pied par des organismes régionaux.

ACTIVITÉ	ORGANISME	ENDROIT	DATE
Activités d'éducation et de sensibilisation: animation dans les écoles, lancement de deux livres sur l'environnement	Mouvement d'animation civique pour l'écologie de Montréal	Montréal métropolitain	1er au 31 mai
Présentation de films et de montages audio-visuels	Aménagement, environnement, embellissement et conservation de nos ressources	L'Assomption: hôtel de ville	3-17-31 mai
Deux randonnées écologiques et activités de plein air pour sensibiliser les participants à la protection et à la conservation du milieu naturel	Camp Bout-en-train	1 640, chemin Rochon Saint-Théodore	18 mai
Journée de l'Environnement	AFEAS de Sainte-Julie	Sainte-Julie Chalet Jules Choquet	20 mai
Marathon	Service des loisirs de Saint-Jérôme	Saint-Jérôme	25 mai
L'arbre dans ma ville, distribution d'arbres, plantation symbolique et autres activités	Club 4-H	Dans toute la région	Tout le mois de mai
Tournée d'animation dans les écoles pour fournir aux enseignants des outils dans leur démarche d'éducation à l'environnement	Jeunesse Croix-Rouge	Dans toute la région	Tout le mois de mai
Mois de l'Environnement ramassage de déchets, plantation d'arbres, stands d'information dans les centres commerciaux et autres activités	Enjeu de Pointe-aux-Trembles	Pointe-aux-Trembles	Tout le mois de mai

L'environnement dépend de vous. Environnement Québec

c'est le mois de l'Environnement

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

La manne fédérale

UN référendum n'arrive pas tous les jours. Surtout s'il faut en croire les nombreux visiteurs que recoivent les Québécois ces jours-ci. Ces dernières semaines, un nombre sans précédent de ministres fédéraux sont venus au Québec pour annoncer, un peu négligemment, la réalisation future d'importants projets, enveloppés dans des subventions à huit ou neuf chiffres.

Il ne faudrait pas, dit-on à Ottawa, chercher de liens entre cette prodigalité et le 20 mai. Ce ne serait là que les retombées courantes du fédéralisme! Mais les Québécois peuvent néanmoins se demander si ces initiatives, fort louables en soi, apportent vraiment une réponse à leurs besoins. Dans toutes ces largesses, quelle part relève plutôt de cette publicité comme seul Ottawa sait la faire depuis le début du mois dernier.

■

Lors des dernières élections, le Québec était délaissé. Les libéraux ont remporté 74 des 75 sièges sans promettre le moindre aéroport et sans s'engager à étendre quelque part «une beurrée d'asphalte». L'enfant chéri était l'électorat flottant du sud de l'Ontario. Le marché électoral du Québec demeurait captif. Aujourd'hui, le vent tourne. C'est au tour des Québécois de se faire parler d'amour.

Le ministère de M. de Bané multiplie les communiqués annonçant les généreuses subventions du ministère de l'Expansion économique régionale. La Société centrale d'hypothèque et de logement tient une conférence de presse pour rappeler ses réalisations au Québec. La Banque fédérale de développement dévoile un projet de construction d'un nouveau siège social. Et plus, il y a Bombardier qui pourrait construire des camions pour l'armée canadienne... On n'ose pas parler de la construction éventuelle des navires de guerre de crainte des jeux de mots trop faciles. Tout cela en quelques jours seulement.

Mais que restera-t-il de ces déclarations et de ces communiqués dans deux ou trois mois?

Par exemple, au milieu du mois dernier, le ministre des Travaux publics, M. Paul Cosgrove, venait lever une autre pelletée de terre pour marquer le début de la construction de la Place Guy-Favreau. Qu'en est-il aujourd'hui de ces bonnes intentions? Le trou est un peu plus profond... C'est tout. Rien n'a bougé.

En accordant le «contrat du siècle» à McDonnell Douglas, le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, affirmait que les retombées pour le Québec pourraient atteindre $1.57 milliard.

De passage à Montréal, cette semaine, les représentants de la firme de St. Louis se montraient plutôt évasifs. Ils ne se rappelaient plus très bien de ces tableaux de répartition régionale des retombées. Par exemple, Canadair et le Québec décrocheraient le contrat de construction des parties de la carlingue à la condition de présenter une soumission inférieure à celle de... McDonnell Douglas Canada Ltd, établi à Mississauga, en Ontario. Il sera fort instructif de faire, dans deux ou trois ans, le décompte des contrats du F-18 pour trouver la part réelle obtenue par le Québec. On pourrait peut-être découvrir que, cette fois, le caucus québécois ne s'était pas trompé en appuyant le projet concurrent.

Mais, à ce tableau d'honneur, la palme revient au ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, qui a annoncé cette semaine des investissements de plus de $2.7 milliards au Québec. Derrière cette somme impressionnante, on ne trouve guère de retombées permanentes pour le Québec au chapitre de l'emploi, par exemple. D'où proviendra, si ce n'est de la province voisine, la machinerie et les tuyaux utilisés pour le prolongement du gazoduc? Des travaux de cette envergure ne peuvent être réalisés que par une main-d'oeuvre très spécialisée qu'on trouve surtout en Alberta et dans le sud-ouest des États-Unis. Les circonstances entourant l'annonce du projet laissent une odeur d'improvisation. Comment expliquer le mutisme des trois compagnies impliquées qui se retrouvent, du jour au lendemain, associées dans la construction d'une usine de transformation du pétrole au coût de $1.5 milliard?

Plutôt que de se lancer à la conquête du Québec avec des propositions économiques mal préparées, il aurait mieux valu chercher à répondre aux véritables besoins de l'économie québécoise. Au lendemain du référendum, on ne saura toujours pas ce qu'il advient de la mine de sel des Îles-de-la-Madeleine, des efforts nécessaires pour faire «décoller» Mirabel, de la transformation de l'industrie textile, du ralentissement dans l'industrie de la construction, des taux d'intérêt élevés pour les PME, du parachèvement de l'usine d'eau lourde de LaPrade, de la modernisation du secteur des pâtes et papiers, du sort qui attend les chantiers maritimes, etc.

Le gouvernement fédéral ne peut faire disparaître d'un seul coup de baguette magique tous les problèmes économiques. Le débat référendaire aurait pu cependant être l'occasion de faire un pas de plus vers la solution à des problèmes particuliers.

■

Cette manne sera peut-être de courte durée. On en reviendra prochainement aux dossiers qui s'éternisent dans des batailles de juridiction. Néanmoins il restera quelque chose de ce référendum.

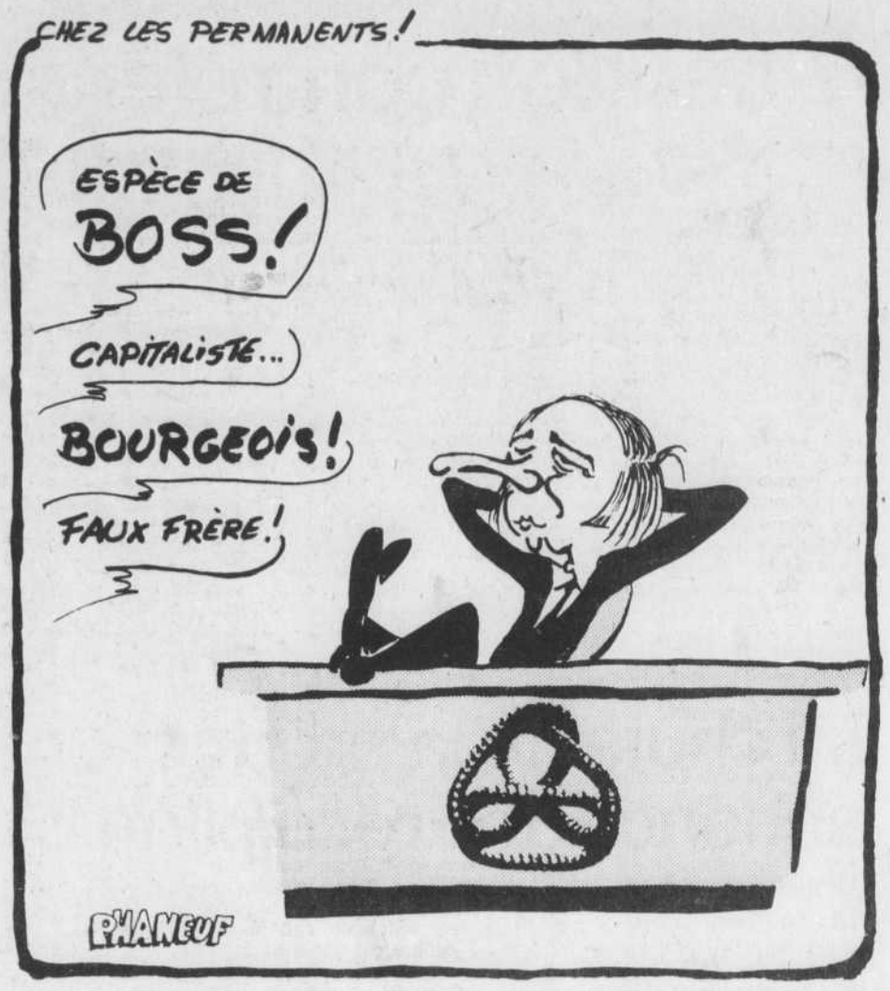
Les Québécois découvrent qu'on peut leur faire la cour. Il suffit pour cela de bien jouer ses atouts pour faire monter les enchères. Dans tous les rapports de force existant entre les pays et les régions à travers le monde, chaque communauté dispose d'un poids politique déterminé. L'art est dans la manière de l'utiliser dans le jeu des équilibres.

Les politiciens fédéraux ont tenté de prouver, de façon tangible, toute la sécurité qu'offre le régime politique actuel dans le domaine économique. Voilà qui est rassurant pour le court terme. Mais ces bienfaits de la onzième heure n'apportent pas de solution réelle aux véritables problèmes soulevés par le développement futur du Québec.

Cependant la population se souviendra de toutes ces promesses. Tout comme personne n'oublira le nouvel engagement de M. Trudeau en ce qui a trait au renouvellement de la Confédération. Toutes ces bonnes intentions solennelles réussiront-elles à faire pencher un certain nombre d'indécis?

Quel que soit le résultat du scrutin de mardi, le bilan est déjà positif pour les Québécois. Les analystes le montreront au cours des prochaines semaines. Cette sollicitude dont on honore généreusement le Québec pourrait donner à ses habitants le goût de tenir d'autres référendums.

Michel NADEAU



L'épine des Floralies

Les Floralies internationales ouvrent leurs portes aujourd'hui au Vélodrome olympique de Montréal. Comme les autres grands événements mondiaux que la métropole a accueillis ces dernières années, cette exposition spéciale va connaître, semble-t-il, un vif succès populaire. Les coûts d'organisation en restent considérables, et les contribuables de Montréal ignorent toujours les frais qu'ils devront payer à l'avenir quand les Floralies céderont la place, dans l'île Notre-Dame, à un parc floral permanent.

Néanmoins, l'exposition a été conçue et lancée de manière à en retirer le plus d'avantages touristiques et économiques possibles; la Ville de Montréal y puise pour sa part une inspiration nouvelle pour embellir le milieu urbain de la métropole. Pareille réussite aura été possible parce que les trois paliers de gouvernement ont su coopérer et surmonter leurs rivalités traditionnelles. Comment a-t-on pu alors gâcher cette réalisation et son retentissement international en invitant à cette fête des nations le triste régime de l'Apartheid?

Avec les Floralies, en effet, le gouvernement du Québec, la ville de Montréal et les autorités fédérales avaient trouvé une manifestation propre non seulement à réconcilier l'homme avec la nature, mais à rapprocher les peuples et les producteurs de diverses cultures, en invitant les uns et les autres à écouter ce «langage vraiment universel, suivant le mot du ministre de l'Agriculture, celui des fleurs».

Avec raison, M. Jean Garon voulait que les producteurs québécois fassent montre de leur savoir et de la beauté du pays qui est le nôtre. C'est le cas de tous les peuples que les Floralies invitent à s'exprimer en même temps qu'à admirer les produits des autres nations. Cette année, les organisateurs se réjouissaient d'une participation internationale sans précédent.

Pourquoi fallait-il que la majorité noire de l'Afrique du sud soit ignorée et que le régime raciste qui la domine ait droit de faire une brèche, aux Floralies de Montréal, dans l'isolement qu'à bon droit la communauté internationale et le Canada ont décrété contre lui? Cette affaire et la mauvaise réputation qu'elle nous fait à l'étranger sont trop graves pour qu'on ne tente pas d'en identifier les responsables. Bon nombre de citoyens d'ici s'indignent de cette gaffe politique de première envergure. Il faudra la corriger avant qu'elle ne s'aggrave.

Déjà toutes à leur succès, les autorités de Montréal et de Québec ont été surprises de cette épine dans les Floralies. Cet étonnement étonne venant d'administrateurs publics qui se targuent d'ambitions internationales. Pendant quelques jours, ils ont feint l'ignorance, comme si personne n'était responsable de rien dans cette exposition internationale. Ils ne voulaient pas, en réalité, confirmer l'erreur et pointer du doigt en direction d'Ottawa.

A vrai dire, le succès de la participation des pays étrangers est attribuable aux efforts du secrétariat d'État aux Affaires extérieures et aux ambassades canadiennes qui ont, à l'étranger, pris à coeur la tenue des Floralies de Montréal.

Par voie de conséquence, même si Québec et Montréal auraient dû montrer plus de vigilance, c'est à Ottawa qu'il faut imputer l'erreur politique d'invitation à Prétoria. Il appartient donc au gouvernement canadien de la corriger. Certes, dans l'immédiat l'affaire ne suscite pas, sur la scène internationale, des remous aussi spectaculaires que ceux de l'ambassade de Jérusalem. Aux yeux des fonctionnaires de M. Mark MacGuigan, les Noirs de l'Afrique du sud valent peut-être moins que les Arabes et leurs contrats. Il ne saurait en être de même pour nombre de citoyens d'ici et de nos associations de coopération internationale.

Jean-Claude LECLERC

REPLIQUE

Le NPD négociera

par Jean-Denis Lavigne

M. Lavigne est président de la section québécoise du Nouveau Parti démocratique. Il répond ici à un commentaire de Michel Roy, publié le 13 mai.

Le NPD considère qu'il est urgent d'enclencher le processus de négociations de la constitution canadienne dans le cadre du fédéralisme, peu importe le résultat du référendum. Certains analystes ont conclu que la politique du NPD était similaire à celle de M. Trudeau, à savoir qu'il y aurait négociations uniquement dans le cas d'un NON au référendum.

Permettez-moi de différer d'opinion. À titre de président du NPD-Québec et de président associé du NPD-Fédéral, j'ai assisté à toutes les délibérations sur cette proposition et il n'a jamais été question de refuser de négocier si les Québécois optaient pour le OUI le 20 mai. La proposition originale présentée au Conseil fédéral du parti mentionnait la nécessité d'entreprendre des négociations peu importe le résultat du référendum. Au cours de la discussion, les délégués ont adopté un amendement stipulant que la négociation aurait pour but de renouveler la constitution canadienne dans le cadre du fédéralisme. À ce moment-là, j'ai demandé des explications et on m'a clairement indiqué qu'il s'agissait d'un objectif et que cet amendement n'empêcherait aucunement le démarrage des négociations. Dans ce cadre, le gouvernement de M. Lévesque pourrait déposer son projet sur la souveraineté-association pendant que les autres gouvernements déposeraient leur(s) position(s) fédéraliste(s).

Pour ma part, j'opte pour le OUI au référendum parce que je crois que c'est la seule façon de provoquer une négociation en profondeur en vue du renouvellement de la constitution canadienne. L'enjeu de ce renouvellement constitutionnel dépasse le seul besoin de la répartition des pouvoirs. Toute tentative qui ne ferait pas l'objet d'une franche discussion sur l'égalité des peuples, les droits des minorités de langue officielle, la place des autochtones ainsi que les droits sociaux, culturels, économiques et politiques des peuples fondateurs, serait inévitablement vouée à l'échec. Or une réponse négative au référendum ne permettra pas d'enclencher des discussions sérieuses sur des principes aussi fondamentaux. Dans ce contexte, la répartition des pouvoirs deviendra vite la principale préoccupation des partenaires. Un problème surgira inévitablement puisque les provinces pourront difficilement s'entendre sur les pouvoirs à octroyer à tel ou tel palier de gouvernement. Le gouvernement fédéral pourra alors profiter du manque de solidarité des provinces pour imposer son projet «centralisateur». Acculé au mur, le gouvernement du Québec se verrait dans l'obligation de défendre le statu quo pour éviter une centralisation encore plus indésirable.

D'autre part, un OUI au référendum favorisera la discussion sur la place que le Canada entend donner aux deux peuples fondateurs. La reconnaissance des droits des peuples permettra aux communautés de langue officielle de revendiquer un pouvoir d'initiative dans les domaines social, culturel, économique et politique. Il est nécessaire de s'entendre sur ses principes, sur la place des autochtones et sur les droits individuels et collectifs avant d'entreprendre la discussion sur la répartition des pouvoirs puisqu'il existe souvent une relation entre le pouvoir en cause et les besoins d'un peuple. Par exemple, on pourrait octroyer au Québec la souveraineté en matière de politique social parce que ces dernières sont intimement liées aux us et coutumes d'un peuple.

Je réitère qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre la volonté d'en arriver à l'égalité des peuples et le maintient d'un régime fédéral. Bien sûr, un OUI québécois créera une pression additionnelle sur le Canada anglais. Je crois que cette pression est nécessaire pour faire avancer le débat.

BILLET

Au-delà du référendum

Nous sommes un peu trop portés à croire que la campagne référendaire nous divise. Des familles se disloqueraient, des amitiés jusque-là solides s'effriteraient.

Il se peut qu'il y ait des brisures et que le désaccord crée des inimitiés. Mais vous remarquerez que dans la plupart des cas, cet esprit de famille ou ces liens de camaraderie, avant la lutte référendaire, étaient assez ténus, tenaient à un fil.

J'irais même jusqu'à dire que chez nombre d'entre eux, des rapports obligés retenaient ces parents ou ces confrères de s'envoyer paître. Il aura fallu le référendum pour qu'éclatent des discordes au grand jour. C'est la minute de franchise ou de vérité. Le référendum leur aura servi de prétexte.

Si pour un OUI ou pour un NON, des gens qui jusque-là s'accordaient sont maintenant prêts à se casser la figure, c'est qu'avant ils se mentaient, cachaient leur jeu, se jouaient la comédie de l'harmonie. En ce sens, le débat référendaire, joue le rôle de catalyseur.

J'ai parlé de référendum-prétexte. Par là, j'entends des individus qui ont trouvé en lui l'occasion rêvée de se détester cordialement au grand jour. Avant, ils n'auraient pas osé montrer leur ressentiment mutuel sous-jacent.

Il m'est arrivé de surprendre des altercations où on avait vite fait de disposer de la question référendaire, et de passer tout de suite au véritable motif de la querelle. Il n'était plus question de référendum, de OUI ou de NON, de Lévesque, Ryan ou Trudeau. Non!

De part et d'autre, on se jetait à la figure ses quatre vérités sur des affaires, des sujets qui ne regardaient qu'eux. Longtemps, on avait eu sur le coeur les petites saloperies, méchancetés, les coups de Jarnac qu'on nous avait administrés. Le débat référendaire permet aux antagonistes de tirer au clair ces ambiguités.

Pour ces belliqueux qui se sont trop longtemps contenus, le référendum est l'aubaine rêvée pour un défoulement, un purgatif à leurs frustrations. Une fois leurs comptes réglés, l'atmosphère sera plus sereine.

Quant à ceux qui se sont donnés corps et âme, pour le OUI ou le NON, je les vois déjà, gagnants ou perdants, les uns heureux et les autres amers, mais tous épuisés, prostrés, vidés, morts, et laissant partir, dans un dernier souffle, à l'unanimité: «Vivent les vacances libres».

Albert BRIE

LETTRES AU DEVOIR

■ *Pourquoi nous allons dire NON*

Nous sommes seize cadres francophones qui occupons des postes supérieurs au niveau des sièges sociaux du groupe Imasco Limitée et de ses filiales, à Montréal. Imasco est une entreprise pancanadienne dont le principal actionnaire est britannique mais dont le conseil d'administration et la direction sont composés de citoyens canadiens.

C'est dans le cadre de la fédération canadienne que nous avons accédé aux postes de commande que nous occupons présentement. Nous y avons été nommés en raison de notre compétence et indépendamment des Lois 22 et 101. Nous avons la possibilité, acquise avant même l'adoption de ces deux lois, de travailler pour une bonne part dans notre langue, à des degrés divers et selon l'importance de nos rapports avec l'extérieur du Québec. Nous sommes convaincus qu'il en est ainsi ou qu'il pourrait facilement en être ainsi dans d'autres entreprises semblables ayant leur siège social au Québec.

Si nous avons décidé de prendre position dans le débat référendaire, c'est avant tout pour répondre aux attentes d'une partie de la population du Québec. En effet, selon le dernier sondage CROP-Radio-Canada, 52% des Québécois accorderaient beaucoup ou assez d'importance aux prises de position des hommes d'affaires, comparativement à 45% pour les maires et conseillers municipaux, à 38% pour les syndicats, à 26% pour les artistes, à 24% pour le clergé, à 23% pour les vedettes du sport. Ces données confirment un sondage antérieur de CROP selon lequel 62% des Québécois étaient d'accord pour que les hommes d'affaires prennent une part active au débat référendaire. Nous estimons donc avoir la responsabilité de nous prononcer publiquement en prévision de la consultation du 20 mai.

Nous allons dire Non au référendum, et cela pour, entrer autres, les quelques raisons suivantes:

1- nous voulons demeurer des citoyens canadiens et continuer de faire carrière au Québec;

2- nous voulons préserver, pour nos enfants et pour toute la nouvelle génération de Québécois francophones qui ont pris d'assaut nos écoles universitaires de sciences administratives et commerciales, la possibilité d'en faire autant;

3- nous sommes convaincus que c'est dans le cadre d'une nouvelle fédération canadienne et d'un nouveau Québec encore plus juste et plus fraternel, que la génération montante pourra le mieux satisfaire ses aspirations et son intérêt sans précédent pour les affaires.

Ont signé: Edmond RICARD, Jean-Louis MERCIER, Yves HUDON, Robert BÉGIN, Roland BOUCHARD, Marius DAGNEAU, Pierre DENAULT, Michel DESCÔTEAUX, Me Michel HUDON, André LAPORTE, Bernard MATTE, Claude MERCIER, Robert NADEAU, Gérald PELLETIER, Noël PÉRUSSE, Rita GEORGES-TAHHAN.

Montréal, 15 mai

■ *Un éditorial au secours de Castro*

(Lettres adressée à M. Jean-Claude Leclerc).

Jusqu'à maintenant je vous croyais un journaliste objectif et sérieux. Or, à la suite de votre article intitulé «Les «boat people» de Floride» je me dois de reviser ma position.

Il est curieux de constater, au moment où toutes les personnes de bonne volonté, y compris celles de gauche, condamnent sans rémission le castrisme, comment vous partez à la rescousse du tyran cubain. En fait, c'est cela le but ultime de votre article: par toute une série de détours douteux, essayer de sauver l'image de Fidel Castro. Ce faisant, vous montrez une fort discutable filiation démocratique: votre démarche est celle d'un gauchiste malhonnête qui n'a pas le courage de reconnaître que le système castriste est une faillite totale. À cet égard, elle est parfaitement indécente.

Je me limiterai à dégager certains mécanismes qui dans votre texte tendent à minimiser l'impact et la signification profonde de la «navette sauvage», de même qu'à faire carrément le jeu de la dictature communiste qui sévit à Cuba. Ces mécanismes vont de l'atténuation au mensonge flagrant. Voyons quelques exemples.

D'après vous, le régime cubain est «à certains égards opprimant». Donc pas complètement opprimant. On voit très bien que vous n'avez pas vécu à Cuba (ou peut-être êtes-vous allé en touriste et vous êtes-vous fait vanter les «réussites» du système sans y opposer le moindre esprit critique? C'est d'ailleurs un cas typique d'autocensure de certains gauchistes, de moins en moins fréquent, heureusement). Si vous y aviez vécu ou si vous y étiez allé avec les yeux ouverts, vous pourriez maintenant affirmer, sans la moindre possibilité de vous tromper, ceci: le système de Castro est le plus oppressant et le plus totalitaire que Cuba ait jamais connu. La dictature de Batista (auriez-vous la décence d'utiliser le même terme pour décrire le système castriste?) était certes corrompue et criminelle. Mais jamais les Cubains ont tellement senti le poids d'un pouvoir politique écrasant et inhumain, jamais ils se sont sentis aussi privés de liberté, aussi épiés jusque dans leurs moindres gestes (connaissez-vous les tristement célèbres «comités de défense de la révolution»?) que sous Castro. Ajoutez à cela les terribles problèmes de subsistance auxquels ils doivent faire face et vous aurez un tableau cauchemardesque. Mais vous, aveuglé par votre sympathie à peine cachée pour Castro, vous refusez de le voir et vous avez le cran de dire que la révolution a éliminé la misère de Cuba. Ce que vous pourriez dire c'est que ce régime a socialisé la misère, qu'il l'a étendue à tout le peuple (sauf bien sûr à ceux qui détiennent le pouvoir, nouvelle classe qui existe bel et bien à Cuba comme dans les autres pays du bloc soviétique d'ailleurs).

Et vous allez plus loin encore: vous osez dire (en 1980!) que la révolution fidéliste est «exemplaire». Cette affirmation est tellement aberrante qu'elle ne mérite même pas qu'on y réponde: aucune personne le moindrement renseignée sur le régime castriste ne saurait souscrire à une telle absurdité.

Je pourrais, certes, relever d'autres «imprécisions» dans votre article, mais ce n'est pas nécessaire: je crois avoir rétabli suffisamment une vérité que vous faites semblant d'ignorer complètement.

Dans ces lignes finales, je vous invite à plus d'objectivité journalistique; vous avez le droit d'avoir vos idées, mais, en tant que journaliste, vous ne pouvez pas mystifier la réalité: avec un peu plus de rigueur vous verriez que ces nouveaux «boat people» constituent un cri de liberté d'un peuple qui, des deux côtés du détroit de la Floride, se tient debout face à l'oppression.

Franklin GARCIA

Sainte-Foy, 10 mai

■ *Diviser le Canada? NON*

En français plein de fautes, je voudrais exprimer un espoir profond que le résultat du référendum sera un NON fort et fier. Le Canada a besoin de nous tous, forts dans notre patriotisme et fiers de la «terre de nos aïeux». Nous avons tous besoin l'un de l'autre pour continuer de construire ensemble le futur de notre beau pays.

Séparer? Diviser le Canada? Détruire notre avenir ensemble? NON! Je vous prie, je vous supplie, votez NON!

A.E. MACKINTOSH

Lansdowne, Ontario, 9 mai

■ *Lucidité du projet historique*

Comme il faut parler longtemps avant d'être entendu, aussi faut-il écrire souvent avant d'être compris. Quand les fins ont une certaine ampleur, seule la patience peut les mener à bon port. Il faut savoir donner aux grands projets le temps qu'il leur faut pour mûrir; la durée est leur lieu d'ensouchement. Celle-ci fait naître les conditions d'existence, et ultérieurement d'épanouissement, du but qu'on se propose d'atteindre: elle est la matrice de l'Histoire.

Mais cette dernière n'engendre pas un événement, en l'occurence un projet politique et social, de la même manière qu'une mère conçoit un enfant (il faut convenir toutefois qu'une analogie est possible en respectant certaines limites); elle n'est, l'Histoire, que ronde de potentialités, elle n'a pas d'individualité propre ou transcendante, elle sera ce que les hommes voudront bien qu'elle soit; elle est pure contingence, lieu béni du refus ou de la résignation, de la mise en branle ou du laissez-faire, mais ultime promesse de l'exercice de la liberté. N'ayons crainte qu'elle nous tourne le dos. Elle a trop besoin de nous. Rien n'est pipé, les jeux restent à faire... l'Histoire étant un jeu qu'il faut sans cesse apprendre à réinventer.

Louis SIMARD

Sainte-Foy, 13 mai

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année, six mois: $38.00, trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00 par année, six mois: $41.00, trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19. par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées).

Jacques DUFRESNE



L'université référendaire de North Hatley

POUR un grand nombre de québécois, et pour moi en particulier, le débat référendaire aura été une école parallèle extraordinairement efficace. L'école parallèle est un événement, un processus qui, par sa dynamique et son contenu propre, constitue un milieu idéal pour la circulation des idées. La caractéristique principale d'un tel milieu c'est que les échanges y sont si vivants qu'ils échappent à l'emprise sclérosante de la conscience seconde: on ne sait pas qu'on est à l'école.

Le débat référendaire dans son ensemble aura été une telle école. On a le vertige quand on pense à ce qu'il en aurait coûté pour transmettre la même information par le biais de l'école institutionnelle. Jean Chrétien lui-même a suscité des discussions intéressantes sur les libertés individuelles. Ce Socrate du baseball pense, comme le livre beige, que la meilleure civilisation est celle qui protège les individus contre les collectivités, plutôt que les collectivités contre les individus.

L'homme libre c'est celui qui peut aller au baseball et y boire la bière de son choix. Soit! Mais c'est aussi selon cette logique celui qui peut ouvrir un sex-shop devant une maternelle. Cette bonne philosophie anglo-saxonne, on le devine, n'a de sens que si tous acceptent implicitement certaines limites. Or il arrive que nos voisins américains ont dépassé ces limites et qu'ils en souffrent beaucoup. Quiconque a vu le films *Sex o'clock U.S.A.* de François Reichenbach, comprendra mon propos et saura que la pire des réactions rigoristes et dirigistes est à craindre là-bas.

Le sado-maso-exhibitionnisme a pris chez nos voisins des proportions alarmantes. Depuis quelque temps, le maire de San Francisco, Diane Feinstein, dénonce avec amertume les scènes mécanico-bestiales qu'elle est obligée de tolérer. Et on ne peut lui reprocher d'être étroite puisqu'elle a été portée au pouvoir par les «gais».

Non merci, monsieur Chrétien! Notre art de vivre n'est pas négociable. Nous aimons bien les Américains, mais s'il nous faut à tout prix prendre exemple sur une autre civilisation, souffrez que ce soit la française. Nous préférons la tendre gaillardise de Brassens à la perversion chromée dénoncée par Mme Feinstein. N'oubliez pas que c'est dans les sociétés non policées que la police finit par régner. Qu'en pense M. Ryan?

Est-ce que je m'emporterais? Passons plutôt à un exemple encore plus intéressant d'école parallèle: l'université référendaire de North Hatley. Dans ce village bilingue hanté par les arabes, il y a une pâtisserie-boulangerie-restaurant assez particulière. Vital y fait le pain, un grand pain; il règne en outre sur l'arrière-cuisine de même que sur les politiques financières à long terme. Jacqueline règne sur le reste. Incidemment la maison s'appelle chez Jacqueline et Vital. Le service y est assuré par Richard, surnommé l'Italien, sorte de Survenant qui a quitté un emploi lucratif à Montréal pour participer à cette vie étonnante.

Après avoir fait ses quiches, ses salades et ses tartelettes, de premier ordre, Jacqueline devient recteur d'université. Depuis quelques mois, il y a chez elle, chaque dimanche, un repas référendaire, qui tient à la fois du Banquet de Platon et du Pique-nique sur l'Acropole. Parmi les habitués il y a, pour le camp du NON, le député fédéral du lieu, Irénée Pelletier, des écrivains comme mordecai Richler et Ronald Sutherland, et la grande dame du canton, Emily Le Baron. Du côté du OUI, il y a le recteur de l'université rivale, Yves Martin, Jean-Louis Langlois, un homme d'affaires important de la région, le chansonnier Jacques Michel, Jacques Ouellette, le grand organisateur omniprésent. Hélas! dans ce journal national il m'est impossible de nommer tous les autres habitués, artisans, intellectuels, jeunes et vieux, qui font la variété, la couleur et la vie de cet événement.

En costume traditionnel, cloche en main, Jacqueline ouvre le débat. Fort de sa petite école, dont elle a une nostalgie attendrie, sûre de sa cuisine et de son jugement, elle joue à merveille son rôle de recteur-amphitryon. À l'école de la vie, elle a accumulé tous les doctorats nécessaires à sa tâche. Elle le sait. «Toi, Sutherland, tu vas pas recommencer avec tes peurs! (Il s'agit d'un vieux client). Laisse parler ton député fédéral. M. Martin, vous êtes le cinquième sur ma liste!» Dans le restaurant, le surcroît de travail est absorbé bénévolement par les Forcione, une famille montréalaise qui fut conquise par les gens et les lieux.

Flairant la vie, les médias sont accourus. Un jour, il y avait en même temps l'équipe de l'émission *Objectif* de Radio-Québec et une équipe de la télévision australienne. Jacqueline déridant les antipodes! Qui, désormais, pourra douter des affinités entre le particulier et l'universel?

Un peu décontenancé par l'émotivité ambiante, le réalisateur australien lança tout à coup: «tout cela me paraît bien irrationnel!» Sutherland lui expliqua les choses ainsi: «vous êtes en pays latin; on s'engueule, on a l'air de vouloir s'entretuer et le lendemain on prend une bière ensemble; nous, on se dit deux ou trois mots méchants, en élevant à peine la voix et on est vingt ans sans se voir».

Mais qu'est-ce donc que la rationalité? Si je ne m'abuse c'est une chose latine, française en particulier, qui n'a jamais été incompatible avec les banquets et les mouvements d'humeur extériorisés. L'histoire nous apprend aussi que les anglo-saxons sont des empiristes. Comment expliquer qu'ils se soient octroyés tout à coup le monopole de la rationalité?

■

Comme disait le poète allemand Rückert, «chacun a sa vision du monde, et chacun a raison tant il y a de sens dans le monde.» Il existe effectivement une rationalité anglo-saxonne. Elle peut même conduire à un OUI original, comme celui de Bryan Campbell, directeur de la *Montreal Review*(1). Incidemment la découverte de cette publication, à la faveur du débat référendaire, est un autre exemple d'apprentissage parallèle. Voilà une revue tout à fait anglophone et tout à fait québécoise. On y parle avec passion et amour du Montréal des escaliers. on y recense des livres d'ici, des deux langues. On y fait de l'humour anglais en français, comme par exemple, cette phrase sous une caricature d'ailleurs excellente, de Claude Ryan: «mon nez est québécois». La tenue générale du magazine est d'une impressionnante qualité. Fait encourageant pour l'avenir: les subventions viennent de quatre maisons d'enseignement: les cégep John Abbott, Champlain, Dawson et Vanier.

Quant au OUI de Bryan Campbell, basé sur l'idée de responsabilité, il est amené par un raisonnement de joueur d'échecs. «Quoique le Canada décide, l'une ou l'autre des provinces demeure insatisfaite, parce qu'aucune n'est responsable des détails de l'entente. Ce sont ces considérations concernant la responsabilité qui justifient la souveraineté-association. Dans ce cas, l'autorité centrale, dont la tâche est de mettre en oeuvre les politiques adoptées par les états membres, est responsable aux dits états: elle n'a pas d'existence indépendante. Tenu de maintenir l'association, les états doivent négocier ensemble de façon plus responsable.»

Dans la suite de son raisonnement, Bryan Campbell récupère la théorie du contrepoids, qui constitue l'argument favori des fédéralistes en matière de libertés individuelles. Cet argument, qui correspond bien au système américain, deviendrait trompeur dès qu'on tente de l'appliquer au système canadien. Aux États-Unis, le citoyen est protégé contre les excès du gouvernement par le pouvoir judiciaire. C'est la tension entre ces deux composantes du système qui protège les libertés individuelles. Au Canada, la tension, si elle existe, est entre deux ordres de gouvernement, dont les champs d'action peuvent se chevaucher. Il en résulte une ambiguïté: comme ni le membre des Communes ni le membre de l'Assemblée nationale ne sait qui représente vraiment le citoyen, ni l'un ni l'autre ne se porte à sa défense avec empressement.

Les anglophones pour le NON ont des moyens et des porte-parole puissants, même du côté francophone. C'est par souci d'équilibre que j'ai choisi d'évoquer un point de vue minoritaire. c'était aussi la seule façon d'apprendre aux lecteurs du DEVOIR des choses nouvelles sur les anglophones.

Note:

(1) Disponible dans les kiosques. Éditeur: Deluge Press, c.p. 190 Ste-Anne-de-Bellevue, Québec H9X 3I5.

Mercier et les leçons de l'histoire

par Robert Lévesque

Pierre Charbonneau, **Le projet québécois d'Honoré Mercier.** Editions Mille Roches, 1980.

LE Québec a connu, depuis la Confédération, vingt-trois premiers ministres. De tous ceux-là, pour la plupart oubliés à cause d'une historiographie déficiente (qui se souvient de J.J. Ross?), le nom d'Honoré Mercier a une résonance de plus en plus profonde, et, je dirais, plus actuelle. On a longtemps oublié qu'il avait été le premier, à Québec, à tenir tête au gouvernement fédéral envahisseur des débuts de la Confédération.

Devant une fin de non-recevoir qu'Ottawa lui retourna avec arrogande lorsqu'il osa demander une augmentation du subside fédéral au début de 1887 (ce subside était un des seuls moyens de survie financière pour les provinces), Mercier eût l'audace de convoquer à Québec la première ministres d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et du Manitoba. Ceux de la Colombie-Britannique et de l'Île-du-Prince-Edouard se désistèrent, mais l'on assista au premier front anti-fédéral de l'histoire canadienne.

Mercier était fort impressionné par cet Oliver Mowat, son homologue ontarien, qui fût le véritable pionnier de l'autonomie des provinces en allant gagner une cause contre Ottawa devant le Conseil privé de Londres en 1883 (Hodge vs the Queen). Si Mowat ne semble pas avoir eu de successeurs digne de sa détermination à Queen's Park, Mercier, qui incarna à la fin du dix-neuvième siècle un grand espoir de changement pour les «nationaux» du Québec, aura eu plus de chance. Il est intéressant de noter que les deux seuls premiers ministres du Québec qui ont formé des gouvernements ni libéraux, ni conservateurs ou unionistes, sont Honoré Mercier et le Parti national, puis René Lévesque et le Parti québécois.

En 1974, Pierre Charbonneau a présenté à l'UQUAM une thèse de maîtrise sur l'idéologie d'Honoré Mercier dans laquelle il concluait que le neuvième premier ministre du Québec «était le représentant d'une idéologie à la fois libérale et nationaliste qui se proposait de renforcer le rôle politique, économique et social de l'État québécois afin de réaliser le développement intégral du Québec et améliorer le sort des Canadiens français».

Si Mercier est demeuré peu de temps au pouvoir (quatre ans), nonobstant le scandale de la Baie des Chaleurs dont il fût par la suite blanchi, Charbonneau en trouve l'explication dans le fait que Mercier, même s'il représentait une fraction de classe et dirigeait un gouvernement capitaliste, élaborait une pensée qui venait trop souvent en contradiction avec celle des groupes dominants de la société, le clergé et la bourgeoisie économique. D'où son échec par déséquilibre des forces.

En publiant son travail sous le titre de *Le projet québécois d'Honoré Mercier*, Charbonneau trace en ajout un rapide portrait de ce journaliste du *Courrier de Saint-Hyacinthe* qui s'opposait au projet de Confédération dans un journal contrôlé par le haut-clergé maskoutain favorable à MacDonald, et qui devint, dans un Québec en deuil de Louis Riel, celui qui incarna le caractère national des Québécois de 1885 à 1891, avant de mourir en 1894. Tombé en disgrâce, victime des crocs-en-jambe de ses adversaires politiques, Mercier laissa comme testament politique un discours qu'il prononça au parc Sohmer en 1894, dans lequel il cria son idéal d'indépendance nationale.

N'ayant pas cru bon de modifier la démarche d'écriture propre à la thèse universitaire, Charbonneau nous présente un ouvrage dont l'essentiel se retrouve dans une accumulation scientifique de statistiques, données, constantes sur les sujets qui émaillent le discours politique de Mercier. Analysant toutes les interventions en Chambre du Mercier chef de l'Opposition puis premier ministre, Charbonneau fait un travail utile, quoique de lecture austère, pour celui qui voudra aller voir ce qui constituait les grandes préoccupations du député de Saint-Hyacinthe.

On y verra jusqu'à quel point Mercier fût le premier politique d'ici à considérer la province de Québec comme un État qui devait se donner tous les outils pour s'occuper de son destin politique. Sans éclats, sans slogans, Honoré Mercier établissait au jour le jour dans son discours public la notion que le Québec représente pour les Québécois le seul État qui soit. Pour lui, le fédéral devait découler des provinces, être issu des provinces, avec pouvoirs délégués par celles-ci, et non le contraire comme en décidaient les premiers ministres fédéraux sans consultation. Mercier a établi la théorie autonomiste, qui fut reprise dans un autre contexte par Maurice Duplessis, quarante ans plus tard, et dans un tout autre contexte encore par René Lévesque, quatre-vingt ans plus tard. Aujourd'hui, en 1980, près de cent ans après le passage de Mercier au pouvoir, il est essentiel d'écouter à nouveau ce que disait ce fils de cultivateur patriote d'Iberville, et d'analyser le combat qu'il a mené avec Ottawa. Ce sont les leçons de l'histoire.

Un OUI peu exaltant

par Christian Dufour

Gilles Bourque et Gilles Dostaler, **Socialisme et indépendance,** Boréal Express, Montréal, 1980, 224 pages.

LA revue *Parti pris*. Andrée Ferretti. Les querelles idéologiques au sein du RIN. C'est la belle époque de la gauche québécoise que le livre de MM. Bourque et Dostaler nous fait revivre. Ces jeunes vieux routiers de l'indépendance et du socialisme enseignent maintenant à l'UQAM, l'un la sociologie, l'autre les sciences économiques. De la douzaine de textes qu'ils nous présentent, sept ont été publiés dans *Parti pris*, en 1967-68; les autres, plus récents, datent, sauf un, de 1978-79. Plus une longue introduction de 52 pages, inédite, où les auteurs se situent par rapport au référendum — nous y reviendrons — au socialisme, au marxisme, etc.

Un livre tout compte fait intéressant, mais difficile d'accès. Il s'agit d'universitaires au style alambiqué, d'intellectuels qui se prennent très au sérieux. On y disserte sur les glissements discursifs et les pratiques différentielles; on parle de réductionnisme, d'interprétation économiciste ou d'autonomisation. Quand, dans un texte intitulé «Nègres blancs d'Amérique», Dostaler reproche à Pierre Vallières de se couper des masses, vous ne pouvez retenir un sourire, évidemment sacrilège.

Les auteurs utilisent de plus une grille d'analyse essentiellement marxiste, ce qui ne facilite pas la compréhension de leur pensée aux non-initiés. Une analyse comme «Petite bourgeoisie envahissante et bourgeoisie ténébreuse» est d'une lecture carrément pénible. Mais attention! MM. Dostaler et Bourque ne doivent pas être confondus avec les groupes marxistes-léninistes, c'est maintenant folkloriques ML dont ils critiquent le dogmatisme. Ce sont des penseurs sophistiqués; le marxisme leur apparaît un outil indispensable, mais incomplet; ils vous citent en connaisseurs Gramsci, Fanon et, bien sûr, Lénine. Nos deux chercheurs ne manquent d'ailleurs pas, parfois, de perspicacité: leurs textes sont là pour le prouver.

Le livre rend compte, par exemple, du débat en 1968 au sein de la gauche québécoise — en particulier au RIN et à *Parti pris* — sur l'opportunité de joindre le mouvement Souveraineté-Association que venait de fonder René Lévesque. Bourque et Dostaler faisaient partie de ceux, minoritaires, qui croyaient que le MSA ne réaliserait ni l'indépendance ni le socialisme; qui estimaient que les intérêts de la gauche et du nationalisme n'étaient pas forcément convergents.

Quelques jours avant le référendum, alors que la question nationale a presque entièrement avalé la gauche, force est de constater que la réalité n'a pas vraiment donné tort à nos auteurs. Quand Bourque écrit, en 1968, qu'il ne serait pas étonnant d'apprendre que Lévesque va vendre le MSA aux industriels de New-York, cette prémonition du discours à l'Economic Club ne manque pas d'impressionner. «La nouvelle trahison des clercs» de 1979 fait aussi un parallèle partiel, mais intéressant, entre l'alliance Duplessis-Action libérale nationale de 1936 et le sabordement du RIN au profit du PQ naissant.

Les auteurs, eux, sont toujours restés des purs, semble-t-il. Quitte à démissionner du RIN, puis de *Parti pris*. Quitte à devenir de plus en plus marginaux politiquement. Ils se définissent maintenant comme socialistes marxistes et indépendantistes. Leur socialisme est idéal: il implique l'abolition de la régulation par le marché, l'instauration d'une planification collective de la production; il exige le contrôle par les travailleurs de leurs conditions de vie et de travail; plus, la pluralité des partis, la liberté de presse, d'association, le droit de grève etc.

MM. Bourque et Dostaler admettent que tous les régimes socialistes existants les ont déçus: tour à tour l'URSS, la Chine, Cuba, le Viet-Nam. Cela ne les empêche pas d'affirmer, la page suivante, que la seule issue possible à la crise économique mondiale est, plus que jamais, le socialisme. Il nous permettront de noter que cet acte de foi, qu'ils ont le droit de faire, est peu compatible avec leur prétention répétée d'être des penseurs exclusivement scientifiques, rationnels. De même, leur tentative d'expliquer la faillite des différents socialismes existants par la seule présence des pays capitalistes avancés ne brille pas par sa rigueur intellectuelle.

Les auteurs tiennent à ce que leur ouvrage ne soit pas considéré comme une anthologie, mais s'inscrive plutôt dans les luttes politiques actuelles. On nous y donne donc des conseils sur la façon de voter au référendu,. Le NON est éliminé, car il bénéficierait à ceux qui profitent de l'opression nationale. L'annulation, l'abstention sont également illusoires. Mais, si le PQ gagne le référendum, «sera mis pleinement en lumière... l'incapacité objective des intérêts reliés au capitalisme québécois de réaliser l'indépendance politique du Québec et de lutter radicalement pour l'égalité nationale».

C'est pour ça, semble-t-il, qu'il faudrait se déranger et voter OUI. Les auteurs, peut-être un peu gênés, ne le disent cependant pas spécifiquement. On les comprend...

Faire reculer la honte

par Huguette Demers

Pierre Vadeboncoeur, **To be or not to be, that is the question,** L'Hexagone, Montréal, 1980.

CONSTATONS d'abord cette évidence qu'un drame historique se déroule présentement au Canada: celui du petit peuple québécois, menacé de déclassement définitif avant, peut-être, de disparaître tout à fait.

Quand je dis québécois — et Pierre Vadeboncoeur a très bien expliqué cela — je ne parle pas de n'importe qui. Je désigne ces gens-là qui, dans le grand livre où les Canadiens consignent leur histoire, tracent une distincte écriture en travers de ce qu'on écrit par ailleurs sur les mêmes pages. Je parle de ceux qui ont fait depuis longtemps de l'agriculture pendant que les autres faisaient des affaires. Je parle de ceux qui ont refusé de servir les causes militaires pour lesquelles, en deux occasions, toute l'Amérique s'est battue. Je parle de ceux qui suivaient jadis Henri Bourassa du côté de la liberté nationale quand tout le reste de Canada était du côté de l'Empire. Je parle de ceux qui étaient aussi mal vus naguère pour leur conservatisme qu'ils le sont maintenant pour leur progressisme.

Bref, quand je parle des Québécois, je parle de ces gens qui fonctionnent d'une autre manière qu'ailleurs au Canada, parce qu'ils appartiennent à une autre machine culturelle, relevant d'ailleurs d'une logique singulière dans les deux sens du mot. Il ne s'agit donc pas ici seulement de la culture québécoise, mais de la collectivité québécoise, en voie de péricliter dans toutes ses dimensions — lesquelles ne seraient pas uniquement culturelles — et de sombrer dans la situation de ces nombreuses collectivités subsistantes, marginalisées selon les lois impitoyables d'une humanité prompte au mépris et à la volonté de dominer et d'exclure. La langue française qui constitue la pierre de touche de notre authenticité et sans laquelle nous ne serions que des sous-Américains est en cause naturellement, mais le problème du Québec est d'une toute autre envergure que celui d'une identité culturelle menacée. Ses défenses traditionnelles abaissées, le peuple québécois n'est plus, en ce qui le concerne, assuré de rien et il ne s'agit plus maintenant de savoir si le système historique des Québécois, ce système qui obéit à une logique étonnamment distincte de celle de l'anglophonie continentale, n'est pas en voie de liquidation et n'aura pas été bientôt «avalé» par un autre système historique.

Constatons maintenant que si ce drame d'une parole historique qu'on fait taire mobilise l'attention passionnée et l'inquiétude brûlante des souverainistes, il est en revanche parfaitement étranger au discours des fédéralistes, dont la supercherie consiste à n'envisager aucunement la réalité redoutable se trouve et risque de s'abîmer. Cette perspective est totalement absente de leur vision. Ils n'en parlent jamais, non plus d'ailleurs que de l'idée qui en dérive nécessairement, qu'un peuple, en une telle occurence, se doit à lui-même le redressement le plus immédiat par les moyens les plus énergiques. Relevons, car il est instructif, cet éloquent silence. Il stupéfie, quand on y pense. N'est-il pas vrai, comme le demande Vadeboncoeur, n'est-il pas inouï que les fédéralistes ne disent pas un mot de ces vérités premières et ne taisent finalement, d'ailleurs avec une infaillible et révélatrice précision, que les données essentielles du problème québécois?

Mais il y a pire encore. C'est qu'à ce petit peuple, deux hommes politiques enseignent avec méthode et persévérance le programme — qu'il faudrait croire exaltant — de n'être rien du tout. Le premier, Pierre Trudeau, rêvait naguère d'une «juste société». Or, il a ceci de particulier, pour un redresseur de torts, qu'il s'est toujours trouvé du côté du plus fort. Dans le parti de l'argent. Dans le parti de la majorité. Appuyé sur tout ce qu'il faut pour gagner. Et ce «distingué quidam» qui préside aux débordements de tous les nationalismes étrangers, flétrit comme «un crime contre l'humanité» les premiers espoirs d'un petit peuple qui essaierait de faire un peu l'histoire après tant l'avoir subie. Quant au second, Claude Ryan, il refuse l'idée d'une nouvelle entente d'égal à égal entre le Québec et le reste du Canada et invite les Québécois à liquider le peu de force collective qu'ils ont péniblement réuni jusqu'ici. Pour un peuple qui cherche son destin, il importerait avant tout, s'il faut l'en croire, de commencer par une déclaration d'impuissance. M. Ryan prêche le NON. Il prétend que la chose la plus importante pour nous consiste à perdre le référendum et en cela, il nous assigne collectivement une défaite et un rendez-vous avec le ridicule comme premier objectif de sa carrière politique. Il se retrouverait ensuite à la tête d'un peuple failli qui se serait nié lui-même. Y a-t-il image plus triste d'une société sollicitée par de pareils trompeurs et dont on déroute ainsi la volonté?

À ces Québécois profondément abusés, on propose encore le mirage du Canada, un pays dont le centre de gravité n'a jamais été au Québec, comme le démontrait jadis Mackenzie King, se maintenant au pouvoir grâce à la promesse faite aux Canadiens français de leur épargner la conscription et dont il se fit délier par les Canadiens anglais. À grands renforts de n'importe quoi, des esprits superficiels et scolarisés invitent enfin les Québécois à relever le prétendu défi d'un pays qui n'est déjà plus que l'espace de leur disqualification.

Les Québécois hésitent. Est-ce possible? Nous avons tant fait depuis vingt ans. Nous avons cessé de nous accuser nous-mêmes pour relever la tête devant ceux qui nous possédaient. Certains, la Sun Life, ont fui. Et nous avons fait reculer la honte. Nous avons créé l'espace intérieur d'un authentique pays et fait sentir notre légitime force plutôt que de nous résigner interminablement à subir celle des autres. Or voilà que nous nous sommes à peine mis à l'ouvrage qu'on voudrait nous en décourager. Et au moment où nous avons convoqué le Destin. Que faire?

Il faut parler au peuple québécois. Déjà qu'il commençait un peu à se regarder sans tristesse, que les fédéralistes lui prêchent la dislocation de sa cohérence et l'insultent dans cette soif même de liberté qui le rend admirable. Il faut aviser le peuple de tout cela. Qu'il ne reste pas un débiteur chronique aux mains des huissiers de l'histoire. Qu'il se donne à lui-même le spectacle de sa verticalité. Le peuple, explique Vadeboncoeur, comprendra toujours ceux qui vraiment lui parlent. Il faut donc tout lui dire, mais à commencer par ce qui va droit au coeur et ne pas lui parler que de son argent. Le seul chemin, c'est celui du coeur. Il est royal. Le peuple lui-même, subitement, devient alors royal. Il l'a toujours été d'ailleurs. Et puis il tranche: Il choisit généralement la liberté.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Question de logique*

Certains hommes politiques ont, semble-t-il, un penchant pour la logique et ils essaient d'en tirer parti à l'occasion. La logique formelle ou mathématique étant devenue une discipline à part entière depuis quelques temps déjà, on ne peut l'invoquer impunément tout comme on ne se réclame pas indûment de la physique, de l'économique ou encore de l'hsitoire. Le premier ministre du Canada est l'un de ceux qui font appel fréquemment à la logique et il se fait fort d'imputer à ses adversaires politiques l'incohérence ou le sophisme ou la contradiction dont il est épargné; on verra sur un exemple choisi que même un premier ministre n'est pas exempt d'erreurs d'ordre logique (et je ne parle pas d'erreurs informelles). On m'accordera aisément que le raisonnement suivant est typique et je vous ferai grâce des citations textuelles (M. Trudeau l'a servi, soit à la Chambre des communes, soit à la Chambre de commerce).

Le raisonnement s'enchaîne de la façon suivante: «1. Le Parti québécois propose la souveraineté-association; 2. pour obtenir l'association, il faut négocier; 3. or ni Ottawa, ni les provinces ne veulent négocier; 4. donc il n'y aura pas de négociation et par conséquent, faute d'associés, il n'y aura pas d'association.» Je ne sais quel est l'effet politique de cette dialectique, mais sa portée logique est nulle. On peut relever quatre fautes dans cette chaîne déductive: a) inférence d'une attitude propositionnelle à un état de fait, b) inférence d'une structure temporelle à une autre (logique temporelle), c) inférence d'une modalité à partir d'un état de fait (logique modale), et d) supposition que les «relata» précèdent la relation (logique des relations).

Même la syllogistique aristotélicienne qu'a apprise monsieur Trudeau jadis aurait pu servir ici. Je ne peux continuer cette analyse très longtemps, les discours politiques n'étant pas l'objet privilégié du logicien. Le premier ministre du Canada n'est pas le seul politicien à se targuer de logique, mais s'il n'est pas le plus cohérent, il est certainement le plus constant. Heureusement, la politique n'est pas affaire de logique (et vice-versa).

L'apparence de rigueur et la fermeté du ton ne tiennent pas lieu de logique et les politiciens qui savent que le sophisme fait de la bonne rhétorique ne s'en privent guère, chacun à son tour et à sa manière.

Yvon GAUTHIER
Professeur de
logique formelle
Université de Montréal

N.B. Je voterai OUI, mais ce sera par sentiment...

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Ottawa

quelle il avait à statuer soulevait des questions de droit très intéressantes et fort complexes, incluant sa juridiction dans la matière, y compris le pouvoir d'émettre une ordonnance de ne pas faire, apparentée à l'injonction.

Toutefois, vu la conclusion à laquelle il en est arrivé, le Conseil prétend qu'il n'avait pas à décider de ces questions, attendu que la requête était mal fondée en droit.

Incidemment, la Loi 92 prévoit que les décisions rendues par le Conseil du référendum sont finales et sans appel. D'autre part, le délai n'étant pas expiré en ce qui a trait à la décision rendue par la Cour supérieure, mardi, quant à la demande d'une injonction interlocutoire provisoire, le Directeur général du financement des partis politiques pourrait toujours en appeler devant la Cour d'appel du Québec. Mais rien n'a transpiré de ce côté.

On sait que Me Boucher s'était vu débouter de sa requête en injonction visant à faire cesser immédiatement toute la publicité fédérale, au motif qu'elle enfreignait les dispositions de la Loi 92 en favorisant l'option du NON, dépenses qui n'étaient pas autorisées par l'agent officiel du Comité des Québécois pour le NON.

Interrogé à l'issue du jugement du Conseil, Me Jean-Pierre Lussier, qui représentait Me Boucher, a eu comme seul commentaire de dire que les trois juges ont fait leur travail. «Tout ce que mon client voulait, c'était de savoir si oui ou non, on avait affaire à des dépenses réglementées. Là, nous avons la réponse», a-t-il mentionné.

Quant à Me Michel Robert, représentant le procureur général du Canada en tant que mis en cause, il a exprimé sa satisfaction devant cette décision.

Enfin, le principal intéressé, Me Pierre-Olivier Boucher, s'est pour sa part refusé à tout commentaire.

◆ Remontée

soit pour montrer leur indignation face à la campagne outrageante du NON, que ce soit pour indiquer leur manque de confiance dans les possibilités d'un renouvellement du fédéralisme.

Il indiquait, ce faisant, à ses partisans qu'il ne fallait pas se faire d'illusion sur la victoire du 20 mai, de ne pas se décourager car il y avait une majorité chez les francophones, et que de toute façon le résultat sera déjà encourageant avec la campagne de peur menée par le NON, beaucoup plus grave que n'importe quel coup de la Brink's.

Le tournant évoqué a été pris vers le milieu de la semaine dernière. Pour un, le premier ministre dit l'avoir senti, sans toutefois être capable d'en donner d'autres indications que l'atmosphère, l'esprit qui s'installe dans la campagne. Après six élections, c'est quelque chose qu'on a appris à sentir, dit-il.

Daniel Latouche dit l'avoir vu pour sa part dans les sondages internes au OUI.

Les sondages publics avaient montré, particulièrement les sondages CROP et IQOP, qu'entre le début avril et le début mai, le OUI avait perdu quatre points. Chez les francophones, c'était même un peu plus, soit cinq points dans le cas du sondage IQOP. Mais en réalité le OUI était descendu encore plus bas, a dit M. Daniel Latouche, s'appuyant sur les sondages du OUI. Ceux-ci sont fait de telle façon que quotidiennement les organisateurs pouvaient avoir une idée de l'évolution de l'opinion publique, et ils ont d'abord pu constater un arrêt de la chute du OUI, puis déceler une remontée régulière, indiquant que le vent tournait.

Cette reprise était aussi confirmée, de croire M. Lévesque, par l'attitude du chef du NON, Claude Ryan, qui après avoir vendu la peau de l'ours, a semblé regretter de l'avoir fait si vite et nuançant quelque peu sa pensée à peu près au même moment que le chef du OUI disant sentir le vent tourner.

La remontée du OUI devait aussi coïncider avec le début de la dernière phase de la campagne du OUI, celle où on passait de petite en grande vitesse. Commencée «low profile», avec de petits groupes, de petites assemblées, avec aussi la formation de regroupements de toutes sortes, cette campagne passait au stade «high profile» au début de la semaine dernière. Commençaient alors les grandes assemblées publiques le soir, ces assemblées où on laisse déborder l'enthousiaste manifesté par des foules de plus en plus nombreuses: 1,000 personnes au début de la semaine dernière, puis 2,000 et 3,000 à la fin de la semaine, puis des groupes de 5,000, et jusqu'à 10,000 au cours de cette semaine-ci. Les assemblées étaient aussi plus nombreuses, et à plusieurs reprises, M. Lévesque avait à son horaire «un programme double en soirée».

À ces grandes assemblées, M. Lévesque n'était plus la seule grande vedette, ayant autour de lui les grands noms du OUI: Parizeau, Payette, Biron, Morin, Drummond. L'enthousiasme débordant qui accueillait ces grands noms du OUI atteignait le délire lorsque le président du Regroupement national pour le OUI faisait son entrée en scène. Les ovations pouvaient aller jusqu'à cinq minutes, se terminant toujours par l'habituelle chanson «Mon cher René c'est à ton tour...»

Si le chef du OUI a senti le vent tourner jeudi de la semaine dernière, les journalistes ont pu noter chez le premier ministre un changement dès le lendemain, dans son attitude et dans son discours.

Devant un groupe de professionnels, dans un restaurant de Montréal, le chef du OUI commençait alors une contre-attaque, montant le ton et changeait d'adversaire. Dès lors il ne serait presque plus question de Claude Ryan que les sondages allaient montrer de plus en plus en dehors de la bataille que se livraient dorénavant Pierre Elliot Trudeau et René Lévesque, chefs de deux gouvernements opposés depuis maintenant presque quatre ans.

Si l'adversaire changeait, la cible principale de M. Lévesque changeait aussi. Elle devenait clairement l'indécis et le partisan du NON qui, «sincère et honnête», pouvait encore basculer dans le camp du OUI. Pour ce faire, M. Lévesque allait frapper sur deux clous: la campagne de peur du NON menée depuis Ottawa, et les dangers du NON pour l'avenir du Québec.

La campagne du NON est inqualifiable, a-t-il dit de mille et une façons, ces derniers jours, citant notamment ces dépliants distribués avec les chèques d'allocations familiales et de pensions de vieillesse et disant «Non merci, ça se dit bien». C'était au moment où l'intervention du fédéral atteignait des sommets.

Cette campagne de publicité et de propagande était devenue d'une telle ampleur (M. Lévesque a parlé de $4.4 millions en publicité) qu'elle devenait presque une erreur pour le NON, ce que le OUI tentait d'exploiter au maximum en cherchant à soulever l'indignation de ces «NON sincères et honnêtes». Pour M. Lévesque la tâche était d'autant plus facile que du côté du NON on en mettait beaucoup et qu'il y avait au moins apparence d'illégalité puisque les tribunaux étaient saisis de l'affaires.

Indignés par cette campagne de peur les indécis et les NON «mous», M. Lévesque a cherché à les attirer par un autre argument qui se résume à dire tout simplement qu'avec un NON le Québec se présenterait pour négocier à genoux à Ottawa. Ce danger est d'autant plus grave, a-t-il fait valoir, qu'on sait que M. Trudeau veut renouveller le fédéralisme pour le rendre encore plus centralisateur au détriment du Québec et que si le Québec n'est pas armé, le premier ministre canadien pourra enfin donner libre cours à son envie de rapatrier la constitution unilatéralement, par dessus la tête du Québec.

Cette situation, ainsi décrite par M. Lévesque, s'illustrait fort heureusement pour lui par des gestes que venait de poser Ottawa. La motion adoptée il y a une semaine par la Chambre des communes autorisant Ottawa à rapatrier unilatéralement la constitution, fut dénoncée maintes et maintes fois par M. Lévesque, tout comme il put s'appuyer sur une déclaration de M. Trudeau sur les loteries pour montrer que celui-ci n'avait rien perdu de ses tendances centralisatrices.

Le tableau ne serait pas complet si à ces deux arguments majeurs on n'ajoutait pas ceux qu'on pourrait qualifier d'arguments secondaires. La nécessité d'opposer à la solidarité anglophone une solidarité des francophones, par exemple. Un argument dangereux, que M. Lévesque a su manier habilement sans tomber dans le racisme en affirmant que la solidarité anglophone était entretenue par un establishment qui enfermait dans un ghetto les Anglo-québécois, qui ne sont pas tous des millionnaires, précisait-il. Il expliquait aussi que la solution à la crise se trouve chez les francophones puisque ce sont eux qui ont créé cette crise, une crise de deux majorités qui s'affrontent, disait-il en citant Laurendeau-Dunton, et donc qu'il était normal d'appeler à la solidarité.

Un autre argument employé par incidence par M. Lévesque fut le peu de risque à voter OUI. En disant que ce n'était pas gagné, que la victoire serait serrée, M. Lévesque laissait ainsi entendre aux indécis et aux NON sincères que leurs votes pour le OUI ne mettrait pas en danger la victoire du NON, mais renforcerait la position du Québec en vue d'éventuelles négociations.

Le message contenu dans cet argument pouvait s'interpréter différemment par les partisans du OUI, plus particulièrement les militants actifs qui pouvaient y voir un avertissement à se préparer à la défaite, une défaite qui pourra s'expliquer par cet immense coup de la Brink's qu'a été la campagne de peur menée depuis Ottawa et aussi par cette solidarité de la communauté anglophone.

En dépit de la perspective d'une «victoire morale» dont le OUI devra se contenter le 20 mai au soir, le premier ministre Lévesque aura néanmoins donné le meilleur de lui-même durant ces derniers jours. Aguerri par de nombreuses campagnes électorales, contrairement à Claude Ryan, il a gardé la sérénité affichée depuis le début, le même calme, et en aucun moment les journalistes qui l'ont accompagné depuis le 15 avril ne l'ont vu s'emporter ou commettre des erreurs grossières.

Durant ces derniers jours il s'est fait plus mordant à l'endroit des adversaires, paraissant même en meilleur forme que jamais. Une personne de son entourage expliquait que pour le premier ministre ce sont les deux premières semaines de la campagne qui sont les plus difficiles. Une fois qu'il a pris la vitesse de croisière, il n'y a plus de problèmes majeurs qui peuvent se poser.

◆ Symbole

chez lui et savourer une victoire qu'il a déjà annoncée solennellement il y a déjà deux semaines devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal. Ce n'est pas son genre, il a repris immédiatement l'avion ce soir-là pour diriger sa caravane au Lac-Saint-Jean. Sans sous-estimer ce soutien du premier ministre du Canada, M. Claude Ryan fait semblant de ne pas s'emballer. Il poursuit son discours, répète à satiété que les Québécois ont compris qu'il leur fallait demeurer à l'intérieur du Canada pour leur propre bien, celui de leurs enfants, leur propre évolution, leur propre confort. Il invite à la tolérance, à la solidarité, à la courtoisie, va même jusqu'à admettre que l'on puisse dire OUI à la question référendaire par respect pour la démocratie. Mais le 21 mai, il faudra s'appliquer à diminuer les tensions qui ne manqueront pas de surgir dans la société québécoise et pense déjà qu'il sera celui qui pourra les colmater.

Ainsi, M. Claude Ryan remue les consciences québécoises en affirmant qu'elles sont bien trop raisonnables pour vouloir briser le Canada. Il fait l'apogie du fédéralisme qui, malgré certaines erreurs qu'il déplore, nous a apporté tant de bonnes choses. Il soutient avec vigueur que 70 cents de notre dollar versé à l'impôt nous revient sous forme de prestations d'assurance-chômage, de pensions de vieillesse, d'assurance-santé, etc.

Pourquoi un mandat de négocier et négocier quoi, demande M. Ryan, alors que le régime dans lequel nous baignons fait l'envie de tant d'autres pays du monde? «Quand on est si bien ensemble, pourquoi donc se séparer» chantent ses partisans dans les centres commerciaux pour entonner aussitôt *O Canada* qu'il se targue d'avoir réhabilité?

Puis les attaques au camp du OUI surgissent, drues, caustiques, sans ménagement. Il ne faut pas être dupe de la rhétorique de M. Lévesque qui fait une «campagne honteuse et malhonnête», dit-il, puisqu'il cache les vertus du fédéralisme et de l'unité canadienne qui ne nous a pas si mal servis. Le Parti québécois ne peut même plus défendre son option, ajoute-t-il aussitôt, en brandissant un dépliant où il n'est nullement question nommément de souveraineté ni d'association. Et d'un ton monocorde et autoritaire qui n'admet pas de réplique, M. Ryan démolit un à un les arguments avancés par ses adversaires pour amener ses auditoires à «raisonner» tout haut avec lui et à admettre que les Québécois, loin d'être malheureux dans le système fédéraliste peuvent encore y trouver leur bonheur.

Le changement pour le changement, prétent-il, demeure dans le domaine de l'utopie, d'un rêve entretenu par des soi-disant transformateurs de la société qui ne réfléchissent pas à l'acquis de nos traditions, à la vigueur de nos institutions.

Les femmes, les jeunes, les vieux, toutes les catégories de citoyens ont leur importance, dit encore, M. Ryan, valorisant ainsi les cheveux gris ou blonds, les porteurs de jeans et les belles jeunes filles qui affichent le macaron du NON.

Les jeunes donnent peut-être leur faveur au OUI mais c'est parce qu'ils ont le goût de l'aventure, concède-t-il, en martelant ses propos des grands moments de l'histoire du Canada faite par les aînés.

Pour le chef du NON, dans le régime fédéraliste, les libertés fondamentales du peuple canadien sont respectées intégralement. Il ne connaît aucun pays où le droit de parole, d'expression, d'association est le plus respecté.

Mais à une assemblée publique tenue à Shawinigan dimanche dernier, une jeune femme s'est faite évincer de la salle parce qu'elle voulait poser une question. Lundi, à l'heure du cocktail, après avoir reçu l'adhésion de plus de 3,000 médecins pour le NON, il a appris à un auditoire interloqué que Mme Solange Chaput-Rolland cessait sa collaboration au *Journal de Montréal* et qu'il appuyait son geste en traitant ce quotidien de «poubelle, de feuille de chou et de bourbier intellectuel». Cette histoire, toute proportion gardée, a eu un impact partout où il est passé cette semaine, les représentants de la presse se demandant si cette réaction trop vive ne contredisait pas la tolérance prêchée par cet ancien journaliste. Il est étrange de constater que c'est encore une femme qui a fait du bruit dans Landerneau mais contrairement à la bourde de Mme Lise Payette à l'endroit des Yvettes, le chef de Mme Chaput Rolland est venu immédiatement à sa rescousse en s'associant à son geste par son refus d'accorder une entrevue du *Journal de Montréal*, privant ainsi un million de lecteurs d'une information importante au seuil du référendum.

À Alma, devant les journalistes de la presse locale, M. Ryan qui était interrogé sur cette «affaire», a rétorqué qu'il ne retirait en rien ses paroles à l'endroit du journal en question sans toutefois continuer d'enfoncer le clou».

Les rumeurs de M. Claude Ryan sont multiples dans une même journée. Il écoute attentivement un auditeur de ligne ouverte ou une question d'un journaliste et y répond avec soin, alors qu'il peut tout aussi bien renvoyer ses interlocuteurs à ses discours ou les inviter à faire montre de courtoisie».

Là où il se complait le plus, c'est lorsqu'il visite les centres commerciaux pour y prendre des bains de foule. C'est de cette façon, croit-il, qu'il peut le mieux mesurer l'âme québécoise et percevoir le pouls de son rythme référendaire.

Cette semaine, dans la région du Saugenay-Lac-Saint-Jean où le pourcentage du vote de cette population est que de 4,6%, M. Claude Ryan n'a couru aucun risque de confrontation. Pour séduire cette forteresse du OUI, il s'est adressé à la population par le truchement d'émissions de radios, de rencontres avec ses partisans dans les serres chaudes des locaux des comités du NON. Il n'a tenu aucune assemblée publique et s'est contenté de faire de longues distances à Chicoutimi, Saint-Félicien, Dolbeau, Jonquière et Alma, toujours protégé par les gentils organisateurs du NON.

Quand il a appris que des tenants du OUI l'attendaient de pied ferme dans le centre commercial d'Alma, il a annulé son bain de foule pour se réfugier plutôt dans le local calfeutré du NON où l'atmosphère lui était évidemment sympathique.

M. Ryan fait volontiers état de son passé de journaliste et de dirigeant d'un mouvement de jeunesse dans l'Action catholique, affirmant qu'il a toujours eu son franc-parler. Il a déjà été en désaccord avec M. Pierre Trudeau, admet-il notamment durant la Crise d'octobre de 1970 où il a jugé excessif le recours à la Loi des mesures de guerre. Mais les gens qui ont été emprisonnés inconsidérément, ont au moins été indemnisés, rétorque-t-il:

Accueilli fort poliment partout, M. Ryan a eu toute la chance au monde de livrer son message, de le répercuter auprès de tous les citoyens des endroits qu'il a visités. A l'exception de quelques interventions agressives qu'il ne prise guère, rien ne vient altérer le calme olympien qui l'habite depuis qu'il se dit assuré de remporter la victoire.

Il fait peu de cas des sondages qui le favorisent, affirmant qu'il ne se fie qu'aux siens, ceux qu'il conserve jalousement dans son porte-documents alimentés par les renseignements qu'il tient à jour. Ses organisateurs le tiennent constamment au courant de l'évolution du NON partout au Québec. Son «pointage», il ne le livre à personne et soutient qu'il gagnera dans «tous les comtés». Il voue un profond respect pour la «démocratie» et se présente d'ailleurs comme un «bon démocrate»: un pourcentage de 50,1% lui suffira pour gagner mais il a la conviction qu'il sera beaucoup plus élevé.

Cette semaine, des rumeurs ont couru qu'il y avait une remontée du OUI, ce qui lui a donné l'occasion d'être encore plus vorace à défendre sa thèse. Il a alors accentuer ses attaques contre M. René Lévesque et son rêve «d'indépendance» dans des termes qui frappent l'imagination de ses interlocuteurs. «Ce monsieur vous invite à vous recroqueviller sur vous-même, a-t-il dit, il a fait une campagne honteuse, démagogique, humiliante pour les Québécois, tandis que nous, nous abordons les questions de fond.

Ces questions de fond ont porté sur l'économie, la place du Canada comme moyenne puissance qui l'échiquier international, sur le sentiment de fierté et d'appartenance des Québécois à un pays jeune «qui n'en est qu'à ses débuts dans son évolution».

Pour M. Claude Ryan, être Canadien et Québécois, loin d'être incompatible, décuple notre mieux être individuel et collectif, anime un orgueil légitime qu'il ne faut surtout pas ternir en nous rapétissant. Nous ne sommes que six millions au Québec, dit-il, une démographie bien faible quand on pense que le Canada de 24 millions d'habitants pourrait facilement en compter cent millions.

C'est une invitation à peine voilée à la revanche des berceaux et il voue une grande admiration aux familles de quatre et cinq enfants — lui-même en a cinq — et seul le fédéralisme renouvelé pourra insufler une vigueur nouvelle à ce grand pays qu'il a parcouru souvent d'un océan à l'autre et qu'il admire de Halifax à Vancouver.

A 55 ans, M. Ryan est certainement une force de la nature pour faire une campagne référendaire aussi épuisante qu'il poursuivra jusqu'à lundi, jour férié, dans son comté d'Argenteuil.

◆ Cas

homme dans la soixantaine donnait ses prévisions. «Le 20 mai, annonçait-il, ça va revenir conservateur à la grandeur du pays. Les libéraux vont revenir dans l'opposition.» Ce n'est pas de l'indécision ça. C'est net mais c'est la base qui fait défaut. Voilà un électeur qui est sur la mauvaise voie, qui se prépare à une élection fédérale le 20 mai. Un vieux conservateur qui a peut-être trop vu M. Trudeau et qui a été désorienté en fin de parcours; qui sait? Seulement il va y avoir de la surprise dans l'isoloir mardi s'il y a trop de voteurs, comme monsieur, victimes de confusion fédérale-provinciale. À Montréal il est vrai qu'il y a un M. H. Non qui habite la rue Saint-Marc et le Dr Ben Wee, rue Murray Hill, mais ils ne sont pas candidats; on ne les connaît pas. Et puis ce n'est pas parce que tu t'appelles Louis Ouimet que tu dis OUI ou Manon Grenon que tu dis NON.

Attention je sens que la saturation pourrait m'atteindre le mental dans pas grand temps, moi aussi.

Je disais donc qu'il y avait au moins un cas d'erreur sur la personne parmi nos électeurs qui pourtant se disent sursaturés d'informations, de conseils, de menaces, de prédictions et d'arguments.

Aussi, quand on rencontre un personnage qui semble penser peut-être que le «Yes & No» est une nouvelle chaîne de «fast food» et qui fait des calculs sur les chances des conservateurs et des libéraux le 20 mai, il y a de quoi l'annoncer noir sur blanc et confesser son admiration. Comment un gars peut-il réussir à échapper au débat? Serait-ce l'évasion psychique incontrôlée, le refus global de l'option, la négation du positivisme, la chute aux enfers, la chute des affaires, une affaire de coeur? Il va falloir que les «communicateurs» que nous sommes se penchent sur la question une fois celle du OUI et du NON passée.

Mais en tout cas, j'aime assez personnellement cet homme qui suit une trajectoire originale. Il me fait penser à ce brave médecin qui, un dimanche soir, il y a déjà hélas assez d'années, naviguait sur la rivière Outaouais en direction d'Ottawa. Tous les autres bateaux descendaient vers l'écluse de Carillon mais lui il fillait sa route. Un collègue avait fini par le rejoindre et l'arrêter pour lui demander où diable il s'en allait. «À la maison», avait répondu ce capitaine des dimanches en ne voulant pas croire qu'il faisait route dans la mauvaise direction même si tous les autres avaient un cap contraire. Lui, sa navigation à contre-courant ne l'impressionnait pas. Il traçait sa voie à lui dans la tranquilité et la paix intérieures. Bravo.

Et puis ça détend de voir des gens qui ne sont tout simplement pas dans le coup. Les touristes, par exemple. Eux, ou bien ils n'ont aucune idée du référendum ou bien, à la rigueur, ils ignorent sur quoi il porte. J'ai sondé ici et là du touriste déversé par autocars sur le porche de l'église Notre-Dame.

D'abord il convient de ne pas apeurer le sujet. Les touristes n'aiment pas trop se mêler aux populations locales et craignent toujours la fraude ou la proposition sujette à caution. Mais ceux qui m'ont parlé, ont déclaré forfait au départ.

Il y en a tout de même une qui m'a dit de voter NON à tout prix pour ne pas que nos athlètes se rendent à Moscou. Elle avait cru comprendre que le référendum portait sur cette question, ce qui n'est pas tellement banal. Une autre, du Maryland, m'a dit qu'elle allait voter NON. Je ne suis pas arrivé à comprendre le cheminement de sa pensée.

Il est vrai que les Américains, même s'ils n'ont que deux partis en lice, n'ont pas la vie facile avec les systèmes de consultations populaires. Quand tu es en élection pratiquement tout le temps, qu'il a des élections d'États, de gouverneurs, des sénatoriales, des primaires, des secondaires, des présidentielles, des plus importantes que d'autres, des décisives, des qui vont renverser les positions selon l'État que tu habites; quand il y a des «favorite sons», des «congressman», des congrès et qu'en plus t'es obligé de savoir ce qui se passe en Iran, en Afghanistan, au Koweit, en Égypte, en Israël et à Cuba avant de faire ton choix ce n'est pas un OUI ou un NON au Québec qui te préoccupe et quand quelqu'un te parle de référendum tu crois aussitôt qu'il parle de ton pays. Bref elle allait dire NON mais je me demande à quoi.

Vous me direz que cela n'a pas d'importance et que je ferais mieux de m'intéresser aux voteurs d'ici. Je réponds simplement que quand un voteur d'ici te parle d'élections fédérales le 20 mai, tu as parfaitement droit à un petit congé d'électeurs d'ici pour aller parler aux touristes américains dont certains vont jusqu'à te donner leur option référendaire et même de prendre congé carrément de référendum comme je le fais présentement jusqu'au prochain, peut-être, le cas échéant.

◆ Société

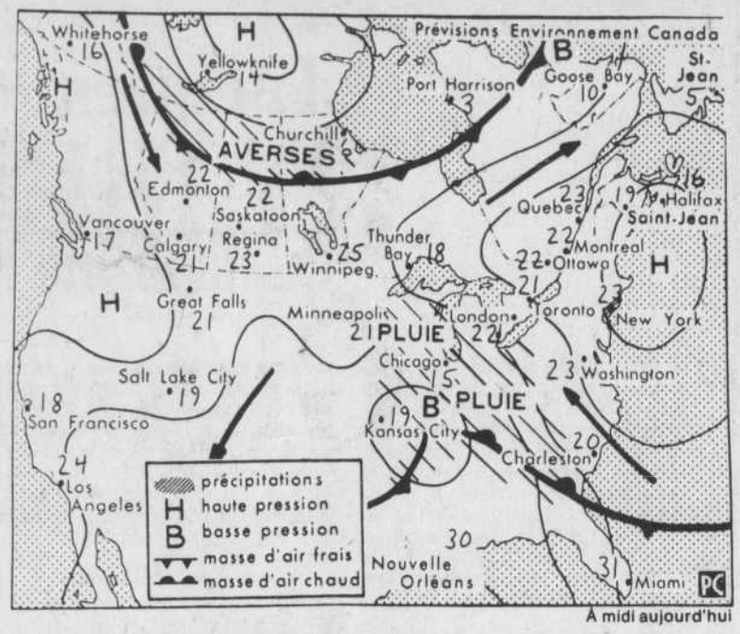
cordent sur un attachement profond au Québec, on constate néanmoins que les deux tiers de ceux qui s'apprêtent à voter NON mardi se disent plus attachés au Canada qu'au Québec. Du reste, plus du tiers des francophones de souche canadienne sont du même avis.

Enfin, les sondeurs ont voulu vérifier la connaissance qu'avait l'électorat, à deux semaines de la consultation, des implications de la question référendaire. Il se dégage ici que si la majorité des Québécois en comprennent la signification, des poches d'ignorance demeurent, qui étonnent et qui révèlent que pour une proportion importante d'électeurs, on vote en en sachant pas toujours exactement à quoi l'on s'engage.

Presque trois Québécois sur dix, le tiers des tenants du OUI et le quart des tenants du NON pensent qu'en régime de souveraineté-association, le Québec resterait une province du Canada. Bref, il appert que bon nombre d'électeurs voteront mardi suivant des lignes partisanes.

Enfin, si la thèse de l'indépendance du Québec a fait quelques progrès — près du quart des Québécois et plus de la moitié des tenants du OUI y souscrivent maintenant, un référendum portant sur le fédéralisme renouvelé (plutôt que sur la thèse péquiste) serait gagné à 56% contre 22%; même que la plus grande proportion des tenants actuels du OUI (43% contre 36%) endosserait pareille idée.

LA MÉTÉO



Une crête de haute pression continue sa progression vers l'est tout en y dégageant le ciel et maintient son influence sur l'ensemble du Québec aujourd'hui. Toutefois une dépression approchant du sud-ouest couvrira la province de nuages demain.

Le centre de prévision du Québec a émis un avertissement de gel au sol pour les régions de la Mauricie, du Parc des Laurentides et des réservoirs Cabonga, Gouin, Québec, Trois-Rivières, Estrie-Beauce, Saguenay et du Lac St-Jean. Un vaste anticyclone dominera tout le sud du Québec. Des conditions de ciel clair associées à une masse d'air très sec prévaudront de sorte que les températures chûteront près du point de congélation. Il est donc suggéré aux personnes concernées de prendre les précautions qui s'imposent.

■

Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé. Maximum près de 20. Aperçu pour dimanche: ennuagement.

■

Pontiac-Gatineau, Rivière du Lièvre, Laurentides, Trois-Rivières, Drummondville, Québec, montagneuse de l'Estrie-Beauce: ensoleillé. Maximum de 20 à 22. Aperçu pour dimanche: nuageux.

■

Outaouais, Montréal: ensoleillé. Maximum de 23 à 25. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses.

■

Lac St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: ensoleillé. Maximum de 18 à 20. Aperçu pour dimanche: ennuagement.

■

Rivière-du-Loup, La Malbaie, ensoleillé. Maximum près de 18. Aperçu pour dimanche: ennuagement.

■

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé, Baie-Comeau: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 15 à 18. Aperçu pour dimanche: ennuagement.

■

Sept-Iles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: ciel variable. Maximum de 12 à 15. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

Lévesque dément la rumeur d'une contestation

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a nié hier qu'il se proposait de contester les résultats du référendum sur la souveraineté-association si les forces du NON l'emportaient.

Nous n'avons pas pensé à cette possibilité, a-t-il déclaré au cours d'une entrevue à une station de radio anglophone.

M. Lévesque était interrogé sur une rumeur qui circulait hier et selon laquelle le premier ministre envisageait de demander un avis juridique sur la possibilité d'une telle contestation.

Ce sont des journalistes qui ont lancé cette rumeur, a commenté M. Lévesque, qui a souligné que d'une façon ou d'une autre, il faudrait contester moralement les dirigeants fédéraux sans besoin d'une décision de la magistrature, du simple fait que six millions de Québec les ont vus se déshonorer.

Le chef des forces du OUI faisait allusion à l'intense campagne de publicité dans tous les médias, publicité payée par le gouvernement fédéral pour vanter les mérites du fédéralisme.

Plus tard dans la journée, le premier ministre, qui participait à une autre encore des nombreuses émissions de ligne ouverte auxquelles il s'est prêté durant la campagne, a presque rencontré son adversaire et rival, M. Claude Ryan, qui lui aussi avait été invité à cette émission, et qui devait succéder à M. Lévesque au micro.

Les hôtes de M. Lévesque ont tout fait pour orchestrer cette rencontre, allant même jusqu'à lui donner quelques minutes de plus sur les ondes, tandis qu'ils attendaient impatiemment l'arrivée de M. Ryan. Mais les adjoints de M. Lévesque désiraient tout aussi ardemment éviter cette confrontation, et tandis que le chef des forces du NON arrivait à cette station de radio, M. Lévesque la quittait discrètement par une porte de côté.

Le chef du OUI a aussi été prié de commenter les résultats du sondage qui ont paru dans LE DEVOIR hier et qui indiquent qu'un nombre croissant de Québécois se proposent de voter NON.

Ce sondage, a-t-il commenté, a été réalisé à peu près en même temps que le sondage de l'IQOP dont les résultats sont différents. Les sondages sont indécis, parce que les électeurs sont indécis, dit-il.

Le premier ministre est confiant que le OUI l'emportera grâce à l'appui des francophones et une minorité encourageante de jeunes anglophones.

Un des intervenants à l'émission à laquelle il participait lui a demandé ce qu'Ottawa pouvait faire pour lui faire oublier ses idées d'indépendance. En réponse, M. Lévesque a parlé de cette banderolle publicitaire qui sillonne le ciel de Montréal tirée par un avion, et qui annonce à qui veut bien lever la tête au ciel que Toronto aime le Québec.

Ce genre de sollicitude est touchante et cynique, a-t-il remarqué. Ce que nous demandons essentiellement, c'est une nouvelle égalité.

WEEK-END

Aujourd'hui

À 9 h, reprise des délibérations de l'assemblée générale annuelle du Regroupement des garderies sans but lucratif du Québec, au Cégep de Sherbrooke. L'assemblée se poursuit jusqu'à demain.

■

À 10 h, tenue de la Conférence nationale des jeunes pour l'indépendance du Québec, en l'école de Lanaudière, 4300, de Lanaudière.

■

De 10 h à 22 h, Témoignage-Jeunesse Montréal organise un ralliement de jeunes à la basilique de l'oratoire Saint-Joseph.

■

À 10 h, ouverture d'un kiosque d'information sur l'horticulture et distribution de boîtes à fleurs, au parc Jules-Choquet de Sainte-Julie.

■

De 10 h à 16 h 30, vente d'articles neufs et usagés au profit de l'institut Rappaport de recherches sur la santé, au 5471, rue Westminster, à Côte-Saint-Luc.

■

À 20 h, des candidats au sacerdoce reçoivent le rite d'admission, le lectorat, l'acolytat et le diaconat, au Grand séminaire de Montréal.

■

À 22 h 30, à La Ronde, feu d'artifice soulignant l'inauguration des Floralies de Montréal.

■

Fête populaire sur la rue Duluth avec plusieurs activités au programme. Reprise demain.

■

Colloque montréalais du mouvement Eckankar, au Cégep Rosemont.

■

Le premier congrès des officiers de justice du Québec prend fin en l'hôtel Régence Hyatt.

■

Première journée d'un colloque de deux jours du mouvement SOF, sur le thème, «Une maison habitée... ça s'fête», à la polyvalente Chavigny de Trois-Rivières-ouest.

■

Congrès sur les instituts séculiers, au pavillon Pollack de l'Université Laval, à Québec. Le congrès se poursuit demain.

■

Première de trois journées de compétition de l'Association de vol libre du Québec, à Glenn Mountain, Cantons de l'Est.

■

Assises annuelles du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, à Rouyn-Noranda. Le congrès se poursuit demain.

■

Début à Kingston de la 5e Conférence d'études du Commonwealth (jusqu'au 7 juin).

■

Le 2e Congrès annuel du Club des ornithologues du Québec se poursuit (jusqu'à lundi), au lac Trois-Saumons.

Dimanche

À 9 h 30, messe à l'oratoire Saint-Joseph marquant le début du 6e Festival folklorique canado-croate de Montréal, dont les activités se dérouleront à compter de 14 h au centre sportif de l'Université de Montréal.

■

À 11 h, messe en l'église Notre-Dame avec la participation d'une chorale mixte, dirigée par Marcel Laurencelle, et de l'organiste Pierre Grandmaison.

■

À 11 h, messe à l'oratoire Saint-Joseph, avec les Petits chanteurs du mont Royal, dirigés par Gilbert Patenaude, et l'organiste Raymond Daveluy.

■

À 14 h, discours du prince Philippe, à l'Université Queen's de Kingston, dans le cadre de la 5e Conférence d'études du Commonwealth.

■

À 15 h, table ronde d'Héritage Montréal sur l'avenir du port de Montréal, au Musée des Beaux-Arts de Montréal.

LE DEVOIR

CAHIER 2

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 17 mai 1980

Roland Giguère

Peindre pour parler





Photos Jacques Grenier

par René Viau

JE ne suis pas celui qui évolue dans tous les sens. Celui qui part dans toutes les directions. Je reste fidèle à mon sillon». Roland Giguère est assis au coin d'une table dans son atelier du boulevard Saint-Laurent. Un atelier qu'il partage avec Gérard Tremblay. Derrière lui, quelques masques venant d'Océanie. Des masques soi-disant primitifs. Ailleurs, les presses, les instruments de travail, les séchoirs pour la sérigraphie. Partout des petits caractères en plomb, de toutes grosseurs, des lettres aux formes multiples. Entassées dans des casiers en bois, les lettres semblent attendre.

Éditeur d'art, Roland Giguère a fondé à vingt ans les Éditions Erta. Étudiant en typographie, il imprimait des recueils de poésie, des recueils richement illustrés. «Il n'y avait aucune maison d'éditions et encore moins de galerie à l'époque. C'était la seule solution». Peu à peu, les Éditions évoluèrent. «À la gloire de la main», on en arrivera à faire de la grande édition, utilisant comme matière première les meilleures reliures, les meilleurs papiers sur lesquels sont gravés soigneusement avec le plus beau métier, les textes et les images surgissant de leurs présentoirs somptueux. Depuis trente ans.

Roland Giguère me montre le dernier titre en date, *Arbres*, des poèmes de Paul-Marie Lapointe avec cinq sérigraphies de l'artiste. Une édition d'art à tirage limité publiée il y a un an et demi. Comme ses monotypes récents et ses sérigraphies récentes, les images du recueil apparaissent comme d'étranges domaines visuels. Il y règne parfois une végétation sobre souvent luxuriante. Les signes s'apparentent à un monde d'avant «l'âge de la parole». Dans ce décor, le jeu des associations est tenté. Arbres, forêts, éclats primitifs, plumes. Des lueurs s'y combattent, résistent à la force de la couleur. Réseaux de rencontres évoquant une transformation, de «l'espace du dedans" à la feuille de papier. Foresterie marquée par l'empreinte de l'artiste qui a fertilisé ces lieux, les a exploités. Au départ une feuille blanche.

On retrouve beaucoup dans les oeuvres de Giguère les lignes courbes et gracieuses des masques océaniens sur le mur. Une grâce tantôt brute ou subtile. Une grâce que l'on a parfois confondue avec de la facilité où percerait un souci décoratif. Pour certains, il y a deux Giguère. Le Giguère des années soixante. Celui du *Pouvoir du noir*. Et après. Un autre Giguère. Se répétant. Guetté par une imagerie mièvre et trop fortement teintée de surréalisme. À ce jugement aveugle, les oeuvres récentes exposées à la galerie les 2B à Saint-Antoine-sur-Richelieu jusqu'au 26 mai prochain apporteront un juste démenti. Bien sûr, à l'heure où l'artiste contemporain délaisse les moyens traditionnels et les conventions caractéristiques de la peinture et du dessin pour une scénographie plus ouverte, contestant la spécificité du langage artistique, le travail de Giguère peut sembler n'être qu'une réflexion attardée sur la matière.

Giguère n'a de fascination que pour la surface: page ou feuille, rectangle de papier, toile. C'est là sa force, en définitive. Il y peint. Il y dessine. Il y écrit. Il y crée des mondes psychiques. Ouvrier du signe, il connaît mieux que quiconque les pratiques qui s'y rattachent: graphisme, typographie, imprimerie, mise en page. Estampier, «constructeur» de livres d'art mais aussi écrivain et peintre, l'artiste ne cesse de manier, en les confondant, les rituels du texte et de l'image.

Roland Giguère plus poète que peintre. Qu'en penser? Pourquoi vouloir à tout prix faire une distinction? Homme de sa génération, la réussite de Giguère réside précisément dans la loyauté qu'il a gardée envers les figures qui naissent dans son esprit, habitant, recouvrant et marquant la surface blanche.

Giguère nous parle de son exposition actuelle. «Il s'agit d'encres sur papier». Des encres très denses utilisées habituellement pour l'impression. La matière donne un certain rapprochement avec la sérigraphie qu'a beaucoup pratiquée Giguère. «Ce sont des monotypes. Je me sers d'une empreinte. Surtout pour ce qui est des noirs. La feuille est renversée sur un marbre, imprimée. À partir de là, je retravaille dessus. Les couleurs y sont plus atténuées, moins vives. Les bleus et les rouges ardents que l'on retrouvait auparavant dans mes mes gravures sont disparus. Évidemment, on ne pourrait pas avoir autant de finesses dans les coloris, de dégradés en gravure».

«La technique des encres actuelles, je l'ai pratiquée depuis longtemps. J'avais une imprimerie en 1956. C'est à ce moment que j'ai découvert les encres, ce que je pouvais faire avec cela. En nettoyant les presses, il arrivait parfois des «accidents» sur les feuilles que je retravaillais après. Cela a donné une exposition, en 1957, à la galerie Libre. C'étaient des encres imprimées. Ce sont actuellement des oeuvres réalisées aussi avec une pâte très épaisse, diluée avec des vernis pour la rendre plus fluide, un peu transparente, sinon cela reste assez opaque. Techniquement, comme je le disais tout à l'heure, il y a trois étapes. Je pars d'un fond. Un fond de couleur sur lequel je fais un monotype, un monotype que

Suite à la page 39

«Je voterai OUI»

Comment le Québec m'a absorbé...

Un témoignage de Malcolm Reid

Écrivain canadien-anglais né à Ottawa et arrivé au Québec en 1958 pour étudier à McGill, Malcolm Reid a surtout écrit pour la presse anglophone et il a publié, entre autres, à New York en 1972, *The Shouting Sign-painters*. Il a confié au DEVOIR l'histoire de sa «chimie politique».

LA question qu'on pose aux Québécois n'a rien d'excitant. C'est un sérum, plutôt, qu'on nous injecte, et auquel nos corps vont réagir comme on a été préparé à réagir par notre expérience québécoise. Les uns vont le rejeter, ce sérum, les autres vont réagir positivement. C'est de ça qu'il s'agit, plus que d'une décision constitutionnelle. Les décisions constitutionnelles ne sont que des décisions constitutionnelles. (Le Québec, il me semble, va vers un statut plus libre, le détail seul est en cause.)

Ma propre *chimie politique*, voilà donc mon sujet. Je voterai *oui*, et je suis anglophone, un gars d'Ottawa, un Canadien. Par quel procédé le Québec m'a-t-il absorbé dans son consensus d'avenir? (ou son début de consensus, car je ne suis pas sûr que le oui va l'emporter tout de suite). Ce consensus était au départ *ethnique;* j'en étais exclu. Et me voilà dedans.

Mon expérience québécoise a été bonne. Voilà l'essentiel. Mon *oui* provient de l'amitié, de la vitalité intellectuelle, des soirées de manifestations pour le droit du Québec à l'existence, oui, mais plus souvent de manifestations pour la justice sociale ici ou ailleurs, que j'ai vécu ici. Mon épouse, Réjeanne, que j'ai rencontrée dans le mouvement *parti pris*, et ma petite fille, Joëlle, font partie de tout cela. Joëlle ne parle pas anglais. Mais touchez pas à mon droit d'être anglais si vous ne voulez pas avoir affaire à elle! Et elle est autant fière de ses racines dans l'Ecosse paysanne. Amis, amours, chansons. Je vote oui à la continuation de cette expérience.

Mais il y a un point où se touchent ma vie à moi et les forces politiques et historiques en présence. Pourquoi ai-je eu tant de veine avec ce coin de terre? Mon background m'y a préparé, d'abord. Mes parents étaient de cette classe moyenne canadienne-anglaise qui a toujours eu une curiosité à propos des autres peuples, un optimisme social-démocrate sur la société. Chez nous, on parlait des Cris du Manitoba, des magnats écossais de Montréal, on recevait des techniciens coopérants de l'Inde, et on avait un respect pas si commun à cette époque pour les Canadiens-français, là-bas, à Hull. Mais je ne connaissais pas très bien ces groupes. Ma mère voulait m'envoyer à une école française; j'ai refusé d'y aller. J'avais peur des religieuses. Et le problème de la langue! Chez les anglophones, vous savez, apprendre une autre langue paraît une tache quasi impossible.

Cependant cet élève de ma classe, Rick, qui était d'avis que tous les peuples pensaient en anglais, traduisant dans certains cas avant de parler... il faisait sourire mon père. «Un petit peu égocentrique comme vision, n'est-ce pas?» Mon père avait été la cause de mon seul vrai contact d'en-



fance avec une autre culture. Il nous a amené au Wisconsin lors de ses études post-graduées, et j'ai juré allégeance au drapeau américain en troisième année.

Les démocrates canadiens ont certaines craintes traditionnelles à propos du Québec. Potentiel de dictature, etc. Ça n'existait pas beaucoup pour moi. Vus de près, les Québécois me paraissaient plus désinvoltes, plus démocrates, qu'autoritaires. L'autoritarisme, j'y voyais un élément d'un Québec du passé, et un danger partout au monde.

Et à vrai dire je l'ai redouté deux fois dans la période québécoise de ma vie, cet autoritarisme.

Une fois en 1969. Il y avait beaucoup d'agitation sociale, je séjournais à Toronto, j'imaginais un démagogue de droite qui ferait appel aux chômeurs. Une fois de retour au Québec, j'ai reçu d'un ami francophone du nom de Michael, cette rectification: «On pensait que ce serait le retour au Duplessisme avec le retour de l'Union Nationale. Mais non! Ça continue de bouger et d'évoluer comme avant.»

L'autre fois: octobre 1970. Le vent de la peur nous a refroidis. Mesures de guerre, mort de Laporte (n'oublions jamais que les événements se sont produits dans cet ordre). L'autoritarisme venait alors d'Ottawa, du Canada anglais, agissant à travers un chef francophone. Et son but était de *bloquer* les changements sociaux au Québec.

J'ai donc amené ma part a cette rencontre avec le Québec. Mais le Québec y a amené encore plus. Mes années au Québec sont celles de la Révolution tranquille. Je suis arrivé en 1958; j'avais 17 ans. Le Québec français était prêt a accueillir quelques étrangers, et ce qui s'y passait était pas mal attirant pour un étranger. Mais ça ne s'est pas fait d'un trait, et pas sans grincements. Je pense à une Québécoise avec qui je sortais, qui m'a dit en passant devant un café beatnik: «J'y suis allée dans le temps de ma petite révolte.» Je pensais: pourquoi une *petite* révolte? Je pense a une conversation avec ma mère, à Toronto. «Vous autres, les anglo-saxons...» disais-je. Elle répondit: «On m'a jamais appelé ça!» Mais quand même, j'ai été jeune à Montréal et à Québec dans les années de changement au Québec, un coup de chance que personne aurait pu prévoir.

Ma vie au Québec se divise en deux actes. Les deux actes de l'ouverture du Québec aux autres cultures. A autre chose que le Canada français des cultivateurs qui cultivaient, des trappeurs qui trappaient, des élites se faisant élire. Du clergé assez clérical et des jeunes des collèges classiques, installés dans la taverne d'à côté de leur collège.

Et de ses ouvriers qui travaillaient. (A la Dominion Glass, pour prendre un exemple que j'ai connu dans ce temps-là, énorme grange noire semée de tessons de bouteille, propriété de l'Argus Corporation.) Et de la famille, aussi, réunie à la table de la cuisine à Noël, chantant *Dans tous les Cantons*.

Je vais résumer ces deux actes. Ensuite je parlerais de ce que je vois comme Troisième Acte.

Premier acte, je suis intéressé, en théorie, au Québec français, et ses jeunes sont intéressés, en théorie, à me rallier à leur cause. C'était abstrait, oui, mais c'était pas ennuyeux comme façon de vivre ma jeunesse!

Me voilà dans ces années-là, en train de recevoir un message des Québécois. Et répondant, la plupart du temps, *«oui, mais»*. Me faisant regarder alors comme quelqu'un qui vient de rater un examen. Ou comme quelqu'un qui vient d'en réussir un, c'est pareil. Une Mme Diotte, commis avec moi dans un Woolworth des quartiers français d'Ottawa, me demande, comme ça: «M. Reid, que pensez-vous des Canadiens-français?» Je réponds: «Euh... je les respecte.» (Et elle est contente, son visage le dit.)

Pierre, acteur à Sherbrooke, me plaide la cause de Marcel Chaput, jeûneur de l'indépendance. Je réponds, «Et l'indépendance économique? Chaput ne parle jamais de cela?» Un ami anglophone de l'est de Montréal, Jim, se demande si le Québec a le *droit* de nationaliser la Shawinigan Water and Power. Oui, que je lui réponds, oui, oui, oui. Casser l'emprise économique des anglophones, voilà la tâche urgente. Je ne trouve que les syndicalistes pour voir les choses comme moi je les vois, et eux sont trop rangés, trop marqués par l'ère duplessiste, pour vraiment m'accompagner dans mes longs débats de bar — la Hutte Suisse était le meilleur — la nuit.

Richard, chanteur indépendantiste au Cochon Borgne, me dit: «Moi, c'est pas le côté culture française qui m'attire dans cette cause. En Belgique, par exemple, mes sympathies vont aux Flamands. Là-bas, ce sont eux les opprimés». Ce qui me gagne un peu. Car voilà le Québec parmi les peuples opprimés de la terre, combattant leur oppression par la voie de leur culture.

Et Louis-Philippe, un autre ami. Il ne veut pas faire campagne avec moi pour Robert Cliche et le NPD. Il est socialiste, mais se voit mal avec la gauche canadienne-anglaise. Ce thème commence à être une constante dans mes conversations avec les jeunes Québécois. J'ai un autre ami, André, qui, lui, connaît le Canada anglais, et se sent bien en présence de ses traditions les plus généreuses. On se parle en anglais. Un soir, je lui dis: «André, pourquoi insistez-vous toujours pour parler anglais, vous autres? C'est colonisé, ça. On essaie de vous parler en français, et vous rejetez nos tentatives». Désormais, on parle français. J'ai recruté André, on pourrait dire, pour me recruter à la culture française. Le biculturalisme de son approche, je l'avais trouvé à la fois abaissé et orgueilleux: il cédait à ma langue, mais me faisait sentir

Suite page suivante

Le OUI des écrivains

PLUS de 150 écrivains du Québec ont fondé officiellement, lundi à Montréal, leur regroupement pour le OUI. «C'est une formalité significative», a bien dit Pierre Vadeboncoeur. D'autant que le parapluie du NON n'a aucun regroupement d'écrivains à présenter, a souligné M. le ministre Camille Laurin: «ceux du NON font partie du versant déclinant, ayant été désertés par la vie, par la création, par les écrivains». Par contre, «la rencontre de l'écrivain avec sa langue et sa communauté est inévitable», a conclu Gaston Miron.

«Le Regroupement des écrivains pour le OUI se conjoint avec des milliers d'autres regroupements à travers le Québec, il se conjoint avec un peuple qui existe et qui a besoin de les sentir à ses côtés», a d'abord dit M. Laurin. D'ailleurs, a continué le ministre au Développement culturel, «les écrivains sont ceux qui témoignent de l'existence d'une nation avant même qu'elle ne se perçoive. Les écrivains sont les architectes et les hommes politiques sont les ingénieurs. Nous, hommes politiques, nous ne sommes mis à l'oeuvre, en politique, pour rendre réel le pays imaginaire nommé par les écrivains. Les écrivains sont les créateurs de la liberté.

«Ils la créent dans leurs oeuvres aussi longtemps qu'il le faut: jusqu'à ce qu'éclatent les contraintes et les esclavages. Et dire OUI à la création, c'est dire OUI à la vie» a conclu M. Camille Laurin.

D'autre part, M. Pierre Vadeboncoeur a souligné que les écrivains doivent une fière chandelle aux hommes politiques qui ont voulu protéger la langue française au Québec: «La langue est liée à un certain avenir. Autrement, écrire pour qui?»

M. Vadeboncoeur a ensuite fait la lecture de la liste des 150 écrivains qui adhèrent au OUI. Qu'il suffise de dire ici que tous les écrivains connus, ou à peu près, se sont regroupés pour le OUI. De Jacques Ferron à André Major, de Françoise Loranger à Michèle Lalonde, de Gérard Bessette à Jacques Poulin, de Madeleine Ferron à Suzanne Paradis, de Jacques Godbout à Michel Tremblay, d'Andrée Maillet à Marie Uguay, de Fernand Dumont à Denis Monière, de Pierre Perrault à André Roy, de Denise Boucher à France Théoret, de Janou Saint-Denis à Carole Massé, de Gilles Leclerc à Claude Haeffely, de Jean-Guy Pilon à Stanley Ryerson, de Paul Chamberland à Jacques Teboul... etc.

À son tour, Gaston Miron est venu témoigner devant ses camarades écrivains de la nécessité du OUI. Lui qui a tant fait pour regrouper une littérature nationale depuis trente ans, il a d'abord rendu hommage à Jacques Ferron et à la force du texte que l'écrivain confiait au DEVOIR le samedi 19 avril dernier pour notre cahier spécial sur l'écrivain et le politique.

«Nous avons au Québec une généalogie de la résistance, a ajouté Miron. Mais depuis vingt ans, ici, tant d'énergies et d'imaginaire se sont gaspillés dans des luttes qui, partout ailleurs, semblent normales. Je pense à la mort d'André Laurendeau et de bien d'autres. Alors qu'ils auraient pu écrire, dans leur langue, les livres qu'on attendait d'eux.»

Gaston Miron a aussi rappelé la perversion du langage que pratiquent certains hommes politiques et qu'avait déjà dénoncée en 1971 le poète Fernand Ouellette en refusant le prix du Gouverneur-Général du Canada, devant le mépris du langage par les dirigeants politiques et devant la loi des mesures de guerre: «Le temps des veilleurs, contemplatifs et hommes d'action, est venu.»

«Dans sa pratique, a continué Miron, l'écrivain rencontre son peuple, un jour ou l'autre. Tout écrivain conscient porte aussi le destin de la littérature. La rencontre de l'écrivain avec sa langue et sa communauté est inévitable.

«Mais l'écrivain a aussi sa petite peur, a ajouté le poète de *L'amour et le militant:* celle de devenir écrivain de service, celle d'être récupéré par les pouvoirs ou les partis politiques. Bien sûr qu'un jour on se fait récupérer par l'Histoire, a répondu Miron. Mais ici, au Québec, en l'obcurrence, de quoi s'agit-il? Ce qui nous récupère, c'est l'existence d'un peuple et l'avenir de sa culture. Alors, j'en suis. Et j'en suis fier!

«D'ailleurs, a poursuivi Miron, écrire en français en Amérique du Nord, c'est déjà être révolutionnaire, c'est déjà introduire une différence. C'est refuser que notre littérature soit en annexe d'une culture globale.

«Car il s'agit pour le Québec de savoir si on va se donner une culture globale, qui rende compte de la culture humaine en son entier, ici comme ailleurs, ici et maintenant.

«Pour que notre culture devienne enfin complète, il lui faut une structure politique. Et le souverainété, c'est ni plus ni moins l'expression politique d'une culture.

«Une culture complète, c'est une culture transhistorique: qui traverse les modèles idéologiques. Et seule une culture complète peut rendre compte de la culture humaine de l'histoire, ici et maintenant, ici comme ailleurs. Toute culture est une différence au monde: c'est notre version à nous de vivre l'humanité,» a conclu Gaston Miron.

■

Ainsi fut fondé le Regroupement des écrivains pour le OUI. Mais ce OUI au référendum du 20 mai prochain était déjà inscrit dans et par leurs oeuvres mêmes depuis longtemps. Les poètes ont nommé le pays. Ils ont conquis le terrain de son langage. Les romanciers ont exploré le territoire de notre imaginaire. Les essayistes ont défini les fondements de nos libertés. Et le projet collectif québécois, rapaillé en une littérature nationale, a pu être pris en charge par son peuple et par des hommes politiques. Notre avenir enfin engagé. Car le 15 novembre 1976, le Québec est sorti de la littérature pour entrer dans l'histoire.

Aujourd'hui, ni l'écrivain ni le peuple ne se retrouvent seuls: l'un et l'autre se conjuguent dans le même désir de souveraineté, c'est-à-dire de libre entreprise de création de soi.

OUI: l'imaginaire s'inscrit dans le réel.

Jean Royer

Société / De la difficulté d'être pionniers

L'école Notre-Dame-des-Neiges ou la crispation de l'Église

par Paule Des Rivières

CERTAINS ont pu être surpris de la polémique, vraisemblablement inachevée, qui a entouré l'école Notre-Dame-des-Neiges. À l'origine, en 1972, une école menacée de fermeture, entourée d'institutions privées et qui parvient plus ou moins à attirer les immigrants. Une réflexion des parents s'ensuit qui aboutit à la constatation que pour être vraiment accueillante et refléter le quartier qu'elle dessert, l'école doit être pluraliste, dans les faits et dans les livres.

D'où une requête, le premier février 1979, en vue d'obtenir de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) la révocation du statut confessionel catholique de l'école primaire, située dans le quartier Côte-des-Neiges à Montréal.

La demande fut ressentie, d'après ceux qui l'ont faite, comme une attaque en plein coeur du seul secteur qui a échappé au mouvement social de déconfessionnalisation au Québec, comme une attaque contre le clergé.

Elle a soulevé la question des relations entre l'Église et l'école publique d'aujourd'hui, comme l'expliquent quatre parents qui viennent de publier un livre intitulé: *La déconfessionnalisation ou le cas de Notre-Dame-des-Neiges*.

Jocelyne Durand, Guy Durand, Lucie Proulx et Jean-Pierre Proulx y racontent les obstacles encourus et surmontés pour obtenir la mise sur pied des services que la population demande, ceci à une période où les comités d'écoles, s'ils sont reconnus par la loi, sont loin de jouir d'une grande considération. Dans l'ensemble ils sont aussi loin d'être dynamiques.

Les deux couples, qui ont été membres du comité d'école de Notre-Dame-des-Neiges, d'autres parents et le personnel de l'école ont fait oeuvre de pionniers en participant à la mise sur pied d'une cantine le midi, d'une garderie après les heures de classe, en étudiant les modes d'utilisation communautaire de la bâtisse, située sur Côte-des-Neiges, et en poussant pour une réelle intégration des immigrants, isolés dans leurs classes d'accueil et soumis à un traitement et un horaire différents.

Même scénario pour les cours de formation morale — que les parents pouvaient en principe préférer aux cours de catéchèse depuis 1968 mais pour lesquels aucun programme n'existait.

Conclusion: «Il faut, dit un des quatre auteurs que le DEVOIR a rencontrés, quêter continuellement pour obtenir des services. Et d'une année à l'autre tout est souvent à recommencer». C'est un peu pour graver la continuité et la tradition que les deux couples ont écrit ce livre.

Quant à la requête de révocation du statut confessionnel, elle a suscité moult résistances, a été contestée devant les tribunaux qui ont jugé en se basant sur l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, que la déconfessionnalisation était inconstitutionnelle.

Le livre publié aux éditions Libre expression n'a pas, loin de là, le ton du réquisitoire. La CECM y a droit à quelques fléchettes mais c'est surtout au clergé que les auteurs refusent, dans toute cette affaire, de donner le bon Dieu sans confession.

«L'Église de Montréal notamment apparaît, dans ce débat autour de notre école, comme une église usée», écrivent les auteurs qui ajoutent d'ailleurs y croire beaucoup trop pour accepter la perspective «démobilisante» qui leur a été présentée au cours des derniers mois en provenance du clergé, soit directement soit indirectement.

Les auteurs sont eux-mêmes catholiques. M. Durand enseigne à la faculté de théologie de l'Université de Montréal; Jocelyne Durand est enseignante suppléante, elle a enseigné la catéchèse bénévolement à Notre-Dame-des-Neiges durant les années de transformation et elle étudie présentement à l'université. Lucie Proulx est travailleuse sociale et son mari travaille au bureau du ministère de l'Éducation qui est chargé de l'admission des enfants à l'école anglaise; il a été déjà journaliste au DEVOIR, en charge de l'éducation et des affaires religieuses.

Ce dernier a résumé cette semaine le pourquoi de la résistance à la déconfessionnalisation: «Il reste au clergé un canal important pour la transmission des moyens de la foi et c'est l'école. Elle est le seul secteur qui a échappé au mouvement social de déconfessionnalisation. Si toutes les écoles étaient pluralistes, quelle légitimité de pouvoir l'Église aurait-elle»?

Et, si la requête, permise par la loi de la province, visait essentiellement à rendre une situation conforme à la réalité (en mettant sur un même pied les cours de religion et de formation morale, en limitant les activités de la pastorale aux étudiants de foi catholique et en ne faisant pas baigner toute l'école, tous les cours, dans un projet catholique), il n'en demeure pas moins aux yeux des auteurs que l'Église se retrouve, dans la structure de pouvoir du système scolaire, de «a à z».

Et d'enchaîner en rappelant que pour l'Église, le corps des commissaires est une émanation de la communauté chrétienne et les commissaires sont là pour promouvoir l'école catholique.

«L'ÉGLISE, dit M. Proulx, prend là une légitimité juridique et politique dans le système qui est à certains égards gelé dans le béton constitutionnel». «L'appareil écclésiastique doit justifier son existence».

«On gueule tellement pour que nos droits comme minorité soit reconnus que ça me fait mal au coeur de voir qu'on ne reconnaît pas les minorités ici», déplore le professeur de théologie.

Et Jocelyne Durand de renchérir: «du point de vue de l'Évangile, c'est incompréhensible».

M. Durand souligne que ce n'est pas un hasard à son avis si la majorité des commissaires de la CECM qui ont accordé leur appui à la requête du comité d'école sont issus de milieux minoritaires au Québec. Ce sont MM Donato Taddéo, Angelo Montini, Jimmy Di Génova, Robert Sauvé, Colette Biche.

■

Les auteurs tracent, dans leur livre, le court mais déjà lourd historique de leurs démarches. Rappelons que la CECM a refusé la requête de révocation de statut confessionnel, que le comité catholique du Conseil supérieur de l'Éducation l'a acceptée, que la Cour supérieure l'a refusée. L'Association des parents catholiques et le Mouvement scolaire confessionnel l'ont dénoncée. L'Archevêché de Montréal aussi.

Jocelyne Durand dit: «C'est un sujet tabou au sein de l'autorité de l'Église. Les pasteurs ne sont pas très près de leurs fidèles».

Guy Durand avance pour sa part: «Je pense qu'il y a beaucoup de gens du clergé qui seraient d'accord avec nous mais ils sont muselés».

Autres explications possibles de la résistance? «L'école catholique est vue par certains comme le rempart de la foi protégeant contre le laïcisme, le communisme, tous les ismes, contre le changement plus simplement». Plus on est âgé et moins on est scolarisé, plus on a le goût de l'école catholique, dira M. Proulx en rappelant que la dernière étude qui remonte à neuf ans établissait à moins de 30% le pourcentage de montréalais catholiques pratiquants. De l'autre côté, les

Suite à la page 39



Jocelyne et Guy Durand (à gauche) et Lucie et Jean-Pierre Proulx, tous pour l'école pluraliste. «On a été perçus comme des intellectuels». (photo Michel Parent).

Malcolm Reid

Suite de la page couverture

que j'étais exclu du monde français. Plus maintenant. (Il conte cette histoire souvent, André, et j'espère qu'il va la conter longtemps).

J'ai traversé une frontière, j'ai changé. Mais le Québec, me dis-je, est un peu changé aussi. J'ai de la chance, les frontières linguistiques sont traversables; pense un peu à ceux qui ont devant eux des frontières de couleur! Ensuite, on me pose des questions. J'y réponds avec désinvolture. Du moins, c'est mon but. «Quel est votre accent? Belge? Acadien? — Comment avez-vous appris votre français, M. Reid? — S'il y avait un vrai conflit armé, tu serais du côté québécois, Malcolm. Non?» Je jase, je présente le fait d'être francophone adoptif comme chose banale. Mais vingt ans après mon arrivée, les questions viennent toujours un peu. Un anglophone qui parle français, ça surprend.

C'est une réplique de l'époque où tout, entre Canadiens et Québécois était ethnique, linguistique. Où je disais, fatigué: «Et l'oppression économique? Il y a ça aussi». Mais rendu en 1968, c'est plus comme ça. Il y a une gauche au Québec. Beaucoup de Québécois parlent de l'oppression économique. Le Deuxième Acte commence.

Au Deuxième Acte, je me marie, je déménage à Québec en journaliste politique, on a un bébé. Choses importantes dans une vie, intégrantes, qui colorent et façonnent notre culture.

Ma culture a maintenant deux côtés. Il y a le côté français — ma famille, la garderie et l'école de ma fille, les amis que je vois quotidiennement. Il y a le côté anglais, plus diffus, mais réel néanmoins. Mes racines, mes parents, qui vivent maintenant à Ottawa, mon métier d'écrivain de langue anglaise, les critiques qu'on a publié de mon livre dans les revues en anglais, mes confrères dans le métier, et tous les amis, Saskatchewanais, Torontois, Newyorkais, qui passent des moments chez nous.

Ce n'est pas un fardeau, ce partage, dans ma culture, cette division en deux. Tout immigrant vit ce partage. Moi, c'était plus léger que pour un vrai immigrant; j'étais près de chez moi, je n'avais pas de difficultés légales, je n'étais pas pauvre. Et mon groupe d'origine jouissait même d'un certain respect acerbe de la part des Québécois.

Alors, le Deuxième Acte, c'est la consolidation du Reid québécois, la recherche de l'équilibre avec le Reid canadien. Pendant ce temps, l'idée socialiste entre en permanence dans la culture québécoise. *Mais* l'indépendantisme se consolide par sa modération, par une formule appelée «souveraineté-association».

Une amie indépendantiste m'a avoué, récemment, ceci: «Au collège j'ai adhéré a la cause indépendantiste. Je venais du West Island, et j'avais des raisons de ne pas aimer les Anglais. Un jour j'ai entendu *O Canada*, et malgré moi, j'ai pleuré. Je me suis dit: «Je vais perdre ça.» Avec le temps j'ai surmonté ma tristesse, parce que d'autres choses remplaçaient cet hymne qui venait de mon enfance.»

Les autres choses, c'étaient la culture de la Révolution tranquille. Facteur sous-estimé dans l'histoire politique du Québec, qui a permis a toute une génération de Québécois de se passer d'*O Canada*. Mais cette culture est enracinée dans la culture folklorique des Canadiens français, elle ne peut pas effectuer cette oeuvre pour nous qui n'avons pas connu la tradition dans notre enfance.

Il nous faut un autre élément. Un grand choix politique ne peut pas se faire uniquement par solidarité avec les autres; il faut qu'il soit un choix qui nous aide a nous aimer nous-mêmes. Alors, j'ai maintenant à écrire mon Troisième Acte. Le Troisième Acte, je l'espère et je le crois, sera la société française multi-ethnique.

Vous allez y voir quelque chose de très canadien, de très nord-américain!

En même temps, c'est un tout nouveau scénario.

Ça va être la diversité d'origines que nous connaissons en Amérique anglaise, et en Amérique latine aussi, avec, comme lien, quelque chose de neuf: le français québécois. Des Québécois écossais, des Québécois juifs, des Québécois grecs, sont déjà sur les bancs d'école. Cela va vite, leur intégration. Ils apprènent par coeur, si leur école est comme la nôtre, des choses comme *Chanson pour les enfants l'hiver*, de Prévert. Les Arabes, les Haïtiens, les Chiliens, ont déjà marqué la vie à Québec même. Les Indiens et les Irlandais qui, il y a longtemps, ont adopté le français comme langue de communication avec la communauté, prennent maintenant un air de précurseurs.

Des noms non-français surgissent chez les indépendantistes — Burns, O'Neill — et chez les artistes — Louky Bersianik, Edith Butler. J'ai écrit un plaidoyer pour ces changements pour *Le temps fou*, mais avant de l'envoyer, j'ai regardé les noms dans cette revue et fut obligé d'admettre qu'il y avait déjà beaucoup de noms non canadiens-francais.

Mais au-delà des noms...

Au-delà, il y a le pluralisme qu'ont reclamé depuis vingt ans les Camille Laurin, les Gérard Pelletier, pluralisme qui a maintenant plus de contenu réel. Il y a maintenant des non-Catholiques dans les écoles françaises, qui exigent respect et existence. Il y a maintenant des Juifs au Québec français, rendant la question de l'antisémitisme plus réelle. Il y a maintenant des lettres au *Devoir* venant de gens du Tiers monde, parlant de leur univers autant que des rapports anglais-français au Canada, se souvenant de rives différentes. Le traditionalisme catholique n'est plus central à la sensibilité québécoise. Une chose qu'implique sûrement la souveraineté: un système scolaire non-confessionnel. Autrement, comment concilier tous les groupes à l'école? Réjeanne, mon épouse, a plaidé la cause de la déconfessionalisation récemment à la radio, et son interlocuteur catholique a lancé ceci: «Il ne faut pas compter tous les divorcés comme étant pour l'école neutre. Ils ont le droit de garder leur foi, n'oublions pas, même s'ils sont divorcés.» Mais que va-t-il dire quand le sujet du débat va être la rigidité de l'église face au divorce, ce porte-parole des traditions?

Et elle implique de nouvelles idées, la multi-ethnicité. De nouvelles urgences. Voilà, pour moi, la chose la plus excitante dans la souveraineté.

Un ami à moi a enseigné au COFI du Parc. Il a commencé à apprendre le grec, langue pas si difficile qu'on dit, paraît-il.

Un jour, il m'a présenté à un jeune leader de l'Association des Travailleurs Grecs. Cet homme était de tradition marxiste chez lui, la tradition de la guérilla d'après-guerre là-bas. Voilà des traditions très peu canadiennes-françaises. Il me paraissait un leader d'une rare présence, et aussi un marxiste flexible. Après tout, à son Association, il venait de vivre un an avec les problèmes très terre-à-terre des gens de son quartier.

J'ai remarqué, cependant, qu'il y avait encore chez lui une résistance à l'apprentissage du français. Il trouvait mon ami un peu idéaliste politiquement, mais à cause de ce retard à apprendre le français, il semblait déférer à mon ami. Cette histoire reste à compléter.

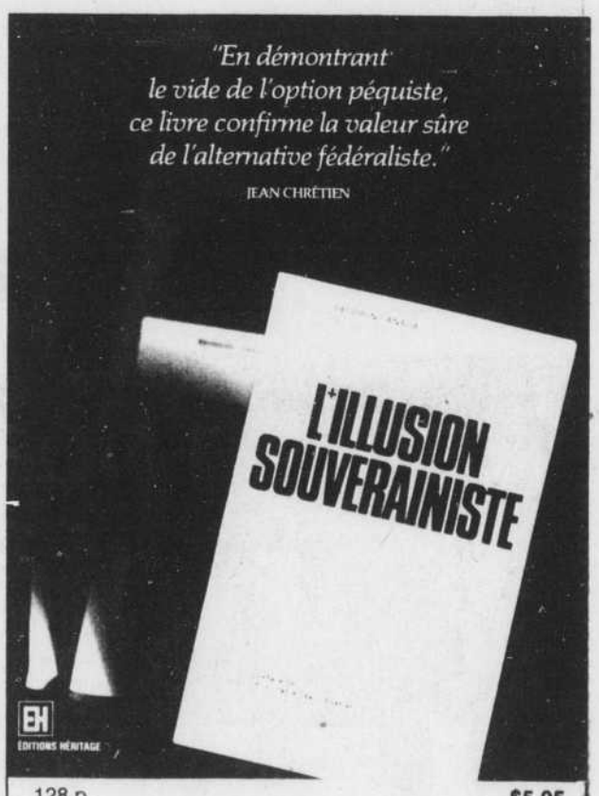
Il y a la question: faut-il l'indépendance pour créer ce Québec multi-ethnique? Je crois que oui, pour des raisons fanonistes, des raisons inspirées de la pensée de Fanon et de Memmi. Le Québec, colonisé, s'est refermé, s'est vu comme inférieur, tel que ses businessmen anglophones le décrivaient. Il ne pensait pas pouvoir gagner — il ne demandait que de pouvoir rester lui-même. Il faudrait qu'il se prouve gagnant, indépendant, pour trouver la confiance qu'il lui faut pour ouvrir les portes. Et cette indépendance va lancer de nouvelles luttes à l'intérieur du Québec français. La lutte des travailleurs pour le socialisme, par exemple.

Mais j'ai aujourd'hui une autre intuition. Je crois que la décolonisation de l'esprit des gens est plus avancée au Québec qu'aux pays du Tiers monde lors de leur indépendance. Le Québec, d'accord, n'a jamais été pauvre comme eux, et il a fait des progres matériels, beaucoup. Déjà, les gens du Québec me semblent avoir beaucoup de confiance en eux, chez les artistes et chez les administrateurs bien sûr, mais dans une certaine mesure chez les ouvriers aussi. L'indépendance mettrait le point sur le *i*.

Alors j'imagine la scène suivante. Un jour, un Sénécal, un Reid, et un Markopolous (ou bien une Sénécal, une Reid, et une Markopolous) s'attablent pour une réunion du Comité Contre l'Autoroute du Parc (CCAP). Markopolous brosse une analyse marxiste des autoroutes, et ajoute qu'il serait dommage de démolir le vieux COFI du Parc, où tous les vieux Grecs du quartier ont appris leur français. Dommage de perdre Chez Son Père et la moitié du Parc Jeanne-Mance aussi. Il (ou elle: serait-ce nos filles?) expose ses idées en français, les autres y mettent du leur. Le combat est gagné. Moi, dans ce rêve, je fête ça en écrivant la nouvelle à mon frère à Saskatoon, et je rédige un article pour la presse écologique. Je fais écouter à ces jeunes militantes la belle chanson antibéton du chansonnier canadien des années 70, Murray McLaughlin: *Sixteen Lanes of Highway*. Car mes racines canadiennes n'ont jamais été si fortes; je serais souvent en train de les expliquer chaudement à des Roy, à des Plouffe, à des de-veille-souche. La sorte de Québec où je pourrais aimer à la fois les autres et moi-même serait une réalité.

9 mai 1980

"En démontrant le vide de l'option péquiste, ce livre confirme la valeur sûre de l'alternative fédéraliste."
JEAN CHRÉTIEN



128 p. $5.95

En vente chez votre libraire ou directement de l'éditeur

Éditions Héritage

300, Arran, Saint-Lambert, P.Q.
Tél. 672-6710

Le Serpent à plumes

Anne TEXIER auteur-éditeur-artisan des **Éditions du Serpent à plumes,** est fière de vous annoncer la parution de ses trois textes:

LA QUÊTE EN TÊTE: récit autobiographique. Enfance en France, mariage, immigration au Québec en 67, naissance de l'enfant, divorce, le métier de prof de littérature, les rencontres, les voyages... petits bilans au jour le jour, bilans de coeur gros..... 170 p. **$10.**

MON PANIER PERCÉ: galerie "Jean qui rit, Jean qui pleure" de silhouettes entrevues ou imaginées au hasard des rues... Petites histoires courtes..... 92 p. **$7.**

TROU-DE-PONT: recueil de poèmes, suite de tableaux, petites attentions à la vie. (Imprimé sur papier-journal) 16 p. **$2.**

N.B. Le Serpent à plumes travaille à faire un n° de journal sur le thème de **l'amour** et attend vos textes avec une impatience qui n'a d'égal que la passion.

Les ÉDITIONS DU SERPENT À PLUMES
77est, rue Duluth
Montréal, P.Q. H2W 1G9

Je désire recevoir:
☐ **La Quête en Tête — $10.**
☐ **Mon Panier Percé — $7.**
☐ **Trou-de-Pont — $2.**

NOM .....
ADRESSE .....
.....
CI-JOINT UN CHÈQUE DE .....



Amoureux de la nature, découvrez et apprenez l'art de la composition florale japonaise.

103 pages — plus de 80 dessins.
Format: 15,5 cm X 23 cm.

L'Ikebana et l'école Takeya s'inscrit dans le cadre élargi des **Floralies internationales de Montréal.**



- **Faire connaissance avec l'artisan**
- **Se sensibiliser à sa technique**
- **Découvrir l'ensemble de son oeuvre**

tels sont les objectifs de la Nouvelle collection «L'ARTISAN & SON OEUVRE», consacrée à nos créateurs professionnels du secteur des Métiers d'Art.

Dans ce premier ouvrage, **Jacqueline Duplessis** nous enseigne toute la **technique du batik.**

108 pages — plus de 40 photos dont 8 en couleur.
Format: 14,5 cm X 22,5 cm.

BON DE COMMANDE

À retourner à votre libraire ou, à défaut, à l'éditeur.
Je désire recevoir:
☐ L'Ikebana et l'école Takeya $10.00
☐ Jacqueline Duplessis, Batik $10.00

Ci-inclus mon chèque ou mandat poste au montant de $.....

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... CODE POSTAL .....

SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET DE PRESSE MESSIER & PERRON INC.
201, rue Bellerive, St-Eustache, Québec, J7R 2T1 (472-3024)

Collectionneurs de canadiana et bibliophiles, enfin une revue où sont traités les problèmes qui vous intéressent!

LES CAHIERS DE BIBLIOLOGIE

On obtient le no 1, 30 pages, 6 illustrations (tirages restreint) chez l'éditeur:

Librairie
Jean Gagnon
498, rue d'Aiguillon
B.P. 653 HV
Québec G1R 4S2

Prix: $4.00
($4.50 par la poste)

À l'heure des alignements politiques Québec-Canada: une réflexion inédite

Kimon Valaskakis
LE QUÉBEC ET SON DESTIN INTERNATIONAL
les enjeux géopolitiques



Les Quinze, éditeur
150 pages $8.95

Le Québec et son destin international, les enjeux géopolitiques

Kimon Valaskakis

Qu'en est-il de l'assimilation du Québec et du Canada par les États-Unis ?

À l'heure des alignements politiques Québec-Canada, une réflexion inédite, une nouvelle façon de voir, de comprendre dorénavant les indépendances et les dépendances, les attachements symboliques et les pertes réelles, en regard de la puissance d'attraction qu'exerce l'espace économique américain.

Puisque l'empire britannique s'est définitivement couché au fond des mers, sans regret pour certains, mais laissant en déséquilibre extérieur le Canada tout entier, le Québec est-il pour la première fois de son histoire en proie à sa « destinée manifeste », c'est-à-dire son absorption complète par l'empire américain ?

Ou peut-il reconstituer des liens équilibrants à l'aide de la géopolitique ?

CULTURE ET SOCIÉTÉ

L'utopie souveraine de Paul Chamberland

par André Beaudet

Paul Chamberland, **Terre souveraine,** Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1980.

LA campagne référendaire ne laisse pratiquement aucune place à la réflexion, hors celle partisane ou militante dont se soutient la polémique qui divise en deux camps les forces en présence. On s'arrête de penser, chacun spéculant sur ses chances et ses acquis à grand renfort d'émotions, de statistiques, de publicités, de slogans, de sondages. Pour un oui ou pour un non, c'est la guerre des communications. Qui les programme? Qui pense à notre place? Qui détermine les profils? Qui produit le flou des discours politiques? Qui est qui dans cette suspicion générale? Chacun croit y jouer sa vie immédiate, son avenir prochain, quand ce n'est pas son portefeuille. Entre ceux qui voient bleu et ceux qui voient rouge — deux manières d'avoir la vue courte et de s'aveugler comme le dit la locution populaire, — il devient difficile d'être seulement daltonien. Deux vieilles idéologies nationales et identitaires s'affrontent, maintenant parvenues à leur terme: peut-être sortirons-nous enfin du dix-neuvième siècle et de sa stratégie de l'hésitation. C'est oui ou merde? Et les intellectuels dans le débat? Après avoir longtemps défendu une cause, ils se sont eux aussi rangés; intégrant les appareils de pouvoir, il leur est maintenant demandé de le servir: servir la cause pour laquelle ils ont tellement causé. Voilà l'anti-intellectualisme qui refait surface. On s'applatit: un récent film sur Hubert Aquin est symptomatique de cette pauvreté rassurante. Donc, très peu de voix dissonantes, à l'exception d'un Pierre Vallières qui pose trop de questions.

Paul Chamberland, lui, vient de commetre aux Éditions de l'Hexagone un court essai au titre provocant mais conciliant, *Terre souveraine,* qui a toutes les apparences d'un manifeste, à la fois contre-culturel, utopique et écologique. Malgré certains passages trop rapides ou simplement bâclés, son côté messianique, la faiblesse de son argumentation, son manque de crédibilité ou sa trop grande simplicité, même agaçant ce petit livre mérite attention. Comme pour tout manifeste, il est laissé à chacun le soin d'y souscrire, de remédier à ses manques, de poursuivre le mythe qu'il déploie ou de le refuser. Cependant, Chamberland ne nous demande pas d'adhérer à son manifeste, mais à la vie: retourner à la vie ou en retrouver le sens vivant — parce qu'elle nous échappe. Ce que le manifeste dénonce, ce sont toutes les formes et les forces qui fomentent contre la biosphère «l'occlusion du vif».

La thèse initiale de Chamberland est fort simple, depuis longtemps annoncée et répétée, elle résulte d'un constat d'échec, mais détermine au moins deux positions solidaires pour remédier à cette situation maximale d'entropie, il faut y mettre un frein et résister. Au déclin entropique qui menace jusqu'à notre survie, Chamberland propose de faire retour au *radical anthropique,* c'est-à-dire à cette «commune ressource d'humanité» qui fait de chacun de nous un Vivant et de la multiplication des vivants un Nous: d'être vivants, nous rend tous égaux devant cette mort. D'autre part, et cela concerne plus particulièrement la situation actuelle du Québec, nous qui avons tant de fois frôlé la disparition



Photo Jacques Grenier

comme peuple et survécu en résistant à toute forme d'asservissement et d'acculturation pour accéder à une société technologique avancée, nous sommes en mesure à l'heure du choix qui est le nôtre aujourd'hui de fonder une nouvelle communauté, celle-là kébékoise (comme l'orthographe Chamberland depuis dix ans), qui, par son affirmation, deviendrait le laboratoire de toutes les résistances face à la machine géopolitique de la terreur qui nous environne en détruisant l'environnement ambiant. Ainsi une terre kébékoise qui accèderait à sa propre souveraineté, donc à sa différence reconnue, deviendrait le lieu propice à «l'établissement d'*un terriroire d'accueil et de convergence terrestre*», c'est-à-dire qu'elle accèderait du même coup à cette Terre souveraine (promise?) en faveur de laquelle *toute différence s'efface.* Mouvement de l'Alternative, amorcé par le magazine *Mainmise* et les diverses expériences communautaires au début des années soixante-dix, et qui privilégie le Québec comme point unique dans cette rotation ou transmutation des valeurs, — une sorte d'Auroville expérimentale. Là, Chamberland rejoint l'ensemble de la tradition messianique du XIX siècle, tant puritaine que réformiste ou ultramontaine, comme l'un des mythes fondateurs de l'Amérique, cette Terre Neuve où tout est possible, et à laquelle participent aussi, mais sur un autre plan, les grandes tentatives utopistes contemporaines de la Proclamation de l'indépendance du Bas-Canada par Robert Nelson en février 1838 — le *New Moral World* de Robert Owen et l'implantation d'une colonie communiste à New Harmony en Indiana ou l'*Icarie* d'Etienne Cabet et sa colonie communautaire de Saint-Louis au Missouri, le tout greffé sur l'harmonie d'un *Nouveau Monde amoureux* à la Fourier. En ce sens, *Terre souveraine* de Chamberland, s'il conserve les accents de ces premières alternatives, n'a pas cependant la force, les énergies ni les oscillations langagières que les utopistes déployaient au service du bonheur social, son projet demeurant trop abstrait, général, sans véritable stratégie de rechange et d'articulations effectives.

À l'Empire technomatériel (constitué par les bureaucraties sino-soviétiques et les transnationales) qui fomente l'auto-génocide vers lequel nous tendons, avec l'aide de leur «méga-dispositif d'agression et de dénaturation» et leur «ingénérie concentrationnaire», Chamberland propose trois voies de résistance pour neutraliser cette menace: la prise en compte par chacun de sa biotopie planétaire, la dissolution de tous les peuples dans la souveraineté d'un seul Peuple et, pour y parvenir, la migration indispensable de chacun vers l'impouvoir de la dissidence. Pour lutter efficacement contre cette «société dinosaurienne», ses «méga-réseaux» et ses «méga-ordinateurs de la dominance», il n'y a qu'un seul moyen: l'intercommunication généralisée qui fait de chacun de nous un agent planétaire de la *Transformation.*

Prendre en compte le biotope de chacun, c'est une façon de reconnaître les *saveurs* du «fragment natal» que chacun porte en lui et de penser le *lieu vivant,* terrestre, vers lequel il se déporte, et le «phylum humain» qui le constitue dans sa participation aux activités planétaires. Il s'agit donc de «transcender le sentiment nationaliste» en échappant à son surchauffement émotif et racial, de passer du microcosme au macrocosme, de conjuguer l'ontogenèse sur la phylogenèse. Au lieu du biotope personnel de Chamberland, je me permets de rappeler celui de Borduas tel qu'il l'énonce dans une lettre à Claude Gauvreau le 21 janvier 1959, soit un an avant sa mort: «Non, pas question de nationalisme: je les ai tous en horreur. Je reste apolitique. De se reconnaître d'un pays (vaste, divers et un peu confus), d'un continent, d'un temps particulier... est autre chose. Voici les différentes étapes de cette reconnaissance qui dans d'autres conditions eut pu être simplifiée. Je me suis reconnu de mon village d'abord, de la province ensuite, Canadien français

Suite à la page 24

VIENT DE PARAÎTRE

aux Nouvelles Éditions Debresse

HARMONIES D'UN SONGE

de

Lucille Roy-Hewitson

«Hésitations entre le réel et l'imaginaire à la frontière du silence
Signes faits mots qui nous tendent la main»

Cécile Cloutier

«Une poésie empreinte d'un déchirement et d'une recherche d'identité»

Lorraine Pominville

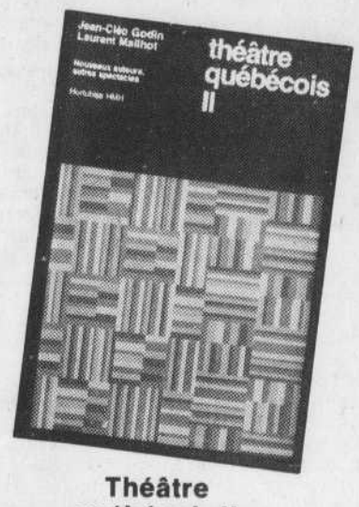
Distribution au Québec:

Le Centre Arjuna,
1525, rue Everett, Mtl.
(514) 727-6654

ENFIN un bilan de Notre Théâtre!



Théâtre québécois
J.-C. Godin
Laurent Mailhot
$7.50



Théâtre québécois II
J.-C. Godin
Laurent Mailhot
$9.50

7360 boul. Newman, Ville Lasalle, P.Q. H8N 1X2, (514) 364-0323

éditions hurtubise hmh ltée

QUELLE QUE SOIT VOTRE OPTION RÉFÉRENDAIRE

LE LIVRE QUE VOUS DEVEZ LIRE ABSOLUMENT

LE QUÉBEC DANS LE MONDE

ANDRÉ PATRY

$8.95

- **Écrit par un témoin et un spécialiste de la question**
- **Un dossier clair, instructif, indispensable**
- **Québec, ville internationale**
  un rappel clair de certains faits peu connus du grand public
- **Les Québécois devant les événements internationaux**
  quelques-unes de nos réactions
- **Les relations internationales du Québec**
  Des jalons importants, dès avant 1960 et jusqu'après 1976

LEMÉAC
L'ÉDITEUR QUÉBÉCOIS

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Val-d'Or, Hauterive, Sept-Îles et Montréal

Nom.....
Adresse.....
.....
☐ Le Québec dans le monde..... **$8.95**
Frais d'envoi et d'emballage: 0.75

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, av. Durocher, Montréal. H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844
Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Master Charge
☐ Chèque ☐ Chargex no .....
Signature: .....

Les carnets de Jean Éthier Blais

GUSTAVE Flaubert est mort le 8 mai 1880. Un siècle déjà. Une époque au cours de laquelle notre univers s'est transformé. Flaubert dès sa jeunesse conspuait le «bourgeois». Lui-même en était un. Par «bourgeois» il voulait dire le nanti renfrogné, fermé à toute idée de culture, se moquant des nouveautés, la vieille barbe (ou, comme on dirait en Iran, le vieux turban), l'ennemi du véritable progrès. Il a contribué à répandre l'idée, qui plaît si fort à tous les arrivistes, que la bourgeoisie est une classe néfaste, qui entrave l'humanité dans la conquête de son destin de bonheur. Pauvre Flaubert! Il est resté notre contemporain malgré lui et chacun le tire à lui, enroulé dans sa couverture. Il naît sous les Rois et meurt sous la République. La guerre de 1870 marque le signal du glissement de la société européenne. La mutation que vit la civilisation occidentale depuis le Siège de Paris (1871) n'est pas terminée, loin de là. Flaubert, dans *Bouvard et Pécuchet*, en est l'annonciateur. Il a réussi ce tour de force de situer, côte à côte dans son oeuvre, la description de notre décadence (ou de nos transformations) et les motifs de notre renaissance. Décadence: description de l'homme moderne. C'est un faible, que les vagues contradictoires de l'idéologie et du sentiment emportent. Le Frédéric de l'*Éducation sentimentale* en est le prototype, Emma Bovary par le coeur, et témoin impuissant de la désagrégation des choses de l'esprit et de la politique. Les hommes de Flaubert sont, comme lui, des femmes déguisées. Dans l'oeuvre de Stendhal, les hommes, sûrs d'eux, avancent dans la vie la tête haute, quitte à lui tourner le dos avec mépris, Julien vers l'échafaud, Fabrice vers le cloître. Ils savent qui ils sont et ce qu'ils veulent. On trouve chez ces hommes (il en va de même des femmes) un principe d'affirmation qui est absent de l'oeuvre de Flaubert. Son approche est interrogative. C'est le milieu de civilisation qui le voulait ainsi.

Je ne veux pas reprendre l'oeuvre, que je n'ai jamais lue de façon systématique. À l'époque où j'ai fait mes études de lettres à l'Université de Montréal, les cours se donnaient en fonction de la spécialité du professeur. Rien de général; la méthode des grandes universités françaises triomphait. Malheureusement, le nombre restreint des maîtres empêchait que toute la littérature française nous fût enseignée. En sorte que Flaubert ne figura jamais à mes programmes. J'ai eu la chance extrême de ne le lire que pour mon plaisir. J'ai d'abord aimé en lui le chantre de la solitude, donc l'épistolier.

Voulez-vous aimer Flaubert? Lisez sa correspondance.

Lorsqu'on a près de vingt ans, on veut aimer, non seulement d'amour, mais aussi de respect, d'affection, d'admiration. Tout devient amour lorsque la sève est jeune. Et Flaubert, avec ses cris de détresse, ses rages, ses appréciations mordantes sur la vie, est un homme super-aimable. Il fait battre le coeur et enchante l'esprit de révolte donquichottesque qui se terre au fond de chacun de nous. Il se plaint, ce grand cher homme de génie, il n'est content de rien; on se dit que si, à sa place, on avait connu George Sand ou Maupassant, ou Renan, on se serait réjoui. Pas Flaubert. Le vide est toujours présent; il le retrouve chez ses amis, chez son «vieux George» comme chez les Goncourt. Et chez Louise Colet, en dépit de la passion et des pantoufles. Dans ses lettres, l'homme se dévoile et je ne veux pas dire que l'homme-Flaubert; il s'agit de l'homme tout court, de l'homme en soi, de vous, de moi, sous nos déguisements divers. Vaste cri de la solitude, avec des larmes, mais aussi des rires et des espoirs fous. Flaubert a un côté virginal, de jeune fille, qu'il ne perdra jamais. Dans sa famille, enfant, on riait beaucoup. Quiconque appartient à une famille rieuse est destiné à Flaubert.

Après la solitude, les voyages. Jeune homme, Flaubert a visité la Bretagne. Il en a rapporté un livre; plus tard, il est allé au Proche-Orient. Avec Maxime Du Camp, il a connu la Carthage et le Caire du milieu du siècle. Maxime Du Camp était un photographe amateur; ses photographies sont des documents qui font encore rêver. Les toits du Caire ressemblent à ceux de l'Alexandrie d'E.M. Forster. Rien de ce paysage d'âmes et de corps n'avait changé avant la seconde guerre mondiale. De Flaubert à Stefan George ou à Forster, il n'y a pas de solution de continuité. De Forster à nous, quel abîme! Les voyageurs insatiables sont des solitaires; et des «diables» ajoute Montherlant. Avant de s'enfoncer dans les contrées mystérieuses de l'imagination, Flaubert voulut découvrir le monde, c'est-à-dire une partie de la Méditerranée inconnue dans son milieu. Il en rapporta surtout les mirages de *Salammbô*. Il y a deux ou trois mois, saisi soudain d'un ennui total, j'ai pris *Salammbô* sur un rayon et, en deux jours, je l'ai relu. Lecture tonique, car tout y est langage et rien d'autre. Les personnages? Mon Dieu, pourquoi vouloir y croire, s'attacher à la psychologie de la fille du suffète ou à celle de son amant libyen d'une nuit? Ce sont de merveilleuses machines dont nous ignorerons toujours tout. Les états d'âme des hommes d'un passé aussi lointain ne nous sont plus rien, à moins qu'ils ne débouchent sur le métaphysique. Seules comptent les visions, la première, inoubliable, de Salammbô paraissant au milieu des mercenaires ivres, comme une déesse et une reine-enfant; celle, à la fin, du supplice de Matthô; la marche des mercenaires dans le désert, l'arrivée des négociateurs. Tout, dans Salammbô, est tension, mais une tension qui ne naît que de l'écriture. Le sujet est mauvais. Triomphe de l'art à l'état pur, Gustave Flaubert en fait un livre de vie, où le ciel et les temples barbares se répondent et sont, en dernière analyse, les vrais personnages. J'ai souvent vu Carthage, ville de jardins et de somptueuses villas. Les ruines y sont sans intérêt. La mer dont le roulement vient la nuit jusqu'aux fenêtres de l'hôtel Didon, fait renaître la petite princesse aux prises pour la première et dernière fois avec les tourments de l'amour. Didon, à Carthage, avait péri sur le bûcher comme plus tard s'immolera Salammbô. Matthô répond à Enée; mais où le mercenaire libyen irait-il fonder une Rome nouvelle?

Croisset, maison du bord de l'eau, a disparu. Que nous reste-t-il du passage de Flaubert sur notre terre? Des photos de Viking; des témoignages; des livres, lieu parfait de tous les songes.

Paul Chamberland

Suite de la page 23

après, plus Canadien que Français à mon premier voyage en Europe, Canadien (tout court, mystérieusement semblable à mes compatriotes) à New York, Nord-Américain depuis peu, de là, j'espère «posséder» la Terre entière!» Pour Borduas, il n'y avait pas de retours possibles, mais seulement le risque absolu d'une projection libérante à partir de laquelle circulait infiniment sa vie. À rebours de *Refus global*, Chamberland annonce le retour à la figure du fondateur: «Un temps revient. Quel temps? Celui des *ancêtres* et des *rejetons*». Il s'agit pour lui de retrouver la force, le coup de force de celui qui, «par extraction d'un dépôt enfoui et oublié», entend la pulsation et »la pleine émergence de (son) *propre*», reflue vers ses racines pour fonder, non plus le territoire, mais la commune «dans la constance de la terre et la fidélité de la vie». C'est ainsi que, de proche en proche et par une auto-appropriation non-agressive, toutes les communautés en pleine reconnaissance d'elles-mêmes par toutes les autres se rencontreront en un seul Peuple planétaire pour résister contre le génocide généralisé qui le menace et en regard duquel il n'y a plus de différence qui tienne.

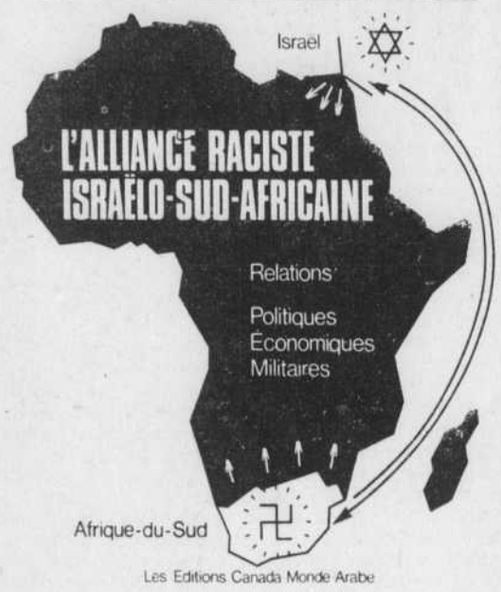
La notion de «souveraineté» pour Chamberland, si elle est généreuse et dépasse de beaucoup «la souveraineté-association» entre deux pays devenus partenaires, demeure simple et plutôt naïve dans sa formulation: «Des frères égaux se confirment dans le commun respect de la terre». Ainsi la souveraineté consiste, non pas en une addition, mais dans la multiplication de l'un par l'autre dont le résultat donne toujours Un dans le grand Tout (1 X 1 = 1, selon la brève formule qu'emploie Chamberland). À partir d'une «puissance d'affirmation de soi» mais sans agression, il faut parvenir à l'échange réciproque et généralisé d'une commune ressource». Comme on peut s'en rendre compte, les définitions de Chamberland restent dans le vague des bonnes intentions et des pétitions de principe. Nous sommes loin des réflexions de Bataille sur la souveraineté, même si elle est tout aussi impossible.

Les meilleures pages de l'essai de Chamberland sont celles où il est question de l'impouvoir de la dissidence qui se lève à la fois contre tout pouvoir de coercition et contre tout contre-pouvoir (fut-il révolutionnaire) qui n'en est que le renversement et sa reconduction. Il y a dans ses pages l'amorce d'une critique de l'État, de ses institutions et appareils de pouvoir, de la tyrannie de son mode de fonctionnement symbolique à travers la fétichisation des objets qu'il impose. Les pages les plus faibles sont les dernières concernant la possibilité de réaliser technologiquement la communauté à laquelle aspire Chamberland par la reprise en mains par chacun de tous les moyens de communication, c'est-à-dire à la condition que chacun devienne le radical et le terminal de ce que toute machine programme. Dans ce réseau d'intercommunication généralisée, il manque à Chamberland le poids d'une contre-théorie de l'information.

Il est trop tôt pour rendre compte convenablement de cet essai de Chamberland. Il faudra attendre la publication de ses Écrits politiques aux Éditions Parti-pris pour comprendre son itinéraire et pour se rendre compte qu'il n'y a pas nécessairement rupture entre les textes qu'il publiait dans *Parti pris*, répondant à une stratégie politique spécifique, et ceux qu'il publie depuis 1970 dans une perspective élargie. Ce qui a changé, c'est le ton, le fait qu'il ait quitté cette région militante et militaire du langage qui se referme sur lui-même en se fixant. Mais qu'on relise «Fondation du territoire», «Le révolutionnaire et sa morale» ou encore ces quelques lignes de «Dire qui je suis»: «J'écris maintenant sur l'heure, à l'arrivée. De tout ou de rien. J'ai conscience de ne parler que de *quelques choses:* celles qui me passionnent (haine ou amour). Au demeurant de *moi-même*, sur le fond d'un *nous* qui seul rend vraies toutes paroles». Cet extrait d'un texte de 1965 porte tous les accents de *Terre souveraine* et, comme ce manifeste, vaut moins par le message qu'il produit que par l'emportement généreux qui l'excède. Que cette intervention sociale de Chamberland soit inutile et nulle par rapport à ce temps présent où il en va d'une décision dont dépend notre avenir immédiat, là n'est pas la question. Dire *oui* au référendum pour un intellectuel, *c'est peu* par rapport à la *grande affirmation* qui devrait être la sienne et qui le met en jeu dans le langage par lequel il se compromet sans cesse.

Abdelkader BENABDALLAH

Israël et les Peuples Noirs



Les Editions Canada Monde Arabe

Lisez **L'Alliance raciste israélo-sud-africaine** et vous saurez qui est réellement raciste.

• ***En vente aux adresses suivantes:*** (270 pages - **$9.50**)

• Éditions Canada-Monde Arabe (B.P. 143, succ. Côte-des-Neiges, Montréal)
• Flammarion (1253, rue Université, Montréal)
• Librairie Libération (1207, Maisonneuve Ouest, Montréal)
• Renaud-Bray (5219, Côte-des-Neiges, Montréal)
• Librairie de l'Université de Montréal (Science sociale)
• Norman Bethune (1951), Rosemont, Montréal)
• Lemeac (371, Laurier Ouest, Montréal)
• L'harmattan (18, rue des Quatre-Vents, Paris VI, France)

Colloque **nbj** 1980

la nouvelle écriture

LA NOUVELLE BARRE DU JOUR vient de faire paraître un important numéro double (90-91) dans lequel on retrouve les communications des écrivains qui ont participé au **COLLOQUE NBJ 1980** consacré à la «Nouvelle Écriture».

On se souvient que le 29 février dernier plus de 250 personnes assistaient au premier COLLOQUE organisé par cette revue.

François Charron, Victor-Lévy Beaulieu, Nicole Brossard, Philippe Haeck, Claude Beausoleil, Hugues Corriveau, Normand de Bellefeuille, France Théorêt, Yolande Villemaire et plusieurs autres donnaient à cette occasion des textes où fiction et théorie se mêlaient et s'appelaient.

La publication des communications permet aujourd'hui de mieux «entendre» les voix diverses qui composent l'un des fonds les plus vigoureux du paysage littéraire actuel.

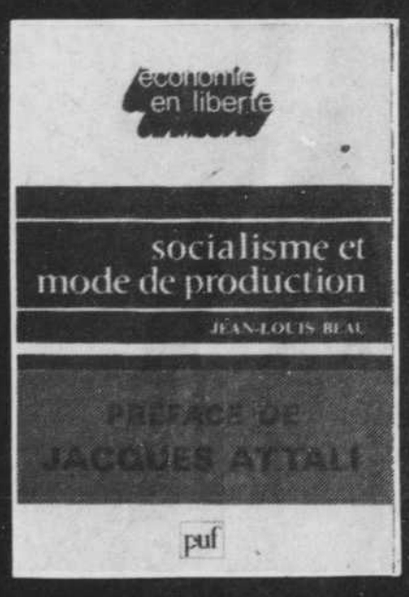
Ce numéro double de la NBJ constituera sans doute longtemps un point de repère essentiel pour tous ceux et celles qui veulent lire et suivre la littérature.

LA NOUVELLE BARRE DU JOUR est en vente dans toutes les bonnes librairies (224 pages, 7$). On peut également s'abonner à cette revue littéraire qui publie tous les mois: plus de 1000 pages par année! Un numéro spécimen et un bulletin d'abonnement seront envoyés sur demande: **LA NOUVELLE BARRE DU JOUR,** C.P.131, Succursale Outremont, Outremont, Qué. H2V 4M8.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

Collection «Économie en liberté»



SOCIALISME ET MODE DE PRODUCTION

par Jean-Louis BEAU
Préface de Jacques ATTALI

Quels rapports une société entretient-elle avec son mode de production?
D'où vient le nôtre, et où nous mène-t-il?
Comment a-t-il modelé notre société, et par quoi pouvons-nous espérer un jour le dépasser?
Est-il vraiment possible de changer la société sans remettre en cause le vieux mode de production hérité de la Révolution industrielle?
Toutes ces questions, cet ouvrage s'efforce d'y répondre le plus clairement possible. En s'appuyant sur les tendances les plus récentes de nos sociétés pour mieux discerner l'avenir, il ouvre les voies d'une réflexion nouvelle sur l'idée même de socialisme en cette fin de XXe siècle.

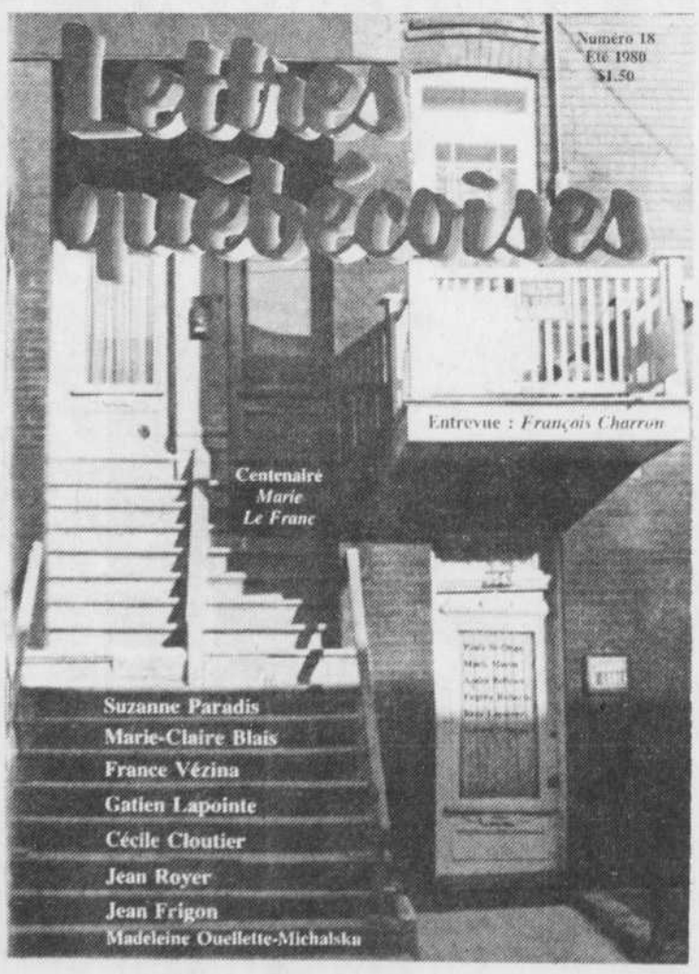
Prix de l'ouvrage $25.95

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRIE

Le rendez-vous des bibliophiles

Pour toute annonce publicitaire communiquer avec...

JACQUELINE AVRIL
844-3361



Lettres québécoises

La seule revue de l'actualité littéraire au Québec. Analyses, entrevues, rencontres, nous vous présentons la littérature québécoise vivante. Format 8 x 11¼. Abondamment illustrée. 84 pages. Si vous vous intéressez vraiment à la littérature québécoise et à nos écrivains, pourquoi ne pas vous abonner dès maintenant?

Vous pouvez aussi trouver **Lettres québécoises** dans la plupart des librairies du Québec et d'Ottawa. Paraît 4 fois par année: fév., mai, août, nov.

LETTRES QUÉBÉCOISES
C.P. 1840, STATION B
MONTRÉAL, QUÉBEC H3B 3L4

Comité de régie
Adrien Thério
André Vanasse
Donald Smith
Réjean Robidoux

ABONNEMENT

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... CODE POSTAL .....

CANADA $8.
USA $9.
EUROPE $12.

À commencer le no..... *Institutions $10. de soutien $15.*

Voici les articles que le numéro 18 vous propose:

SOMMAIRE

6 **Éditorial**
7 **Dits et faits**
16 **Le Roman I**
Paul-André Bourque s'interroge sur le dernier roman de Suzanne Paradis : *Miss Charlie*
19 **Le Roman II**
Un Torrent qui se fige, c'est le titre de l'article de Gabrielle Poulin sur *Le Sourd dans la ville* de M.-C. Blais.
22 **Le Roman III**
Slingshot ou La petite Gargantua de France Vézina, par François Gallays.
24 **La Poésie I**
« Gatien Lapointe, Du Pays à l'Écriture », texte de Michel Lemaire à propos d'*Arbre-Radar*.
27 **La Poésie II**
Parlant des poètes Claude Beausoleil, Nicole Bédard, Lucie Ménard et Denys Néron, Pierre Nepveu signe un article intitulé « La Poésie entre le nouveau et l'ancien ».
28 **La Poésie III**
André G. Bourassa fait des « Rapprochements » entre la poésie de Cécile Cloutier, Suzanne Paradis et Jean Royer.
33 **Le Théâtre qu'on publie**
Eh ! qu'mon chum est platte ! de André Boulanger et Sylvie Prégent, une analyse de Lucie Robert.
35 **Le Théâtre qu'on joue**
Les Nuits de l'Indiva de Jean-Claude Germain, *Les Filles de l'Amour divin* de François Beaulieu, *Appelez-moi Stéphane* de Louis Saia et Claude Meunier, etc. Texte : André Dionne.
38 André Dionne fait un compte-rendu de *Le Texte et la Scène*, d'André Fortier.
40 **Entrevue**
François Charron, poète et peintre, par Pierre Nepveu.
48 **La Part des Arts**
Sur deux livres de François Charron. Article de René Payant.
49 **Autobiographies**
« Une toute petite vie », c'est *La Vie défigurée*, livre de Paule St-Onge. Une lecture de Jean-Louis Major.
53 **Rééditions**
Une réédition longtemps attendue : *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal* de Marie Morin, une étude critique de Ghislaine Legendre. Un regard critique de Réal Ouellette.
56 **Les Études littéraires**
Jacques Michon se penche sur « Le Romancier fictif » d'après l'itinéraire d'André Belleau.
59 **Méthodes**
Patrick Imbert vous invite à découvrir « Les Masques du récit » en compagnie de René Lapierre.
60 **Essais**
C'est le dernier essai de Gérard Tougas, paru récemment, qui a retenu l'attention de René Dionne : *La Puissance littéraire des États-Unis*.
62 **Le Centenaire Marie Le Franc 1879**
Adrien Thério fait une entrevue avec Madeleine Ducrocq-Poirier qui prépare le livre centenaire Marie Le Franc.
69 **Des choses à dire**
1- Lettre d'Adrien Thério à Madeleine Ouellette-Michalska à propos de son dernier roman *Le Plat de Lentilles* et réponse de cette dernière.
2- Présentation de Jean Frigon qui a publié récemment *La Cour des Miracles*, un livre assez spécial, entrevue de Donald Smith.
3- Hommage à Jean-Guy Pilon par Jacques Godbout.
79 **Porte Ouverte**
Jacqueline Ferry nous parle de Miron à l'occasion d'un livre d'Eugène Roberto *Structure de l'Imaginaire dans Courtepointes de Miron*.
79 **La Page du lecteur**
Gabrielle Poulin salue la réédition de *l'Épouvantail* d'André Major.

Libre Expression

L'affaire Notre-Dame-de-Neiges, c'est avant tout l'histoire d'une petite école menacée de fermeture... Pour échapper à ce destin, elle se donna une nouvelle mission, ce qui allait déclencher ce qu'on désigne désormais comme l'affaire Notre-Dame-des-Neiges.

L'affaire de l'école Notre-Dame-des-Neiges

PAR CAROLE LEVERT

«Les écoles primaires de la CECM ne peuvent être que catholiques, peu importe la volonté des gens qui y vivent». C'est ainsi que M. Jules Deschênes, juge en chef de la Cour supérieure, a donné raison récemment à l'Association des parents catholiques qui s'opposait à la déconfessionnalisation de l'école Notre-Dame-des-Neiges. Plusieurs pourront être choqués du peu de cas fait de «la volonté des gens qui y vivent», mais il semble bien que nous soyons encore loin de pouvoir adapter nos structures sociales à nos réalités quotidiennes. Et c'est peut-être l'une des conclusions les plus inquiétantes que nous puissions tirer du cas Notre-Dame-des-Neiges. Heureusement, cependant, les volontés individuelles sont tenaces et c'est ce que nous prouvent Jocelyne et Guy Durand, de même que Lucie et Jean-Pierre Proulx qui viennent de publier, aux Éditions Libre Expression, l'ouvrage: *La déconfessionnalisation de l'école ou le cas de Notre-Dame-des-Neiges.*

Ce livre, divisé en deux parties, relate d'une part l'expérience positive d'une communauté qui a voulu faire d'une école publique une véritable école de quartier, qui répondait aux besoins spécifiques de la population qu'elle desservait, et rend compte d'autre part, du débat public qui a entouré la demande de révocation du caractère confessionnel de l'école Notre-Dame-des-Neiges.

La lecture de cet ouvrage est intéressante non seulement parce qu'il rassemble les pièces d'un dossier qui s'échelonne maintenant sur plusieurs années, mais peut-être surtout parce qu'il s'agit là du témoignage d'une collectivité. Le Comité d'école de Notre-Dame-des-Neiges est un exemple saisissant de dynamisme social. Notons tout d'abord que les quatre auteurs ont tour à tour fait partie de ce Comité. Lucie Proulx en est l'actuelle présidente, alors que Jocelyne Durand occupait ce poste en 1973-74, et Guy Durand de 1976 à 1979. Jean-Pierre Proulx, pour sa part, a fondé, en 1976, le journal de l'école, *La Parlure*. Ce que l'on appelle dorénavant *le cas Notre-Dame-des-Neiges* a eu son origine au moment où des habitants de ce quartier se sont opposés à la fermeture de leur école qui voyait sa population diminuée. Pour contrer ce mouvement, l'on a tenté de doter l'école publique de services comparables à ceux offerts par les écoles du secteur privé où se dirigeaient majoritairement les enfants de ce quartier. C'est ainsi qu'en 1973 le Comité d'école a mis sur pied la *cantine* du midi afin de faciliter la tâche des parents qui travaillaient à l'extérieur. Cette année-là, l'on a compté 95 inscriptions supplémentaires sur 226 élèves. (Il a fallu cependant attendre six ans avant que la CECM se plie aux requêtes de la direction et du Comité d'école et insonorise la salle où les enfants dînaient!) Toujours en 1973, un *centre post-scolaire* a aussi été mis sur pied. C'est à ce centre que les enfants pouvaient attendre le retour de leurs parents après leur journée de travail. En 1977-78, ce *centre post-scolaire* a même élargi ses services en ouvrant pendant les journées pédagogiques. Enfin, parce que cela constituait un élément de concurrence important, une maternelle à plein temps fut ouverte pour accueillir les enfants du quartier. Par un système d'échange entre les maternelles d'accueil pour les enfants immigrants et les maternelles régulières, l'on est arrivé en 1977 à mieux recevoir et servir la clientèle immigrante de ce quartier, et même celle de l'extérieur. Cependant, en 1979, le Comité d'école proposa l'intégration directe des immigrants du quartier dans les maternelles régulières afin de ne plus soutenir le contexte de marginalisation inhérent au système précédent. La CECM a interdi ces expériences d'intégration directe, et a dirigé les sept élèves allophones de Notre-Dame-des-Neiges vers une autre école.



L'école Notre-Dame-des-Neiges a protesté, et la CECM a cédé en refusant toutefois de fournir tout professeur supplémentaire. Cinq parents ont alors accepté de prendre en charge un ou deux enfants pendant quelques heures chaque semaine pour des cours particuliers de langue française. L'expérience s'est révélée satisfaisante, mais, encore une fois, elle a reposé sur l'apport bénévole de quelques parents et aussi sur la volonté et l'énergie du personnel de l'école.

Pourquoi une école pluraliste?

Ces mises en place de nouvelles structures répondant plus adéquatement aux besoins des gens ont été entreprises et réalisées par des citoyens conscients des nécessités et des contextes nouveaux, et qui ont décidé de se prendre en main, une fois pour toutes. L'on aurait pu s'attendre à ce que ce geste, posé par une collectivité, soit largement appuyé. Mais les «cadres» officiels se sont montrés lourds à déplacer!

Alors que depuis plusieurs années le Québec a cherché à se conquérir la clientèle immigrante, voilà qu'une communauté qui s'efforce de rendre concrète l'intégration des nouveaux arrivants se voit confronter au statisme. La question de la confessionnalité de l'école y est directement liée, bien que l'évolution sociale de la collectivité québécoise y soit aussi pour quelque chose. Les auteurs soulèvent ce point en disant: «Comment un maître incroyant peut-il enseigner la catéchèse et préparer convenablement à la célébration des sacrements de l'initiation chrétienne? Comment une catéchèse est-elle possible quand un enfant proclame en classe: «Mon père m'a dit que tout cela n'est pas vrai?». Ou comment une célébration est-elle réussie quand un autre enfant y déclare: «Ce que tu dis, mon père m'a dit que c'était de l'invention?». D'autre part, les auteurs expliquent, de façon très logique d'ailleurs, que «pour redevenir une véritable école de quartier, il faut enfin, au plan religieux, une confessionnalité *ouverte* qui rende l'école accueillante aux immigrants et aux non-croyants sans pour autant pénaliser les catholiques. En d'autres mots, il faut une école qui ne marginalise personne, une école accueillante à tous tout en faisant droit aux légitimes revendications des diverses idéologies spirituelles».

À l'école Notre-Dame-des-Neiges, l'expérience du pluralisme s'est concrétisée grâce à un système de catéchèse bénévole qui fonctionne rondement et de façon positive. Cela n'empêche pas que le Comité d'école qui a décidé, le 15 janvier 1979, de demander la révocation du statut confessionnel de l'école Notre-Dame-des-Neiges, ne cesse depuis de se battre.

Il serait dommage que l'ouvrage des couples Durand et Proulx ne circule que parmi ceux qui sont directement impliqués dans la cause qu'ils défendent. Leur travail rend compte d'une réalité beaucoup plus englobante. Il s'agit de l'expérience d'une collectivité qui a voulu changer son cadre de vie et le rendre conforme à sa réalité. Cet effort, nous y sommes tous confrontés un jour ou l'autre. Les structures et schèmes sociaux ont souvent beaucoup de retard sur l'évolution des individus qui composent le corpus de cette société. *Le cas Notre-Dame-des-Neiges* est un exemple frappant de cette situation, et tant que «la volonté des gens qui y vivent» ne sera pas respectée, il faudra remettre en question la notion de pouvoir, et ne cesser d'interroger ceux à qui nous concédons de l'exercer. *La déconfessionnalisation de l'école ou le cas Notre-Dame-des-Neiges* nous donne aussi une nouvelle vision de l'école, et nous propose une façon dynamique de «vivre» cette réalité quotidienne qu'est l'institution scolaire. L'on a souvent reproché aux parents de se désintéresser de ce secteur d'activité, mais que se passe-t-il lorsque des parents prennent l'éducation de leurs enfants en main?

Suite à la récente décision de la Cour de maintenir le statut confessionnel de l'école Notre-Dame-des-Neiges, Jocelyne et Guy Durand, de même que Lucie et Jean-Pierre Proulx poursuivront leur action en portant la cause à un niveau supérieur. C'est un débat à suivre, spécialement lors des prochaines élections scolaires qui auront lieu en juin.



Pourquoi la «vraie» vie de Tina Louise?

PAR JEAN CHABOT

— Et maintenant, de Las Vegas, en chair et en os, pour votre plaisir, plus belle que jamais, la grande Tina Louise. On l'applaudit!

Avec un nom comme celui-là, un nom de théâtre, on peut facilement comprendre que *La vraie vie de Tina Louise*, de Pierre Caron, publié aux Éditions Libre Expression, promet plus qu'un simple coup d'oeil derrière la scène, au-delà des feux de la rampe, dans les coulisses, dans la vraie vie d'une danseuse «burlesque», au sens américain du terme.

Dans un mot d'avertissement, l'auteur prend bien soin de prévenir le lecteur qu'il ne s'agit pas d'une «histoire vraie», mais bel et bien d'un roman. Donc, oeuvre de fiction. Et il ajoute: «Tel quel, ce livre est le relief d'une réalité quotidienne». Nous voilà prévenus.

L'histoire démarre par un morceau d'anthologie, certes quelques unes des plus belles pages de ce livre: la description d'une première neige «sur la grisaille de la ville», d'un petit chat qui frissonne de peur et d'une petite fille de trois ans à peine, qui panique sous un «ciel sombre qui déverse résolument cette pluie épaisse, étrange» sur son univers familier.

Puis la vie, la vraie vie de Denise Morin, qui deviendra bientôt Tina Louise, démarre à son tour, par un accouchement de misère à la Miséricorde. Sur son lit d'hôpital, Denise se rappelle les grands moments de sa courte vie: sa naissance dans une famille de chômeurs, son adoption, sa croissance trop rapide qui lui donne l'allure d'une asperge, son premier emploi de secrétaire trop sage dans une maison d'assurance mal assise, puis le chômage, une agence de rencontre, un amour ingrat, celui d'un homme trop vieux qui l'arrache à son milieu et lui fait un enfant.

Après la naissance de la petite, qu'elle nomme Diane, Denise essaie de prendre sa place au soleil, dans le vrai monde. Peine perdue. La vie n'est pas facile, à Montréal, dans les années soixante, surtout pas pour une fille-mère. Après plusieurs efforts maladroits, dont une visite, très bien racontée par l'auteur, chez le père de son enfant, un incorrigible joueur, buveur, batteur de femme, elle renonce aux solutions de la vie ordinaire pour essayer sa chance sur les planches, sur le «stage» du Pal's Café, situé sur la «Main». Sa place au soleil sera donc une place d'étoile de cabaret sous les feux de la rampe. Elle gagne bien sa vie, et celle de la petite, mais à quel prix: pour en mettre plein la vue des clients, elle se soûle régulièrement, travaille toute la nuit, et dort tout le jour.

Puis, c'est l'amour retrouvé. Un homme rencontré au hasard, que la vie ramène sur son chemin, et que l'on découvre petit à petit comme pour s'y habituer. La vie en commun. Le partage des misères et des responsabilités. Bref, la rentrée dans le vrai monde, par la porte d'à côté, celle qui donne sur la vie ordinaire, quand on n'est pas taillé, vraiment, pour être une vedette...

Les amateurs de nostalgie retrouveront assez facilement ce qui faisait le climat de la «Main» au cours des années soixante, au temps du «Casa Loma», et des cabarets de deuxième ordre, où tout pouvait arriver, mais où, de fait, rien n'arrivait vraiment. Derrière la façade, au-delà des projecteurs, il n'y avait que la vie de ces pauvres filles, et les rêves d'une clientèle assoiffée mais jamais assouvie...

La vraie vie de Tina Louise n'est pas une étude sociale. C'est un roman. Ce n'est pas une étude de moeurs, mais un récit. Il ne s'agit pas d'un reportage sur la vie d'une vedette hors-série, mais une sorte d'histoire de la quotidienneté dont le réalisme peut même faire frissoner. Je me réfère, pour dire cela, au dénouement du roman qui amène «l'extraordinaire» au sein d'une vie apparemment banale. L'effet est un peu le suivant: vous avez le même voisin depuis dix ans. Vous l'entrevoyez parfois sur la rue, sans plus. Un beau matin, deux policiers sont à sa porte, entourés d'une petite foule qui essaie de savoir ce qui s'est passé. Sur une civière, vous voyez partir l'homme dont le sang s'écoule sur les draps. Il y a eu un drame alors que personne ne s'y attendait, parce que les drames, ils se préparent longtemps à l'avance, sans faire de bruit. Et la «vraie vie», elle est comme cela, discrète et anodine, presque sans histoire, mais elle n'oublie pas de faire les comptes, elle n'oublie pas de marquer les êtres. Un jour, elle se manifeste, violemment, et tout le monde se demande: pourquoi?

Un roman qui plonge dans nos racines

À petites touches comme à petits coups de dents, *La Bourrelle*, c'est son histoire. Et c'est ce qui fait ce livre si attachant: on le découvre comme on le déplie, d'une page à l'autre sans s'énerver, pour voir, seulement, la suite.

Mais bientôt on comprend, on devine, et on est baigné d'une époque qu'on croyait sans décor parce que tellement suggérée plutôt que décrite. C'est là la manière des romanciers d'expérience qui savent entraîner même les lecteurs débutants.

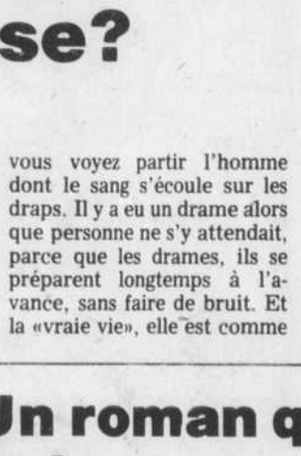
La Bourrelle aujourd'hui serait (encore) dénigrée et ce serait (encore) à tort. Parce qu'elle veut sauver à tout prix sa peau, sa vie étant son premier et dernier bien, elle fera tout, et plus, pour parvenir à ses fins dont la principale est de ne pas connaître, justement, une fin misérable.

Pourtant...

On s'installe dans sa volonté de liberté mais on doit se retenir de basculer dans son irraisonnable plaisir de vivre qui ressemble à une vie de plaisir qu'elle voudrait sans accroc ni châtiment.

Il y eut en ce temps-là un passe-droit de l'administration qui donnait à un prisonnier privilège d'être libre s'il acceptait fonction de bourreau. Il accepta en exigeant une prisonnière pour épouse. Cela fait, une captive devint une bourrelle. «Jeanne la Normande» avait été condamnée à la pendaison pour avoir «dérobé deux robes et des mitaines aux bourgeois dont elle lavait les chemises brodées». Elle apprit qu'en séduisant son éventuel bourreau, elle renouerait avec la liberté: c'est ce qu'elle fit.

Mais l'amoureux bourreau regretta bien vite d'être bourreau et cessa tout à fait d'être amoureux. Son intérêt passant avant son mari, *La Bourrelle* vit qu'il lui fallait trouver un moyen plus définitif pour assurer sa liberté. L'aventure qu'elle entreprendra alors ne sera qu'un coup de couteau dans l'eau et le lecteur découvrira qu'un drame doublé ne répète pas deux fois la même chose: sa répétition est deux fois plus émouvante.



Ceux qui connaissaient, de par les soirées de nos conteurs québécois, l'histoire de *La Bourrelle* pourraient dire qu'on fait tout un livre avec peu de chose. Il faudrait plutôt dire qu'on fait un bon roman d'une histoire quand un grand talent permet de la redécouvrir.

Bernard Clavel est un grand écrivain. C'est malgré cela qu'il fait de *La Bourrelle*, publié aux Éditions Libre Expression, un roman fascinant. C'est dans le détail, j'y reviens, dans les mailles de son tricot qu'il mêla juste — si juste! —, dose et cela s'appelle du grand art. De plus, cela fait du bien qu'on nous ramène ce genre d'histoire car elle nous appartient et nos biens nous sont nécessaires. Qu'on le fasse si bien prouve qu'on mérite de se souvenir d'un passé plus lointain que notre folklore.

Je ne peux me taire et ignorer que ce livre prêchera en faveur du courage des femmes en même temps que leur pouvoir sur les hommes. L'échec restera en fin de compte, à mon avis, sur le dos d'un homme même si... Même si c'est encore la femme qui en périra.

«Jeanne la Normande» aurait pu être *coureuse des bois*, elle en avait l'intrépédité et le sang froid. Elle n'aura été qu'une voleuse, probablement parce que les femmes d'alors n'avaient pas le droit de courir les bois. Pénible situation que de n'être que ce que l'on est.

Il ne faut pas ici chercher de sens caché aux événements si limpides mais il faut trouver des conséquences à ce drame inhumain. Pour cela, il faut lire *La Bourrelle*.

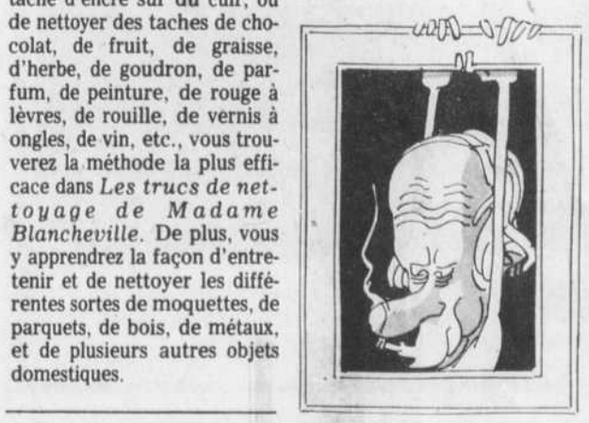
Il faut la lire aussi parce qu'elle captive et heurte, parce qu'elle plaît et agresse. Et parce que, enfin, c'est écrit par un Bernard Clavel qui porte bien d'avoir déjà mérité le prix Goncourt: c'est un grand romancier. P.C.)

Livres et auteurs en bref

Les trucs de nettoyage de Madame Blancheville

La comédienne Annette Leclerc, sous les traits de la célèbre *Madame Blancheville*, présente *Les trucs de nettoyage de Madame Blancheville*, un ouvrage simple et concis, consacré à l'entretien et au nettoyage domestique. Ce livre des plus utiles contient plus de 400 trucs simples et peu coûteux, pour entretenir et nettoyer tapis, planchers, meubles, métaux, cuirs, papiers, bibelots, verrerie, articles de cuisine, tissus, etc.

Qu'il s'agisse de faire disparaître une brûlure de cigarette sur un tapis, une égratignure sur une surface de bois, une tache d'encre sur du cuir, ou de nettoyer des taches de chocolat, de fruit, de graisse, d'herbe, de goudron, de parfum, de peinture, de rouge à lèvres, de rouille, de vernis à ongles, de vin, etc., vous trouverez la méthode la plus efficace dans *Les trucs de nettoyage de Madame Blancheville*. De plus, vous y apprendrez la façon d'entretenir et de nettoyer les différentes sortes de moquettes, de parquets, de bois, de métaux, et de plusieurs autres objets domestiques.





Un homme né collectionneur

Selon son expression, Michel Ste-Marie est «né» collectionneur. Antiquaire pendant plus de onze ans, il a été directeur de plusieurs associations québécoises de collectionneurs, et il a signé une chronique à la revue *Canada-Antiquer*. Il fut également directeur de projets pour les Musées nationaux et, aujourd'hui, c'est à lui que les Éditions Libre Expression ont confié la préparation du livre *Le guide des antiquités québécoises 80*. À paraître en mai. L'ouvrage, le premier du genre, est consacré, cette année, aux meubles et objets de bois que l'on retrouve chez les antiquaires de chez nous. En plus de décrire les origines et les usages des antiquités répertoriées, Michel Ste-Marie livre de nombreux conseils pratiques pour l'acheteur. Il a aussi inclus une liste de prix qui vous permettra d'évaluer les objets que vous possédez déjà, comme ceux dont vous désirez vous porter acquéreur. Plus de 300 photos illustrent ce guide où sont répertoriés: armoires, buffets, vaisseliers, encoignures, tables, chaises, lits et berceaux, commodes, tables de toilette, coffres, bureaux, bancs, horloges, articles de cuisine, pharmacies et tablettes, téléphones, jouets d'enfant et jeux, sculptures et objets religieux, etc.

Berthio au panthéon

Le magazine *Croc* publiera, dans sa livraison de juin, une rétrospective du caricaturiste Berthio, pour souligner la parution récente de son livre *Pierre, Jean, René, Claude et les autres* aux Éditions Libre Expression.

Les caricatures qui forment ce recueil ont été publiées dans divers journaux: Le Jour, Dimanche-Matin, Montréal-Matin, le magazine L'Actualité, ou présentées au cours de l'émission *Noir sur Blanc* de Radio-Canada.

Madame Bonheur

La jeune et jolie Michèle Morgan — la vraie, pas la comédienne — que ses compagnes et compagnons de travail surnomment Madame Bonheur depuis la parution de son livre intitulé *Pourquoi pas le bonheur?*, prononcera une conférence dans la Beauce, à la fin de juin. C'est à l'invitation d'une lectrice, Madame Charlotte Gauthier, qu'elle a accepté de se rendre à East Broughton, pour y rencontrer un auditoire qui s'intéresse à ses expériences dans le domaine de la «pensée positive».



Un nouveau roman après La vraie vie de Tina Louise

Pierre Caron, l'auteur du roman *La vraie vie de Tina Louise*, dont Réginald Martel disait «qu'il pourrait rejoindre un très vaste public, l'instruire et l'émouvoir» signe une nouvelle dans la prochaine livraison de la revue *Nous*. Son prochain roman, dont il garde le titre secret, sera publié simultanément en France, aux Éditions Stock, et au Québec, aux Éditions Libre Expression.



Pauline Cadieux en tournée au Québec

L'auteur de *Cordélia ou La lampe dans la fenêtre*, Madame Pauline Cadieux, poursuit depuis le début de mai une tournée de conférences qui l'a conduit aux quatre coins du Québec. Le 6 mai, elle était à Longueuil; le 7, à Lachute; les 9 et 10 mai, à Shefferville. Le 12 mai, Madame Cadieux participait aux fêtes du centenaire de la ville de Mont-Joli; les 14 et 15 mai, elle était l'une des invités d'honneur du congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences. Le 21 mai, elle sera au CEGEP de Rimouski où elle prendra la parole devant les membres de l'AFEAS réunis en congrès.

Loin, très loin de Cannes

par Richard Gay

PAUVRES cinéphiles montréalais! Au moment même où Cannes vibre de toutes les secousses de son festival, ici tout redevient calme, d'un calme plat où les nouveautés intéressantes se font plutôt rares. Faut dire que c'est bientôt l'été, que les fins de semaine sont parfois belles, le chalet invitant, et que tout cela les distributeurs le savent trop bien, ce qui explique le peu de renouvellement des films à l'affiche et l'intérêt limité des nouveaux produits à prendre place sur nos écrans.

Parmi ces rares nouveautés, on peut remarquer *Martin et Léa*, une réalisation d'Alain Cavalier. Mais si ce long métrage français sort maintenant sur nos écrans, il n'en est pas pour autant un film récent. Cavalier l'a terminé en 1977 et on a pu le voir en 1978 au Festival des films du monde de Montréal.

Comme le titre le laisse deviner, *Martin et Léa* c'est l'histoire d'un couple: *Un homme et une femme*, si vous voulez, mais la démarche d'Alain Cavalier n'a rien en commun avec le style photo-roman de Lelouch.

Léa, interprétée par Isabelle Ho, est fille d'un émigré vietnamien: son petit appartement, ses vêtements, ses dépenses sont payés par Lucien pour qui elle sert d'entremetteuse. Son visage oriental semble impassible, froid: elle semble fonctionner à merveille et sans scrupule au milieu des filles qu'elle recrute pour son protecteur. Martin qu'incarne Xavier St-Placary est très différent, son monde aussi: il travaille dans une usine mais rêve de devenir chanteur lyrique.

Ces deux êtres se rencontrent. Une première fois par hasard dans un train. Ils passent la nuit ensemble pour le plaisir, pour rien presque, puisque cette première rencontre sera sans suite immédiate. Mais un soir Martin revient voir Léa... pour la suite. Celle-ci sera tout d'abord heureuse et débordante d'amour, mais Martin ne pourra plus tolérer la relation de Lucien avec Léa qui décide alors de partir seule. Ils se retrouveront devant le suicide, celui d'une maîtresse de Lucien, et c'est devant ce drame dont ils se sentent en partie responsables qu'ils renoueront et décideront d'avoir un enfant.



Xavier Saint-Macary et Isabelle Ho dans «Martin et Léa».

Ce scénario, Cavalier l'a composé en collaboration étroite avec ses deux principaux interprètes qui rendent leur rôle avec retenue mais aussi une implication totale qui ne réussit cependant à faire oublier l'inégalité de l'ensemble et certains malaises narratifs. Il reste que *Martin et Léa* réussit à évoquer sur un mode mineur et avec une beauté à laquelle participe étroitement la photographie de Jean-François Robin, la transformation que l'amour opère sur les êtres: Martin chantera de mieux en mieux et Léa se révélera dans sa vulnérabilité profonde et son intense besoin d'affection. **(Au cinéma Dauphin)**

■

Les fervents du cinéma américain seront heureux et peut-être surpris d'apprendre qu'on peut voir sur nos écrans le nouveau long métrage de Mike Nichols, celui-là même qui nous a donné *The Graduate* et surtout *Who's afraid of Virginia Woolf?* Il s'agit de *Gilda Live*, une réalisation où Nichols, avec l'aide de cinq caméras, a simplement voulu enregistrer sur film le spectacle très court que Gilda Radner présentait en 1979 à New-York, Boston et Chicago. On sent dans ce film l'admiration de Mike Nichols pour cette virtuose de la comédie: il a d'ailleurs retenu tous les moments importants de ce spectacle où Gilda Radner s'impose comme une sorte de Dominique Michel, juive et américaine. La comparaison vient tout de suite à l'esprit lorsqu'on voit Gilda Radner personnifier Nadia Comeneci que Dominique Michel avait interprété dans un célèbre «Bye Bye». Son humour qui utilise principalement la parodie s'incarne en effet dans des personnages à la fois multiples et différents. Il faut dire que le talent de Gilda Radner est secondé par d'autres artistes comiques, en particulier Father Guido Sarducci qui ponctue le spectacle de monologues irrésistiblement drôles. Mlle Radner s'ajoute donc à la liste des comédiens de l'émission «Saturday night live» qui sont passés du petit au grand écran: aux Steve Martin *(The Jerk)*, Bill Murray *(Meat Balls)*, John Belushi *(1941)*, il faut donc ajouter Gilda Radner, un talent versatile qui m'apparaît supérieur à celui de ses collègues. **(Au cinéma Place Ville-Marie).**

■

Dans *A Small circle of friends*, on peut retrouver Brad Davis qui interprétait le rôle principal dans *Midnight Express*. Il incarne ici un jeune étudiant américain de la fin des années soixante. En fait tout le film est axé sur le sort et l'évolution de trois jeunes, deux garçons et une fille, à cette époque troublée où les étudiants américains se perdaient et se cherchaient dans la guerre, les drogues et le militantisme politique. L'époque est importante, le sujet aussi. Mais le film devient vite une sorte de guimauve romantique et tellement prévisible que l'essentiel, l'important passe presque inaperçu. Ce long métrage dont la construction procède par retours en arrière fait par conséquent penser à *Love Story* et s'éloigne considérablement de la pertinence sociale qu'il aurait pu faire sienne. (Au cinéma Westmount Square).

■

Quant aux salles de répertoire, la Cinémathèque québécoise présente depuis hier un cycle Antoine Doinel qui devrait ravir les inconditionnels de Jean-Pierre Léaud. Le Conservatoire d'art cinématographique offre pour sa part une série intitulée «Chefs-d'oeuvre inconnus du cinéma japonais»: il s'agit de 21 longs métrages qui devraient permettre de découvrir des cinéastes dont l'Occident ignore encore le talent. Enfin le Cinéma Parallèle présentera lundi, mardi et mercredi prochains 8 films réalisés par la section cinéma du Centre de recherches Mont Faucon, organisme international créé à Bruxelles en 1972.

Le cahier

CULTURE ET SOCIÉTÉ

du journal

LE DEVOIR

est dirigé par

Jean Royer

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à «Culture et Société» doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.

RENE MALO présente — POUR TOUS

L'homme à tout faire

une comédie romantique



Un film écrit et réalisé par MICHELINE LANCTOT

avec JOCELYN BERUBE et ANDREE PELLETIER, PAUL DION, JEANNETTE BERTRAND, GILLES RENAUD, MARCEL SABOURIN, DANIELLE SCHNEIDER.

Musique de FRANCOIS LANCTOT Producteur délégué J-C LORD. producteur RENE MALO. Chanson originale de GILLES VIGNEAULT

Ouimetoscope 1204 EST SAINTE CATHERINE 525-8600

SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE CANNES 1980 — Quinzaine des Réalisateurs —

FRANCE FILM. LES ENTREPRISES GESSER ET LES CREATIONS DES ENFANTS C.S. présentent

"Les pensées Young Dreams" des jeunes



Une compagnie de 400 jeunes chanteurs, danseurs et musiciens

Mise en scène et chorégraphie Clare Schapiro

Direction musicale Laurie Lesk

24-30-31 MAI à 20 h 30

Théâtre St-Denis — Berri 1594 rue St-Denis Renseignements: 349-4211 — Billets en vente: Théâtre St-Denis $6.50, $7.50

Pour aimer, il faut protéger les rares et fragiles instants de tendresse... 14 ANS



un film de ALAIN CAVALIER avec ISABELLE HÔ · XAVIER SAINT MACARY RICHARD BOHRINGER · CECILE LE BAILLY. Images de J.F. ROBIN

le DAUPHIN 1 BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

LUN. À SAM.: 7.30 - 9.30 DIMANCHE: 1.00 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

LE GRAND GAGNANT!

Oscar du Meilleur Film Etranger

Palme d'Or - Festival de Cannes

"LE TAMBOUR"

14 ANS



le Tambour

un film de Volker Schlondorff d'après le roman de Gunter Grass

Le PARISIEN 4 486 STE-CATHERINE O. 866-3856

1.00, 3.30, 6.15, 9.00, Samedi, dernier programme 11.40.

MICHEL SERRAULT

(La cage aux folles) 14 ANS

Nicole Courcel

"AGRÉABLE, DIVERTISSANT... avec des dialogues bien frappés." — Le MONDE

"Chronique douce-amère honnêtement fignolée... Interprétation sensible de Michel Serrault — LIBRE

"EMOUVANT ! Un hymne à la famille, sensible et juste." — TELERAMA

"L'interprétation-y compris Michel Serrault-mérite attention" — Fiches du Cinéma

L'ESPRIT DE FAMILLE

Un film de JEAN-PIERRE BLANC

FAMILLE: Sem. 7:30-9:30. Sam. 5:30-7:30-9:30. Dim.: 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30.

Elysée 1 35 MILTON/842-6053 (Angle Sherbrooke & St-Laurent)

14 ANS

Un triomphe pour Marcello Mastroianni et la belle Nastassia Kinski

Nastassia est ravissante et pleine de verve

Un film Delicieux

Un film sexy — Nastassia Kinski est eblouissante — abra cadabra, une etoile est nee



La revue Playboy a consacre 10 pages à Nastassia Kinski — la decouverte sensationnelle de Polanski

lafille

Avec MARCELLO MASTROIANNI et NASTASSIA KINSKI

Realise par Alberto Lattuada • Producteur Giovanni Bertolucci

Une selection Vivafilm

AUSSI: 2e Film au RIVOLI

PARISIEN: 1.30, 3.20, 5.20, 7.15, 9.15, SAM DERNIER PROGRAMME 11.15, RIVOLI: 1.30, 5.35, 7.30

Le PARISIEN 3 486 STE-CATHERINE O. 866-3856 — RIVOLI 2 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125

Dénonce la forme de criminalité la plus odieuse; LA PROSTITUTION ENFANTINE 14 ANS

la femme flic 2e mois

MIOU-MIOU dans un film de YVES BOISSET

SOUFFLE: Sem. 7:30-9:30-Sam. 5:30-7:30-9:30. DIM. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30.

Elysée 2

LES CINÉMAS FRANCE FILM

Un film de Rainer Werner Fassbinder "LE MARIAGE DE MARIA BRAUN" avec Hanna Schygulla 3e sem. 14 ANS

st-denis 3 1590 RUE ST-DENIS 845-3222

NORMA RAE POUR TOUS

UNE FEMME QUI CONQUIERT SA LIBERTE

Un formidable portrait de femme, tout à la fois touchant, pathétique et drôle. SALLY FIELD BEAU BRIDGES RON LEIBMAN 2e sem.

12:30 - 15:10 - 17:50 - 20:30

desjardins 1 BASILAIRE 1 288-3161

les Bons Débarras 3e MOIS 14 ANS

un film de FRANCIS MANKIEWICZ scénario et dialogues de REJEAN DUCHARME

desjardins 4 BASILAIRE 1 288-3161 12:45 - 14:55 - 17:00 - 19:10 - 21:20

UN RECORD! PLUS DE 4 MILLIONS DE SPECTATEURS AUX ÉTATS-UNIS.

"UNE OEUVRE D'UNE TRÈS GRANDE RIGUEUR CINÉMATOGRAPHIQUE. LE SEXE EXPLICITE EST BIEN SA CARACTÉRISTIQUE DOMINANTE." — Luc Perreault, LA PRESSE

"Il fait disparaitre la distinction entre les films de sexe et les films d'art". — Charles Michener, NEWSWEEK

"D'une qualité et variété supérieures à "Deep Throat"." — Judith Crist, NEW YORK MAGAZINE

KARIM présente

18 ANS Adultes

L'Enfer pour Miss Jones

2e SEMAINE!

GEORGINA SPELVIN HARRY REEMS La version modifiée de Gerard Damiano

The Devil in Miss Jones

2e GRAND FILM EN VERSION ORIGINALE

Ces adorables Victoriennes

LE CHEF-D'OEUVRE DE LA LITTÉRATURE ÉROTIQUE

CHATEAU 1 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103

LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776

GREENFIELD PARK 2 GREENFIELD PARK PL. 671-6129

VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

Version anglaise au Palace & Monkland

JONATHAN: Sem. 7:30. Sam. 7:30. Dim. 3:55-7:30. HAROLD: Sem. 9:15. Sam. 5:45-9:15. Dim. 2:10-5:45-9:15.

"Jonathan Livingston le goéland" Un film de Hall Bartlett Musique de Neil Diamond

DEUX FILMS A VOIR ET A REVOIR!

POUR TOUS

Plus de 200,000 personnes l'ont acclamé... et VOUS?

RUTH GORDON BUD CORT Harold et Maude

Musique de CAT STEVENS un film de HAL ASHBY

Cinéma 7e art 722-0302 3180 rue BÉLANGER

Festival de Cannes/À l'Est: du nouveau

par Francine Laurendeau

CANNES — Trouver une orientation précise dans le choix des films retenus pour Cannes serait, comme chaque année, une simplification journalistique abusive. Bien sûr, il y a des tendances et des courants. Mais ça va dans tous les sens et c'est justement cette diversité qui rend Cannes passionnant. Nous nous limiterons aujourd'hui à une seule de ces tendances: la vitalité, contre vents et marées, des cinémas de l'Est. Cela sautait aux yeux, mardi, à la sélection officielle, où, l'an dernier, le «film surprise», l'événement choc du festival était *Apocalypse Now*, de l'Américain Francis Coppola. Cette année, la surprise était soviétique: *Stalker*, d'Andrei Tarkovski. Coïncidence frappante: le même jour, on apprenait que le comité national olympique français avait décidé, par une écrasante majorité, que les athlètes français iront à Moscou cet été...

Après avoir ouvert avec *Fantastica*, de Gilles Carle, dont nous reparlerons à sa sortie montréalaise, le festival présentait *Les Héritières*, le dixième long métrage de la Hongroise Marta Meszaros, dont vous connaissez au moins *Neuf Mois*, sorti en salle à Montréal il y a un an et demi. Le thème de ce dernier film laisse craindre le pire. Jugez-en un peu. Une amitié née du hasard se développe entre deux jeunes femmes. L'une est bourgeoise, mariée et désoeuvrée, l'autre est pauvre, couturière et célibataire. La bourgeoise est stérile en en souffre beaucoup. Or, pour bénéficier d'un héritage, voilà qu'elle doit produire un héritier. Alors, elle demande à son amie de lui faire un enfant avec son mari. Tout simplement. Après moult hésitations, la couturière finit par accepter, fait ce qu'il faut, et devient enceinte. L'imprudente instigatrice de ce jeu dangereux, vous vous en doutez bien, ne tardera pas à s'en mordre les pouces. Car, fatalement, le mari tombe amoureux de la couturière. Ça finira mal pour tout le monde. D'autant plus que la guerre se déclare et que la malheureuse jeune femme pauvre est juive...

J'ironisais ainsi en lisant le synopsis (ce qu'on ne devrait jamais faire avant de voir les films). J'ai vu le film et je n'ironise plus. Cette histoire mélodramatique, à la limite de l'invraisemblance, devient fascinante par la grâce de la mise en scène et du jeu des comédiens. Comme quoi il n'y a pas de mauvais sujets. Le mari, journaliste et cinéaste amateur, s'amuse à filmer l'actualité: comme toile de fond, nous assisterons donc à la montée du fascisme depuis les jeux olympiques de 1936 (Marta Meszaros avoue d'ailleurs être fascinée par les films de Leni Riefensthahl, «cinéma profondément fasciste et génial)». Au premier plan, trois personnages. Akos, le mari (Jan Nowicki, acteur polonais), officier supérieur de l'armée hongroise. Sa femme Sylvia (Lili Monori, l'interprète principale entre autres, de *Neuf mois*, à la fois névrosée, obsédée par le désir d'avoir un enfant et liée par une amitié ambiguë à la douce Irène. Irène, timide et forte, un des plus beaux rôles d'Isabelle Huppert l'anti-star, menue, grave et rouquine, que nous verrons dans trois films à ce festival (lire à ce propos l'article de Pierre Billard dans l'hebdomadaire «Le Point»). Même doublée en hongrois, elle arrive à nous émouvoir et remplit l'écran de sa présence. La subtilité des rapports entre les personnages et en particulier le jeu des deux comédiennes et le charme surannée de cette bourgeoisie hongroise au bord de la décadence font des *Héritières* un film curieux et envoûtant.

Toujours dans la compétition officielle, *Constans*, de Krzysztof Zanussi, cinéaste polonais, auteur notamment de *Spirale* en compétition à Cannes en 1978. Un jeune homme vit avec sa mère. Son père, alpiniste célèbre, est mort en montagne quand il avait douze ans. Witold rêve de poursuivre ses études et, surtout, d'escalader l'Hymalaya. Mais il doit d'abord faire son service militaire (il choisit évidemment la montagne) et gagner sa vie. Grâce a l'influence d'un ami de son père, il obtient un poste d'électricien dans une entreprise qui organise des expositions à l'étranger. Quel bonheur... Sa première exposition l'amène en Inde et il espère aller bientôt à New-York et au Canada. Mais sa mère tombe gravement malade et il est horrifié de la voir inconfortablement couchée dans le couloir bondé d'un hôpital. L'ami d'un ami haut placé a Varsovie intervient et on la transfère dans un endroit convenable. Mais elle préfère mourir à la maison. Witold connaît son premier désespoir (devant cette souffrance et sa solitude) et son premier amour (né de la compassion d'une jeune infirmière). Au travail, il découvre chaque jour les multiples escroqueries commises par ses collègues aux dépens de l'administration, avec la complicité du directeur. Son meilleur ami épouse, par intérêt, la fille d'une personnalité influente. Seul Witold résiste: il est heureux de bien gagner sa vie et de voyager, mais il refuse d'arrondir ses fins de mois par ces moyens-là. Il finira par se mettre tout le monde à dos et voir s'écrouler tous ses espoirs. Ici encore, les comédiens sont justes et la mise en scène habile, avec, chaque fois que Witold espère ou désespère, ces grandes échappées lyriques sur des sommets enneigés (l'Hymalaya, je suppose) qui font chaque fois lever de terre cette description d'une vie bien ordinaire. Description d'un monde où tout s'obtient par les petites combines et par le piston, sous ses allures quotidiennes, ce film est une critique sociale féroce et lucide.

La semaine de la critique s'ouvrait cette année par *Acteurs provinciaux*, d'Agnieszka Holland, réalisatrice polonaise. Ce film, précise Marcel Martin (critique français membre du comité de sélection 1980), est l'un des plus brillants exemples de l'épanouissement actuel du jeune cinéma polonais, épanouissement qui doit beaucoup aux efforts d'Andrzej Wajda pour donner leur chance à des débutants: c'est dans son groupe cinématographique, le groupe X, qu'a été produit le film d'Agnieszka Holland, dont c'est le premier long métrage qu'elle signe à part entière. Ici aussi la démarche s'effectue sur deux plans. C'est d'abord la désintégration d'un couple dans la médiocrité décourageante de la vie d'une troupe d'acteurs de province. On va répéter une nouvelle pièce sous la direction d'un metteur en scène venu de Varsovie. Pour le comédien le plus doué et le plus ambitieux de la troupe — dans la trentaine, débordant d'espoir et de talent—, c'est l'occasion de se faire remarquer pour, peut-être, enfin «monter» à Varsovie. Mais le metteur en scène qui, on le sent bien, méprise ces acteurs de province, ne songe qu'à sa carrière à lui. Il va faire porter des masques aux comédiens dans une scène clé et sabrer sans vergogne dans ce texte qu'il juge ennuyeux. L'acteur principal juge inacceptable cette trahison envers une pièce dont l'importance échappe à ceux qui ne connaissent pas le théâtre polonais, mais dont on sent bien les implications historiques et philosophiques, d'autant plus qu'elle s'intitule *Libération*. Dans ce conflit perdu d'avance, on retrouve les problèmes de l'interprète devant l'art, de la sincérité devant l'arrivisme, de l'impuissance des gens qui vivent en province devant l'impérialisme culturel (entre autres) des gens de la capitale. Ici aussi, je me répète, la direction d'acteurs est particulièrement exceptionnelle et cette peinture de la vie quotidienne d'une troupe quelconque est d'une étonnante vérité.

À la section «un certain regard» (sélection officielle non compétitive de ce festival, où fut projeté l'an dernier, avec le succès que l'on sait, *mourir à tue-tête*, d'Anne-Claire Poirier), c'est encore un film de l'Est qui, jusqu'à aujourd'hui, m'a paru le plus attachant. Il s'agit du dixième long métrage du cinéaste tchécoslovaque Jaromil Jires, *Causa Kralik*, littéralement «le cas lapin». Dans les deux films précédents, on ne rêve que de «monter» vers la capitale. Ici, c'est l'inverse, un avocat réputé qui exerce à Prague va s'installer dans une petite ville de province parce que la cinquantaine, la maladie et le stress le contraignent à se reposer. Or, il va se consacrer tout autant à ces menus larcins, à ces causes apparemment sans conséquence, qu'aux grands procès qu'il a plaidés jusqu'alors. Ces petites gens le touchent et l'intéressent, en particulier cette vieille dame (qui lui offre, comme honoraires, des lapins) qui a eu l'imprudence de prêter toutes ses économies à son neveu pour qu'il puisse s'acheter une voiture. Elle n'a pas exigé de quittance, voyons, ça ne se fait pas entre amis, surtout pas entre parents... Mais voici qu'aujourd'hui le cher garçon refuse de rembourser et soutient qu'il s'agissait d'un cadeau. L'affaire se révèle plus compliquée que prévu car ce neveu, véritable escroc, a de l'influence dans le patelin, intimide les témoins et fait même courir des bruits

Suite à la page 39

À partir du 11 avril.
84 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal
tnm
L'impromptu d'Outremont
de Michel Tremblay
mise en scène: André Brassard
décors et costumes: François Laplante
éclairages: François Bédard
avec
Monique Mercure
Rita Lafontaine
Denise Morelle
Ève Gagnier
Réservations: 861-0563
La Compagnie Internationale de Papier du Canada est heureuse de s'associer à ce spectacle

LE SYMPOSIUM INTERNATIONAL DE SCULPTURE ENVIRONNEMENTALE DE CHICOUTIMI
LES STAGES EXPÉRIMENTAUX
L'Université du Québec à Chicoutimi, par l'entremise du Symposium international de sculture environnementale de Chicoutimi, Offre la possibilité à toute personne intéressée à l'art actuel de suivre un stage expérimental en art.
- au nombre de cinq, ces stages expérimentaux constituent l'aspect didactique du du Symposium et les artistes de renommée internationle chargés de les animer ont été choisis en fonction de leur approche de l'environnement. Il s'agit de Zofia Butrymowicz, Hervé Fisher, Piotr Kowalski, Tony Long et Klaus Rinke.
- les stages sont accessibles à tous ceux qui manifesteront le désir d'y participer: étudiants, historiens de l'art, critiques, professeurs, praticiens, etc...
- les stages se dérouleront entre le 30 juin et le 11juillet et ils seront officiellement crédités par l'Université du Québec à Chicoutimi.
On fait parvenir sa demande d'admission avant le 30 mai 1980 au Bureau du registraire, Université du Québec à Chicoutimi, 930, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi, G7H 2B1.
Université du Québec à Chicoutimi

du 26 avril au 3 juin
Aux 4 Sapeurs Bar
Boris Vian "Pokerblues"
café-théâtre, 100 est av. des pins. 845.7277

Festival Ottawa OperaPlus
3 au 27 juillet 1980
Directeur artistique: Mario Bernardi
La France en musique: un mois de festivités
Opéra!
3, 5, 9 et 16 juillet
Debussy
PELLÉAS ET MÉLISANDE
en français
12, 15, 18, 23 et 25 juillet
Puccini
LA BOHÈME
en italien
17, 19, 22, 24 et 26 juillet
Donizetti
LA FILLE DU RÉGIMENT
en français
15 juillet
Ravel
L'ENFANT ET LES SORTILÈGES
en français (version concert)
27 juillet
Massenet
THÉRÈSE
en français (version concert)
Plus!
4, 5 et 8 juillet
QUATUOR VIA NOVA *
10 juillet
BRUNO LAPLANTE *
11 juillet
COLLARD et BÉROFF
15 juillet
SWINGLE SINGERS
16 juillet
COLLARD, AMOYAL et LODÉON
19 juillet
PASCAL ROGÉ
22 et 24 juillet
TRIO PASQUIER *
26 juillet
JEAN-PAUL SÉVILLA
* avec M. Béroff, J.P. Collard, R. Cram, J. Gascon, M.C. Jamet, P. Rogé et D. Whitton
Plus!
LE TRAIN DE L'OPÉRA DE VIA
19 soirées inoubliables
19 trains de l'opéra
Pour $63.00 * vous obtenez:
- un aller-retour en train Montréal-Ottawa départs à heure fixe - retour libre.
- correspondance de la gare à l'hôtel
- une nuit au célèbre Château Laurier, au coeur de la ville face au CNA
- un fauteuil de choix pour une des prestigieuses représentations lyriques et/ou un concert du Festival.
* Prix par personne à raison de deux par chambre.
Renseignements: 861-7311
ou communiquez avec l'Agence VIA la plus proche ou une agence de voyage.
Calendrier

Juillet 1980		À l'Opera du CNA 20h00	Au Théâtre du CNA 18h00
jeudi	3	Pelléas et Mélisande	On Pelléas avec A. Gilmore*
vendredi	4		Quatuor Via Nova
samedi	5	Pelléas et Mélisande	Via Nova • Gascon • Jamet
mardi	8		Via Nova • Béroff
mercredi	9	Pelléas et Mélisande	
jeudi	10		Bruno Laplante • Collard
vendredi	11		Collard et Béroff
samedi	12	La Bohème	
mardi	15	La Bohème	Swingle Singers (L'Enfant et les sortilèges)
mercredi	16	Pelléas et Mélisande	Collard • Amoyal • Lodéon
jeudi	17	La Fille du Régiment	
vendredi	18	La Bohème	
samedi	19	La Fille du Régiment	Pascal Rogé
mardi	22	La Fille du Régiment	Trio Pasquier • Rogé
mercredi	23	La Bohème	
jeudi	24	La Fille du Régiment	Trio Pasquier • Cram
vendredi	25	La Bohème	
samedi	26	La Fille du Régiment	Jean-Paul Sévilla
dimanche	27	Thérèse	

Programme communiqué sous toute réserve.
* Causerie gratuite en anglais.
MUSIQUE À LA CARTE!
Choisissez 4 représentations différentes ou plus et obtenez 15% de rabais.
BILLETS EN VENTE:
Centre national des Arts
(613) 237-4400
Réservations téléphoniques sans frais
Four Seasons Hotel Ltd.
Demandez «Group desk» 1-800-268-6282
Four Seasons Hotel Ottawa

1er FESTIVAL DE CRÉATIONS DE FEMMES
du 21 mai au 6 juin '80
Pas de réservation
À l'affiche cette semaine
THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES
320 est, rue notre-dame, montréal
ATELIERS-RENCONTRES
(13:00)
(entrée libre)
Mercredi, 21 mai
Jeudi, 22 mai
13:00
"Pourquoi un theatre de femmes?" "Theatre de femmes et experimentation" Animatrice: Pol Pelletier.
Vendredi, 23 mai
13:00
"Theatre d'animation - theatre d'intervention dans les groupes de femmes"
Animatrices: Solange Collin et Odette Gagnon.
SPECTACLES
(prix d'entrée: $4.00)
20:30
Amélie ou la désespérance apprivoisée avec Chantal Aubre.
"La memoire tenace du bonheur maintient le désir."
22:00
Parce que c'est la nuit. Spectacle du T.E.F. avec Chantal Beaupre, Markita Boies, Louise Laprade, Nicole Lecavalier.
"Des moments qui font appel a l'inconscient de cette periode critique qu'est l'adolescence dans la vie d'une fille."
20:30
Page de journal avec Janine Carreau.
"Depuis cinq mois, je peins mon journal tous les soirs. Ce soir, je peins une page d'un moment agrandi soit: ici, maintenant."
Mieux vaut une mère absente et vivante que morte et présente avec Monique Jarry.
"Transcender la peur et l'insecurite par l'art et l'intimite."
Espace et jeu avec Marie-Christiane Mathieu.
"Le theatre entendu dans sa plus pure expression est un centre de revelation du mystere tragique, dramatique, comique, au-dela de l'apparence humaine."
20:30
D'abord ménagères, film de Luce Guilbault.
"... qu'elle travaille a l'exterieur ou non, la femme demeure toujours prisonniere de son rôle traditionnel de menagere."
Ruel-malenfant film de Anne Dandurand.
"... je sais maintenant que je suis une roche avec un diamant dedans."

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Saison 1980-81
THÉÂTRE MAISONNEUVE
LE LUNDI SOIR 20 h 30
ALEXANDER BROTT
Chef d'Orchestre
8 CONCERTS DE CONNAISSEURS
29 septembre
GARY KARR, contrebasse
PETER ZAZOFSKY violon
Rameau-Lacloir Dittersdorf-Bottesini
20 octobre
HEINZ HOLLINGER, hautbois
Rossini - Vivaldi - Telemann - Bach
17 novembre
LEONARD ROSE violoncelle
Handel - Boccherini Bach - Schonberg
8 décembre
RICHARD STOLTZMAN, clarinette
Mozart - Wagner - Stravinsky
26 janvier
CONCERT BACH
Solistes: Julius Baker, Jeanne Baxtresser, flutes Yaële Hertz, violon Scott Ross, clavecin Suites, Concertos Brande-bourgeois
16 mars
LILI KRAUS, piano
'Mostly MOZART
27 avril
LIONA BOYD guitare
Albinoni - Marcello - Bloch Bartok
18 mai
CANADIAN BRASS
Vivaldi - Britten - Dvorak
ABONNEZ-VOUS MAINTENANT
NE RISQUEZ PAS D'ÊTRE DÉÇUS
Renseignements
935-4955
Abonnements pour 8 concerts $60.00
Nombre limité d'abonnements (étudiants) $30.00
Nom .....
Adresse .....
Tél .....
Photocopie de carte d'étudiant (jusqu'à 25 ans)
Prière d'inclure une enveloppe-retour adressée et affranchie.
Orchestre de Chambre McGill, 1745, avenue Cedar, Montréal H3G 1A7 (Téléphone 935-4955)

Au Théâtre Expérimental des Femmes, du 21 mai au 6 juin

Un premier festival de créations de femmes

UN premier festival de créations de femmes aura lieu du 21 mai au 6 juin, au Théâtre Expérimental de Femmes. Cet événement rassemblera des créations théâtrales, musicales, cinématographiques et littéraires, conçues et réalisées par des femmes de différentes tendances, dans le but de faire se rencontrer les créatrices qui oeuvrent à l'expression d'une identité et d'une culture des femmes d'ici et d'échanger les connaissances qu'elles ont tirées de leurs expériences spécifiques.

Tous les spectacles présentés sont conçus et joués entièrement par des femmes. Seront réunis: 9 représentations théâtrales, 2 soirées de musique et chansons, une soirée «art-performance» utilisant la peinture et la sculpture dans les nouveaux rapports avec le public, une poésie-performance, moderne et égyptienne, une présentation des femmes du 3ième âge dans un spectacle créé à partir de leur quotidien, un spectacle pour enfants, 3 projections de film et 2 soirées-lectures. En plus, huit spectacles et deux films seront présentés en avant-première lors du festival et des textes inédits seront lus par des comédiennes et par des auteurs.

Pendant la journée, des ateliers-rencontres aborderont différents aspects du travail de création à travers une analyse de la condition féminine et de la pratique artistique. L'écriture dramatique, le jeu, les moyens de production, la création collective, le théâtre d'animation et d'intervention, la critique, la pratique féministe, l'accès à l'information et aux médias seront des thèmes proposés en atelier.

Deux colloques, animés par seize femmes psychologues, traiteront d'un certain nombre de thérapies couramment utilisées au Québec et aborderont les problèmes relatifs à l'enfance et à l'école, aux dysfonctions sexuelles, à la dépression, à l'entraînement, aux habilités sociales et à l'affirmation de soi-même.

Le festival s'adresse à toutes celles et ceux qui désirent prendre conscience et participer à une réalité qu'ilne convient plus d'ignorer: la création de femmes.

Le festival s'adresse à toutes celles et ceux qui désirent prendre conscience et participer à une réalité qu'il ne convient plus d'ignorer: la création de femmes.

Le festival aura lieu au: Théâtre Expérimental des Femmes, 320, rue Notre-Dame est, à Montréal.

LISTE DES SPECTACLES PRÉSENTÉS EN PRIMEUR

22 mai — 20 h 30, *Page de Journal* avec Janine Careau, *Mieux vaut une mère absente et vivante que morte et présente* avec Monique Jarry. *Espace et jeu* avec Marie-Christiane Mathieu.

29 mai - 20 h 30, *De force je déchire ma camisole... suite et fin par l'organisation 0*

31 mai — 20 h 30, *As-tu vu? les maisons s'emportent!* par le théâtre des cuisines.

1 juin — 14 h 00, *Sizzle City* par the Witches ANT de Toronto.

6 juin — 20 h 30, *Histoire de fantômes*, avec Francine Tougas.

6 juin — 22 h 30, *Yvelle Swannson devant le temple de Louksor le 31 juillet 1980* — poésie-performance de Yolande Villemaire.



«Ruel-Malenfant», un film de Anne Dandurand sur l'apprentissage de l'autonomie chez les femmes. Le film sera diffusé en avant-première au 1er Festival de créations de femmes, le vendredi 23 mai à 20 h 30. Durée du film 24' 30".

2 FILMS PRÉSENTÉS EN AVANT-PREMIÈRE

23 mai — 22 h 30, *Ruel-Malenfant - film de Anne Dandurand*

30 mai — 20 h 30, *La cuisine rouge* — film de Paule Baillargeon et Frédérique Collin.

PROGRAMME DES ATELIERS-RENCONTRES

Les ateliers auront lieu à 13 h 00. L'entrée est gratuite.

Jeudi, 22 mai: «Pourquoi un théâtre de femmes?» «Théâtre de femmes et expérimentation» Animatrice: Pol Pelletier.

Mercredi, 23 mai: «L'appropriation des moyens de production par les femmes» Animatrice: Anne Dandurand.

Samedi, 24 mai: «Les thérapies avec les femmes: lieu de pouvoirs?» «Nous interrogeons la pratique des intervenants en santémentale, plus particulièrement dans le cadre de quatre domaines d'intervention auprès des femmes, à savoir thérapies infantiles et scolaires, thérapies de la dépression, thérapies sexuelles et entraînement aux habiletés sociales (affirmation de soi).» Animatrices: Un collectif de psychologues féministes.

Mardi, 27 mai: «La création collective dans les groupes de femmes». Animatrice: Francine Noël.

Vendredi, 28 mai: «Théâtre d'animation — théâtre d'intervention dans les groupes de femmes». Animatrices: Solange Collin et Odette Gagnon.

Jeudi, 29 mai: «L'écriture dramatique chez les femmes» Avec la participation de: Chantal Aubré, Marthe Blackburn, Elizabeth Bourget, Nicole Brossard, Odette Gagnon, Michelle Lalonde, Jovette Marchessault. Animatrice: Nicole Lacelle.

Vendredi, 30 mai: «Les femmes dans les troupes mixtes du jeune théâtre». Animatrices: Marie-Hélène Falcon et Marie-Christine Larocque.

Un manifeste d'intellectuels de plusieurs pays pour le Québec

par Jean Royer

UNE quarantaine d'intellectuels, dont 12 de France et les autres d'une dizaine d'autres pays du monde, viennent de signer un «manifeste de soutien à la volonté d'émancipation du peuple québécois».

Le texte du manifeste, que d'autres personnalités seront invitées à signer, a été envoyé au journal français Le Monde, qui l'a publié dans son édition datée du lundi 12 mai.

Plus d'une douzaine de ces personnalités du monde qui ont signé le manifeste sont déjà venues au Québec et plusieurs autres sont au courant de la situation politique canadienne. Le manifeste a été coordonné par M. Jean-Pierre Faye, qui a édité, chez Seghers/Laffont, l'oeuvre de Michèle Lalonde sous le titre *Défense et illustration de la langue française*. M. Faye avait d'ailleurs lancé cette idée d'un manifeste lors d'une des «Rencontres des écrivains» organisée par Jean-Guy Pilon et la revue *Liberté*. Cette connaissance du Québec par un bon nombre des intellectuels signataires contredit au moins en partie les affirmations de l'ambassadeur canadien à Paris, M. Gérard Pelletier, à un journaliste de l'émission *Présent* de Radio-Canada, cette semaine, à l'effet que le manifeste aurait été lancé et signé «en toute ignorance de cause». On sait d'ailleurs que M. Jean-Pierre Faye était de passage au Québec il y a deux semaines. On sait aussi qu'un autre signataire, M. Albert Memmi, est l'auteur du célèbre *«Portrait de colonisé»*.

Voici donc le manifeste tel que publié par le journal Le Monde dans son édition de lundi dernier:

«Conquis par les armes, il y a plus de deux siècles et empêché de poursuivre son évolution normale vers sa pleine maturité politique, le peuple du Québec, malgré tout, s'est enraciné en terre d'Amérique et il y a maintenu sa différence et son projet.

«Ainsi, des quatre souches européennes qui ont pris racine en Amérique dans l'ère moderne: la portugaise, l'espagnole, l'anglaise et la française, une seule n'a pas pu encore accéder à la souveraineté politique, et c'est la française, dont le coeur se trouve au Québec.

«Contre les forces extérieures et leurs appuis internes qui veulent le maintenir dans son état actuel de dépendance, le peuple du Québec décidera librement de son destin sur son propre territoire, par son référendum du printemps 1980.

«Il ne compte, bien entendu, que sur lui-même. Mais en ce temps de fraternités internationales, il est confiant que sa démarche sera accueillie par la compréhension et le soutien de tous les démocrates.

«C'est ce à quoi vous convient les signataires de ce manifeste de soutien à la volonté d'émancipation du peuple québécois.»

Ont signé: Rober Blin, Jean-Pierre Faye, Bernard Noël, Michel Leiris, Albert Memmi, Claude Mauriac, Edmond Jabès, Vladimir Jankélévitch, Alain Jouffroy, Francis Bernard, Marie-Odile Domenge-Faye, Jean Paris, Mitsou Ronat, Isabelle Famchon, Alain Roget, Laurent Terzieff, Guillevic, Maurice Roche, James Pichette, Raymond Jean, Jean Genet.

On également signé: David Cooper (Angleterre), Maria-Antonieta Macciochi, Nanni Balestrini (Italie), Jean-Pierre Verheggen, Jacques Sojcher, Marc Rombaut, (Jacques Honet (Belgique), Vénus Khoury-Ghata (Liban), Jean Métellus, Gérald Bloncourt (Haiti), Takis Sinopoulos, Mardo Aravantinou, Andréas Pagoulatos, Nikos Kessaniis, (Grèce), Violante do Canto (Portugal), Rodolfo Hinostroza (Pérou), Saul Yurkiévich (Argentine), Édouard Glissant (Martinique).

Les signatures peuvent être adressées à Jean-Pierre Faye, 12, rue de Seine, 75006, Paris.

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre: **Alexander Brott**
ENTRÉE GRATUITE
SOLISTES **Claire Segal**, violon
Katherine Skorezwska, violoncelle
Dorothy Fraiberg, piano
BEETHOVEN: Triple Concerto
MOZART: Symphonie "Haffner"
MOREL: "Esquisse"
Lundi soir, 26 mai, 20 h 30.
"Ce concert est présenté par le Musée des Beaux-Arts de Montréal, en coopération avec l'Université McGill, grâce à une subvention du "Music Performance Trust Funds" obtenue par la Guilde des Musiciens de Montréal et une subvention du Conseil des Arts du Canada.
SALLE REDPATH
(Campus de l'Université McGill)

FESTIVAL BRAHMS
Jeudi
le 22 mai à 20 h 30
Trio pour clarinette
Zigeunerlieder
Quintette pour piano et cordes
Vendredi
le 23 mai à 20 h 30
Trio pour Cor -
Chansons pour Mezzosoprano
Sextuor à cordes
Samedi
le 24 mai à 20 h 30
Danses Hongroises
Valses "Liebeslieder"
Quintette pour clarinette
ENTRÉE: **$3.00**
ÉTUDIANTS, ÂGE D'OR: **$1.00**

Musica camerata montreal
CITADELLE ■ 2085 RUE DRUMMOND STREET

Session intensive de jeux dramatiques
à l'Université de Montréal
(Sciences de l'Éducation),
le samedi 24 mai et le dimanche 25 mai 1980.
Professeur invité:
Jean-Pierre Ryngaert
de l'Université de Paris III.
Pour réservation:
le jour: 731-5278;
le soir 481-5246 ou 737-6460 **Coût: $25.00**

mardi et mercredi à l'OSM

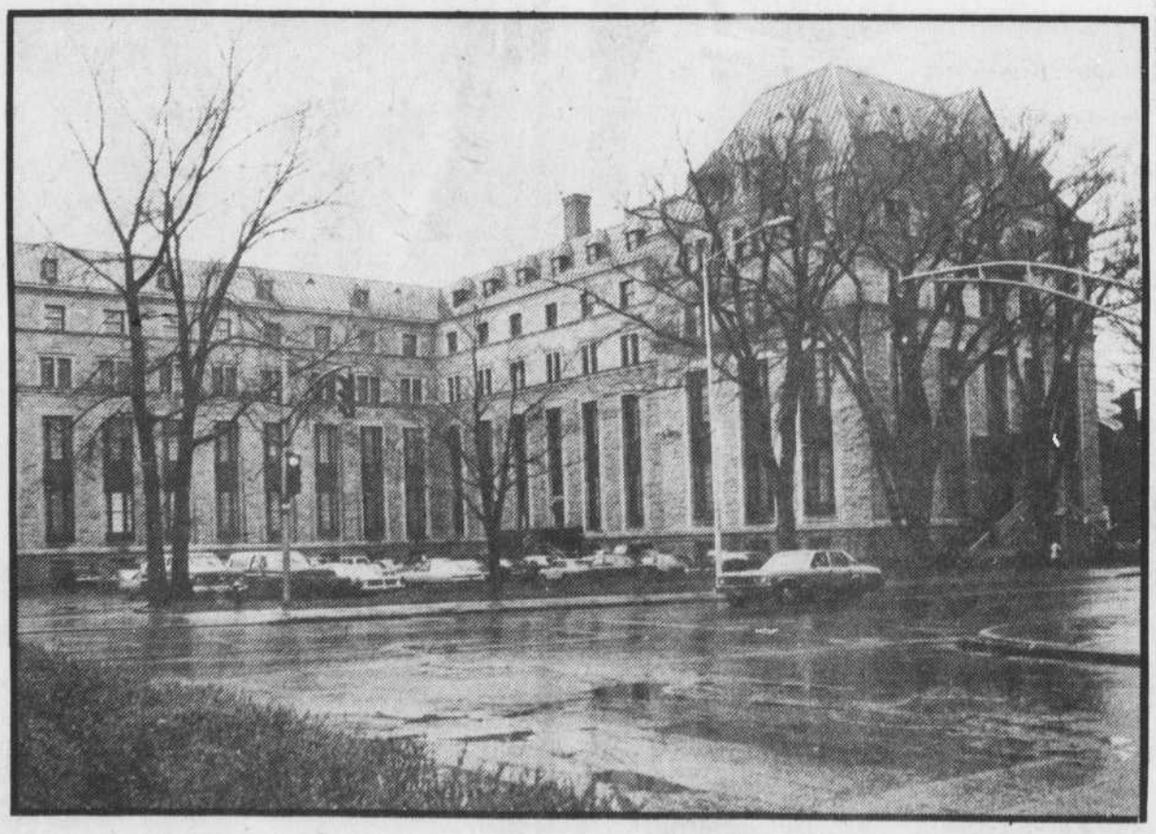
Charles Dutoit
20, 21 mai
MAHLER-SYMPHONIE DES MILLE
Grands Concerts
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Mahler
ANNULÉ LES 19 - 20 - 21 MAI
Orchestre symphonique de Montréal
directeur artistique

Le Théâtre de la Rallonge
présente
pourquoi s'mett' tout nus
Écrite et jouée par: **Lorraine Pintal, Louise Saint-Pierre, Daniel Simard**
Mise en scène: **Marie-Lou Dion**
Costumes: **Lyse Bédard**
Décor, éclairages: **Michel Demers**
JUSQU'AU 6 JUIN, 21h00
SANS RELÂCHE
"Vivant, sain, à fleur de peau, plein d'humour, tantôt féroce, tantôt poétique."
Francine Grimaldi
CBF Bonjour
STUDIO DE L'ÉCOLE NATIONALE
360 est rue Laurier, Information: **282-1996**
Billets: $5

théâtre du rideau vert
4664, rue St-Denis
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
Mardi à samedi 20 h
Dimanche: 19 h
Apprends-moi, Céline
comédie de Maria Pacôme
mise en scène Danièle J Suissa

Catherine Bégin Janine Sutto
Louise Deschâtelets François Trottier
Jean Deschênes
décor Marcel Dauphinais
costumes François Barbeau
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford Tel 844 1793

L'ENSEMBLE VOCAL TUDOR DE MONTRÉAL
SAISON 1980-81
5 CONCERTS SEULEMENT $25.00
Concert I 2 et 3 nov. 1980 **Concert a cappella**
Concert II 7 déc. 1980 **Concert de Noel**
Concert III 1er et 2 fév. 1981 **Concert Bach**
Concert IV 1er et 2 mars 1981 **Pot-pourri**
Concert V 26 et 27 avril 1981 **Concert gala**
Pour la première fois: une série de deux soirées
DIMANCHE OU LUNDI SOIR, AU CHOIX
Concert de Noel — Notre cadeau aux abonnés — Une seule représentation
LAISSEZ-NOUS VOUS SÉDUIRE PAR LA MAGIE DU CHANT
Abonnez-vous sans tarder!
Pour votre abonnement, ou un exemplaire de notre nouvelle brochure
Appelez 487-5718
ou écrivez à C.P. 603, Station H, Montréal H3G 2L5
L'ENSEMBLE VOCAL TUDOR DE MONTRÉAL

Le Ministère des Affaires culturelles déménage au
225, Grande-Allée est

À compter du **1er juin,** la plupart des unités administratives du ministère des Affaires culturelles situées à Québec seront regroupées à l'intérieur d'un nouveau centre administratif au 225, Grande-Allée est à Québec
Voici le calendrier du déménagement:
Les 16 et 17 mai
Direction générale du conservatoire de musique et d'art dramatique
Service juridique
Direction générale des musées
Direction des musées privés et centres d'exposition
Direction du personnel
Atelier de reprographie
Direction des bureaux régionaux
Les 23 et 24 mai
Cabinet du ministre
Bureau du sous-ministre
Direction générale de l'administration
Direction des communications
Direction des opérations budgétaires
Direction de la programmation
Direction générale des arts et des lettres
Les 30 et 31 mai
Direction générale du patrimoine
Déjà, la Direction des services auxiliaires a emménagé dans ce nouvel édifice. Seul le bureau régional de Québec, le Conservatoire d'art dramatique de Québec, le Conservatoire de musique de Québec, le Musée du Québec et les Archives nationales conserveront leurs locaux actuels.
La correspondance devra donc être acheminée à l'adresse suivante:
Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles
Ministère des Affaires culturelles
225, Grande-Allée est
QUÉBEC (Québec)
G1R 5G5

La Rallonge/Pourquoi s'mett' tout nus?

par Jacques Larue-Langlois

LOUISE Saint-Pierre: «Pour ben des raisons... et principalement parce que quand on écrit et qu'on joue soi-même, y reste plus beaucoup de retranchements: c'est une nudité assez extrême... Pourquoi? La situation des comédiens a changé; nous ne sommes pas tous exclusivement des interprètes; nous avons connu des expériences théâtrales variées... et puis on sent le besoin de faire autre chose, pour dire c'qu'on a à dire».

Daniel Simard: «Au niveau d'une recherche de création, le comédien prête son corps, son coeur et son âme à un auteur. Vient un temps où il veut se prêter à sa propre expression pour dire les choses qu'il a à dire. Mais on ne voulait pas au départ nécessairement écrire tout. Ce n'est pas une somme, c'est tout simplement une série de réflexions sur un choix de thèmes qui s'est élargi avec le temps».

À six jours de la première de *Pourquoi s'mett' tout nus?* la production du Théâtre de la Rallonge qui tient présentement l'affiche au Studio de l'Ecole Nationale de Théâtre pendant 27 jours d'affilée, du 11 mai au 6 juin, Louise Saint-Pierre, Daniel Simard et Lorraine Pintal, comédiens et co-auteurs du spectacle, font leurs adieux au sous-sol de chez Michel Demers, le décorateur, éclairagiste et graphiste du spectacle, qui leur a servi de salle de répétition depuis un mois. Marie-Lou Dion, le metteur en scène qu'ensemble ils se sont choisi à l'extérieur de la troupe, les accompagne. C'est elle qui enchaîne: «Au départ, y avait un thème en trois parties: je suis tout pour mon amour; mon amour est tout pour moi; je l'aime».

Lorraine: «Mais avant tout, le thème de base c'était le striptease».

Louise: «On voulait partir sur un même thème traité par trois personnes différentes, nous trois, et vérifier ainsi les subjectivités de chacun».

Lorraine: «Mais on a progressivement divergé à la suite d'essais en ateliers d'écriture que nous faisions ensemble. C'est devenu une affaire de dépendance et d'interdépendance, le fondement de l'amour quoi...»

Daniel: «Mais pas par la démonstration du couple. Au contraire: filtré par l'individu à l'intérieur du couple qui a sa propre démarche».

Lorraine: «Mais c'est pas un show de p'tit couple».

Daniel: «Et pourtant, on parle de nos blondes pis de nos chums».

Lorraine: «On fantasme. Et les fantasmes sont tous importants... On a travaillé beaucoup dans l'imaginaire».

Ce sont les longues sessions passées à tenter de trouver un titre pour le spectacle qui ont amené les artisans à constater que plusieurs de leurs textes constituaient en fait des striptease émotifs. «Le striptease du corps et celui de l'âme participent d'une même démarche, lance Daniel, mais le striptease de l'âme est plus important. Le fait de se mettre à nu physiquement n'est qu'une symbolique extérieure de la nudité intérieure qu'on atteint: les deux démarches sont en fait indissociables».

Lorraine: «C'est pas une thérapie de groupe, ni un ego trip commun. On a dramatisé, on a théâtralisé, en espérant toucher tout le monde. Ça reste pas au niveau des confidences, on a transcendé tout ça.»



Lorraine Pintal et Louise Saint-Pierre dans «Pourquoi s'mett' tout nus?», le nouveau spectacle de La Rallonge. (Nous profitons de cette photo pour nous excuser de celle parue samedi dernier dans ces pages pour accompagner l'article sur l'Eskabel: cette photo était celle de La Rallonge, dont nous parlons aujourd'hui! Avec nos excuses aux deux troupes.)

La Rallonge, c'est une troupe d'écriture. Daniel, Louise et Lorraine ont fait le Conservatoire ensemble. Ils se connaissent depuis dix ans. Ils ont fondé La Rallonge en 1973. De profondes amitiés les unissent. Autour d'eux, il y a, outre Michel Demers, un graphiste de la scène, Marcel Dallaire, scénographe et directeur de production, Lyse Bédard, costumière, Pierre Gros d'Aillon, technicien et Danièle Papineau-Couture, qui s'occupe de la publicité. Et puis, bien entendu, Marie-Lou Dion, metteur en scène invitée: «Je suis bien fière qu'on ait renversé le rapport de pouvoir: habituellement, c'est le metteur en scène qui choisit son texte et ses acteurs; ici, c'est le contraire. Je suis avant tout au service de la production mais le fait qu'on m'ait choisi me donne une grande assurance. C'est à la suite d'une lecture publique qu'on avait fait ensemble et où ils ont trouvé qu'on pouvait bien s'entendre.

«Chacun des comédiens avait choisi ses meilleurs textes et on s'est mis tous ensemble pour en sortir les plus pertinents et agencer le collage, puis mettre au point les enchaînements.

«Et on répète depuis le 2 avril, dans des conditions merveilleuses de confiance réciproque. Tout se passe bien et personne n'est encore nerveux.»

Lorraine: «Moi, je dois dire que j'ai un trac, un trac d'auteur surtout. Et puis, il y a le défi aux deux niveaux: texte et interprétation. T'as plus d'excuse là... Toutes les critiques et toutes les réactions s'adressent à nous, vraiment à tous. Même si on s'échange des textes tous les trois, il y a au moins un monologue de chacun par chacun qui est le «striptease».

«Visuellement aussi, ce sera différent: on joue sur des matelas de gymnastique. Ça donne une démarche différente, une gestuelle différente, une souplesse différente, qui va nous aider à lâcher nos fantasmes, à en faire des amis, à les transformer en objets complices.»

Marie-Lou: "(La zone d'imagination dans laquelle ça se passe est tout à fait particulière à cette pièce.»

Daniel: «Tout ça se passe sans transpositions formelles. C'est toujours réel. C'est le monde de l'intérieur, de l'inconscient et des fantasmes mais pas fermé sur nous-mêmes.»

Marie-Lou: «Ce n'est pas du tout l'approche psychologique ou psychanalytique des choses, même si ça brasse pas mal de sensations intérieures. On a tenté, tout au long de notre travail, de dépasser nos problèmes intérieurs en écrivant ensemble pour théâtraliser. C'est un show. C'est du théâtre.»

Louise: «Donc, on a créé des personnages mais des personnages qu'on qualifie de personnages-oignons dans le sens où il y a toujours une autre facette du comédien qui perce la couche extérieure. Nous avons beaucoup travaillé au niveau des différentes perceptions de chacun de nos personnages. Ça nous a mené à la découverte de surprises même dans nos relations interpersonnelles qui durent depuis dix ans.»

Mais pourquoi être allé chercher un metteur en scène extérieur?

Daniel: «Nous avions besoin du recul de quelqu'un qui ne faisait pas partie du groupe.»

Louise: «Ne serait-ce que pour lui faire lire mon texte et l'entendre autrement que par ma voix et mes intonations et ainsi pouvoir prendre mes distances...»

Marie-Lou: «Quand tu joues, tu te vois pas. Y te faut un metteur en scène ou en tout cas quelqu'un capable de recevoir la projection des émotions intérieures des comédiens et pour se rendre compte visuellement de la portée de la présence physique de chacun des acteurs. Mais même avant ça, on avait déjà fait un long travail de lecture, autour de la table.

«C'est ma première mise en scène et j'aime ça comme une p'tite folle.»

Louise: «Pour nous, c'est peut-être le spectacle le plus smooth qu'on ait jamais monté.»

le groupe de la veillée

Présente

CORNE-MUSE

les jeudis, vendredis, samedis et dimanches du 1er mai au 25 mai, 1980. au 2281 est, sainte-catherine (angle fullum — métro papineau).

pour réservations: 525-8529
entre 16:00 et 20:00 heures, les jours de spectacle.

14e Concours international de Montréal

30 mai/17 juin piano

Théâtre Maisonneuve

Première épreuve éliminatoire
30, 31 mai,
1er et 2 juin
9h30, 13h30, 20h00
entrée gratuite

Seconde épreuve éliminatoire
4, 5 et 6 juin
10h30, 14h00, 20h00
entrée gratuite

Épreuve finale
avec l'Orchestre symphonique de Montréal
sous la direction de
James DePreist
13, 14 et 15 juin
20h00
billets: 3$, 4$, 5$

CHANGEMENTS DUS AU CONFLIT À LA PDA
PREMIÈRE ÉPREUVE: 30 mai, 1-2-3 juin, mêmes heures
SECONDE ÉPREUVE: mêmes dates, mêmes heures
LIEU: Salle Claude Champagne 220, rue Vincent d'Indy Montréal

Salle Wilfrid-Pelletier

Concert de gala des premiers lauréats
avec l'Orchestre symphonique de Montréal
sous la direction de
James DePreist
17 juin
20h15
billets: 4$, 5$, 6$, 7$

DU RIRE — BONNE TABLE — DU RIRE — BONNE TABLE — DE L'AMBIANCE! — DU RIRE — BONNE TABLE

ça manquait à Montréal!

479, rue Saint-Alexis
(Coin Notre-Dame ouest)

SOUPER BURLESQUE un copieux repas

Toute une soirée mémorable !!!

Stationnement facile

Renseignements: 849-1580

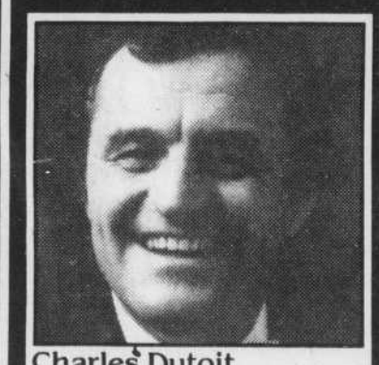
Réservez dès maintenant

CHEZ PARRAINet MARRAINE

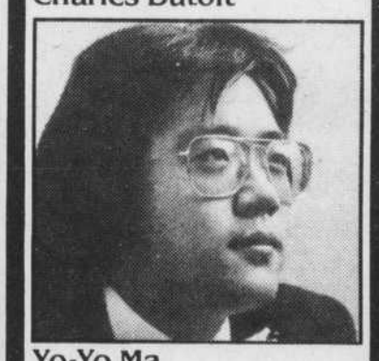
Souper à 20h30

MENU et prix fixe
Vin et service non compris

Charles Dutoit et l'OSM vous invitent à 12 Grands Concerts



Charles Dutoit



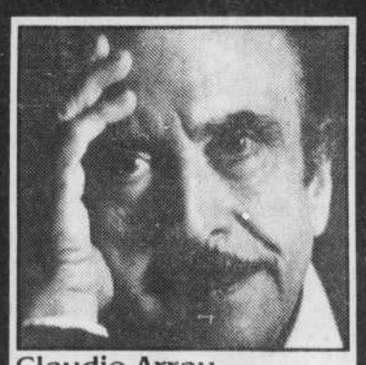
Yo-Yo Ma

Une saison éclatante en 1980-81

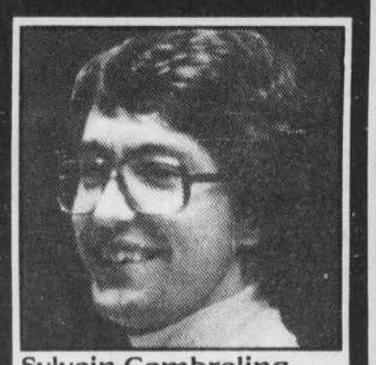
- 13 grandes symphonies dirigées par les meilleurs chefs d'orchestre
- des artistes invités de renommée internationale

Abonnez-vous maintenant

Obtenez 15% de réduction



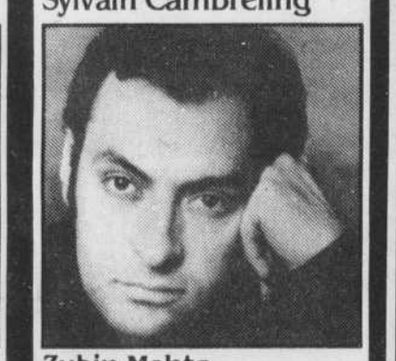
Claudio Arrau



Sylvain Cambreling



Itzhak Perlman



Zubin Mehta

14-16 octobre
Charles Dutoit
Gidon Kremer, violoniste
Vivier: Orion
Sibelius: Concerto pour violon en ré mineur
Mahler: Symphonie no 1

28-29 octobre
Charles Dutoit
Peter Serkin, pianiste
Ravel: Alborada del gracioso
Bartók: Concerto no 1
Tchaikovsky: Symphonie no 5

18-19 novembre
Walter Weller
Stephen Bishop-Kovacevich, pianiste
Dvořák: Die Mittagshexe, opus 108
Bartók: Concerto pour piano no 2
Brahms: Symphonie no 2

16-17 décembre
James Conlon
Lynn Harrell, violoncelliste
Morawetz: Dirge; Adagio
Chausson: Symphonie opus 20
Dvořák: Concerto pour violoncelle en si mineur

20-21 janvier
Jesus Lopez-Cobos
Claudio Arrau, pianiste
Mercure: Triptyque
Beethoven: Concerto pour piano no 5 "Empereur"
Sibelius: Symphonie no 1

27-28 janvier
Charles Dutoit
Yo-Yo Ma, violoncelliste
Schubert: Symphonie no 8, "Inachevée"
Haydn: Concerto pour violoncelle en ré majeur
Ligeti: Lontano
Ligeti: Melodien
Roussel: Bacchus et Ariane, suite no 2

24-25 février
Sylvain Cambreling
Jean-Philippe Collard, pianiste
Uri Mayer, alto
Beecroft: Improvisazioni concertanti no 3
Bartók: Concerto pour piano no 3
Berlioz: Harold en Italie, symphonie opus 16

10-11 mars
Stanislaw Skrowaczewski
Premier prix Concours International, pianiste
Ives: Decoration Day
Concerto pour piano
Dvořák: Symphonie no 7, opus 70

24-25 mars
Charles Dutoit
Ute Vinzing, soprano
Honegger: Symphonie no 3, "Liturgique"
Beethoven: Ah, perfido, opus 65
Wagner: Götterdämmerung, extraits
—Voyage de Siegfried sur le Rhin;
—Marche funèbre; —Immolation de Brünnhilde.

13-14 avril
Zubin Mehta
Ken Noda, pianiste
Mozart: Concerto pour piano no 24, K. 491
Bruckner: Symphonie no 9

28-29 avril
Charles Dutoit
Itzhak Perlman, violoniste
Brott: Circle, Triangle, Four Squares
Schumann: Symphonie no 3, "Rhénane"
Bartók: Concerto pour violon no 2

12-13 mai
Charles Dutoit; Ellen Shade, soprano; Gabrielle Lavigne, mezzo-soprano; Paul Frey, ténor; Malcolm Smith, basse; Choeurs OSM.
Stravinsky: Symphonie de Psaumes
Beethoven: Symphonie no 9

	Prix régulier	Prix spécial ou abonnement
Parterre AA-T: Corbeille	$150.00	$128.00
Parterre U-Z: Mezzanine	117.00	100.00
Balcon A-D	78.00	66.00
Balcon E-G	54.00	46.00
Loges Corbeille	255.00	217.00
Loges Mezzanine	196.00	167.00
Loges Balcon	123.00	105.00

Bureau d'abonnement
200 ouest, boul. de Maisonneuve
Montréal, H2X 1X9
Tél.: (514) 844-2867

Orchestre Charles Dutoit symphonique de directeur artistique Montréal

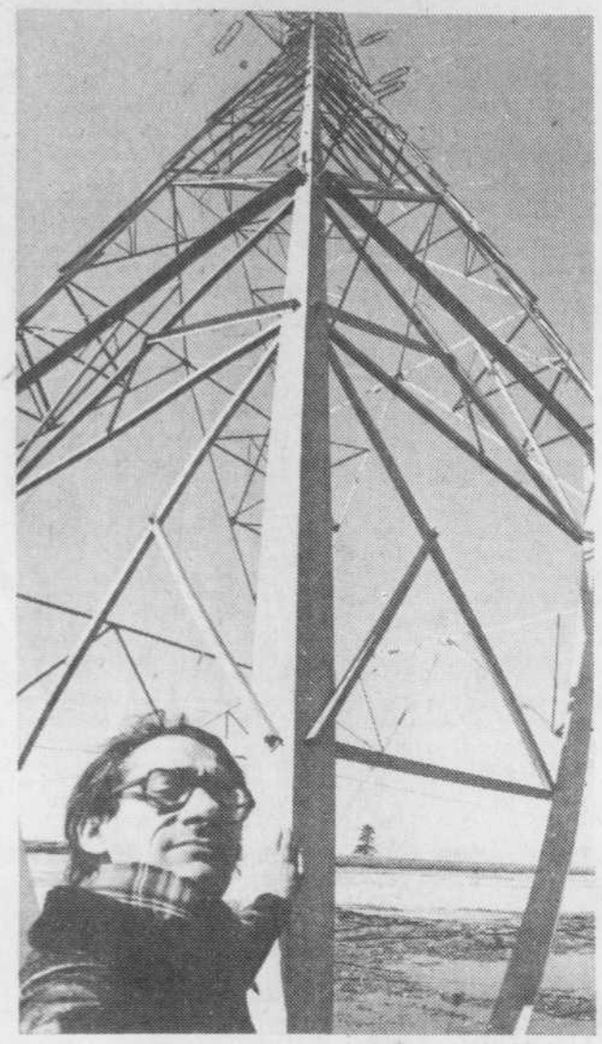
François Dallegret

L'artiste souverain... et associé

par René Viau

Il y a bien eu une charmante et chaleureuse soirée dans l'École des beaux-arts en liesse où les étudiants fêtaient la fin des cours et le déménagement, en septembre prochain, du secteur des arts visuels de l'Université du Québec vers le nouveau campus. Aux étudiants, costumés pour la circonstance, s'étaient mêlés une vingtaine d'artistes visuels, partisans du OUI. Groupés autour de Gilles Pelletier, de Pierre Bourgault, des peintres tels Marcelle Ferron, Edmund Alleyn ...des caricaturistes dont Pierre Dupras, des plasticiens de toutes disciplines ont réitéré avec ferveur devant une foule ultra-convaincue leur allégeance au OUI. Une foule étudiante, agitée et houleuse devant le OUI critique et provocateur d'Armand Vaillancourt visiblement agacé par la tournure des événements.

À part ce «vernissage du OUI», une manifestation intime qui est passée quasi inaperçue à travers l'agitation référendaire, le milieu des artistes visuels ne s'est guère manifesté publiquement à l'occasion du référendum. On a vu, pourtant, lors d'un certain lundi télévisé de Pierre Nadeau, une Marcelle Ferron très calme face aux désormais célèbres harangues incongues des deux partisanes du NON.



François Dallegret... souverain.

Dans un manifeste verbal, et personnel, à l'écart du débat public, l'artiste, François Dallegret profite de l'occasion historique qu'est le référendum pour affirmer, non sans clin d'oeil «sa» souveraineté, celle de l'artiste souverain, «s'associant» avec le reste de la société. Pour Dallegret, l'artiste est un peu un «éléphant blanc» dans notre société. «L'artiste est là, en grande pompe mais sans but précis. Pour moi, l'artiste est celui qui s'insère dans le quotidien et tente de combler le besoin que les gens ont de reprendre leur souffle. On ne lui donne pas cette chance».

Designer excentrique, Dallegret s'est toujours préoccupé d'une des choses les plus sérieuses qui soient. Dans ses créations, il tente d'amuser, de surprendre, de «dégonfler» expliquera-t-il. «J'étais obligé de sortir du réseau «beaux-arts» où l'artiste devient prisonnier. J'ai préféré opérer en tant qu'architecte, en tant que «pseudo-architecte» ou designer, créateur dans le sens large du mot». Il proposera toujours «ses» solutions. Des solutions qui n'ont rien à voir avec le design propre, aseptique, froid qui est le lot bien souvent de l'architecture contemporaine. «Me présentant comme designer, j'avais la chance d'être intégré, travaillant au début du projet, jouissant du prestige que confirme le titre plus reconnu de designer ou d'architecte».

Proposant des solutions innovatrices et détendues, Dallegret s'est intéressé à des projets originaux, farfelus. Des machines folles dont *Le Laser Mou*, procurant une stimulation technologique. Il a conçu des jouets: *l'Atomix*, des automates facétieux, des environnements «organiques» comme le célèbre *Drug* des années 65, aux surfaces d'apparence molle, réalisé pour une consommation gastronomique minimum et une expérience climatique, sonore et lumineuse totale. Il y a eu aussi *Eat & Drink* réalisé temporairement au World Trade Center en 1970 sur le thème de la construction industrielle. Ce seront les *Fun-House*, en 1972 à Kansas City, du mobilier urbain et des bannières pour les Jeux Olympiques de Montréal en 1976, une multitude d'acétates, de logos, de travaux graphiques, de multiples, et même des trophées dont celui pour le Festival des Films du Monde de 1979. Actuellement, Dallegret travaille à la réalisation d'une oeuvre d'art «intégrée» pour le Palais des Congrès de Montréal dans le cadre de la loi du 1% et de sa relance actuelle. Il a aussi participé à l'exposition *Dix mètres cubes* en novembre dernier au Musée des beaux-arts de Montréal, créant «l'objet support impossible». Une table montée sur des ressorts!

Avec humour, Dallegret ne s'arrête pas en si bon chemin! Ambitieux, il s'est fixé un défi de taille. Un *Tour de force*. Il veut transformer les pylones de transport des lignes électriques à haute tension en oeuvres d'art, en souligner la beauté, déterminer le potentiel d'utilisation de leurs architecture... bref prévoir à long terme leur recyclage si jamais les tenants des énergies douces disent le dernier mot! Après tout, il y a bien eu la tour Eiffel! En attendant de se pencher sur l'esthétique de ces pyramides tronquées, hautes de 50 pieds, faites de 3,000 livres d'acier galvanisé et de 5,000 boulons, aussi en acier galvanisé. Dallegret veut insérer son grain de folie quelque part entre les camps du OUI et du NON, ludique et pince-sans-rire comme toujours.

«La souveraineté-association de l'artiste est un sujet vraiment sérieux, d'expliquer Dallegret, revenant à la charge.

De tous temps, l'artiste rêve d'être souverain. Il rêve d'avoir le plein contrôle de son oeuvre. Il veut avoir le plein contrôle de sa participation. Mais en fait, il ne peut pas se désintégrer totalement. Il a besoin d'une sorte d'association. Malgré que, quand on parle d'intégration, jusqu'à présent, cela a été une telle catastrophe! C'est pour cela que je préfère parler carrément de désintégration des arts à l'architecture et au cadre bâti. Toutefois, on ne peut plus travailler tout seul. Comment en arriver à fonctionner, à exister en tant qu'artiste? Il faut avoir beaucoup de force pour faire cela tout seul. C'est cela cette souveraineté. Il s'agit de pouvoir fonctionner, pouvoir exister. Nous devons prouver, par une qualité, par un à-propos, par toutes sortes d'articles quels qu'ils soient que nous existons. L'artiste peut se déguiser, faire changer une loi, infiltrer les réunions d'hommes d'affaires. Il doit avoir le don de l'imagination, forcément. S'il est conscient de ce qui se passe autour de lui, il doit apporter un changement. Mais il ne peut pas, répétons-le le faire seul. Il a besoin de l'industrie. Il a besoin d'un réseau commercial. Il a besoin de l'architecte, de l'appui des autorités. Il faut qu'il arrive à faire ce pont. Il faut qu'il prouve, une fois pour toutes, qu'il est indispensable.

Pour Dallegret, le superflu est essentiel. Il faut, clame-t-il, s'amuser et amuser les autres tout en permettant par son intervention surtout dans les lieux publics «cette indispensable tasse de café, retour aux sources de la création, de reconquête, d'un rythme perdu, et ce sans se retourner vers le passé ou les valeurs sûres». Mais pour cela, conclut-il, il faut qu'on lui en laisse la chance. Selon Dallegret, l'artiste doit s'occuper de cette «zone grise» entre l'architecture et le public, en étant consulté dès le début. «Trop souvent, on nous assigne un «truc» à faire, le moins cher possible. On nous met là et ça y est! L'apport est limité, accidentel. Quelle influence a-t-on réellement, s'interroge-t-il en terminant son plaidoyer pour une vraie intégration des arts au quotidien et non une «désintégration» des arts à l'architecture.

EXPOSITION
MARIETTE FORTIN-RUIZ
23 - 24 - 25 mai 1980
Vernissage le 23 à 19 heures
Vieux Presbytère de St-Bruno
15 des Peupliers
St-Bruno de Montarville
Tél.: 653-3031

ATELIER DE POTERIE SESSIONS D'ÉTÉ
SESSIONS DE DEUX SEMAINES POUR POTIERS DÉBUTANTS ET AVANCÉS
SUPERVISION INDIVIDUALISÉE
NOURRITURE ET LOGEMENT EXCELLENT
POTERIE ROZYNSKA
WAY'S MILLS, RR1 AYER'S CLIFF, QUE. TEL. 819 838-4321

DALI
«La conquête du cosmos»
Gravure originale signée et numérotée
INTERNATIONART
8045 rue Tellier
353-3413

«L'ŒIL»
4427 St-Denis • 282-1756

Gravures originales de
LEONOR FINI
Choix de plus de 50 sujets
À partir de $150.00 (encadrés)
du lundi au samedi de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

GALERIE L'AQUATINTE
exposition
FRANCINE BEAUVAIS
Jusqu'au 31 mai
1320 ouest, Sherbrooke, 271-0584
du mar. au vend. de 12 h à 18 h, le sam. de 10 h à 17 et sur rendez-vous

Galerie d'Art Les Deux B
ROLAND GIGUÈRE
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514)787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

GALERIE JOURDAIN
OEUVRES NOUVELLES DE
MARIO ROY
14 MAI-7 JUIN
1234 rue Bishop, Montréal, Québec H3G 2E3 (514)866-0623

Galerie TREIZE13
Pierre-Léon Tétreault
Pastels et Bois récents
du 13 mai au 14 juin
4015, rue Drolet, Montréal, Québec H2W-2L3 tél 514-288-5903
Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 18h.

Galerie d'Art Les Deux B
MICHÈLE THÉORÊT
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514)787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

Galerie ART-ANNEXE-1
3700 St-Denis, Montréal H2X 3L7
Tél.: 849-6097/6098
Dessins et Peintures de
Richard Miron - Philippe Valois
Brunch dimanche, 18 mai de 4h à 15h
À l'occasion de la clôture de l'exposition des oeuvres de Richard Miron et Philippe Valois, le groupe de jazz Bill Bocquet donnera une représentation.
Le groupe est composé de:
Jean-Pierre Tremblay à la basse
Ronald Lacroix à la guitare
Richard Miron à la guitare
Christian Boisvert à la flûte traversière
Jean Greusard à la batterie
Bienvenue à tous
Ouvert mardi, mercredi de 11h. à 18h. jeudi, vendredi de 11h. à 21h. samedi de 11h. à 17h.
Laurent Tremblay - Directeur

EXPOSITION - VENTE
MONIQUE GIARD
CÉRAMIQUE
DU 1er AU 24 MAI
LA GALERIE DE LA CENTRALE
CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC
1450 ST-DENIS (849-9415)
Métro: Berri-Démontigny

Jacqueline Avril
vous présente...
le Carrefour des Arts
le rendez-vous des amants de l'art tous les samedis sous cette rubrique
Publicité 844-3361

Galerie ART-ANNEXE-1
3700 St-Denis, Montréal H2X 3L7
Tél.: 849-6097/6098
en permanence à la galerie
Pierre Monat, L.P. Bougie, Gilles Boisvert, Kittie Bruneau, Claire Cloutier, René Derouin, Monique Dussault, Marcelle Ferron, Pierre Gendron, Michel Guilbeault, Jacques Huet, Michael La Chance, Richard Lacroix, Denis Malo, Jacques Payette, Armand Picard, Robert Roussil, Tobie Steinhouse, Michèle Théorêt, Thérèse Vachon, Pierre Leblanc, Pierre Heyvaert, Roland Dinel
Ouvert mardi, mercredi de 11h. à 18h. jeudi, vendredi de 11h. à 21h. samedi de 11h. à 17h.
Laurent Tremblay - Directeur

Barbeau Fitzgerald Larose
Beaulieu Hughes Morrice
Borduas Kreyes Riopelle
du mardi au vendredi de 9h. à 17h.30
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
samedi de 9h. à 17h. fermé dimanche et lundi
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

GALERIE FRANÇOIS LEMAÎ
Gravures internationales et canadiennes
HUNDERTWASSER
FOLON - AVATI
CHAGALL - MIRO - BRUNO BRUNI - COIGNARD - DALI - FINI - MASSON - CARCAN CLAVE - CHIMIAKIN - TAMAYO
et des dizaines d'autres
Pellan - Riopelle - Cornet - Bougie - Pelletier - Naïr - Lau - d'Autanne - Dufour - Dupont - Bergeron - Tétreault - Belley - Bruneau, etc.
Spéciaux sur encadrement métal montage musée avec achat de gravure
LA GRAVURE INTERNATIONALE EST SANS CONTREDIT LA FAÇON LA PLUS SÛRE, ET LA PLUS AGRÉABLE D'INVESTIR SON ARGENT
ENCADREMENT FEUILLE D'OR EXCLUSIF
1437 Stanley, Mtl. 842-3639 Près du metro Peel


PLUSIEURS TABLEAUX DE LA COLLECTION PERSONNELLE DE LÉO AYOTTE
Galerie LA MURÉE
830 est, rue Sherbrooke
Montréal H2L1K6
Téléphone: 525-2675


ROLAND PICHET
20 ANS DE GRAVURE
DU 10 AU 24 MAI
Le peintre-graveur sera présent les 10 et 24 mai entre 14 et 17 heures.
Il signera son affiche conçue pour cet événement et présentera ses dernières gravures.
atelier 1024 ouest, ave Laurier, 279-2188 CHARGEX

galerie jolliet
24 st-cyrille ouest, québec, qué. G1R 2A4
(418) 529-3308
rétrospective 1979-80
oeuvres récentes de
david bolduc
louis comptois
pierre-yves dupuis
jacques hurtubise
omer parent
judit reigl
jusqu'au 21 juin 1980
du mercredi au samedi de 11h00 à 18h00
jeudi et vendredi jusqu'à 21h00
et sur rendez-vous
bonnes vacances
cette annonce de nos activités est la dernière de la saison 1979-80
la galerie sera fermée du 6 juillet au 16 septembre 1980; durant cette période il est cependant possible de prendre rendez-vous aux numéros suivants: 529-3308 ou
michel giroux 667-5594
rené bertrand 663-1958
la saison 1980-81 débutera par une exposition collective des artistes de la galerie qui soulignera le 15e anniversaire de la galerie jolliet
et merci pour l'intérêt que vous manifestez aux activités de la galerie
au plaisir de vous y rencontrer bientôt

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — "L'érotisme au masculin" avec le Dr. Jean-Yves Desjardins. Sam.: 20 h 30.

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Kramer vs Kramer": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15. Sem.: 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Muppet movie": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Coal miner's daughter": Sam. dim.: 12 h 05, 14 h 15, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Small circle of friends": Sam. à lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "The psychiatrist": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Split beaver girls": 13 h 40, 16 h 30, 19 h 20, 22 h 10.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Music machine": 15 h 00, 18 h 30, 22 h 00. "Flic ou voyou": 13 h 10, 16 h 30, 20 h 05.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Jeux à trois": 12 h 00, 15 h 25, 18 h 45, 22 h 05. "Annie la vierge de St-Tropez": 13 h 35, 17 h 00, 20 h 20.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "The jerk": Sam. dim.: 12 h 15, 16 h 00, 19 h 50. Sem.: 19 h 50. "1941": Sam. dim.: 13 h 55, 17 h 45, 21 h 30. "Sem.: 17 h 45, 21 h 30.

BONAVENTURE II, "The changeling": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Kramer contre Kramer": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

BROSSARD II, "Hulk": Sam. dim.: 14 h 40, 17 h 55, 21 h 30. Sem.: 18 h 00, 21 h 15. "Buck Rogers": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 35, 20 h 00. Sem.: 20 h 00.

BROSSARD III, "Music machine": Sam. dim.: 13 h 05, 16 h 20, 19 h 55. Sem.: 20 h 00. "Flic ou voyou": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 05, 21 h 30. Sem.: 18 h 00, 21 h 30.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Kramer contre Kramer": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

CHAMPLAIN II, — "C'est l'Apocalypse": Sam. dim.: 12 h 50, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00. Sem.: 18 h 15, 21 h 00.

CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "L'enfer pour Miss Jones": 14 h 30, 17 h 00, 19 h 30, 22 h 00. "Ces adorables victoriennes": 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.

CHATEAU II, "Rage": 15 h 05, 18 h 20, 21 h 35. "Frissons": 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle I: "Justice pour tous": 13 h 15, 17 h 35, 21 h 50. "L'express de minuit": 15 h 25, 19 h 45. Salle II: "Oh! les petites starlettes": 13 h 00, 15 h 35, 18 h 15, 21 h 00. "Deux suédoises à Paris": 14 h 15, 16 h 55, 19 h 35, 22 h 15.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Jonathan Livingston le goéland": Sem. sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 55, 19 h 30. "Harold et Maude": Sem.: 21 h 15. Sam.: 17 h 45, 21 h 15. Dim.: 14 h 10, 17 h 45, 21 h 15.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — "Domicile conjugal" de F. Truffaut, Sam.: 19 h 30. "L'amour en fuite" de F. Truffaut, sam.: 21 h 30. Cinéma d'animation; "Le jongleur de Notre-Dame", "Mais où sont les nègres d'antan", "L'homme à ressort et les SS", "La traversée de l'Atlantique", "Baby story", "la Joconde", Mer.: 19 h 30. "Bandits à Orgosolo", mer.: 21 h 30. "Mère Courage et ses enfants", jeu.: 20 h 00. "Le tigre du Bengale", ven.: 19 h 30. "Le tombeau hindou", ven.: 21 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — Chefs-d'oeuvre inconnus du cinéma japonais — "An actor's revenge", réalisateur: Teinosuke Kinugasa, sam.: 19 h 00. "Humanity and paper balloons", ré.: Sadao Yamanaka, sam.: 21 h 00. "Our neighbor, Miss Yae", ré.: Yasujiro Shimazu, dim.: 19 h 00. "Kakita Akanishi", ré.: Mansaku Itami, dim.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Die laughing": Sam. à lun.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Mar. à jeu.: 19 h 05, 21 h 05.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Norma Rae": 12 h 10, 14 h 20, 16 h 30, 18 h 40, 20 h 50.

COMPLEXE DESJARDINS II — "La poursuite infernale": 12 h 05, 15 h 55, 19 h 45. "Mon nom est Bulldozer": 13 h 50, 17 h 40, 21 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS III — "Apprentissage à l'école": 12 h 05, 14 h 30, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 45. "Elles font tout": 13 h 25, 15 h 50, 18 h 15, 20 h 40.

COMPLEXE DESJARDINS IV — "Les bons débarras": 12 h 45, 14 h 55, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Muppet movie": Sam. dim.: 13 h 25, 15 h 20, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 00. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

CÔTE-DES-NEIGES II, — "Apocalypse now": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 40, 18 h 25, 21 h 10. Sem.: 18 h 25, 21 h 10.

COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Maîtresse légitime": Sam.: 22 h 00. Dim.: 16 h 40, 21 h 30. Sem.: 21 h 30. "Cavale érotique": Sam.: 20 h 40. Dim.: 15 h 20, 20 h 10. Sem.: 20 h 10. "La soumise": Sam.: 19 h 00. Dim.: 13 h 35, 18 h 30. Sem.: 18 h 30.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "C'est l'apocalypse": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00. Sem.: 20 h 00.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Martin et Léa": Dim.: 13 h 00, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Lun. à sam.: 19 h 30, 21 h 30.

DAUPHIN II — "Cordelia": Dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30. Lun. à sam.: 19 h 20, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Meatballs": Sam. à lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 00.

DORVAL II — "Godsend": Sam. à lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 00.

DORVAL III — "A small circle of friends": Sam. à lun.: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. Mar. à jeu.: 19 h 15, 21 h 25.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "All that jazz": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

DÉCARIE SQUARE II — "Kramer vs Kramer": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "L'esprit de famille": Sem.: 19 h 30, 21 h 30. Sam.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dim. lun.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

ÉLYSÉE II — "Un second souffle": Sem.: 19 h 30, 21 h 30. Sam.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dim. lun.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Arrête de ramer, t'es sur la table": Sam. à lun.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 35. "La chouette équipe": Sam. à lun.: 12 h 30, 16 h 05, 19 h 40. Mar. à jeu.: 18 h 00, 19 h 40.

GREENFIELD II — "L'enfer pour Miss Jones": Sam. à lun.: 14 h 30, 17 h 00, 19 h 30, 21 h 55. "Ces adorables victoriennes": Sam. à lun.: 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30. Mar. à jeu.: 18 h 00, 19 h 30, 20 h 30.

GREENFIELD III — "Les passionnées": Sam. à lun.: 14 h 40, 18 h 05, 21 h 30. "L'initiatrice": Sam. à lun.: 13 h 05, 16 h 30, 19 h 50. Mar. à jeu.: 18 h 05, 19 h 50.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "The psychiatrist": 12 h 20, 15 h 05, 17 h 50, 20 h 35. "Doctor and his women": 13 h 50, 16 h 35, 19 h 20, 22 h 00.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Music machine": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 10, 21 h 50. "Sem.: 21 h 50. "Flic ou voyou": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 10, 19 h 50. Sem.: 19 h 50.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "The tin drum": Sam. à lun.: 13 h 00, 15 h 40, 18 h 25, 21 h 05. Mar. à jeu.: 18 h 25, 21 h 05.

LA CITÉ I, 3575 avenue du Parc (844-2829) — "Manhattan": Sam. à lun.: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 05, 19 h 45, 21 h 25. Mar. à jeu.: 18 h 05, 19 h 45, 21 h 25.

LA CITÉ II, "Best Boy": Sam. à lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 05. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 05.

LA CITÉ III, "The rose" Sam. à lun.: 13 h 15, 15 h 45, 18 h 15, 20 h 45. Mar. à jeu.: 18 h 15, 20 h 45.

LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "Embraye bidasse ça fume": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00. Sem.: 20 h 00. "Capitaine Apache": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 15, 21 h 30. Sem.: 21 h 30.

LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Arrête de ramer, t'es sur le sable": Sam. à lun.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 35. "La chouette équipe": Sam. à lun.: 12 h 30, 16 h 05, 19 h 40. Mar. à jeu.: 18 h 00, 19 h 40.

LAVAL II, "L'enfer pour Miss Jones": Sam. à lun.: 14 h 05, 16 h 35, 19 h 10, 21 h 45. "Ces adorables victoriennes": Sam. à lun.: 12 h 30, 15 h 00, 17 h 35, 20 h 10. Mar. à jeu.: 19 h 10, 20 h 10.

LAVAL III, "Maison de filles": Sam. à lun.: 12 h 40, 15 h 35, 18 h 30, 21 h 25. "Suprêmes jouissances": Sam. à lun.: 14 h 05, 17 h 00, 19 h 55. Mar. à jeu.: 18 h 30, 19 h 55.

LAVAL IV, "Histoire d'Olivier" Sam. à lun.: 14 h 20, 18 h 05, 21 h 50. "L'enjeu": Sam. à lun.: 12 h 15, 16 h 00, 19 h 40. Mar. à jeu.: 18 h 05, 19 h 40.

LAVAL V, "Les amusants jeux érotiques de nos voisins": Sam. à lun.: 13 h 45, 16 h 25, 19 h 05, 21 h 45. "Clarisse": Sam. à lun.: 12 h 30, 15 h 10, 17 h 50, 20 h 30. Mar. à jeu.: 19 h 05, 20 h 30.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Kramer contre Kramer": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

LAVAL-ODÉON II, "Cordelia": Sam. dim.: 12 h 10, 14 h 20, 16 h 30, 18 h 40, 20 h 50. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques-Cartier (878-9395) — "La panthère rose" de Blake Edwards sam.: 18 h 00. Dim.: 15 h 00, 18 h 00. "Le decameron" de Pier Paolo Pasoline, lun. mar.: 18 h 00. "Le party" de Blake Edwards, mer. jeu.: 18 h 30. "Lenny", de Bob Fosse, ven.: 18 h 30. Cinéma-rock: "Abba" du 18 au 22 mai 20 h 30.

LOEW'S I, 953 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Kill & be killed": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

LOEW'S II, "Foxes": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

LOEW'S III, "Meatballs": 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

LOEW'S IV, "Little darlings": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

LOEW'S V, "Godsend": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche Place G.P.A. Mascouche (474-4141) — "Kramer contre Kramer": Sam. dim. lun.: 13 h 20, 17 h 25, 21 h 40. Mar. à ven.: 21 h 30. "Nos plus belles années": Sam. dim. lun.: 15 h 10, 19 h 20.

MASCOUCHE II, "Faut trouver le joint": lun.: 15 h 00, 18 h 10, 21 h 30. ven.: 19 h. Sam. dim. lun.: 15 h 00, 18 h 10, 21 h 30. Mar. à ven.: 21 h 20. "Prophétie": Sam. dim. lun.: 13 h 10, 16 h 30, 19 h 40. Mar. à ven.: 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Embraye bidasse ça fume": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 15, 21 h 30. Sem.: 18 h 15, 21 h 30. "Capitaine Apache": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00. Sem.: 20 h 00.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Devil in Miss Jones" 14 h 30, 17 h 00, 19 h 30, 22 h 00. "Naughty victorian": 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Le dernier des géants": 19 h 00. Matinée dim.: 13 h 30. "Arrête de ramer t'es sur le sable": 20 h 50. Matinée dim.: 15 h 20.

MONTENACH II, "Convoi": 19 h 10 sauf lundi. Matinée dim.: 13 h 30. "La cage aux folles": 21 h 05, sauf lundi. Matinée dim.: 15 h 25. Ciné-club "Les ordres": 20 h 00 lundi.

OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "L'express de minuit": Sam. dim.: 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II, "Les grands enfants" de Paul Tana: Sem.: 19 h 00, 21 h 00. Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "La malédiction de la panthère rose": Sam.: 19 h 00 "C'était demain": Sam. dim.: 21 h 30. "Flic ou voyou": Dim.: 19 h 00.

PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Devil in Miss Jones": 14 h 15, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 45. "Naughty victorian": 12 h 45, 15 h 10, 17 h 35, 20 h 10.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Le champion": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 17 h 30, 21 h 55. Mar. à ven.: 21 h 30. "Le souffle de la tempête": Sam. dim. lun.: 15 h 10, 19 h 40. Mar. à ven.: 19 h 20.

PARADIS II, "Mon nom est Bulldozer": Sam. dim. lun.: 13 h 10, 17 h 25, 21 h 45. Mar. à ven.: 21 h 20. "Les oies sauvages": Sam. dim. lun.: 15 h 10, 19 h 30. Mar. à ven.: 19 h 10.

PARADIS III, "Le commando des tigres noirs": Sam. dim. lun.: 14 h 50, 18 h 15, 21 h 30. Mar. à ven.: 21 h 00. "Ben": Sam. dim. lun.: 13 h 10, 16 h 35, 19 h 55. Mar. à ven.: 19 h 20.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Ladies and gentlemen, le Québec (du 12 au 17 mai): "Le jour du Référendum dans la vie de Richard Rohmer" de Jacques Bensimon, "Le journal de Madame Wollock" de Gilles Blais, "Feu l'objectivité" de Jacques Godbout, à 19 h 30. "Les vrais perdants" d'André Melançon à 21 h 30.

CINÉMA BELGE, de minuit sam. à minuit dimanche. Pour enfants: "Tintin et le lac aux requins", "La flûte à 6 Schtroumpfs", dim.: 10 h 00 (entrée libre).

PARISIEN I, 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "Arrête de ramer t'es sur le sable": 14 h 20, 16 h 00, 21 h 35. "La chouette équipe": 12 h 30, 16 h 05, 19 h 40. Samedi dernier spectacle: 21 h 35.

PARISIEN II, "Cage aux folles": 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

PARISIEN III, "La fille": 13 h 30, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

PARISIEN IV, "Le tambour": 13 h 00, 14 h 30, 18 h 15, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

PARISIEN V, "Et la tendresse bordel": 12 h 20, 14 h 05, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 35. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "All that jazz": Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 25. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Being there": 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 35.

PLACE VILLE- MARIE II, "Gilda Live": 12 h 50, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Emmanuelle queen of sados": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Spirit of 70 sex": 13 h 40, 16 h 30, 19 h 20, 22 h 00.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Maison de filles": 13 h 30, 16 h 20, 19 h 00, 21 h 45. "Perversitées suédoises": 15 h 00, 17 h 45, 20 h 25.

RIVOLI II, "La fille": 13 h 30, 17 h 35, 21 h 30. "Pot de vin": 15 h 30, 19 h 30.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "Terreur à l'école" et "L'Apache", du 19 au 22 mai.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "La balade démente": 12 h 10, 15 h 20, 18 h 30, 21 h 40. "La grande casse numéro 2": 13 h 45, 16 h 55, 20 h 05.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Le mariage de Maria Braun": 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 05.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — Being there": Sam. à lun.: 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 21 h 00. Mar. à jeu.: 18 h 30, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Meatballs": Sam. à lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 05. Mar. à jeu.: 19 h 05, 21 h 05.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Music machine": Sam. dim.: 13 h 05, 16 h 35, 20 h 00. Sem.: 20 h 00. "Flic ou voyou": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 10, 21 h 40. Sem.: 18 h 10, 21 h 40.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Arrête de ramer t'es sur le sable": Sam. à lun.: 14 h 20, 18 h 05, 21 h 40. "La chouette équipe": Sam. à lun.: 12 h 30, 16 h 05, 19 h 50. Mar. à jeu.: 18 h 05, 19 h 50.

VERSAILLES II, "L'enfer pour Miss Jones": Sam. à lun.: 14 h 35, 17 h 05, 19 h 35, 22 h 05. "Ces adorables victoriennes": Sam. à lun.: 13 h 05, 15 h 35, 18 h 05, 20 h 35. Mar. à jeu.: 18 h 05, 19 h 35, 20 h 35.

VERSAILLES III, "Les passionnées": Sam. à lun.: 14 h 50, 18 h 10, 21 h 35. "L'initiatrice": Sam. à lun.: 13 h 00, 16 h 30, 19 h 55. Mar. à jeu.: 18 h 10, 19 h 55.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "La poursuite infernale": Sam. 19 h 15. Dim.: 15 h 10, 19 h 00. Lun. à jeu.: 19 h 15. "Mon nom est Bulldozer": Sam.: 21 h 05, Dim.: 13 h 00, 16 h 55, 21 h 50. Lun. à jeu.: 21 h 05.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Kramer contre Kramer": sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Fantasia": 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 20 h 55.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "The black stallion": 12 h 25, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.

CINÉ-PARCS:

Le troisième film à l'affiche dans les cinémas Odéons est présenté uniquement le vendredi, samedi et dimanche. Ceci exclut les cinémas Dollard.

Les ciné-parcs sont ouverts tous les soirs dès 19 h 15.

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I, Trans-Canadienne, sortie 95 (855-5515) — "Kramer contre Kramer"; "Le privé de ces dames"; "Guerre et passion".

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE II, "Embrayage bidasse, ça fume"; "Les quatre mercenaires d'El Paso"; "Les Chariots font l'Espagne".

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY I, Châteauguay (691-1310) — "Rocky II, la revanche"; "La malédiction de la panthère rose"; "Les centaures".

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY II, "C'est l'apocalypse"; "Tueur d'élite", "Les Bootleggers".

CINÉ-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "Meatballs"; "French post cards.

CINÉ-PARC DOLLARD II, "Kill and be killed"; "Meteor".

CINÉ-PARC LAVAL I, Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) — "C'est l'apocalypse"; "Tueur d'élite", "Le flingueur".

CINÉ-PARC LAVAL II, "Embrayage bidasse, ça fume"; "Capitaine Apache"; "Les Charlots font l'Espagne".

CINÉ-PARC LAVAL III, "L'incroyable Hulk"; "Buck Rogers au 25e siècle"; "La taverne de l'enfer".

CINÉ-PARC LAVAL IV, "Kramer contre Kramer", "L'amour sur béquilles"; "Dieu merci, c'est Vendredi".

CINÉ-PARC ODÉON I, Trans-Canadienne, sortie 98 (523-9751) — C'est l'apocalypse"; "Tueur d'élite"; "La colline de la terreur".

CINÉ-PARC ODÉON II, "Music machine"; "Flic ou voyou"; "L'or était au rendez-vous".

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME I, Autoroute des Laurentides, sortie 44 ouest (861-0659) — "Music machine"; "Avalance express"; "L'or était au rendez-vous".

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME II, "Rocky 2, la revanche", "La malédiction de la panthère rose", "Les centaures".

CINÉ-PARC ST-MATHIEU, route 15 vers Plattsburgh, sortie 38 (659-3445) — "L'incroyable Hulk"; "Buck Rogers au 25e siècle"; "La taverne de l'enfer".

CINÉ-PARC VAUDREUIL I, Trans-Canadienne, vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "Music machine"; "Bête mais discipliné"; "L'or était au rendez-vous".

CINÉ-PARC VAUDREUIL II, "Embraye, ça fume"; "Les quatre mercenaires d'El Paso"; "Les Charlots font l'Espagne". Ven. sam. seulement.

sur scène

ATELIER CONTINU, 1200 est Laurier — "Avec l'envie soudaine d'une nuit blanche", création de Lise Roy et Michel Breton, production du Théâtre de Carton. Jeu. à dim.: 20 h 30. Du 22 mai au 8 juin. Rés.: 272-2655. Films: "Piquez sur la ligne brisée" de France Renaud, "Les oiseaux ne meurent pas de faim" de François Dupuis, "La grande corvée" de Jean Saulnier, mar.: 20 h 00.

BAR LATIN, 2049 St-Denis — "L'Sorouet", folk song, sam. et les 22, 23, 24 mai à 22 h 00. Entrée libre.

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Damnée Manon, sacrée Sandra" de Michel Tremblay, avec Sylvie Germain et Andrée Doucet. Mise en scène de Danielle Fichaud, du mer. au lun.: 20 h 30. Jusqu'au 2 juin.

CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "Une goutte d'eau sur la glace" de Suzanne Aubry avec Jasmine Dubé et Geneviève Notebaert. Mise en scène: Claude Poissant. Jusqu'au 2 juin. Jeu à lun.: 21 h 00. Sam.: 20 h 00. 22 h 00. Relâche mar. mer.

CAFÉ NOOSPHÈRE, 816 est, Ontario (524-4911) — "Ma Corriveau" de Victor Lévy Beaulieu, interprété par Josiane Goffoy; "Les méfaits du tabac" d'Anton Tchékov, interprété par Patrick Dupont et "Dr. l'abstraction symbolique de la Trinité révélée" de Nicole Leriche, interprété par l'auteur. Jusqu'au 31 mai. Films: Buster Keaton dans "The Balloonatic" et "The Black Smith"; Charlie Chaplin dans "The Floorwalker"; Joseph M. Shenck dans "Coney Island", lun.: 21 h 00. André Fillion et Christian Côté (musique québécoise), mar.: 21 h 00.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Circus Gothic" écrit et joué par Jan Kudelka. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinée sam.: 14 h 00 jusqu'au 18 mai.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL, 1440 Avenue Union (288-6421) — "Adieu au vieil orgue", concert spécial avec Raymond Daveluy, Hélène Dugal, Mireille Lagacé, Phillips Motley, Gerald Wheeler, sam.: 20 h 00. Oeuvres de Bach, Gigout, Widor, Guilmant, Dupuis, Liszt, Bull, Milford, Dubois.

CAFÉ THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL, 500 est, Rachel (521-4446) — "L'ouvre-boîte" de Victor Lanoux, avec Denis Trémblay et Michel Vivier. Mise en scène: Yves Desjardins. Mar. à dim.: 20 h 30. Jean Savard, lun. mar.: 20 h 00, 22 h 00.

CITADELLE, 2085 Drummond — Musica Camerata Montreal, les 22, 23 et 24 mai à 20 h 30. "Festival Brahms", jeudi au programme: Trio pour clarinette; Zigeuner lieder; Quintette pour piano et cordes. Vendredi: Trio pour cor, Chansons pour mezzo-soprano; Sextuor pour cordes. Inf.: 482-4629.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, 100 est, Notre-Dame — Salle Gabriel Cusson (873-4031) The Vancouver Youth Chorale avec la collaboration des Jeunes Solistes de Montréal, lun.: 20 h 30. Programme: Eybler, Charpentier, Marenzio, Bach, Mendelssohn, Willian, Poston, Pratt, Zabel, Morley. Entrée libre.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — Théâtre-danse: Soulières, Giard et Mobiles présentent "Autour de...", chorégraphies de Monique Giard, Nicole Marchand, Françoise Riopelle, Luana Santini, Daniel Soulières. Mer. à ven.: 21 h 00. Sam. dim.: 17 h 00, 21 h 00. Du 21 au 25 mai.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — Pour enfants: "Les trois petits cochons", dim.: 14 h 00. Sur réservation seulement jusqu'au 25 mai. "Tout seul comme deux" avec Pierre Leblanc et Claude Poissant. Mise en scène: Annie Gascon. Jusqu'au 19 mai. Jeu. à lun.: 21 h 00. Relâche mar. mer.

ÉGLISE UNITARIENNE, Chemin Reine Marie — Betsy Mac Millan, viole de gambe; Sandra Weeks, clavecin, jeu.: 20 h 30. Oeuvres de Marais, Bach, Couperin.

GALERIE MOTIVATION 5, 1447 Bleury (845-5962) — La troupe Des Yeux sans Cieux présente "L'Esprit qui s'éveille.. Style Guidon-vélo", comédie loufoque avec Mario Pellerin, Mireille Bergeron, Gilles Charrier, Josée Plamondon, Gérard-Charles Valente. Ce soir 21 h 30.

GROUPE LA VEILLÉE, 2281 est, Sainte-Catherine (525-8529) — "Corne-Muse" avec Daniel Baillargeon, Marie-Jacqueline Corbel, Denise Mercier, Julien Poulin et Jean-François Thuot, du jeu. au dim.: 20 h 30. Jusqu'au 25 mai.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — Le groupe Aquarelle, jusqu'à dimanche. François Guy, du 20 au 25 mai. Sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 00. Entrée libre.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — Françoise Côté, piano. Oeuvres de Beethoven, Shumann, Bach, Tétreault, Fauré, Debussy, Ravel. Sam. dim.: 21 h 00. Sylvie Rocheleau, piano et violon, ven.: 21 h 00. Pièces de Moravisz, Kopland, Bloch, St-Saens.

L'OUTREMONT, 1248 ouest, av. Bernard, Outremont (277-4145) — Kate et Anna Mc Garrigle et Jim Corrigan, ven.: 21 h 30.

L'ESKABEL, 2334 rue Centre (près du métro Charlevoix) — "Plein-Chant", mise en scène: Jacques Côté. Du mer. au dim.: 21 h 00. Rens.: 931-0695 ou 931-8401. Jusqu'au 30 mai.

LE PONT TOURNANT, 940 Sir Wilfrid-Laurier, Vieux-Beloeil (467-4504) — "On a peur, mais on part pareil" écrit et interprété par Sylvie Prégent. Sam.: 21 h 00. "Folles des années folies" avec Danielle Hotte, Yvan Leclerc, Louise Bombardier et Pierre Lenoir. Mise en scène: Lorraine Beaudry. Jeu. Ven. sam.: 21 h 00. Du 22 mai au 21 juin.

LE SOLEIL LEVANT, 296 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Joe Pass, guitariste, jusqu'à dimanche. Bug Alley Band, du 20 au 25 mai. Sem.: 21 h 30, 23 h 30. Ven. sam.: 21 h 30, 1 h 00.

LA POUDRIÈRE, île Ste-Hélène — "George Dandin" ou (le mari confondu) et "Les Précieuses Ridicules", de Molière avec Elisabeth Chouvalidzé, Jacques Zouvi, Gabrielle Mathieu, Alain Gendreau, Serge Dupire, Béatrix Van Til, Jean Rossignol et Jean Dalmain. Mise en scène: Jean Dalmain. Jusqu'au 7 juin. Mar. à sam.: 19 h 30, 21 h 30. Matinées mer. ven.: 14 h 30. À compter du 12 mai la pièce sera présentée en français et en anglais, en alternance.

PARRAIN ET MARRAINE, 479 St-Alexis (849-7058) — "Fun...o bar!" fantaisie burlesque, jeu. ven. sam.: 20 h 30. Réservations.

STUDIO DE L'ÉCOLE NATIONALE, 360 est, Laurier — Le Théâtre de la Rallonge présente "Pourquoi s'mett' tout nus", écrit et joué par Lorraine Pintal, Louise Saint

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

La Compagnie internationale de développement régional ltée

C.I.D.R.

(Organisme rattaché à la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec)

recherche les services d'un

ÉCONOMISTE AGRICOLE

pour occuper un poste à l'étranger (Afrique centrale)

Fonction:
À l'intérieur d'un projet de développement rural le candidat est appelé à occuper le poste de directeur adjoint. À ce titre il aura notamment comme fonction de conseiller le directeur du projet en matière d'économie rurale et assister ce dernier dans la gestion et la coordination des activités agro-économiques. Il devra de plus veiller à l'exécution d'enquêtes socio-économiques au niveau de la production et de la commercialisation.

Qualifications:
Économiste agricole ou agro-économiste spécialisé dans la production agricole avec connaissances dans le domaine du crédit et des coopératives.

Conditions:
Salaire de base plus indemnité d'éloignement ainsi que les avantages généralement accordés lors d'affectation à l'étranger.

Tout candidat doit faire parvenir sa demande ***par écrit*** *le plus tôt possible à:*

C.I.D.R. Ltée
Att: Michel Lagacé
55, Avenue Bégin
Lévis, Québec
G6V 4C3

C. L. S. C.

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DU RICHELIEU

OFFRE D'EMPLOI

MÉDECINS À TEMPS PLEIN

Fonctions:
- Consultation clinique, médecine d'urgence et médecine familiale;
- Participation à l'élaboration et la mise sur pied de programmes de santé préventive;
- Participation à de l'enseignement pour résidents en médecine familiale.

Exigences:
- Membre de la Corporation Professionnelle des Médecins du Québec;
- Intérêt marqué pour la médecine préventive et le travail médical de groupe.

Faire parvenir votre curriculum vitae pour le 30 mai 1980 à:

C.L.S.C. du Richelieu
a/s directeur général
633 - 12e avenue
Richelieu, P.Q.
J3L 4V5

DIRECTEUR (TRICE) DE GARDERIE

(60 enfants)

Lieu de travail: Montréal
Date d'entrée en fonction: Dès la nomination
Attributions: Sous l'autorité déléguée du Conseil d'Administration, cet emploi comporte:
- La responsabilité de la gestion administrative de la garderie, du personnel et de l'admission des enfants;
- La responsabilité pédagogique, c'est-à-dire, l'application de l'ensemble des programmes d'activités et des ressources de la garderie, conformément aux normes définies par le Conseil d'Administration et le Ministère des Affaires Sociales;
- Cet emploi comporte aussi l'entretien des relations avec les parents.

Exigences:
- Diplôme en éducation pré-scolaire, psychologie, orthopédagogie ou l'équivalent;
- Deux ans d'expérience pertinente.

Faites parvenir toute demande par écrit en incluant le curriculum vitae, avant le 1er juin 1980, à:

Garderie Chatouille
a/s Mme Lyse Gaudet
2255 Laurier est
Montréal H2H 1C5

Voir autres Carrières et Professions, en pages 33, 34, 35 et 36

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Département d'histoire de l'art

Professeur à plein temps

Fonctions
Enseigner l'histoire de l'art médiéval (spécialiste en architecture et sculpture médiévales du XIIe et XIIIe siècles) et les théories de l'art médiéval (art barbare, art visionnaire, art roman, art gothique).

Exigences
Posséder un doctorat ou être en voie de l'obtenir. Avoir cinq années d'expérience dans l'enseignement et la recherche.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er juin 1980

Date de clôture des candidatures
Le 23 mai 1980

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae au:

Directeur
Département d'histoire de l'art
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Institut d'histoire et de sociopolitique des sciences

Professeur à plein temps

Fonctions
Enseignement (en langue française) aux 2e et 3e cycles, recherche, encadrement d'étudiants gradués.

Exigences
Ph.D. Expérience dans l'enseignement supérieur et la recherche. Spécialisation en politique des sciences et de la technologie au Canada et au Québec, ou en administration de la recherche ou en économie de la recherche et du développement.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er janvier ou le 1er juin 1981

Date de clôture des candidatures
Le 1er septembre 1980

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:

Mme Brigitte Schroeder-Gudehus
Directeur
Institut d'histoire et de sociopolitique des sciences
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Centre d'Accueil Sainte-Trinité, 15 avenue Pratt à Longueuil, est à la recherche d'un directeur général.

Type d'établissement:
Centre d'Accueil d'hébergement pour personnes âgées de 104 lits et pavillon de 13 lits.

Fonctions:
En conformité avec les politiques et directives émises par le Conseil d'Administration, le directeur général est responsable:
- des opérations du centre d'accueil et du pavillon;
- de l'administration de ses établissements;
- de l'élaboration et de la direction des programmes et des

Exigences:
- Détenir un diplôme universitaire en sciences de l'administration ou en sciences connexes;
- Toutefois, une expérience pertinente dans un domaine relié au poste peut compenser l'absence d'un diplôme universitaire.

Rémunération:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Inscription:
Faire parvenir le curriculum vitae au plus tard le 5 juin 1980, à 17 heures, à l'adresse suivante:

M. Laurent Larose,
Président du Conseil d'Administration
Centre d'Accueil Sainte-Trinité
15 avenue Pratt
Longueuil, Qué J4H 3S9

La Compagnie internationale de Développement régional ltée

C.I.D.R.

(Organisme rattaché à la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec)

recherche les services d'un

TECHNOLOGISTE AGRICOLE

pour occuper un poste à l'étranger (Afrique centrale)

Fonctions:
Assister le directeur du projet et les chercheurs dans l'exécution des travaux reliés à l'aménagement et à la gestion de périmètres irrigués, superviser le stockage et l'écoulement d'intrants agricoles, organiser la commercialisation des surplus de production.

Qualifications:
Technologiste agricole avec expérience en gestion, vulgarisation agricole. Une expérience coopérative serait souhaitable.

Conditions:
Salaire de base plus indemnité d'éloignement ainsi que les avantages généralement accordés lors d'affectation à l'étranger.

Tout candidat doit faire parvenir sa demande ***par écrit*** *le plus tôt possible à:*

C.I.D.R. Ltée
Att: Michel Lagacé
55, Avenue Bégin
Lévis, Québec
G6V 4C3

La Villa Dufresne Inc.
Centre d'accueil de réadaptation pour personnes handicapées

REQUIERT LES SERVICES D'UN

CHEF D'UNITÉ DE RÉADAPTATION

(pour un atelier de réadaptation)

Lieu: Asbestos
Fonctions:
Personne qui, sous la responsabilité du directeur des services de réadaptation, coordonne, dirige et contrôle les activités de réadaptation sociale, académique et d'apprentissage aux habitudes de travail dans un centre de réadaptation pour adultes.
Ces activités visent essentiellement l'intégration de la personne handicapée, tant sur le plan social que dans un milieu de travail régulier, à partir de la programmation spécifique à chacun des bénéficiaires.

Exigences:
Détenir un diplôme universitaire de premier cycle de préférence.
Posséder une expérience pertinente et significative à la fonction.
Certaines équivalences et une vaste expérience auprès de personnes handicapées adultes pourront être considérées.

Rémunération:
Selon la politique de rémunération des cadres du ministère des Affaires sociales (classe II).

Faire parvenir curriculum vitae avant le 27 mai 1980 à:

Monsieur Claude F. Tanguay
Directeur des services administratifs:
1930, rue King ouest
Sherbrooke J1J 2E2

CEGEP DE VICTORIAVILLE

DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

No. du concours: C-80-02

Nature du travail:
Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services pédagogiques remplit toutes les fonctions de l'administration (direction, planification, organisation, décision et contrôle) du champ d'activités des services de l'enseignement.
Il est notamment responsable des services suivants: secrétariat pédagogique, aide pédagogique individuelle, recherche et expérimentation, techniques audio-visuelles, éducation des adultes, centre de documentation, secteur enseignement.
Il est responsable de l'application du régime pédagogique, des programmes d'étude et des méthodes pédagogiques. Il a la responsabilité d'organiser l'enseignement et d'établir les horaires et les aménagements nécessaires.
De plus, le directeur des services pédagogiques exerce les fonctions de directeur général en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de ce dernier.

Qualifications minimales requises:
Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle mais de préférence de 2ième cycle dans un champ de spécialisation approprié. Cependant, une formation en psychopédagogie serait souhaitable.
Avoir 8 années d'expérience pertinente, dont au moins 3 dans un emploi de cadre.

Rémunération:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le vendredi 30 mai 1980 sous pli recommandé.

Inscrire le numéro du concours sur l'enveloppe.

M. Daniel Côté
Président du Conseil d'administration
Cegep de Victoriaville
475 est Notre-Dame
Victoriaville, Québec
G6P 4B3
Tél.: (819) 758-6401
Poste 211 et 213

Agence canadienne de développement international — **Canadian International Development Agency**

INGÉNIEUR ET ÉCONOMISTE EN TRANSPORT

Côte d'Ivoire

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) requiert les services d'un ingénieur ainsi que d'un économiste spécialisés dans le domaine du transport, pour travailler à la Régie du chemin de fer Abidjan-Niger (RAN) en Côte d'Ivoire.

Le RAn est un organisme financièrement autonome dirigé conjointement par des représentants des gouvernements de la Côte d'Ivoire et de la Haute-Volta. L'assistance technique canadienne consiste à renforcir la cellule de planification de cette Régie en y effectuant des études techniques, des analyses de besoins, des plans d'investissement ainsi que de participer à la formation d'homologues africains.

Titres et qualités générales

- Au moins cinq années d'expérience dans le domaine du transport ferroviaire; capacité à former du personnel; citoyenneté canadienne.
- La connaissance du français est indispensable — aucune formation linguistique en français n'est offerte.

Titres et qualités spécifiques

INGÉNIEUR EN TRANSPORT (DRH-0007-D)

- Diplôme universitaire en sciences appliquées;
- bonne connaissance pratique des méthodes de la recherche opérationnelle appliquée aux problèmes de transport.

ÉCONOMISTE EN TRANSPORT (DRH-0001-D)

- Diplôme universitaire en économique ou en gestion;
- expérience dans le domaine d'études relatives à la rentabilité d'un réseau ferroviaire.

Principale fonction

- Effectuer les études logistiques et mathématiques nécessaires à l'intégration et à l'optimisation des projets d'investissement de la RAN.
- Effectuer les études économiques et financières nécessaires aux projets d'investissement de la RAN.

Candidatures

Les candidats qui répondent aux exigences doivent faire parvenir à l'adresse ci-dessous un curriculum vitae complet ainsi que le nom de deux répondants avant le 30 mai 1980, en citant le numéro DRH du poste qui les intéresse.

Direction des ressources humaines DRH-
Agence canadienne de développement international
200 Promenade du Portage
Hull, Québec, K1A 0G4

NOTRE RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
est publié tous les jours. Le tarif est de 0.68 la ligne agate (grandeur minimum: 30 lignes agate sur 2 colonnes). Notre service de cases (dossiers) coûte **$3.00** et les réponses sont assurées par courrier. La date limite pour la réception des annonces est fixée à **48 heures avant publication.**
Tout courrier devra être adressé comme suit:

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - H2Y 1X1
Compétence:
Micheline Turgeon,
Rens.: 844-3361

L'École Polytechnique de Montréal, en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international est à la recherche d'un

DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ENSEIGNEMENT

pour assurer la responsabilité de la gestion scolaire à l'École polytechnique de Thiès au Sénégal.

Nature du travail:
Sous l'autorité du directeur des études, le directeur des services de l'enseignement assure le suivi du programme d'études et des méthodes pédagogiques. Il a de plus la responsabilité d'organiser l'enseignement et d'établir les horaires et les aménagements nécessaires.
L'exercice de la gestion scolaire comprend aussi la responsabilité des services suivants: le secrétariat général, le bureau du registraire, la coordination des programmes, les services pédagogiques et audiovisuels, les services aux étudiants, la bibliothèque.

Qualifications minimales requises:
- Être ingénieur et posséder préférablement un doctorat ou au moins une maîtrise en sciences appliquées.
- Être professeur agrégé dans une institution d'enseignement universitaire.
- Posséder une expérience reconnue dans l'administration du champ d'activités des services de l'enseignement.

Ce candidat doit être citoyen canadien, avoir une connaissance parfaite du français parlé et écrit. Des indemnités pour affectation à l'étranger et des conditions de logement sont prévues. Le candidat devra s'engager pour une période de 2 ans à partir du 1er septembre 1980.

Les personnes intéressées devront adresser leur demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 3 juin 1980 au

Directeur du Projet de
l'École polytechnique de Thiès
École Polytechnique de Montréal
C.P. 6079, Succursale «A»
Montréal (Québec) H3C 3A7
Tél.: (514) 344-4972

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrièrs et Professions, en pages 32, 34, 35 et 36

ALGONQUIN

LA SECTION DISCIPLINES PARAMÉDICALES DE LA DIVISION DES SCIENCES DE LA SANTÉ

recherche un

PROFESSEUR POUR SES PROGRAMMES EN SCIENCES DENTAIRES

FONCTIONS:
1. Enseigner des matières de sciences dentaires comme la Prévention dans le programme Soins dentaires.
2. Enseigner et superviser les expériences cliniques du programme Hygiène dentaire.
3. Entreprendre l'élaboration du programme d'études français.
4. Assumer d'autres responsabilités, au besoin.

EXIGENCES: ÊTRE HYGIÉNISTE DENTAIRE AUTORISÉ
1. Détenir l'autorisation d'exercer en Ontario ou y être admissible.
2. Posséder une expérience clinique récente.
3. Le bilinguisme (français et anglais) est essentiel.
4. L'expérience dans l'enseignement clinique et didactique des sciences dentaires constitue un atout [illegible]ain.

SALAIRE:
$15 478 — $30 230
Le salaire initial sera fonction des titres et de l'expérience. Le Collège offre également une gamme complète d'avantages sociaux.

Veuillez préciser le numéro du concours dans la demande que vous ferez parvenir, par écrit, au

Service du personnel
1385, avenue Woodroffe
Nepean (Ontario)
K2G 1V8

au plus tard le 31 mai 1980
Le concours 47-80 ***s'adresse aux femmes et aux hommes.***

RADIO CANADA INTERNATIONAL

Superviseur

Région cible de l'Europe de l'est— émissions ondes courtes

Endroit: Montréal
Traitement: $26.485. — $30.335. —
Ce poste est accessible tant aux femmes qu'aux hommes.

Le poste:
Répond au Chef de la région cible de l'Europe de l'est de la mise en oeuvre des plans, de la gestion et de la supervision des sections.
1. Fait l'affectation des tâches et supervise le travail du personnel des diverses sections; fait les recommandations opportunes en matière de recrutement.
2. Assiste le Chef de la région cible dans la gestion et la planification du budget.
3. Assure le contrôle des heures supplémentaires et aide à coordonner les contenus d'émissions et les affectations pour la région cible.

Exigences:
Diplôme universitaire ou l'équivalent.
Talents éprouvés de gestionnaire.
Connaissance active de l'anglais et du français et une bonne connaissance d'au moins une des langues suivantes: russe, ukrainien, hongrois, polonais et tchécoslovaque.

Les demandes d'emploi doivent être adressées à:

L'Agent des Ressources humaines
Radio Canada International
C.P. 6000
Montréal, Québec
H3C 3A8

CEGEP RIVIÈRE-DU-LOUP — Offre d'emploi

DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

NO CONCOURS: C-80-01 **(2ème concours)**

L'EMPLOI
L'emploi de directeur des services pédagogiques comporte la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources reliés au régime pédagogique de l'institution.
L'exercice de cet emploi comprend habituellement les programmes d'études, le secrétariat pédagogique, l'aide pédagogique individuelle, les moyens d'enseignement (centres de documentation, techniques audio-visuelles), la mesure et l'évaluation de l'apprentissage, la recherche et l'expérimentation et l'éducation des adultes.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES:
— Diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle dans un champ de spécialisation approprié;
— Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans un emploi de cadre.
— Des études supplémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience professionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent compenser, en partie, la scolarité requise.

SALAIRE:
Selon les dispositions de l'arrêté en conseil 2904-77 (en voie de révision) classification D1 classe 1.

DATE LIMITE:
Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature en nous faisant parvenir un curriculum vitae complet accompagnée d'une photocopie des attestations d'études, **avant le 4 juin 1980**, en prenant soin d'indiquer le numéro du concours sur l'enveloppe à:

DIRECTIONS DES SERVICES AU PERSONNEL
Cegep de Rivière-du-Loup
80, rue Frontenac
Rivière-du-Loup, P.Q.
G5R 1S8

Date d'affichage: 13 mai 1980

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Une Caisse d'Entraide Économique de la Rive Sud de Montréal, avec environ $20MM d'actifs et plus de 4,500 membres, qui a connu une croissance très rapide désire s'adjoindre un gestionnaire chevronné qui saura donner à la Caisse un nouveau dynamisme tout en augmentant son rayonnement.

Relevant du Conseil d'Administration, le titulaire assure une gestion efficace des affaires. De plus il sera le représentant de la Caisse et à ce titre il sera présent dans les différents groupes et clubs sociaux de la région où il aura l'occasion de faire connaître les nombreux avantages offerts par la Caisse à ses membres.

Nous recherchons pour ce poste cadre confirmé qui possède une bonne formation académique ainsi que plusieurs années d'expérience idéalement dans le secteur de l'épargne et du financement. Il doit de plus être un très bon motivateur qui communique bien et qui sait s'entourer d'un personnel valable.

Un salaire très intéressant, une voiture, de même qu'un programme complet d'avantages sociaux sont offerts.

Les candidats intéressés sont priés de communiquer avec nous, en toute confiance, se référant au mandat no. 8015.

Gilles Tremblay et Associés Ressources humaines
1350 ouest, rue Sherbrooke Montréal, PQ H3G 1J1 288-2563

INFORMATIQUE

DIRECTEUR

Une société du secteur du livre, nouvellement implantée au Québec, et filiale de deux groupes européens très importants, recherche un directeur pour son service d'informatique. Le poste est à Montréal.

Relevant du PDG, le titulaire coordonne toutes les activités d'un service utilisant un ordinateur UNIVAC 9030. Il établira les objectifs de son service à court, moyen et long termes, selon les exigences de l'entreprise et en identifiera les besoins en ressources humaines et matérielles.

Le candidat idéal possède une solide expérience en informatique et il connaît intimement le langage «assembler». Il adaptera pour les besoins locaux les programmes utilisés par la filiale suisse du groupe.

Si cette occasion de carrière vous intéresse, veuillez communiquer avec nous, en toute confiance, vous référant au mandat no. 8010.

Gilles Tremblay et Associés Ressources humaines
1350 ouest, rue Sherbrooke Montréal, PQ H3G 1J1 288-2563

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Directeur général de l'administration des propriétés (relations avec la clientèle)

Concours spécifique P6203AAB/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Société d'habitation du Québec — 1 emploi à Québec

Attributions — Sous l'autorité du président de la Société et dans le cadre de programmes destinés à la satisfaction des besoins de la clientèle visée, planifier, diriger, coordonner et contrôler les activités d'animation, d'information et d'assistance technique, financière ou sociale de la direction auprès de cette clientèle, notamment auprès des personnes âgées, des familles à faible revenu et des coopératives d'habitation.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans la direction d'équipes pluridisciplinaires et d'un service relié au secteur de l'habitation, au secteur coopératif ou au secteur communautaire.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel
de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe III
Traitement pouvant atteindre 49 290 $

Période d'inscription:
du 17 mai au 2 juin 1980

Directeur des publications et de l'information

Concours spécifique P6203AAD/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre — Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail — 1 emploi à Québec

Attributions — Planifier, organiser, coordonner, évaluer et contrôler les activités de la direction. À cette fin, concevoir et élaborer les programmes visant à faire connaître et à promouvoir les services produits par le Centre aux clientèles internes et externes; développer et gérer des systèmes d'information et de diffusion afin de répondre aux besoins des utilisateurs; établir et maintenir des liens avec les organismes du milieu et participer aux évènements susceptibles de favoriser la liaison clientèle-Centre.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de la diffusion de l'information et des relations de travail.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel
de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV
Traitement pouvant atteindre 44 817 $

Période d'inscription:
du 17 mai au 2 juin 1980

Directeur général de la main-d'oeuvre

Concours spécifique P6206AAB/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre — Direction des opérations
— 1 emploi à Montréal-métro

Attributions — Planifier, organiser, diriger et contrôler la mise en application des programmes de main-d'oeuvre et d'emploi. À cette fin, diriger et coordonner les activités des centres de main-d'oeuvre de la région; représenter le ministère auprès des partenaires socio-économiques de la région et rendre compte du déroulement des programmes et de leur degré d'adaptation à la situation locale; participer à l'élaboration des politiques de main-d'oeuvre et d'emploi en fournissant au ministère des données de base permettant d'ajuster ses politiques aux besoins du milieu.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de la main-d'oeuvre et de l'emploi. À cette fin, diriger et coordonner les activités des centres de main-d'oeuvre et d'emploi en fournissant au ministère des données de base permettant d'ajuster ses politiques aux besoins du milieu.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux enquêtes et aux études en relations du travail.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
Traitement pouvant atteindre 40 721 $

Période d'inscription:
du 17 mai au 2 juin 1980

Chef du service des enquêtes sur les salaires et les avantages sociaux

Concours spécifique P6216AAC/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail — 1 emploi à Montréal

Attributions — Planifier, organiser, diriger et contrôler les activités du service. À cette fin, effectuer des enquêtes sectorielles et régionales portant sur les avantages sociaux et les conditions du travail sur le marché québécois ou autres; développer des systèmes d'information afin de répondre adéquatement aux besoins des milieux patronal et syndical.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
Traitement pouvant atteindre 40 721 $

Période d'inscription:
du 10 mai au 26 mai 1980

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 32, 33, 35 et 36

LA COMMISSION SCOLAIRE
sainte-croix

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

PROFESSEUR

à temps partiel pour le cours

DESSINATEUR D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Début des cours: 16 juin 1980 **Durée:** 31 semaines

Qualifications requises
- Connaissance approfondie du dessin technique
- Connaissance de l'électricité (chauffage-éclairage)
- Très familier avec le code de l'électricité
- Facilité à travailler en équipe, à communiquer et animer un groupe d'étudiants adultes.

Salaire:
16.90 $/heure ou plus selon la convention collective.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 23 mai 1980 à: Monsieur Jean Davreux

Service de l'éducation des adultes
850, boul. Laurentien
Saint-Laurent
H4M 2M9

Kearney: Management Consultants

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Notre client, une importante firme internationale, est à la recherche d'un généraliste expert en personnel pour gérer son service du personnel comptant 25 employés. Localisé à Montréal, ce poste suppose la direction de toutes les activités du personnel, concernant une division de Vente et Distribution de 500 employés.

Les exigences de base comprennent une formation universitaire (de préférence un MBA), 7 ans et plus d'expérience acquise graduellement se rapportant au personnel dans un environnement complexe, et un bilinguisme parfait. Cependant, l'exigence-clé sera la capacité de la personne de mettre en oeuvre de nouveaux projets et de les mener à bien, avec le minimum de supervision de la part de ses supérieurs.

Notre client connaît présentement une croissance remarquable au Canada, aux Etats-Unis et en Europe, et peut offrir, à long terme, d'exceptionnelles possibilités d'avancement. Le montant de la rémunération n'est pas fixé mais serait susceptible d'intéresser un individu dont le revenu se situe présentement entre $30,000 et $40,000.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, incluant la progression de votre salaire, en toute confidentialité à:

M. George L. Sola
Kearney Management Consultants Ltd.
Service de Recrutement des Cadres
P.O. Box 186
Toronto-Dominion Centre
Toronto, Ontario M5K 1H6

OFFRES D'EMPLOI

cscq

la fédération des commissions scolaires catholiques du québec

La Fédération représente les commissions scolaires pour catholiques au Québec, assume en leur nom l'importante mission de promouvoir le système public d'enseignement et intervient de manière concrète dans des secteurs stratégiques pour l'évolution de l'éducation.

CONSEILLER EN GESTION SCOLAIRE

Concours (EC) 79-80-01 (2e concours)

FONCTION
- Son action est liée à des problèmes d'ensemble concernant l'administration scolaire (finance, assurance, transport scolaire, informatique, équipement).
- Sous l'autorité du directeur de la direction de la gestion des affaires scolaires, il devra entre autres:
  - — participer aux activités d'études, de recherche et de conseil auprès des commissions scolaires et des services internes, selon les priorités fixées par la Fédération;
  - — remplir des fonctions de conseil auprès du directeur, des membres de la commission permanente de la gestion des affaires scolaires et sur demande, auprès des personnes responsables de la gestion dans les commissions scolaires.
  - — agir auprès des groupes de travail comme animateur, responsable ou personne-ressource;
  - — présenter des rapports d'études;
  - — élaborer et réaliser des projets d'aide aux commissions scolaires;
  - — contribuer à la diffusion d'expériences qui assurent le développement de la gestion;
  - — participer à des comités ministériels;
  - — faire des interventions auprès de divers organismes;
  - — recueillir et analyser les attentes des commissions scolaires.

Au besoin, il accomplit toute autre tâche connexe.

EXIGENCES
Diplôme universitaire de 1er cycle en éducation, administration, économique ou tout autre profil de formation ou d'expérience compatible avec les exigences de la fonction.
- — expérience de cinq (5) ans minimum, de préférence dans l'administration scolaire ou dans le système parapublic;
- — aptitude au travail d'équipe.

LIEU DE TRAVAIL
Sainte-Foy (déplacements occasionnels)

TRAITEMENT
Selon les échelles en vigueur, soit entre 17 600$ et 31 000$. Possibilité d'accès à la classe I.

DATE LIMITE POUR LES INSCRIPTIONS
2 juin 1980

ADRESSER CURRICULUM VITAE
Directeur de l'administration interne
Fédération des commissions scolaires
catholiques du Québec
1001, avenue Bégon
C.P. 490, SAINTE-FOY, Québec
G1V 4C7

École privée de niveau secondaire
est à la recherche d'un:

RESPONSABLE DE LA VIE ÉTUDIANTE

(poste de cadre)

Fonctions:
Le responsable de la vie étudiante est la personne qui, sous l'autorité du principal, anime, coordonne et dirige les services d'ordre éducatif, disciplinaire, social et culturel.
Il assure aussi la supervision et la coordination des activités pastorales et sportives.

Exigences:
- — Expérience de trois ans dans le domaine ou l'équivalent dans l'éducation;
- — Scolarité: diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'éducation;
- — Entraînement au travail en équipe;
- — Facilité de communication.

Envoyer le curriculum vitae avant le 23 mai 1980, au:

DOSSIER 3271
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

C.L.S.C. MONT-JOLI INC.

CONCOURS: 80-03P

UN(E) COORDONNATEUR(TRICE) DE PROGRAMMES ET DE SERVICES

(cadre intermédiaire)

1. SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS
Sous l'autorité immédiate du Directeur Général, le titulaire du poste doit notamment:
- Être responsable de la gestion des programmes et des ressources qui lui sont confiées pour assurer les services de santé et les services sociaux auprès des jeunes et des familles;
- contribuer à la gestion des ressources matérielles et financières de l'établissement;
- faire rapport régulièrement au Directeur Général.

2. EXIGENCES
- **Académiques**
  Détenir un diplôme d'études universitaires de premier (1er) cycle en Service Social (individuel et/ou collectif)
- **Expérience**
  Quatre (4) ans d'expérience en intervention dite individuelle et de groupe
  Deux(2) ans comme Cadre, de préférence dans un établissement du réseau des Affaires sociales.

3. QUALITÉS PERSONNELLES
- Facilité de travailler en groupe
- Sens des responsabilités développé
- Intérêt et aptitudes à la polyvalence des tâches.

4. RÉMUNÉRATION
Selon les dispositions de la Politique salariale des Cadres du réseau des Affaires sociales.

5. ÉCHÉANCE
Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le 30 mai 1980, à 16:30, à l'adresse suivante:

Concours 80-03P,
a/s Directeur général,
C.L.S.C. — Mont-Joli,
780, Chemin du Sanatorium,
Sac 3000,
MONT-JOLI, Qué.
G5H 3R5
Téléphone (418) 775-2251

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

FORMATION DES MAÎTRES

Didacticiens

de l'enseignement professionnel

La Direction générale de la formation des maîtres de l'Université de Sherbrooke demande, dans le cadre de son programme de baccalauréat en enseignement professionnel, des spécialistes de l'un ou l'autre des secteurs suivants de l'enseignement professionnel au niveau secondaire: alimentation, commerce et secrétariat, couture et habillement, dessin technique, économie familiale, électrotechnique, équipement motorisé, hydrothermie, mécanique, meuble et construction.

Durée de l'emploi
Engagement sur une base contractuelle de durée limitée.

Principales fonctions
- Enseignement dans un ou plusieurs des secteurs énumérés ci-dessus;
- encadrement des étudiants-maîtres;
- participation à la recherche en didactique de l'enseignement professionnel au niveau secondaire;
- participation à l'organisation pédagogique du programme.

Exigences
Être titulaire d'un grade universitaire de premier cycle en enseignement professionnel ou avoir une compétence jugée équivalente; posséder une formation en pédagogie; avoir l'expérience de l'enseignement dans un ou plusieurs des secteurs précités, de préférence au niveau secondaire.

Traitement
Le traitement sera établi en fonction de la compétence et de l'expérience du candidat.

L'Université de Sherbrooke est disposée à considérer toute possibilité de **prêt de services** avec les organismes scolaires: Commissions scolaires, Cégeps, etc.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le **30 mai 1980** au directeur du programme:

Monsieur Guy Robidas
Bureau 317, Pavillon J.-S. Bourque
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1 (819) 565-5497

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **68¢** la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que trois dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

LE DEVOIR
Micheline Turgeon, Rens.: 844-3361

Ouverture de poste:

Permanent national à la Jeunesse Étudiante Catholique

(mouvement d'étudiants chrétiens engagéss, de niveau secondaire).

Conditions requises:
- Engagement chrétien consenti.
- Capacité d'animation et de travail en équipe.
- Connaissance du milieu étudiant.
- Disponibilité.

Salaire à négocier.

Envoyer la demande d'emploi et le curriculum vitae à

Secrétariat national de la J.E.C.
5323, Brébeuf
Montréal, H2J 3L8
avant le 31 mai 1980.

CENTRE HOSPITALIER
L'Hôtel-Dieu de Gaspé

RECHERCHE

Adjoint(e) au responsable du service de Santé au Travail

DÉPARTEMENT: Santé communautaire
STATUT: Cadre
NATURE DE LA FONCTION:
Assiste le responsable:
- — Dans l'étude des besoins de la population en vue de programmes en Santé au Travail.
- — Dans l'élaboration de programmes en Santé au Travail et participer à l'exécution.
- — Dans l'évaluation des programmes.

EXIGENCES:
- — Posséder un 1er cycle universitaire en génie, chimie, physique ou biochimie.
- — Une formation ou une expérience en hygiène industrielle ou environnement industriel sera considérée.
- — Posséder une bonne connaissance de la langue seconde.
- — Posséder une automobile.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae au complet avant le 23 mai 1980 au:

Directeur du Personnel,
Centre Hospitalier
Hôtel-Dieu de Gaspé
Gaspé, P.Q.
G0C 1S0

DEVCOM
DEVCOM

CONSEILLERS EN FORMATION
DIRECTEUR / CONCEPTEUR

Vous aurez 4 responsabilités-clés:
- concevoir des programmes de formation centrés sur les habiletés,
- coordonner et assurer la production de ces programmes,
- gérer l'ensemble des ressources de votre service (personnel, budget, plan annuel),
- collaborer à l'équipe de direction.

LA COMPAGNIE

Chef de file de la formation au Québec, nous avons acquis une réputation solide de qualité et d'excellence dont le témoignage tangible est notre croissance depuis 5 ans.

CANDIDAT(E)

Vous possédez le profil suivant ou l'équivalent:
- diplôme universitaire (gestion/re. hum.)
- maîtrise parfaite du français et connaissance de l'anglais,
- expérience de la formation centrée sur les habiletés,
- capacité de conception et de direction.

ENVOYER VOTRE CURRICULUM

DEVCOM FORMATION LTÉE
4999 ouest, rue STE-CATHERINE
MONTRÉAL H3Z 1T3
DOSSIER 2080

Université de Moncton

L'Université sollicite des candidatures de

PROFESSEURS

en Service social
Traduction

La date d'entrée en fonction est le 1er juillet 1980. Les candidatures pourront être considérées dès leur réception. Les candidats doivent maîtriser la langue française, tant orale qu'écrite. Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec le nom de trois répondants et être transmise à la personne indiquée ci-dessous à l'adresse suivante:

Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

SERVICE SOCIAL

Fonctions: Enseignement et supervision de stagiaires, au 1er cycle. Contrat temporaire d'une année.

Qualifications: Doctorat en service social ou l'équivalent. Les détenteurs de la maîtrise en service social possédant une expérience exceptionnelle pourront également être considérés.

Communiquer avec

Le Directeur
Département de service social

TRADUCTION

Fonctions: Recherche et enseignement dans le baccalauréat spécialisé en traduction.

Qualifications: Doctorat ou l'équivalent. Les candidats détenant la maîtrise et possédant une expérience substantielle comme traducteur et réviseur seront également considérés. La préférence sera accordée aux candidats orientés vers les domaines techniques.

Communiquer avec

Le Directeur
Département de traduction et des langues

CHUS

Responsable des relations de travail

Le Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke est à la recherche d'un spécialiste des relations de travail pour prendre charge de l'administration de ses conventions collectives de travail ainsi que du règlement des griefs sous l'autorité du directeur du personnel. Le titulaire de ce poste est en outre responsable des activités de formation relevant des conventions collectives ou autres, et des programmes de santé et sécurité au travail dans ce centre hospitalier qui compte au-delà de 2,000 employés.

Exigences:
Une maîtrise en relations industrielles ou l'équivalent, en plus d'une expérience de gestion de deux ans précédée de quelques années de pratique professionnelle, de préférence dans le milieu hospitalier.

Rémunération:
Le salaire se situe à l'intérieur d'une classe salariale 15 ($25,000 — $35,000) et est fixé selon les normes du M.A.S. qui établit en outre les autres conditions de travail.

Les personnes répondant à ces qualifications et désirant poursuivre une carrière intéressante dans un milieu universitaire sont invitées à poser leur candidature avant le 24 mai 1980 au:

Directeur du personnel
CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE
3001, 12ième
Avenue Nord
Sherbrooke,
Québec, J1H 5N4

Université Laval

PROFESSEUR DE TRADUCTION VERS L'ANGLAIS

Faculté des lettres
Département de langues et linguistique

Un poste de professeur à temps complet.
Traitement et termes d'engagement selon la convention collective.
Date d'entrée en fonction: 1er août 1980.
Durée du contrat: 3 ans, renouvelable.

DESCRIPTION DU POSTE: Enseignement de la grammaire anglaise et de la traduction du français vers l'anglais dans le cadre du programme de baccalauréat spécialisé en traduction. Enseignement de la traduction dans le cadre du programme de maîtrise en traduction et en terminologie. Encadrement d'étudiants et direction d'essais en traduction au niveau de la maîtrise. Recherche en linguistique différentielle ou en traduction.

QUALIFICATIONS: Doctorat en linguistique ou l'équivalent. Expérience de l'enseignement et de la pratique de la traduction. Langue maternelle anglaise; excellente connaissance du français.

DATE DE CLÔTURE DU CONCOURS: le 6 juin 1980 ou ultérieurement si à cette date le poste n'est pas pourvu.

Faire parvenir un curriculum vitae complet et à jour de même que le nom et l'adresse de trois répondants et le cas échéant les publications à:

Monsieur André Boudreau
Directeur
Département de langues et linguistique
Faculté des lettres
Université Laval
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autre Carrières et Professions, en pages 32, 33, 34 et 36

NOTRE RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
Téléphonez ou écrivez à:
LE DEVOIR
211, rue du St-Sacrement
Montréal - Tél. 844-3361
Compétence:
Micheline Turgeon

Université de Montréal

Département de Mathématiques et de Statistique
C.P. 6128, Succursale A
Montréal
Québec
H3C 3J7

Consultant scientifique

Conditions requises: Bonne connaissance de la théorie des tests optimaux en analyse multidimensionnelle. Doit avoir publié des articles sur ces sujets. Salaire selon qualifications et conforme aux règlements du CRSNGC. Durée de l'engagement: 6 à 9 mois à compter de septembre 1980. Envoyer un curriculum vitae au Professeur N. Giri, Département de Mathématiques et de Statistique avant le 31 mai 1980.

LE GROUPE DESJARDINS
ASSURANCES GÉNÉRALES

Spécialiste en marketing

Le Groupe Desjardins-Assurances générales recherche les services d'un spécialiste en marketing pour ses opérations d'assurances générales.

Le titulaire de ce poste travaillera en étroite collaboration avec le directeur du service marketing et son travail consistera à faire des études visant à:
- identifier les produits actuels et éventuels requis pour répondre aux besoins du marché,
- planifier les projets de recherche,
- élaborer des stratégies de marketing pour la mise en marché des produits et améliorer le service aux assurés.

Diplômé universitaire option marketing, le candidat recherché a acquis une expérience de cinq (5) ans dans cette spécialité et désire mettre à contribution ses connaissances et son expertise. Le titulaire possède de plus, une grande maturité, un sens du professionnlisme, un jugement sûr, un esprit innovateur et a fait preuve qu'il est en mesure de travailler en équipe.

Nous offrons au candidat recherché un excellent plan de rémunération à la mesure du défi à relever. Le lieu de travail est situé à Lévis et le poste est également ouvert aux hommes et aux femmes.

Si vous possédez les qualifications requises et êtes intéressé à oeuvrer au sein d'un groupe dynamique, faites parvenir votre curriculum vitae complet avant mercredi le 28 mai, 1980.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Service des ressources humaines
GROUPE DESJARDINS-ASSURANCES GÉNÉRALES
100 route Trans-Canada, est
Lévis, Québec G6V 6P9

PROFESSEURS SUPPLÉANTS (2 postes)

Département des sciences de l'éducation

1er poste: Enseignement professionnel (fabrication mécanique)

2e poste: Enseignement professionnel (hydrothermie)

FONCTIONS: Enseignement, recherche, encadrement d'étudiants et autres fonctions connexes.

EXIGENCES: Maîtrise dans un secteur disciplinaire approprié doublée d'un baccalauréat spécialisé dans un champ connexe.

TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: 1er poste, le 1er septembre 1980
2e poste, juin 1980.

Les candidatures seront examinées à partir du 2 juin 1980.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:
M. Robert Champagne, directeur
Département des sciences de l'éducation
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Qué. / G9A 5H7

Université du Québec à Trois-Rivières

POSTE DE PROFESSEUR EN LINGUISTIQUE À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Le Département des arts et lettres est à la recherche d'un professeur régulier en linguistique.

DESCRIPTION DU POSTE:

- Intérêt pour le langage formel, la psycho-linguistique et la linguistique appliquée.

EXIGENCES:

Diplôme de 3e cycle ou l'équivalent. Expérience pertinente.

MODALITÉS:

Traitement: Les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur; le traitement est déterminé selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Lieu de travail: Chicoutimi

Entrée en fonction: Au plus tard le 1er septembre 1980

Date limite: Veuillez faire parvenir votre candidature avant 17h00 le vendredi 9 juin 1980 au:

Doyen de la gestion académique
Université du Québec à Chicoutimi
930, rue Jacques-Cartier est
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1

Université du Québec à Chicoutimi

POSTE DE PROFESSEUR SUBSTITUT EN LINGUISTIQUE À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Le Département des arts et lettres est à la recherche d'un professeur substitut en linguistique pour la période commençant le 1er septembre 1980 et se terminant le 31 mai 1981.

DESCRIPTION DU POSTE:

Professeur pouvant assurer des cours en phonétique générale, en phonétique expérimentale, phonologie, etc...

EXIGENCES:

Diplôme de 3e cycle ou l'équivalent. Expérience pertinente.

MODALITÉS:

Traitement: les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur; le traitement est déterminé selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Lieu de travail: Chicoutimi

Entrée en fonction: Au plus tard le 1er septembre 1980

Date limite: Veuillez faire parvenir votre candidature avant 17h00 le vendredi 9 juin 1980 au:

Doyen de la gestion académique
Université du Québec à Chicoutimi
930, rue Jacques-Cartier est
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1

Université du Québec à Chicoutimi

BIBLIOTHECAIRE

L'Université du Québec à Rimouski est à la recherche d'un/une bibliothécaire pour son service de référence.

La fonction: sélectionner, classifier, organiser et rendre accessible la documentation disponible; assister les usagers dans leurs recherches; analyser les documents choisis et les préparer en vue de leur traitement; participer à des travaux en vue de développer un secteur de la bibliothèque; etc. Le/la bibliothécaire participe également à l'élaboration et à l'application de politiques, procédures et pratiques administratives.

La personne: la personne recherchée possède une maîtrise en bibliothéconomie et est membre de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec. Quelques années d'expérience seraient considérées.

Le traitement: le traitement et les conditions reliés à l'emploi sont établis en conformité avec la convention collective en vigueur (minimum 15 724$, maximum 27 783$, échelle 1979-80).

Les personnes intéressées par ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant 17 heures le 26 mai 1980 à:

Service du personnel
UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI
300, avenue des Ursulines Rimouski, Qué. G5L 3A1

Université du Québec à Rimouski

Le Département des sciences de l'éducation du Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois (Université du Québec) à Rouyn sollicite des candidatures pour les postes suivants:

PROFESSEUR-CHERCHEUR EN LITTERATURE ENFANTINE

Fonctions: Elaborer des documents pédagogiques en littérature enfantine pour le primaire. Contribuer à l'élaboration et au déroulement de projets de recherche en didactique du français. Participer à l'encadrement de groupes d'étudiants.

Qualifications: Les candidats devront détenir une scolarité de doctorat ou une maîtrise dans une discipline appropriée. Plusieurs années d'expérience d'enseignement au primaire et une facilité de rédaction sont également requises. Une expérience de conception ou de recherche en littérature enfantine serait souhaitable.

PROFESSEUR-CHERCHEUR EN LINGUISTIQUE

Fonctions: Dans le cadre du programme de perfectionnement des maîtres de français (PPMF), élaborer des documents pédagogiques sur divers aspects de la didactique du français au primaire; contribuer à l'élaboration et au déroulement de projets de recherche en psycholinguistique appliquée à la didactique du français; participer à l'encadrement de groupes d'étudiants.

Qualifications: Les candidats devront détenir une scolarité de doctorat ou une maîtrise en linguistique avec orientation en linguistique appliquée, en psycholinguistique ou en apprentissage de la langue maternelle. Une bonne connaissance du milieu de l'éducation et une facilité de rédaction sont également requises. Une expérience en recherche serait souhaitable.

Renseignements généraux

Entrée en fonction: Le 1er juin 1980

Durée du contrat: Un (1) an

Lieu de travail: Rouyn

Date limite: Prière de faire parvenir votre candidature accompagnée de votre curriculum vitae et d'une copie de vos diplômes avant 17 h le vendredi 30 mai 1980 à l'adresse suivante:

Monsieur Luc Bergeron, directeur
Département des sciences de l'éducation
Université du Québec, Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
435, rue Gagné, case postale 700, Rouyn, Québec, J9X 5E4

79-80-093

Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

CHEF DE SERVICE
Gestion des régimes

Dans le cadre de sa restructuration administrative, le service des Avantages sociaux de la division Planification et Programmes est actuellement à la recherche d'un candidat chevronné dans le domaine de la gestion d'avantages sociaux.

Sous l'autorité du directeur des Avantages sociaux, le titulaire du poste planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités de son service et plus particulièrement:

- administre les régimes complémentaires d'avantages sociaux (assurance et retraite) dans l'industrie de la construction;
- définit, en fonction des objectifs de la direction, les objectifs spécifiques et les programmes d'action de son service;
- participe à la préparation des prévisions budgétaires de son unité administratives et en contrôle la réalisation.

Le candidat recherché est détenteur d'un diplôme de premier cycle en administration et possède un minimum de 5 années d'expérience pertinente. En plus de démontrer un sens marqué d'initiative, il doit faire preuve de maturité et de jugement.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 30 mai 1980 à:

OCQ

Service des ressources humaines
Office de la construction du Québec
3530, rue Jean-Talon ouest
Montréal, Québec H3R 2G3

POSTES DE PROFESSEURS À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

L'Université du Québec à Chicoutimi est à la recherche de deux (2) professeurs réguliers pour assurer des tâches d'enseignement et de recherche dans le cadre du programme de perfectionnement des Maîtres de français au secondaire (P.P.M.F.).

Les professeurs de ce programme participent aux activités de formation des Maîtres de français et ils dirigent des projets de recherche appliquée qui nécessitent une présence fréquente dans les classes du secondaire. Ils conçoivent également les cours destinés aux étudiants du P.P.M.F. Ces professeurs seront appelés à se déplacer très souvent dans les régions desservies par l'U.Q.A.C. A long terme, ces professeurs assureront des cours à la formation initiale en linguistique ou en littérature.

DESCRIPTION DES POSTES:

1) Linguistique:
- Intérêt pour la production du discours écrit et des techniques d'expression.
- Connaissances des modèles d'application des descriptions linguistiques à l'enseignement de la langue.
- Connaissance de la linguistique du discours.

2) Littérature:
- Intérêt pour la didactique de la littérature au secondaire et pour la sémiologie de la communication.

EXIGENCES:
Diplômes de 3e cycle ou l'équivalent. Expérience pertinente.

MODALITÉS:
Traitements: les conditions de travail sont règies par la convention collective en vigueur; le traitement est déterminé selon les qualifications et l'expérience du canditat.

Lieu de travail: Chicoutimi

Entrée en fonction: Au plus tard le 1er septembre 1980

date limite: Veuillez faire parvenir votre candidature avant 17h00 le vendredi 9 juin 1980 au:

Doyen de la gestion académique
Université du Québec à Chicoutimi
930, rue Jacques-Cartier est
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1

Université du Québec à Chicoutimi

AU FIL DES MOTS

La lecture efficace

par Louis-Paul Béguin

On sait qu'en linguistique moderne, le mot est considéré comme étant une combinaison de deux éléments: un signifiant (sa représentation matérielle) et un signifié (le concept correspondant à la signification du mot).

Il est parfois difficile de justifier cet aspect fondamental de la linguistique. Il est dit que «quelque» différence existe entre le concept (réalité) et la signification d'un mot. Mais je lisais l'autre jour un rapport d'activité d'une compagnie d'assurances de France appelée La Licorne. La licorne est un animal fabuleux qui n'a qu'une longue corne au milieu du front et qu'on peut admirer sur des superbes tapisseries, à Paris, boulevard Saint-Germain, dans un musée: la série des tapisseries de la *Dame à la Licorne*. Or, la licorne n'existe pas. La compagnie d'assurances, elle, existe. Comment peut-on relier à la réalité le mot licorne en tant que signifiant-signifié? Il existe une très grande différence entre le concept et la signification. Le signifiant-signifié est, en somme, issu de l'imaginaire.

Je me disais cela en relisant le livre fort intéressant de François Richaudeau, intitulé *Le langage efficace*. Il parle de l'image mentale-signifié et de l'image mentale-signifiant. Il démontre que l'image mentale-signifié n'est pas à réduire à un mot, mais souvent à des concepts généraux. Penser à un visage, par exemple, est immédiat, et global tout à la fois. Il faudrait un grand nombre de mots pour définir ce visage, alors qu'il n'est besoin que d'y penser, ou alors de le comparer avec un autre visage pour les distinguer par la pensée, sans aucune hésitation. On parle moins vite qu'on ne pense. «Mon esprit raisonne avec des touts», dit Richaudeau. Exprimer sa pensée, c'est déployer tout un fil, péniblement; c'est courir après cette pensée. Déjà, quand on arrive à la fin de ce phénomène d'expression pense-t-on à autre chose, à ce qu'on va ajouter, par associations mentales souvent. Certaines associations mentales sont privilégiées quand elles possèdent un sens, celui dont j'ai besoin dans la minute où je m'exprime. Ce sens est de nature sémantique, linguistique ou abstraite. «Le sens, tel que je l'entends, c'est d'une façon générale, le fil conducteur entre plusieurs images mentales le plus habituel.» Richaudeau ajoute que percevoir c'est re-connaître. On saisit le sens d'une phrase en fonction de ce qu'on connaît déjà; on est en terrain familier. Un mot ne prend un sens que dans un contexte plus large. Un lecteur prévoit le mot qui vient.

L'ABOÎTE À ÉCHOS

Un symposium pour chefs de choeurs organisé par l'Ensemble vocal Tudor de Montréal et le Choeur de l'église de St. Andrew et St. Paul permettra à quatre chefs-stagiaires du Canada de travailler avec ces deux choeurs montréalais dont le premier est professionnel et le second amateur. Elmer Iseler de Toronto et Wayne Riddell de Montréal dirigeront ce stage. Toute personne désireuse de participer aux répétitions de ce symposium qui se déroulera du 21 mai à l'église St. Andrew et St. Paul (3415 rue Redpath, coin Sherbrooke) est priée de communiquer avec M. Riordon 487-5718. Cet événement qui en est à sa deuxième année grâce au concours du Conseil des arts, se terminera par un concert public le 25 mai, alors que seront présentées un choix d'oeuvres allant de Bach à Prévost.

■

Le Séminaire de Québec recevra du ministère des Affaires culturelles $3.8 millions pour la relocalisation de son musée à l'intérieur de l'édifice situé au 9 rue de l'Université à Québec. Cet édifice devra subir des modifications importantes touchant notamment la protection contre le feu, l'aération et la capacité portante de la structure. Les travaux s'effectueront en deux phases sur une période de 18 mois et le musée pourra ouvrir ses portes au début de 1982. La collection de tableaux, aquarelles, tapisseries, eaux-fortes, etc, du Musée du Séminaire compte 845 oeuvres dont plus de 300 sont québécoises.

Mallette, Benoit & Compagnie — MBCO

LOI SUR LA FAILLITE

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

ROLAND GAUTHIER, représentant, résidant et domicilié au 1875 rue Jeanne-D'Arc, en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec. H1W 3V2

AVIS est par les présentes donné que le débiteur ci-haut mentionné a fait une cession le 14ième jour de mai 1980 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4ième jour de juin 1980 à 9:30 heures au bureau du Séquestre Officiel, au 10 est, rue Notre-Dame, en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté de Montréal, ce 15ième jour de mai 1980.

CLAUDE LUSSIER, c.a.
SYNDIC

Case postale 186, 1 Complexe Desjardins, Montréal, Québec
H5B 1B3—(514) 281-1865

Avis légaux

Voir autres Avis légaux, en page 37

"Avis est par les présentes donné que le contrat du 30 avril par lequel Trandek Printing Ltée. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie a été enregistré aux bureaux de la Division d'Enregistrement de Montréal le 5ième jour de mai 1980, sous le numéro 3070035."

Banque de Montréal le 9 mai, 1980.

VILLE DE MONTRÉAL
VENTE PAR HUISSIER

AVIS est par les présentes donné que MARDI le VINGTIÈME jour de MAI 1980, les biens et effets des personnes ci-après nommées et désignées, actuellement sous saisie pour non-paiement de la taxe de l'eau et de services et la taxe d'affaires, seront vendus par encan public aux heures et endroits ci-après mentionnés, à savoir:
CAUSE NO 69-03271
NOM: Lecomte Delicatessen Ltd.
Lieu de la vente: 1101, rue Ste-Catherine est
Heure de la vente: 11 h 00
DESCRIPTION
Équipement de restaurant, etc.
CONDITIONS
Argent comptant
Victor Gagnon
Huissier de la Cour Municipale
Hôtel de Ville
Montréal, le 17 mais 1960
RENSEIGNEMENTS: 872-3178

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ENLÈVEMENT DES DÉCHETS

Lundi, le 19 mai 1980. Jour de la Fête de la Reine. **il n'y aura pas d'enlèvement des déchets.**

Les contribuables qui bénéficient habituellement de l'enlèvement des déchets le lundi devront déposer leurs poubelles lors du prochain jour de collecte régulière des déchets, soit jeudi, le 22 mai 1980.

LE GREFFIER DE LA VILLE
Marc Boyer

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT

APPEL D'OFFRES

LIBRAIRIES UNIVERSITAIRES
(Campus est et ouest)

L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE demande des soumissions pour l'exploitation d'un service de LIBRAIRIE sur ses deux campus EST et OUEST.

Tous les libraires intéressés à présenter des soumissions pourront obtenir une copie complète des documents de soumission à compter du mardi 20 mai 1980 au bureau du responsable de la Division des services non techniques, local 207, Centrale d'énergie, Université de Sherbrooke, moyennant un dépôt non remboursable de dix dollars (10$).

Toute soumission devra être rédigée sur la formule officielle de soumission fournie par l'Université et sera valable pour une période de trente (30) jours à compter de la date de l'ouverture des soumissions.

Seuls sont admis à soumissionner les libraires qui ont leur principale place d'affaires au Québec.

L'Université ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ou frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Les soumissions devront parvenir au bureau du soussigné au plus tard le vendredi 30 mai 1980 à 15 heures, date et heure de l'ouverture publique. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

CLAUDE HAMEL, ing.
Vice-recteur à l'administration
Bureau 254, Pavillon central
Université de Sherbrooke
2500, boulevard Université
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 32, 33, 34 et 35

Le Collège Édouard-Montpetit

requiert les services d'un

coordonnateur à l'Éducation des Adultes

CONCOURS 80-C-02
NATURE DU TRAVAIL
Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, le coordonnateur à l'éducation des adultes assure le développement, l'organisation et la promotion des services d'enseignement, de formation sur mesure et d'éducation populaire requis par la population adulte.

QUALIFICATIONS REQUISES
— Diplôme universitaire de premier cycle.
— Expérience pertinente de cinq (5) ans, de préférence en milieu collégial.

TRAITEMENT ANNUEL
De 30 068.$ à 42 100.$, selon la scolarité et l'expérience.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur candidature au directeur général, monsieur François Caron, d'ici le 23 mai 1980 à 17h00.

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
945, Chemin Chambly
Longueuil, (Québec)
J4H 3M6

GÉRANT NATIONAL DES VENTES

Une organisation canadienne en plein accroissement a une opportunité de carrière attrayante pour un gérant des ventes professionnel, qui a plus qu'une connaissance superficielle des techniques de ventes et d'administration.

Le candidat doit être bilingue, posséder une bonne expérience de l'administration et du marketing, être prêt à déménager.

Un salaire de base intéressant plus commission, compte de dépenses et d'autres bénéfices marginaux sont envisagés.

Les candidats qualifiés sont invités à soumettre leur curriculum vitae, qui demeurera confidentiel, à:

DOSSIER 3270
Le Deboir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

Foyer du Bonheur Inc.

HULL, QUÉBEC

Centre d'accueil pour personnes âgées d'une capacité de 340 lits en plus de 55 lits en Pavillons

RECHERCHE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

(H ou F)

Responsabilités:
Sous la responsabilité du Conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'administration.

Exigences:
Détenir un diplôme universitaire en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée. Toutefois, une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction peut compenser l'absence de diplôme universitaire.

Rémunération:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.
Classe 21
Minimum $34,766 à $49,005

Si intéressé, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ***avant le 27 juin 1980*** *au:*

Président du Conseil d'administration
Foyer du Bonheur Inc.
125, rue Emond
Hull, Québec
J8Y 5S8

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET

DIRECTEUR DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Nature du travail:
Sous l'autorité du Directeur général, il remplit toutes les fonctions de l'administration (direction, planification, organisation, décision et contrôle) du champ d'activités des Services aux étudiants.
Il est normalement responsable des services suivants: socio-culturel, activités physiques et sportives, pastorale, orientation, councelling.

Qualifications:
Posséder un diplôme universitaire de 1er cycle.
Avoir une expérience pertinente de 5 années au niveau collégial.

Rémunération:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Faire parvenir curriculum vitae avant le lundi 26 mai 1980

au Collège André-Grasset
Directeur du personnel
1001 Est, boul. Crémazie
Montréal, H2M 1M3
Tél.: (514) 381-4293

Cegep de Lévis-Lauzon
205 Mgr Bourget, Lauzon (Levis) Que
G6V 6Z9 (418) 833-5810

DIRECTEUR DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Nature du travail:
L'emploi de directeur des services aux étudiants, comporte la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait aux activités qui avec celles de l'enseignement sont directement orientées, vers la formation de l'étudiant.

L'exercice de cet emploi, comprend les responsabilités des services suivants:
— la pastorale, l'animation socio-culturelle, la santé, l'aide financière, le placement et la représentation du collège auprès de l'A.G.E.E.C. L.L. Inc.

Qualifications requises:
Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisation approprié à au moins d'une sphère d'activité des services aux étudiants.
Huit (8) années d'expérience pertinente, dont une partie au moins dans la sphère de l'éducation.

Traitement
Selon les dispositions de la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation:
Minimum: $ 23,128.00
Maximum: $37,854.00 (en voie de révision)

Un curriculum vitae détaillé, pièces justificatives à l'appui, devra accompagné les candidatures qui seront reçues jusqu'au 28 mai 1980, 17 heures, au:

Service du personnel,
Cegep de Lévis-Lauzon
205 Mgr Bourget
Lauzon
G6V 6Z9

CENTRE HOSPITALIER PIERRE-JANET

recherche un(e)

Responsable des services aux adolescents

• Temps (35 heures/semaine)

Fonctions:
À l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire et sous la responsabilité du coordonnateur des programmes pour adolescents, le (la) titulaire doit coordonner les interventions thérapeutiques dans les divers programmes offerts dans ces services.

Exigences:
— diplôme universitaire;
— doctorat en sciences humaines;
— la personne possédant une maîtrise pourra être considérée.

Expérience:
— avoir une expérience clinique en milieu institutionnel auprès d'adolescents.

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont priées de nous faire parvenir leur curriculum vitae avant le 7 juin 1980 au:

Service du personnel
Centre Hospitalier Pierre-Janet
20, rue Pharand
Hull, P.Q. J9A 1K7
a/s Directeur du personnel

DIRECTEUR INFORMATIQUE POSTES DE JOURNALIST
Service du personnel PROGRAMMEUR
RAFFINERIE DE MONTRÉAL-EST CHEF DE LA
INGÉNIEUR EN DIVISION DES
MÉTALLURGIE ARCHIVES
AVOCAT
RÉDACTEU
TRADUCT
ON DEMANDE UN
Directeur des Service
Pédagogiques
PHARMACIEN
ANALYSTE FINANCIER
Ingénieur
de section
PROGRAMMEUR/
ANALYSTE
BIOCHIMIE
Ingénieurs
SPÉCIALISTES
Techniciens
UN(E) PSYC
GÉRANT
DES VENT
ERGOTHÉRAPEUTES
DIRECTEUR EN AUTOMATION
INGÉNIEUR

Visez juste!

* 64%
DES LECTEURS DU DEVOIR DÉTIENNENT UN DIPLÔME UNIVERSITAIRE
Voilà un extraordinaire réservoir de talents
À VOUS DE L'EXPLOITER DANS LA RUBRIQUE "CARRIÈRES ET PROFESSIONS" DU DEVOIR
Appelez-nous au **844-3361**
Micheline Turgeon vous donnera tous les renseignements nécessaires.
Le Devoir
211, rue du St-Sacrement
Montréal H2Y 1X1
* Elliott Research

LE DEVOIR
LE DEVOIR

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 36

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District d'Abitibi. COUR SUPÉRIEURE. No: 05-000021-76. GASTON MORIN, demandeur. — vs — RENÉ VERVILLE, défendeur. Le 29 mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 223 Boul. L'Assomption en la cité Repentigny district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Cadillac coupé de ville 2 portes 1980. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES DALCOURT, huissier, 288-0211. Montréal, 17 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 02-049234-79. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse — vs — JACQUES BIBEAU, défendeur. Le 28 mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 17876 Boul. Gouin Ouest en la cité Pierrefonds, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV couleur Panasonic, 1 camion Ford. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY LACHANCE, huissier, 288-0211. Montréal, 17 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 02-015300-79. JEAN-PAUL BROUSSEAU, demandeur. — vs — LOUIS PHILIPPE TREMBLAY, défendeur. Le 30 mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7280 rue Des Martinets en la cité de Duvernay Est (Laval) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV couleur Philco, système de son, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, 17 mai 1980.

Province de Québec, District de St-Hyacinthe. COUR PROVINCIALE. No: 02-000. ROSAIRE CHABOT, demandeur — vs — LES MAISONS MOBILES SAFO LTÉE, défenderesse. Le 29 mai 1980, à 13 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 35 rue Nobel en la cité St-Mathieu de Beloeil district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 maison mobile Le Montagnard 56' x 12', 1 maison mobile Ted's Homestead 55' x 10' Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT HAINAULT, huissier, 288-0211. Montréal, 17 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 02-009135-78. JOHN GRAVEL AUTOMOBILES LTÉE, demanderesse — vs — PAUL E. PETIT, défendeur. Le 28 mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7802 rue Avrille en la cité d'Anjou, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consitant en: TV couleur Hitachi, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier, 288-0211. Montréal, 17 mai 1980.

Province de Québec, District de St-Hyacinthe. COUR PROVINCIALE. No: 02-000085-80. CYR & NEPVEU INC. demanderesse — vs — MAISON MOBILES SAFO INC. défenderesse. Le 29 mai 1980, à 13 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 35 rue Nobel en la cité St-Mathieu de Beloeil, district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 maison mobile LE MONTAGNARD 56' x 12'; 1 maison mobile TED'S HOMESTEAD 55' x 10' Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT HAINAULT, huissier, 288-0211. Montréal, 17 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-006202-803. CHARLEY ORIGINALS LTD. (MR. JUMP), demanderesse -vs- BOUTIQUE ALPHY LTÉE, défenderesse. Le 29 mai 1980, à 11 heures la place d'affaires de la défenderesse au No 3575 avenue du Parc en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de vêtements pour hommes assorties, 1 caisse enregistreuse Victor, 1 extincteur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 mai 1980.

Province de Québec, District de Iberville. COUR PROVINCIALE. No: 755-02-001106-79. UNIVERCO HYDRAULIQUE INC., demandeur, -vs- ANDRÉ LUSSIER, défendeur. Le 29 mai 1980, à 11 heures au domicile du défendeur, au No 7235 rue Pierre Corneille, app. 318, en la cité & district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo Lloyd, 4 mcx, 1 set de salle à diner, 1 table ronde, avec panneau, et quatre (4) chaises, meubles de ménage, etc. etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER WHITFORD, huissier, 288-6793. Montréal, 17 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-009030-766. DAME PIERRETTE CHARBONNEAU, demanderesse -vs- JEAN MARC BOULE, défendeur. Le 29 mai 1980, à 10 heures au domicile du défendeur au No 1306 rue Albert en la cité de St-Hubert et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Dodge Swingner 74, 6 cylindre portant le numéro de série LL23C4B41519, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 mai 1980.

Province de Québec, District de Montmagny. COUR SUPÉRIEURE. No: 300-05-000028-806. LA BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, -vs- ARTISANAT C.H.L. INC., défendeur. Le 29 mai 1980, à 1 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse, et lieu d'entreposage du gardien, au No 100 boul. Brien, en la cité de Repentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 comptoirs étagères, 1 lot d'étagères en bois dans entrepôt, 2 comptoirs, etc. etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER WHITFORD, huissier, 288-6793. Montréal, 17 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-029313-793. MURIELLE COUTU & AL., demandeurs, -vs- LES INVESTISSEMENTS TEMPS FUTUR INC., défendeur. Le 29 mai 1980, à 11 heures à la place d'affaires, du défendeur, au No 5043 Boul. Des Laurentides, en la cité de Laval, (Auteuil), district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule-automobile GMC rouge avec boite bois & métal et son contenu, 1 dactylo Facitt électrique, 2 machines à additionner électriques, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER WHITFORD, huissier, 288-6793. Montréal, 17 mai 1980.

Province de Québec, District de Montmagny. COUR SUPÉRIEURE. No: 300-05-000028-806. LA BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, -vs- ARTISANAT C.H.L. INC., défendeur. Le 28 mai 1980, à 10 heures au lieu d'entreposage du gardien, au No 1301 rue Graham Bell, en la cité de Boucherville, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse électrique N.C.R. & huit clés, et une poignée manuelle, approximativement 130 bibelots, sculptures, étagères, statuettes en bois sculptées, articles d'artisanat, etc. etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER WHITFORD, huissier, 288-6793. Montréal, 17 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 02-002562-804, PETER MILLER, demandeur -vs- CLAUDETTE ARMANT, défenderesse. Le 30 mai 1980, à 10 heures au domicile de la défenderesse au No 1085 rue Dupuis en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Toshiba et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-033955-795. DUVAL AUTO LOCATION, demanderesse -vs- RENÉ LAFRENIÈRE, défendeur. Le 29 mai 1980, à 10 heures au domicile du défendeur au No 181 rue Tailhandier, en la cité de Boucherville, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur, 1 stéréo, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Réjean Chaillé, huissier. Tél.: 288-8988. Montréal, ce 14 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-012342-791. B. D'AMOURS ASSURANCES INC., demanderesse -vs- RAYNALD CARDINAL, défendeur. Le 27 mai 1980, à 10 heures au domicile du défendeur au No 1795 rue Mont-Carmel, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Pontiac Grand'Am, 2 téléviseurs et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Réjean Chaillé, huissier. Tél.: 288-8988. Montréal, ce 14 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-026661-798. VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- GUY LECOMTE, défendeur. Le 28 mai 1980, à 10 heures au domicile du défendeur au No 2264 rue Fleury, en la cité Vimont, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford portant licence PQ 1980 UR 11577 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, 14 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-027635-791. PLOMBERIE GILLES DAVID & FILS LTÉE, demanderesse -vs- SIDNEY SPINNER, défendeur. Le 28 mai 1980, à 10 heures au domicile du défendeur au No 847 rue Mc Eachran en la cité Outremont district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 piano, 1 vaisselier, 1 armoire en bois, 1 table en bois et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, huissier, 845-7286, Montréal, 14 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-0044021-785, VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- JEAN BRUNELLE, défendeur. Le 28 mai 1980, à 10 heures au domicile du défendeur au No 323 Place Robin, en la cité Laval-des-Rapides, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 3 cadres, 1 table, 1 lampe, 1 lot de bibelots assortis, 1 set de salon et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286, Montréal, 14 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-004826-785, VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- DAVID VERDON, défendeur. Le 27 mai 1980, à 10 heures au domicile du défendeur au No 91 rue La Tour en la cité St-Constant, P.Q. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse, 1 sécheuse, 1 téléviseur en couleur "Hitachi", 1 table et 4 chaises en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, huissier, 845-7286, Montréal, 14 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-017174-796. HELENE ROY, demanderesse-vs-GAÉTAN HEBERT, défendeur. Le 29 mai 1980, à 12 heures au domicile du défendeur au No 1740 rue Chemin du Tremblay en la cité Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console BAYCREST et accessoires, 2 téléviseurs noir et blanc MOTOROLLA, 1 système de son et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, le 17 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-021604-793. THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LTD., demanderesse, -vs- YANK BARRY, défendeur. Le 27 mai 1980, à 15 heures au domicile du défendeur au No 5999 rue Monkland, app. 2001, en la cité de Montreal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son, 2 téléviseurs, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 14 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-025594-792. BANQUE ROYALE DU CANADA, CHARGEX, demanderesse, —vs— ADRIEN ROULIANNE, défendeur. Le 28 mai 1980, à 15 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4290 est, boul. Métropolitain, app. 7 en la cité de St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Hitachi, 1 système de son, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 14 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE No 500-02-007529-808. AUTOMOBILES BOURGJOLI (1978) INC., demanderesse, —vs— RODOLPHE LANDRY JUNIOR, défendeur. Le 28 mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 2400 rue Trudeau, en la cité de St-Hyacinthe, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Dodge Omni 1979. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 15 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-04-004522-794. CARMEN COULOMBE, demanderesse, -vs- LEONARD PERRY, défendeur. Le 28 mai 1980, à 11 heures à la place d'affaires du défendeur au no 5955 rue De Jumonville en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Admiral 1 laveuse à vaisselle GE etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier (288-4511). Montréal, 17 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 02-053649-799. PAUL POCE, demandeur -vs- R. RODRIGUEZ, défendeur. Le 28 mai 1980, à 13 heures au domicile du défendeur au No 965 rue Voltaire en la cité de Brossard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, système de son, téléviseur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. R.C.LORTIE, huissier, 866-4498, Montréal, le 17 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-054867-796. AGENCE RECOUVREMENT CAPRI LTÉE, demanderesse -vs- WILLIAM WEST, défendeur. Le 28 mai 1980, à 15 heures au domicile du défendeur au No 5020 rue Léger en la cité de Pierrefonds district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Chevrolet Malibu, meubles de ménage, téléviseur (couleur) etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. R.C. LORTIE, huissier, 866-4498, Montréal, le 17 mai 1980.

Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE, No: 700-02-001656-793. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse, -vs- LOUIS PROVOST, GUY BABIN, et PIERRE CHOQUETTE, défendeurs. Le 29 mai 1980, à 12 heures au domicile du défendeur GUY BABIN, au No 4322 rue Prime, en la cité de Lachenaie, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défehdeur GUY BABIN saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Oldsmobile 1976, 2 téléviseurs, 1 stéréo, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988, Montréal, ce 14 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, No 02-061631079, COUR PROVINCIALE, LA PRESSE LIMITÉE, demanderesse -vs- PAUL OUELLETTE "GARAGE PAUL OUELLETTE" défendeur. Le 29 mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 1463 rue Cunard (Pare Industriel) (en la cité Chomedey (Laval) district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: équipement de garage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN huissier, 288-0211. Montréal, 17 mai 1980.

Province de Québec, District de Joliette, No 05-000683-78, COUR SUPÉRIEURE, LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, demanderesse -vs- MARIETTE LEBEAU & GERARD MASSICOTTE, défenderesse. Le 29 mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 853 rue Notre-Dame, app. 6, en la cité Repentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 auto FORD CUSTOM 500 4 portes. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES DALCOURT huissier, 288-0211. Montréal, 17 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, No 02-057213-79, COUR PROVINCIALE, HYDRO-QUÉBEC, demanderesse -vs- CARLO GAROFOLI, défendeur. Le 29 mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1222 rue Louvain Est, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV couleur Zenith, Stéréo, 1 auto Chevrolet Impala 1973. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE huissier, 288-0211. Montréal, 17 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, No 02-034811-78, COUR PROVINCIALE, SHELL CANADA LIMITÉE, demanderesse -vs- PAULINE-DOROTHÉE MAILLY, défenderesse. Le 28 mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 7070, 9e Avenue (Rosemont) en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: TV couleur Magnavox, radio-stereo combiné RCA, lave-vaisselle Inglis. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX huissier, 288-0211. Montréal, 17 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, No 02-062157-79, COUR PROVINCIALE, CLAUDE ROBERT INC., demanderesse -vs- DENIS FLEURY, défendeur. Le 18 mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 8500 Pré Laurin, app. 214, en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Système de son avec table tournante Viling, 1 auto Dodge Charger 1976. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN huissier, 288-0211. Montréal, 17 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, No 12-085104-79, COUR SUPÉRIEURE, MADELEINE CHAMPIGNY, requérante — vs- MARC BEAULIEU "BOUTIQUE FUTURISTE ENR.", Intimé. Le 30 mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de l'intimé au No 3100 Boul. de la Concorde (centre Achat Duvernay (Laval) district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de l'Intimé saisis en cette cause, consistant en: 250 pantalons assortis, 150 T-shirts assortis, 60 jeans assortis Unisex. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL OUIMET huissier, 288-0211. Montréal, 17 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-044559-792. ÉQUIPEMENT FINANCE CORP, demanderesse -vs- LES ÉQUIPEMENTS ROYAL DU QUÉBEC INC. et BERNARD BEAUCHEMIN, défendeurs. Le 29 mai 1980, à 12 heures à la place d'affaires des défendeurs au No 6390 Boul. St-Laurent en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: plusieurs étagères, comptoirs, frigidaire commercial, poêles, équipement de restaurant, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. R.C. LORTIE, huissier, 866-4498, Montréal, le 17 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 78-1185, CITÉ DE LA POINTEAUX-TREMBLES, demanderesse -vs- FOUNTAINHEAD FUN CENTER LTD, défenderesse. Le 28 mai 1980, à 12 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 3150 rue Sarleton en la cité de St-Laurent district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: filières, meubles de bureau, clavigraphe, système d'air climatisé, scies, sableuses, compresseur, lot de machines assorties, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. R.C. LORTIE, huissier, 866-4498, Montréal, le 17 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 02-008780-75. OGILVY'S (JAMES A.) LTÉE demanderesse -vs- PETER'S S. CANTWELL defendeur. Le 29 mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 1950 Ave Lincoln, app. 1610 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en TV couleur Philco, 3 radios, meubles de ménage, 1 auto Oldsmobile Delta Royal 88. Conditions: ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANATA, huissier, 288-0211, Montréal, 17 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 05-016729-79. BANQUE NATIONALE DU CANADA demanderesse -vs- FRANÇOIS FOURNIER INC. défenderesse. Le 29 mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage des effets de la défenderesse au no 4170 rue Thimens en la cité St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Olympia, 2 chariots élévateurs, Chargeur H.C. Burco, Transformateur K 309 K, Structure d'acier Rosco. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY LACHANCE, huissier, 288-0211, Montréal, 17 mai 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-034240-791 LES ATELIERS ÉLECTRIQUES N. AUBUT INC., demanderesse, -vs- F.G. TRANSPORT INC., défenderesse. Le 28 mai 1980, à 1:30 heures de l'après-midi à la place d'affaires, de la défenderesse, au No 23, rue Principale, en la cité Bois Briand district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford, no. de série X91TVR54105 & Acc., 1 lots d'outils assortis, effets variés, etc., Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier (879-1007). Montréal, le 15 mai 1980.

Province de Québec District de Terrebonne COUR PROVINCIALE NO.: 700-02-002748-797 LES HUILES JIMMY WILLIAMS LTÉE demanderesse -vs- RENÉ PLOUFFE (GRANDE COTE EXCAVATION) défendeur. Le 29 mai, 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 96 rue 32e Avenue, à Ste-Eustache, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: RENÉ PLOUFFE saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Dodge avec boite ouverte — immatriculé 461P743/Qué. 79, 1 camion G.M.C. 6500V-Eight avec boite basculante immatriculé: F207-955/Qué. 79. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier (866-1811) Montréal, ce 15 mai, 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No.: 500-05-000182-806 S.J.S. PLASTICS LIMITED demanderesse - vs- PLASTICS SAMI INC. défenderesse. Le 27 mai 1980, à 10.30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 4493 rue des Grandes Prairies en la cité St-Léonard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur machine à air conditionnée, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier (288-4511). Montréal, 17 mai 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-020846-791 LA COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM demanderesse, -vs- JEAN-CLAUDE JOLY (Jean-Claude Joly) défendeur. Le 29 mai 1980, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur, au No 8, rue 45ième Avenue, en la cité Ste-Marthe sur le Lac, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Auto Oldsmobile 1972, no. de série 3N39K2A54811 no. de plaques 1979 177H189, couleur vert & acc., 1 Auto Cadillac, de couleur noir, no. de série 6D47R20102062, no. de plaques 1979 175L642 & Acc. Effets Variés, etc., Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier (879-1007). Montréal, le 15 mai 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No.: 500-05-018380-798 COUR SUPÉRIEURE BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE demanderesse -vs- BENEDETTO PISANO défendeur. Le 28 mai, 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 8572 rue Lemieux, à Ville LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: Benedetto Pisano saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Thunderbird 1979 — de couleur rouge vin 2 portes—imm. Qué. 79/625M333, 1 téléviseur couleur de marque Hitachi console meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier (866-1811). Montréal, ce 15 mai 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-054091-793 BERNARDIN FRÈRES INC. demanderesse -vs- DANIEL LEMAIRE défendeur. Le 27 mai 1980, à 12:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4981 rue Paisley #1 en la cité St-Léonard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: — 1 T.V. couleur consol G.E. — 1 mobilier de salon 2 mcx. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier (879-1007) Montréal, 15 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 02-046215-75. SNYDER AUTOMOBILES (LEASING) LTD / demanderesse -vs- MARC LABELLE défendeur. Le 27 mai 1980, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au no 751 rue Atwater en la cité et district de Montréal seront vendus par atuorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: articles & meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES DALCOURT, huissier (288-0211). Montréal, 17 mai 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-007584-803 EMERY AIRFREIGHT CORP. demanderesse -vs- CAN AM PHOTO EQUIPMENT LTD. défenderesse. Le 27 mai 1980, à 13.00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1030 rue St-Alexandre suite 501 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 presse drill king KSD 42H et acc. dactylo IBM exécutive etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier (288-4511). Montréal, 17 mai 1980.

Province de Québec, District d'Iberville. COUR PROVINCIALE. No.: 755-02-000209-80. PISCINES CARAVELLE INC. demanderesse -vs- ANDRÉ RIENDEAU défenderesse. Le 29 mai 1980, à 11 heures au domicile du défendeur au No 111 rue Prud'homme, en la cité de St-Constant, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Chevrolet Impala de couleur brun, 1 piscine hors-terre 18' diamètre avec filtre et acc., 1 frigidaire de marque Général Electric de couleur blanc et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND, huissier, 284-1007. Montréal, le 14 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-00024-807. C.T.C.U.M. demanderesse -vs- MARIO SECCARECCIO défendeur. Le 29 mai 1980, à 11 heures au domicile du défendeur au no 9117 rue Des Cartes en la cité de St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 divan en velours rouge, 1 divan en velours rouge, 1 fauteuil en velours rouge, 1 télévision couleur Zenith. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier 284-1007. Montréal, le 14 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-005516-807. THE GAZETTE, DIVISION OF SOUTHAM INC., demanderesse -vs- ROGER WONG défenderesse. Le 29 mai 1980, à 14 heures à la place d'affaires du défendeur au No 1027 rue St-Laurent, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse, 1 comptoir en L, 1 récepteur AM/FM Playmate, 10 tables carrées et autres biens meubles et équipements de restaurant. Conditons: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal, le 14 mai 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No.: 500-05-015494-790 LA BANQUE ROYALE DU CANADA demanderesse -vs- HARRY JAKUBOVICH défendeur et 87675 CANADA LTÉE ET AL mis en cause. Le 20 juin 1980, à 11.00 heures de l'avant-midi au bureau d'affaires des procureurs de la mise en cause 87675 Canada Ltée. au No 800 rue Place Victoria suite 612 en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, Harry Jakubovich (aussi connu sous le nom de Harry Vakobs), saisis en cette cause, consistant en: Certificat no 2 représentant 49 actions ordinaires appartenant au défendeur dans la compagnie 87675 Canada Ltée. ayant aucune valeur nominale et "All profits points accruing to defendant under clause XII" "Additional compensation" of an agreement between defendant and Atrium Films Ltd. dated February 1st. 1980. Conditions: ARGENT COMPTANT. GEORGES KOHLHUBER, huissier tel: 514-288-4511. Montréal, 17 mai 1980.

Province de Québec, District d'Iberville. COUR SUPÉRIEURE, No: 755-05-000109-80. CAISSE POPULAIRE ST-CONSTANT demanderesse -vs- RÉAL GENEST, défenderesse. Le 29 mai 1980, à midi au domicile du défendeur au No 515 rue De L'Argentière, en la cité de Laval des Rapides, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mazda de couleur grise. Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1007. Montréal, le 14 mai 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 02-031962-79 MACFARLANE CO. division STONE STRAW CORP. CANADA LTD. demanderesse -vs- FOURNITURE DE BUREAU STANDARD INC. défenderesse. Le 29 mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1 Place Laval, suite 144 en la cité Chomedey (Laval) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistreuse Équipement d'articles pour bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier (288-0211) Montréal, 17 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-4169-809. SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC demandeur -vs- ÉQUIPEMENT HICKSON INC. défendeur. Le 29 mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au no 1215 rue Hickson en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo de marque Underwood, 1 bahut en bois, 1 radio portatif AM-FM de marque Panasonic et équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT, CAROL PAUZE, huissier, 284-1007, Montréal, 14 mai 1980.

Province de Québec, District de Joliette, COUR SUPÉRIEURE, NO: 705-120882-778. DAME LILIANE LEGAULT demanderesse - vs- PIERRE CHAMPAGNE défendeur. Le 29 mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 8795 rue St-Denis en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif couleur de marque Sanyo, 1 table tournante de marque Lloyd's 1 meuble pour système, 1 récepteur AM-FM et 2 boites de sons, 1 fauteuil, 1 récepteur AM-FM de marque Lloyd's. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier 284-1007. Montréal, 14 mai 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-001206-802. YORK HUNOVER DEVELOPMENT LTD. demanderesse -vs- JOHN

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

NOUS ACCEPTONS VISA PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS master charge PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $8.80 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 39

HEURES DE TOMBÉE:
10:30 heures, le jour précédent la première publication.
Pour l'édition du lundi, il faut nous aviser avant
15:30 heures, le vendredi.
Pour les annulations et les corrections les mêmes heures s'appliquent.
31-5-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

TABLE québécoise ancienne, coins arrondis, 6 panneaux rallonge. Aussi chaises anciennes et pièces diverses venant d'encans de fermes. Vente privée. Départ outre-mer, 681-6654. 20-5-80

LUSTRE EN CRISTAL 405 morceaux, mobilier de cuisine extensible, tapis rouge 12'' X 12 326-0218 après 6 h. 19-5-80

TABLE RONDE 54 dia., 2 allonges de 10'' chacune, 4 chaises d'occasion, chandelier cristal style empire avec 6 branches, pupitres, coutellerie sterling pour 12, service à dîner pour 24 avec plats de service, tapis Kerman 9 X 12, mobilier chambre avec lit simple, lampes de porcelaine, etc. 481-3431. 19-5-80

ANIMAUX

CHIOTS, TERRE-NEUVE, Landseer, pure race, vaccinés, enregistrés. $200. 1-263-6770. 19-5-80

ANTIQUITÉS

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronze — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier 668-3879. J.N.O.

DÉCAPAGE, restauration de tous genres, boiseries, portes, fenêtres. Travail personnalisé. Bonne expérience. Estimation gratuite. Après 5h 737-3470. 19-5-80

STYLE Art Deco, mobilier de chambre, 4 morceaux $450. Mobilier de salle à manger, 9 morceaux $850. 276-1909. 19-5-80

BEAUCOUP de beaux meubles de style Canadien, Victorien, Louis XVI et autres: Armoires en pin, lits de cuivre, pianos à queue et autres, piano automatique, tables rondes, chaises droites et berçantes, rouets, etc, etc. Jean-Guy Gélineau, 247 Granby, Bromont, 1-534-2414. 19-5-80

ENCAN d'antiquités dimanche le 25 mai à midi: Vaste choix d'antiquités de tout style. Christian Richer, encanteur, 18 boul. Labelle, Shawbridge, 514-224-5346. 19-5-80

- À VENDRE

À VENDRE

APPARTEMENT - FORT LAUDERDALE

Propriétaire vend directement dans la meilleure zone de Fort Lauderdale (Galt Ocean Mile) sur le bord de la mer.

Condominium 'Southpoint', 2 chambres à coucher, 2 salles de bains, finition et ameublement de luxe. Contacter **M. J. Romana, 6425 SW, 94th Street, Miami, Floride, 33156.**

Tél.: 1-(305)-665-1455 ou 1-(305)-661-8702.

19-5-80

APPARTEMENTS À LOUER

COIN ST-DENIS & MONT-ROYAL

5 pièces, chauffé, intercom, cuisinière/réfrigérateur, concierge, métro, tranquille, 1er juillet, $250.
288-3353
Après 6h00, 387-0656
20-5-80

CÔTE-DES-NEIGES, 3955 St-Kevin à proximité de l'hôpital ''Jewish General'', nouveaux 1½, 3½, équipés, électricité payée, garage, ascenseur. 672-6174, 731-6083. 19-5-80

C.D.N., 3280 GOYER, grands 3½, 4½, immeuble rénové, poêle-réfrigérateur, tapis mur à mur, buanderie, concierge. 733-7313. 19-5-80

EDOUARD-MONTPETIT, à sous-louer, 2½ non-meublé, poêle et réfrigérateur fournis. Libre pour le 1er juin ou le 1er juillet. Possibilité de renouveler le bail. Tél.: 737-0589. 20-5-80

VILLE MONT-ROYAL, étage de duplex, spacieux 6½, chauffé, eau chaude, libre 31 mai. 733-4434 après 18h. 19-5-80

CÔTE-DES-NEIGES, bel appartement, édifice de prestige, 3½, très grandes pièces + grand hall d'entrée. Beaux parquets, poêle-réfrigérateur fournis. En face parc. 733-8601 ou 363-3829. J.N.O.

EDOUARD-MONTPETIT, face au boisé de l'Université, 4½, blanc, luxueuse cuisine refaite, lave-vaisselle. $320. 382-8500 26-5-80

BOUL. ST-JOSEPH près Papineau, 3 pièces, 1er étage, balcon, juillet $200. / semi sous-sol mai $190. / grands, propres. 739-2913. 23-5-80

WILDERTON, près centre d'achats, 2½, 3½, 4½, $145. - $220. 738-4208, 484-3571. 19-5-80

ARTICLES À VENDRE

CUISINIÈRE électrique 24'', blanche, très propre, télévision 26'' Electrohome. Cause: déménagement. 277-0784, 272-3778. 19-5-80

AUTOS/MOTOS

CADILLAC Fleetwood Brougham, d'élégance 1978, 4 portes, 29,000 milles, intérieur et extérieur impeccable marron, en parfaite condition, $11,500. Soir 277-0257. 19-5-80

VOLKSWAGEN, 1971, décapotable, mécanique refaite à neuf. $1,500.00, acheteurs sérieux seulement. 288-8584. 19-5-80

VOLVO, 1971, SPORT 1800, excellente condition. Sérieux seulement. 733-8831. 19-5-80

VOLKSWAGEN ''Gamping car'' 1972, 65,000 milles. $5,000. ou meilleure offre. Excellente condition, toit ouvrant, 622-0656 19-5-80

BATEAUX À VENDRE

CRUISER, 27 pieds, dessiné et construit par Alcan. Sans entretien, 2 moteurs Volvo, 120 et 200, économiques. Condition impeccable. 1 seul propriétaire. Présentement au lac Memphrémagog, 201 Merry Sud, Magog. Montréal: 353-5230 ou 1-(819)-843-3601. 28-5-80

BUREAUX À LOUER

À 2 pas du métro Laurier sur boulevard St-Joseph, bureaux ou petite clinique médicale. 1er et sous-sol. 737-7386 20-5-80

BUREAU (X) à LOUER sur le boulevard St-Joseph. S'adresser au 842-9418. 19-5-80

CHALETS À LOUER

STE-ADÈLE, été. Atmosphère, confort, $2,000. - $2,500. selon périodes. 761-2619. 19-5-80

ST-SAUVEUR-DU-LAC, chalet en montagne, vue panoramique, 5 chambres, 3 salles de bain, 2 salles de séjour avec foyer, cuisine, accès au lac et tennis. Disponible 15 juin - 14 septembre. 1-227-3935 ou 721-6085 19-5-80

DOMAINE CHANTECLERC, Ste-Agathe, chalet suisse, neuf, meublé, laveuse, sécheuse, foyer, garage. 668-5276. 1-819-326-2130. 19-5-80

DOMAINE STE-AGATHE, vacances, repos, luxueux Bavarois, cheminée pierre, meubles Thibault. Saison, semaine, week-end (+ location d'été, piscine chauffée). Dépliants: 256-6825. (819) 326-5836. 20-5-80

RÉGION STE-AGATHE, bord de lac, plage de sable, chalet très confortable, vue splendide, immense terrain, foyer, toutes commodités. Disponible de juin à octobre; nombre de mois à discuter. Fin de semaine: 1-(819)-326-0477. 19-5-80

ST-ADOLPHE D'HOWARD, chalet suisse, 3 chambres, cuisine, salle à manger-salon, foyer, tennis, terrain de jeu, près plage privée avec quai. 487-6684 ou 1-(819)-327-3434, 1-(819)-327-2827. 19-5-80

CHALETS À VENDRE

CHERTSEY, grand chalet meublé, toutes saisons, toutes commodités. Terrain boisé. 20,000 p.c. Site agréable, environnement paisible, $25,000.00. 581-4300 ou 1-882-3338. 20-5-80

PLAGE SOUTHIERE, 3 milles de Magog, 2 plages sur lac Memphrémagog, meublé. Location possible. Pierre Rolland, 1-(819)-843-3504; MARCOUX, courtier, 1-(819)-838-4282. 19-5-80

CONDOMINIUM

VILLE St-Laurent — Montpellier. 4½ ensoleillé. Piscine, sauna, tennis. Équipé. Hypothèque 10½%, $43,500. Occupation immédiate. 276-9341 ou 747-9418. 19-5-80

COURS

COURS DE rattrapage, français et mathématiques. Niveau primaire et secondaire. 738-1209. 21-5-80

POUR APPRENDRE L'ART DU VITRAIL, s'inscrire au Studio du Verre, 406 est, Notre-Dame, coin Bonsecours, Vieux Montréal. 842-6957. J.N.O.

DIFFICULTÉS scolaires de toutes sortes! Besoin d'aide, appelez 273-0312 21-5-80

CONDOMINIUM

le Permanent — À L'ENSEIGNE DE LA RÉUSSITE

VISITE LIBRE

DIMANCHE LE 18 MAI, 14:00 à 16:00 OUTREMONT, Condo. 1120 Bernard, app. #5. 6 pièces, 2 chambres, salle à dîner séparée, salon avec foyer, cuisine rénovée, très belles boiseries. Frais de condo peu élevés. Prix $82,000. **Jocelyne Hoolahan, 487-4271, 735-2761.** 19-5-80

A. E. LePAGE

Avec nous... c'est tellement plus facile



CENTRE-VILLE
LE CONDOMINIUM LE NOBLE
1250 Avenues des Pins (en haut de la rue de la montagne)

Changez de mode de vie, appréciez l'avantage de la vie au centre-ville, en vivant sur le flanc de la montagne.
Certains appartements comportent une vue sur le St-Laurent. Piscine, sauna, bain tourbillon, salle d'exercices et salle pour réceptions. Prix à partir de $88,000 pour 2 chambres et $65,000 pour garçonnière.

VISITE, samedi et dimanche, 2:00 - 5:00 de préférence sur rendez-vous, 935-8541 ou appelez Guy Labrecque 488-3770, Eda Kistler 933-2387.
19-5-80

COURS

ATELIER CLAIRE SARRASIN

STAGES EXPRESS
"Peinture sur soie"
"Teinture végétale"
20 heures de cours intensifs.
Groupe de 10 personnes
Matériel fourni
Fins de semaine disponibles:
- **16, 17, 18 mai 1980**
- **30, 31, 1er juin**
- **17, 18, 19 juin**
- **20, 21, 22 juin**

Pour renseignements:
(514) 273-5690
583-3701
20-5-80

COURS D'ESPAGNOL, petits groupes de conversation, ($3.75/h.); cours à tous niveaux. Aussi, cours privés, méthode éprouvée, dynamique. Près métro. 523-2220. 19-5-80

DÉMÉNAGEMENTS

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

DEMANDES D'EMPLOI

DACTYLOGRAPHIE de textes divers, manuscrits, thèses, etc... Appelez 842-3500 le soir. 19-5-80

DIVERS/SERVICES

PERSONNE demandée pour travailler dans l'alimentation, 3 jours par semaine, en Gaspésie. En échange, chambre, pension et nourriture. La Maison du Tofu-Carmel, c.p. 3, New Carlisle, comté Bonaventure, Québec, G0C 1Z0. 1-(418)-752-5869. 19-5-80

CHALETS À LOUER

CHALETS À LOUER AU CHERIBOURG

Entièrement équipés pour 5 ou 6 personnes: piscine, tennis (leçons disponibles), aussi golf et équitation au parc Orford, et autres sports dans les environs.
Saison de 3 mois: du 8 juin au 7 septembre 1980.

À PARTIR DE
$1,740.00
LOCATION DE MOIS:
du dimanche au dimanche, 4 semaines à partir de $870.00.

Pour réservations sans frais:
1-800-567-6132
19-5-80

DIVERS

SERVICE DE DACTYLOGRAPHIE

Machine électrique IBM
Articles, thèses, discours, livres et tout autre manuscrit.
733-3469
19-5-80

RÉDACTION ET CORRECTION

de discours, thèses, recherches, allocutions et articles divers. Discrétion et promptitude.
766-3731,
S.O.S. Manuscrits.
19-5-80

METROPOLITAN NEWS

1248, rue Peel
Angle rue Ste-Catherine
Journaux — Magazines — Périodiques — Cartes — Magazine de mode
Arrivages quotidiens par jet de tous les coins du globe.
NEW YORK — LONDRES — PARIS
Les journaux parviennent à 10h30 chaque matin (dimanche compris)
Le «Sunday Time» de New York et le «Sunday Post» de Washington sont disponibles toute la semaine.
Ouvert de 8 à 24 h.
Les dimanches — MÊME HORAIRE
19-5-80

PEINTURE, PAPIER PEINT, rénovation d'appartements. Travail artisanal soigné. $7.00/heure. Dupont: 276-5005. 19-5-80

ROBE DE MARIÉE, 9 ans + chapeau virginien. Jour: 382-3167. Soir: 527-1952. 20-5-80

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

MACHINE À REPRODUIRE des plans, Bruning, PD80, tout équipée. Téléphoner entre 5 et 9 hrs p.m. et demander Patrick, 526-9527. 19-5-80

INSTRUMENTS DE MUSIQUE À VENDRE

ORGUE modèle ''Farfisa'', style classique, 2 claviers, 13 pédales, pas de boîte de rythme, à l'état neuf, $600. 465-1492. 19-5-80

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

À SOUS-LOUER, local 11 x 12. Jour: 382-3167. Soir: 527-1952. 20-5-80

LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, rue Bloomfield, face au parc, haut de duplex, rénové, 2 chambres, salon, salle à manger, cuisine, poêle Jenn-Air, réfrigérateur, tapis mur à mur, place de stationnement. Chauffé $530. 279-3752. 21-5-80

8 PIÈCES, chauffé, moderne, 5 pièces fermées, toutes commodités, près métro Cadillac. Idéal pour bureau professionnel, groupe de religieuses ou couple s'occupant de personnes âgées. Taxe d'eau payée. 254-1743 - 254-4783. 19-5-80

OUTREMONT, duplex, 1er étage, 5½, libre 1er août, tout compris, $570. 271-6381 ou 271-1186. 19-5-80

OUTREMONT, rue OUTREMONT, coin Van Horne, grand 5½, ensoleillé, belle vue, balcon, proximité de tout. Poêle-réfrigérateur et chauffé, $235.00. 1er juin, 273-1851. 19-5-80

BEAU GRAND LOGEMENT à 2 niveaux. Escalier intérieur décapé. Style victorien. Chauffé, $300.00. Rue St-Denis, près de Rachel. 842-5931. 20-5-80

CÔTE-DES-NEIGES, bas duplex 5½ chauffé, sous-sol fini, garage, sur rue tranquille, tél.: 738-5012 19-5-80

OUTREMONT, rue OUTREMONT, coin Van Horne, grand 5½, ensoleillé, belle vue, balcon, proximité de tout. Poêle-réfrigérateur et chauffé, $235.00. 1er juin, 273-1851. 17-5-80

VIEUX-MONTRÉAL, grand 3½, 1300 p.c., meublé, occupation 1er juillet. 842-1816 19-5-80

LOGEMENTS À LOUER

5½ RENOVÉ, rue Versailles, près métro Lucien Lallier, $235. par mois. Libre 1er juillet. Inf.: 844-4697, soir: 937-2902. 22-5-80

AHUNTSIC, bas, 6 pièces, hauts plafonds, planchers/chêne, fenêtres Solaris, véranda, cour, lave-vaisselle, cave pour rangement; chauffage non-inclus. $275.00. Soir: 384-6227. 19-5-80

C.D.N., rue SOISSONS, 1er plancher, duplex, 4 chambres à coucher, salle à manger, solarium, cuisine, salon, 2 salles de bain; avec garage privé et jardin à l'arrière. $590.00. 737-7457. 19-5-80

CÔTE STE-CATHERINE, 2778, grand 8½ luxueux, chauffé, tapis mur à mur, foyer naturel. $600. 737-5150. 19-5-80

LONGUEUIL, près du Cegep, 921 Grant, 4½, tapis mur à mur, neuf, chauffage électrique, stationnement. $275.00. 679-3389. 19-5-80

OUTREMONT rue tranquille, très beau 6½, boiseries, foyer, garage, chauffage électrique indépendant, entrée laveuse/sécheuse, lave-vaisselle, $600. 739-9616. 20-5-80

WAVERLY, 5½ plus cave, gaz, $290. chauffé, après 5h. 521-4281. 19-5-80

6 PIÈCES, 3e étage, métro Jarry, rénové, peinturé, chauf., eau chaude, entrée lav./séc. $300. Références. Libre. 381-6641. 19-5-80

LOGEMENT À PARTAGER

CHERCHE JEUNE PERSONNE MORE, pour partager logement spacieux et rénové. Bien situé. 523-2220, personnes sérieuses seulement. 19-5-80

LOGEMENTS DEMANDÉS

PERSONNE SEULE cherche logement 4½. Plateau Mont-Royal. Juin ou juillet. 527-6500. 19-5-80

MAISONS À LOUER

POINTE-AU-PIC

Sur le renommé boul. des Falaises, domaine comprenant 2 propriétés meublées, vue magnifique, terrain entretenu. La grande résidence à louer du 1er août 80 au 2 septembre 80, $4,000. Et le cottage du 10 juin au 2 septembre 80, $3,500. Élec., tél., prop. incl. Références exigées.
Tél. sur semaine seulement
Québec 688-9570
19-5-80

MAISON D'ARCHITECTE, située à Outremont. Petite et ensoleillée, 3 chambres, 2½ salles de bains, salle de séjour, salon avec foyer et poutres au plafond. Grand jardin clôturé avec patio. Meublée ou non. 1er août 1980 au 31 juillet 1981, (congé sabbatique), $875/mois, non-chauffé. 272-2508 après 5 hrs. 19-5-80

AHUNTSIC, cottage de luxe, 11½ pièces, 5 chambres à coucher, bord de l'eau. Près métro, parc, tennis, meublé ou non, équipé. $1,200/-mois, négociable. 388-7728. 19-5-80

BIEN située à Outremont, 6 mois de juillet à décembre, 7 pièces, meublée, tout équipé, idéal pour famille avec enfants. soir: 271-9949. 22-5-80

OCCASIONS D'AFFAIRES

Clique mon BIC

Poursuivez le chemin qui mène aux $$$$ et à la réussite...

Plus de 365 millions vendus l'année passée!

PAS DE VENTE... commencez à temps partiel, agrandissant le commerce à votre propre allure jusqu'à plein temps. Idéal pour un homme et sa femme.

Les meilleurs comptes... sont prêts et disponibles pour des individus qualifiés qui désirent gagner des montants très élevés.

La compagnie fournit l'équipement de distribution automatique, les fournitures, des comptes, une formation complète et des lieux sûrs.

Vous fournissez le désir de réussir dans votre propre commerce et un investissement minimal de $5,990.00.

Notre compagnie offre un programme de financement libre pour l'expansion aux postulants qualifiés.

Si vous êtes éligible, nous vous transporterons par avion à nos frais à notre siège social à Milton, Ont., où vous profiterez d'une visite compréhensive de notre usine de 60,000 pieds carrés, tout en apprenant les détails concernant les profits énormes qui seront à votre disposition grâce aux distributeurs automatiques.

Téléphonez, DÈS MAINTENANT À FRAIS VIRÉS, à Dominion Lighter Sales, Division du marketing:

(514) 866-1721

Demandez James Martin, au poste 96.

Dominion Lighter Sales,
36 Edison, Étage "E",
Place Bonaventure,
Montréal, Qué.
19-5-80

OEUVRES / OBJETS D'ART

LEONOR FINI

17 lithos et gravures originales
Expo-vente
Galerie Machin Chouette, Promenade La Cité 3575, ave du Parc
845-4615
21-5-80

ALBERT ROUSSEAU, 2 tableaux 12'' x 16'' ''Marine gaspésienne'' et ''Maison de jadis'', valeur marchande $1,200., sacrifierais à $950. 769-0189 après 18:30h. 19-5-80

HENRI MASSON ''Sonate au violoncelle'' 10 X 12, Blanche Bolduc ''Intérieur d'église'' 15 X 20, G.E. Gingras ''L'Estrie'' 10 X 12. 484-4472.

SÉRIGRAPHIE. LAMPE à ARC. Surface pivotante, 26' x 30' (carbones fournis), 220 volts. Très bon état. $525. Soir seulement, 384-6227. 19-5-80

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE bilingue avec ou sans expérience, domaine droit du travail dans étude juridique. Travail soigné, français impeccable. Demandez maître André Comtois, 842-1117. 19-5-80

OFFRES D'EMPLOIS

National Film Board of Canada — Office national du film du Canada

PERSONNEL DE BUREAU

POSTE DE SECRÉTAIRE - RÉCEPTIONNISTE BILINGUE

Nous avons présentement un poste vacant de secrétaire-réceptionniste bilingue pour la Direction du Personnel.
Les postulants doivent avoir complété leurs études secondaires avec succès, être aussi à l'aise en anglais qu'en français, autant parlé qu'écrit, et posséder une vitesse de 60 m/m à la dactylo. De plus, la personne choisie devra faire preuve de tact, diplomatie et d'entregent en tout temps.

POSTES TEMPORAIRES

Nous avons également besoin, sur une base plus ou moins régulière, de Personnel de Bureau temporaire, pour faire face à des surcroîts de travail, ou encore pour remplacer le Personnel permanent en leur absence.
Nous faisons donc appel à des secrétaires ou commis-dactylos avec expérience, possédant une vitesse minimale de 40 m/m à la dactylo et n'ayant pas peur de relever des défis à chaque jour.

Pour rendez-vous, prière de téléphonez à:
Franine Joly
333-3160
19-5-80

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Au moins deux ans d'expérience. Sténo-dactylo bilingue. Bureau situé Place du Canada.
878-9381
30-5-80

ÉDITEUR DEMANDÉ

Un journal communautaire 'bilingue', de Montréal requiert les services d'un éditeur.
Les fonctions: rédaction et correction des articles et nouvelles de la communauté. Une connaissance du dessin et de la mise en page serait un atout. La personne choisie sera en mesure de travailler autant en français qu'en anglais. Minimum de 5 ans d'expérience.
Excellents bénéfices marginaux.
Envoyer résumé ainsi qu'un texte rédigé à:

MICHAEL PUBLISHING
Co LTD.
8170 Wavell
Côte St-Luc
Montréal, H4W 1M3
19-5-80

National Film Board of Canada — Office national du film du Canada

TRAVAIL À DOMICILE

Nous recherchons du personnel disponible sur appels, afin de dactylographier scénarios, rapports, etc..., à domicile.

EXIGENCES:
- au moins 60 m/m à la dactylo.
- connaissance parfaite de la langue française.
- posséder une machine à dactylographier électrique. (de préférence avec correcteur automatique)
- très grande disponibilité.

Pour rendez-vous, prière de téléphoner à:
Francine Joly
333-3160
19-5-80

SECRÉTAIRE LÉGALE, bilingue, demandée, avec expérience. Se présenter au 1010 ouest, Ste-Catherine, suite 1220. 19-5-80

Le SYNDICAT GÉNÉRAL du cinéma et de la télévision, section O.N.F., recherche un (une) agent d'affaires. Qualifications requises: expérience et/ou formation dans le domaine des relations de travail. Conditions d'emploi: salaire à discuter, bénéfices marginaux. Faire parvenir c.v. à Louise Murchison, S.G.C.T. — O.N.F., 1285 Hodge, suite 315, ville St-Laurent, H4N 2B6. 19-5-80

Le SYNDICAT GÉNÉRAL du cinéma et de la télévision, section Office National du Film, recherche un(e) commis-dactylo pour un poste à temps partiel. Qualifications: excellente connaissance du français et de l'anglais, parlé et écrit. Dactylo précise (50m/m). Heures de travail: 9 h à 12 h. Conditions d'emploi: salaire à discuter, 10 jours de vacances par année et autres bénéfices marginaux. Veuillez faire parvenir votre c.v. à Louise Murchison, S.G.C.T. — O.N.F., 1285 Hodge, suite 315, ville St-Laurent, H4N 2B6. 19-5-80

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE ADMINISTRATION COMMERCIALE

Personne sérieuse et efficace connaissant bien les différents aspects du secrétariat.
Sténo-dactylo, très bonne connaissance du français, la connaissance de l'anglais sera un atout. Travail intéressant dans le milieu de l'édition. Bureau situé à Ville St-Laurent. Bon salaire et avantages sociaux intéressants.

Veuillez prendre rendez-vous en communiquant avec
Mme Lise
P. Bergevin
au tél.: 744-2824
19-5-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000., 1ère, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

CENTRE COMMERCIAL, 6 commerces, 12 appartements. Revenus: $64,225.00. ''Cash flow'': $10,425.00. Prix: $335,000.00. Comptant négociable. Directement du propriétaire. 656-6600. 20-5-80

VIEUX MONTRÉAL, 4 logements avec extérieur complètement rénové. 1 logement disponible pour acheteur, si désiré. Comptant requis: $25,000.00. Faites vite. Gaétan Roy, 523-6447. IMMEUBLES GRAND-AIR. 19-5-80

LONGUEUIL ''Vieux'', 6 logements brique. Excellentes conditions. Planchers bois franc. Grands 4½. Chauffage électrique locataires. Hypo. $70,000. à 10¼%, 5 ans. Prix très intéressant. Diane Bisson 651-1000, 651-8901. MONTREAL TRUST COURTIERS 20-5-80

LONGUEUIL. 3 x 6 logements brique. Construction 1974. Hypothèque $225,000. à 12% pour 4 ans. Chauffage électrique locataires. Aucune vacance. Rentabilité 19.5%. Diane Bisson, 651-1000, 651-8901. MONTREAL TRUST COURTIERS 20-5-80

ROSEMONT, bâtisse de 25 logements, face au parc. Chauffage électrique payé par locataires. Entièrement louée; excellente location. Hypothèque 8¼% jusqu'en 1992. Prix: 6 x les revenus. 733-8723. 19-5-80

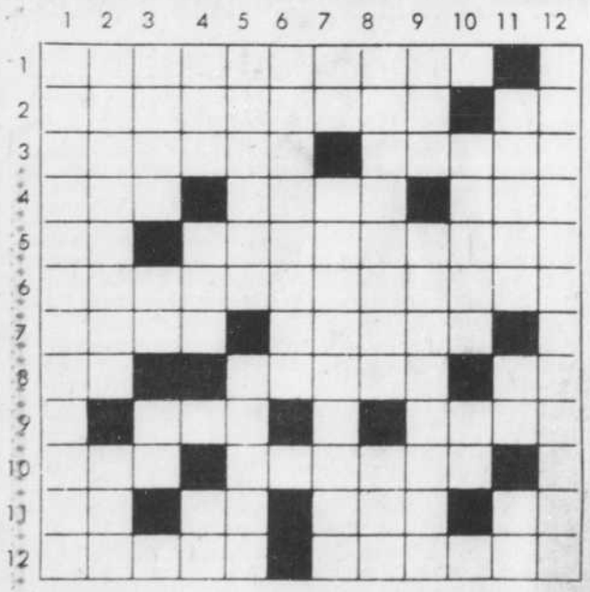
BOUCHERVILLE, la maison sous les arbres, montagnard pierre et brique, 8 pièces, salle à manger, 2 salles de bains, armoires et rampes en chêne, sous-sol fini, foyer naturel en pierre, piscine creusée chauffée, patio, terrain paysager de 12,500 p.c., cabanons, près centre d'achat et autobus, taxes basses, endroit recherché, occasion à ne pas manquer, $85,000. Particulier, jour: 849-9111, soir: 655-4722. 22-5-80

DUVERNAY, split-level, 9 pièces, grandes chambres, fenêtres aluminium, foyers intérieur et extérieur, terrain clôturé, arbres, bien situé, $57,500. 661-3497. 19-5-80

LONGUEUIL - VIEUX, cottage semi-détaché, quartier recherché, boiseries en chêne, patio en cèdre, grand terrain, paysagement professionnel, piscine, nombreux arbres matures, grand potager. Particulier: 679-3938. 19-5-80

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement
1—Avec élégance.
2—Elle voyage. — Fer.
3—Prononcer en criant. — Grive musicienne.
4—Assortit les couleurs dans les ouvrages de laine et de soie. — Noyau de la Terre. — Souverain.
5—Sert à lier. — Corps qui absorbe.
6—Pistolet mitrailleur.
7—Dieu des vents. — Ce qu'il y a de meilleur.
8—Consonnes jumelles. — Espace sablé au centre des amphithéâtres. — Praséosyme.
9—Au Moyen-Âge, armée. — Changea de poste, d'affectation.
10—Atome électrisé. — Mammifères carnassiers se nourrissant surtout de charognes.
11—Obtenu. — Sélénium. — Refus. — Pronom personnel.
12—Câble servant à maintenir des matériaux sur une charrette. — Au bout du biberon.

Verticalement
1—Qui se borne à la narration des événements.
2—Expression. — Affirmation.
3—Petit puma de l'Amérique du Sud. — Thallium. — Pronom indéfini.
4—De bonne humeur. — Unité d'aire pour les surfaces agraires. — Strontium.
5—On y inscrit jour par jour ce qu'on doit faire. — Qui nie l'existence de toute divinité.
6—Arbre.
7—Lettre grecque (12ième). — Avec folie.
8—Ancienne monnaie d'origine écossaise. — Patriarche biblique.
9—Nouveau. — Stupidement.
10—Sel de l'acide urique. — Usages.
11—La tête (poét.). — Platine. — Manganèse.
12—Grande mer intérieure, comprise entre l'Europe méridionale, l'Afrique du Nord et l'Asie occidentale.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	L	E	I	N	■	B	O	Y	A	U	■
2	R	E	N	C	A	R	D	E	R	■	U	S
3	E	U	R	O	P	E	E	N	N	E	■	N
4	F	R	E	N	E	■	C	I	E	R	G	E
5	A	■	G	O	L	F	E	■	R	O	U	E
6	B	A	I	L	■	U	S	E	■	D	A	■
7	R	I	M	O	N	S	■	B	R	E	M	E
8	I	■	E	G	U	E	U	L	E	R	■	X
9	Q	■	N	I	E	■	B	O	G	■	R	I
10	U	L	T	E	R	I	E	U	R	E	■	L
11	E	U	E	■	A	■	D	I	E	T	E	■
12	■	C	R	I	S	S	A	■	T	A	X	E

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Un film de guerre à Cannes

CANNES (FP) — Un nouveau film de guerre était projeté vendredi en compétition officielle au festival de Cannes: «The Big Red One» (Au-delà de la gloire) de l'Américain Samuel Fuller, et «Salto Nel Vuoto» (le saut dans le vide), de l'Italien Marco Bellochio.

C'est la première fois que l'auteur de «Shock Corridor», Samuel Fuller, 68 ans, participe à la compétition officielle de Cannes. Il est venu avec un film qui lui tient particulièrement à coeur et dans lequel il raconte l'histoire du «Big Red One», c'est-à-dire la première division d'infanterie au sein de laquelle il s'est battu pendant la Seconde Guerre mondiale: quatre jeunes soldats, sous la direction de leur sergent — un vieux qui a connu la guerre de 14-18 (Lee Marvin) — s'en vont guerroyer en Europe. Ils commenceront leur baptême de feu en 42 sur une plage de Tunisie et achèveront leur combat en Tchécoslovaquie, en libérant un camp de concentration.

Entre-temps, ils se seront battus en Sicile, en Normandie (Omaha Beach), en Belgique et en Allemagne. Ils auront connu la peur, la solitude, l'angoisse, l'horreur de la découverte du camp de concentration mais aussi la solidarité et l'héroïsme.

«The Big Red» a été accueilli diversement à Cannes. Les années précédentes, la guerre était déjà un des grands thèmes des films américains, mais il s'agissait de l'expérience traumatisante et culpabilisante, pour les États-Unis, du Vietnam. La Seconde Guerre mondiale de Samuel Fuller est une guerre triomphaliste. Les soldats y sont forts et purs, notamment le sergent, le regard bleu, le bavardage rare, le casque fleuri par les paysannes siciliennes reconnaissantes, qui n'hésite pas, blessé, à s'évader d'un hôpital allemand pour rejoindre sa division.

Mais, «The Big Red One» est également une grande fresque guerrière. Il y a des moments incroyables, tels l'accouchement d'une paysanne française, aidée par des soldats américains, à l'intérieur d'un char ennemi, l'attaque d'un asile de fous transformé en QG allemand en Belgique, ou la découverte d'un soldat du Troisième Reich réfugié dans un four crématoire en Tchécoslovaquie: autant de scènes superbement filmées avec une précision d'où n'est pas absente l'émotion donnée par un gros plan sur un regard, un visage, un animal qui court dans la neige... Il est probable que «The Big Red One» figurera au palmarès du festival.

«Salto Nel Vuoto»

«Salto Nel Vuoto» raconte lui l'histoire d'un couple, celle d'un juge romain qui vit depuis toujours avec sa soeur Marta, une très belle femme extrêmement névrosée n'ayant jamais connu d'hommes bien qu'elle approche la cinquantaine. Entre le juge et sa soeur, existent des rapports de grande dépendance faits d'amour et de haine, dont ils ne peuvent se défaire et qu'ils n'acceptent pas. Un jour, le juge fera connaître à Marta un acteur minable qui a poussé au suicide une de ses maîtresses. Il espère que l'acteur arrivera au même résultat avec sa soeur. Mais Marta a plus de ressources qu'il ne supposait et c'est lui qui se jettera dans le vide.

On retrouve dans ce film, parfois d'une extrême violence, les thèmes constants de l'oeuvre de Bellochio, sa fascination pour la folie, la critique de la famille italienne, la description d'une société en décomposition. Les deux personnages principaux sont interprétés par deux Français, Michel Piccoli, tout à fait remarquable dans ce rôle de juge névrosé, et Anouk Aimée.

Le cinéaste explique ce choix parce, que dit-il, «il fallait raconter une histoire de bourgeois» et que les acteurs italiens «qu'ils soient bons ou même très bons, représentent avec plus de crédibilité la petite bourgeoisie ou le sous-prolétariat». Les deux acteurs français pourraient prétendre à un prix d'interprétation, s'ils n'étaient pas doublés en Italien.

Hollis Frampton et Marshalore

par Claire Gravel

DANS le milieu des années 60 est apparu une seconde génération de cinéastes expérimentaux que l'on a qualifiés de structuralistes. Hollis Frampton, dont les oeuvres *Hapax Legomena: (Nostalgia)* (36 min., 1971) et *Hapax Legomena III: (Critical Mass)*, (25 et ½ min., 1971) nous seront présentés au cinéma Parallèle à partir du 22 mai prochain, fait partie de ce nombre qui englobe Tony Conrad, Paul Sharits et Michael Snow. Le titre *Hapax...* dérive de la philologie classique et réfère à des mots qui ne se trouvent plus que dans des textes anciens: ainsi dans *Nostalgia* d'anciennes photographies de Frampton brûlent pendant que Michael Snow nous raconte leur histoire: l'image en spirale du réchaud qui mord le cliché revient s'imposer à nous et nous saisit par le fait que toutes ces images, souvenirs précieux des débuts de Frampton photographe, de ses relations avec Frank Stella ou Rosenquist, se tordent de la même manière en se carbonisant, nous faisant apparaître le Frampton cinéaste (1). *Nostalgia* remporta le Grand Prix du Festival de Bellevue en 1971. Ces deux films structuralistes en noir et blanc, misant plus sur le «cadre» que sur le contenu, poussent à bout les facultés d'endurance du spectateur auquel il est présenté du vide et de la redondance. Quant à *Critical Mass*, reprenons la phrase de Stan Brakhage qui disait: «La plupart des expériences esthétiques ne sont pas nécessairement agréables...»

Marshalore, cette pionnière qui fonda Vidéo-Véhicule en 1975, est une artiste multidisciplinaire qui remporta, avec sa bande vidéo *You Must Remember This* le prix du 2e Festival Independent Video Open en 1979. Elle présente à Véhicule le 24 mai à 20 h 30 une performance intitulée *L'invasion des espaces avoisinnants*. Elle nous en dit: «L'action crée l'installation. L'espace est créé par nos actions, recréé par nos réactions, mû et manipulé par nos déplacements et nos besoins. Nous sommes des espaces qui s'étendent jusqu'aux frontières de ceux qui nous entourent. Alliance, ou invasion? Cette oeuvre est un exercice de fonctionnement dans un monde de plus en plus surpeuplé...» Marshalore travaille sur le Behaviour, i.e. le comportement, et elle étudiera le comportement des spectateurs devant la lente invasion de leur espace sur lequel elle agira durant sa performance, pendant que l'installation-vidéo relatera les mêmes gestes (déroulement et mise en place d'un lourd papier brun dans la rue et dans le métro) dont elle se servira pour abolir la notion d'espace vital chez l'individu, le forçant à réagir, de façon plus ou moins cosnciente. Une des performances les plus importantes de l'année.

(1) Peu après Hollis Frampton écrira «Digressions on the Photographic Agony», in **Artforum**, vol. IX, no. 3, nov. 1972.

LIVRES REÇUS

POLITIQUE

Sadat's Strategy, Paul Eidelberg, Dawn.

Guerre spéciale en Europe, Roger Faligot, Flammarion.

LITTÉRATURE POUR ENFANTS

Contes de mon pays, Germain Lemieux, Katimavik.

Et le cheval vert, Cécile Chabot, Fides.

Jazz pour le président...

par Gilles Archambault

JE ne crois pas que les lecteurs du DEVOIR sont nécessairement des amateurs de jazz. Autrement je ne leur parlerais pas ainsi que je vais le faire de Lester Young. En réalité, si. Qui supporterait les débordements purement littéraires dont je vais me rendre coupables?

L'occasion de cet hommage par moi rendu à cet immense musicien n'est pas un anniversaire. Né en 1909, mort en 1959, le pauvre Lester doit pouvoir compter sur un autre prétexte. C'est la sortie chez Pablo d'un inédit, *At Olivia Davis' Patio Lounge* (2308-219) qui justifie ma dithyrambe.

La première fois que j'ai reconnu le style de Lester Young, je devais avoir seize ans. Dès les premières notes, j'ai été conquis. Sa façon d'aborder la matière musicale, son penchant pour l'*understatement*, la dédramatisation, le romantisme contenu et projeté à la fois, sa sonorité détachée et passionnée, voilà qui faisait de lui à mes yeux (à mes sens) un continuateur même de l'oeuvre des grands écrivains que j'aimais. Je sais bien qu'il se trouve des tas de gens pour ne pas comprendre que la musique créée par un pauvre musicien ignare puisse accompagner et même dépasser un livre écrit par un écrivain raffiné. Je ne le disais pas à seize ans, je le dis maintenant, tant pis pour ceux qui croient à ces balivernes que sont la sempiternelle Culture, la toujours présente Littérature et l'impérissable Musique. N'étant pas musicien, je ne saurais prouver pourquoi j'ai raison d'aimer plus que tout *I Can't Get Started* joué par un vieux musicien de jazz miné par l'alcool et accompagné par des compagnons de fortune, mais je n'oublie pas que mon plaisir littéraire, je le trouve auprès d'écrivains qui se contentent de manier avec superbe et maîtrise des mots simples.

Que nous offre ce Lester Young enregistré en public dans une petite boîte de jazz de Washington? Des standards bien sûr joués avec la maîtrise d'un professionnel ne cédant pas pour une fois à la facilité qui le guettait pendant les dernières années de sa vie. Qu'importe si le pianiste de service joue à peine convenablement et si le public fait la conversation comme s'il s'agissait d'un homme politique devant son barbecue, un dimanche post-référendaire? D'ailleurs ce genre de spectateurs se seraient tu devant le premier tribun venu. Je suis de ceux qui croient qu'il est tragique qu'un musicien comme Lester Young ait dû se contenter à deux années de sa mort de jouer dans de telles conditions. Je suis sentimental. On ne m'impressionnera pas en me disant que Lester Young a gagné dans les dernières années de sa vie de très gros cachets... lorsqu'il consentait à travailler. Je pense surtout au passage forcé de mon idole dans l'armée américaine, à la fausse inculpation d'usage de drogue (et même si c'était vrai, messieurs les militaires des guerres de Corée et du Vietnam?). Je revois aussi cette image déchirante d'un Lester Young regardant de sa chambre d'hôtel de l'Alvin Hotel à New York les amateurs se précipitant pour entendre ses disciples, vedettes de l'heure, Stan Getz, etc., pendant que lui, le maître, devait se contenter de jouer dans de petites boîtes sans accompagnateurs attitrés. Lester dont on nous dit qu'il ne mangeait plus, qu'il écoutait des disques de Frank Sinatra, tout en vidant patiemment ses bouteilles de gin.

Il ne faut quand même pas que j'oublie, ce disque Pablo n'est vraiment pas mal. Il vous donnera le goût de quelques albums Verve, des sessions Aladin, de reprises Savoy, du *Pres At His Very Best* chez Trip, etc. Si vous n'avez pas compris mon titre, sachez que le Président, c'est Young, Lester.



— «Visage» nous présente Simone Monet-Chartrand —

Le samedi 17 mai à 21h30, dans le cadre de l'émission «Visage», Gaston L'Heureux interviewe Simone Monet-Chartrand qui, depuis quelques mois, se consacre à la rédaction de ses mémoires. Cette femme active dans les mouvements sociaux fait le point sur sa vie et nous parle de l'Église, des hommes, des femmes, des enfants et du temps qui reste. Cette émission est une réalisation de Jacques Payette. C'est donc tout un monde à regarder à la télévision de Radio-Québec, canal 8 Rouyn-Noranda, canal 12 Val d'Or, canal 15 Québec, canal 17 Montréal, canal 30 Hull ou sur le câble (8).

Dimanche: la journée internationale des musées

C'est dimanche prochain, le 18 mai, que sera célébrée la Journée internationale des musées. Il s'agit d'une initiative mondiale de l'ICOM. À cette occasion, la Société des musées québécois invite la population à visiter un musée. C'est, souligne-t-on, une façon de faire revivre le passé ou de connaître les activités artistiques contemporaines.

Les musées québécois invitent donc le public à découvrir les objets de leurs collections, témoins des cultures étrangères et québécoise. Des activités spécifiques sont prévues dimanche, dans la plupart des musées, pour la circonstance.

Cannes

Suite de la page 27

fâcheux sur l'avocat pourtant irréprochable.

Notre héros va donc se passionner pour cette histoire, et nous avec, véritable duel à finir entre la justice bafouée et l'injustice triomphante et imprudente. Rappelons que Jaromil Jires est l'auteur, entre autres, de *la plaisanterie* (1968), cette oeuvre inoubliable dont l'humour noir et l'ironie presque désespérée valent tous les réquisitoires idéologiques. Le cinéaste retrouve ici sa meilleure veine et, avec tendresse et ironie, nous fait découvrir ce petit monde du fin fond de la province tchécoslovaque, et ce *cas lapin* nous rejoint aussi bien par le pittoresque de ses personnages que par leur humanité universelle. La direction d'acteurs est d'une rare intelligence, du premier au dernier rôle où Jires ne tombe jamais dans le piège tendu ici de la caricature. On sort de ce film attendri et inquiet: reste-t-il encore de l'espoir? Faut-il s'obstiner à dire la vérité et à défendre la justice?

Souhaitons que la Cinémathèque québécoise nous offrira bientôt une rétrospective Jaromil Jires. Et que nous aurons l'occasion de voir chez nous ces quatre films, dans un avenir pas trop lointain.

Giguère

Suite de la page 21

je retravaille après, couche par couche, en superposition».

«Pour moi, il y a un lien entre tout ce que je fais. À partir de la poésie, la typographie, la gravure, le graphisme, la peinture... cela se rejoint, cela se recoupe. C'est le même monde».

La conversation glissera sur les productions des Éditions Erta. Giguère nous montre, au photographe et à moi, des livres d'art somptueux. Des livres envoûtants comme *Abécédaire*. Long ruban de papier *Ozalid* où se chevauchent des textes de Giguère ornés par Gérard Tremblay. Giguère ne pourrait pas illustrer lui-même ses textes. «Manque de recul, explique-t-il». Depuis trente ans, faut-il le rappeler, ces éditions durent dans une belle et nécessaire continuité, célébrant le contenant et le contenu, rassemblant créateurs littéraires et visuels. «Je suis un acharné. Je suis Taureau. Cela se comprend. Je prends un sillon et je vais jusqu'au bout».

Donnons ici à Roland Giguère — le poète ou le peintre — le dernier mot avec ces quelques extraits de *Forêt vierge folle*, un livre publié en 1978 aux Éditions de l'Hexagone:

«La peinture, comme la poésie, est un escalier de sauvetage. La main sur la rampe, le peintre fuit une maison sans cesse à feu et à sang. La maison tour à tour s'écroule et renaît de ses cendres tandis que toujours l'escalier de sauvetage reste là, parfois sans appui, dressé en l'air, à l'usage de tous».

«Mes tableaux évoquent souvent des lieux: lieux inconnus, lieux étranges sous une lumière nocturne, lieux de rêve, lieux interdits parfois... J'aime les tableaux que l'on peut habiter: les tableaux dans lesquels on peut entrer pour rêver, pour y vivre, pour s'y réfugier quelques instants. Les paysages qui nous hantent sont ceux que nous imaginons et les paysages que nous imaginons sont toujours habitables et souvent habités».

«Je peins pour parler comme j'écris pour voir».

Notre-Dame-des-Neiges

Suite de la page 22

quatre auteurs signalent un vide inquiétant, voire décourageant. «Comme s'il y avait un paquet de chrétiens qui ne croyaient plus à l'Église». Ou comme si ce débat n'avait pas réussi à intéresser ceux qui auraient été susceptibles de soutenir le comité d'école.

Lucie Proulx clot l'entretien en faisant remarquant que la clientèle de l'école n'a cessé d'augmenter depuis sept ans, contre toute attente.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)

- 55¢ par ligne agate
- Chaque parution coûte $8.80 le pouce et ⅛
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées en page 38

PROPRIÉTÉS À VENDRE

St-Félix-de-Valois
COMTÉ JOLIETTE

Résidence style Breton construite en 1976, 3 chambres à coucher (possibilité de 4 chambres), 2 salles de bains, salle à manger, salon, énorme foyer en pierre, salle de séjour avec vue panoramique, chauffage électrique radiant, tapis mur à mur, très grand terrain boisé, à seulement 40 milles de Montréal. Évaluée à $130,000. Offre raisonnable acceptée. Garderais 2ème hypothèque à très bon taux.
348-7239
19-5-80

Trust Royal
Services immobiliers

BELOEIL
"PARLEZ-NOUS DU PAYS", authentique canadienne pierres, renovée 10 pièces, décoration exceptionnelle, terrain 54,458 pi.ca. au bord du Richelieu. THÉRÈSE DESMARAIS 467-6461, 467-9362.

BELOEIL
Un amour de maison centenaire au bord du Richelieu, ravissante à l'intérieur, $69,900. THÉRÈSE DESMARAIS 467-6461, 467-9362.

ST-BRUNO
Cottage genre hacienda, 4 chambres, salle familiale, foyer, galerie, patio, foyer B.B.Q. terrain superbe, vue magnifique, ruisseau de Gros Bois. THÉRÈSE BIENVENU 653-1576, 653-7344.

TERREBONNE
Manoir "Moody", Résidence historique (1874), style classique anglais, 18 pièces, 7 c/c. Magnifique parc ornemental. Face à Rivière des Mille-Îles. M.L.S. ARMAND BEAULIEU, 661-6660, 661-7409. 19-5-80
COURTIER

PROPRIÉTÉS À VENDRE

REPENTIGNY, luxueux bungalow 60 x 60, 8 grandes pièces, chambre maîtres avec foyer et boudoir plus 2 chambres à coucher, 2½ salles de bains, tapis mur à mur, grand salon et salle à manger avec foyer, air climatisé central, armoires cuisine en chêne. Garage double, piscine chauffée, terrain boisé, $160,000. R. Lamothe 642-7330 ou 581-8222. Immeubles Janine Michaud courtier. 20-5-80

OUTREMONT, duplex 2 x 5 pièces fermées, très propre, grande cour. Bas/libre. De l'Épée et Lajoie. 255-0465, 274-7826. 19-5-80

VILLE ST-LAURENT, cottage récemment rénové, 3 chambres, grande cuisine, sous-sol fini, garage, terrain paysager, libre 1er juin. Balance d'hypothèque à 11½%, prix $69,500. 688-1537. 19-5-80

BROSSARD: Bungalow charmant, 3 chambres. $28,000.00 à 10¾% dûe 1984, avec taxes très basses. Secteur tranquille près de tout. EXC. Arlette Gupta, 656-7770, 462-1379. TRUST NATIONAL COURTIER 19-5-80

BROSSARD: Bungalow 27' x 42', magnifique terrain situé dans un quartier paisible. Taxes basses. C. Vincent 679-1110, 653-5308. Fiducie du Québec, courtier 19-5-80

BROSSARD: Cottage attaché avec 7 pièces spacieuses. Salle à dîner, cuisine dinette, 1½ salle de bain, garage. Propriétaire transféré, doit vendre. MLS. Pour rendez-vous, Arlette Gupta, 656-7770, 426-1379. TRUST NATIONAL COURTIER 19-5-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

CÔTE-DES-NEIGES, duplex pierre, 2 x 8½, foyer, garage, Georgette Bonneville, 739-4232. IMMEUBLES TREMBLAY, courtier, 735-5588. 19-5-80

LAURENTIDES, CONTEMPORAINE QUÉBÉCOISE. Un château! Terrain boisé. 100,000 p.c., 22 milles de Montréal $120,000.00. 1-222-2645 ou 1-439-3003. Immeubles Desjardins, courtier. 19-5-80

ST-HUBERT: Bungalow semi-détaché, 5 pièces. Secteur tranquille, près transport. Propriétaire doit vendre. Toutes offres raisonnables seront considérées. MLS Arlette Gupta, 656-7770, 462-1379. TRUST NATIONAL COURTIER 19-5-80

ST-LAMBERT: Chaleureux 7 pièces, foyer, 2 salles de bain. Hypothèque 10¼%, près des transports et magasins. C. Comeau 679-1110, 679-0614, Fiducie du Québec, courtier 19-5-80

ST-SAUVEUR. Luxueuse maison canadienne pour professionnel. 11 grandes pièces, 5 chambres à coucher, 2½ salles de bains, salle familiale avec foyer, salle à manger, fumoir, cuisine-dînette, salle de jeu, garage double, $194,500. 1-227-4434. 19-5-80

STE-AGATHE SUD — Chalet suisse 1976 — Construction supérieure au sommet d'une montagne. Second logement avec foyer au sous-sol. Site et aménagement exceptionnels. Possibilité de conversion en centre de repos ou de cure. Propriétaire accepterait échange. Prix: $159,000. JEAN DROUAULT 733-9753 - 739-3265 TRUST GENERAL COURTIER 19-5-80

VOULEZ-VOUS un petit duplex pas cher, boiseries naturelles, foyer, jardin, fenêtres aluminium. F. Voos 735-6381, 489-8022. Fiducie du Québec, courtier 19-5-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

le Permanent — À L'ENSEIGNE DE LA RÉUSSITE — OPTIMUM VIDEO

À LA CAMPAGNE

ÎLE BIZARD: Maison historique restaurée par artisans, carré pierre de plus de 100 ans. 2 foyers, 2 mezzanines, piscine, cuisine 15 x 20. $130,000. **Maurice Aumond, 620-2513, 620-6530.**
19-5-80

BORD DU LAC MEMPHRÉMAGOG, magnifique résidence-chalet, meublée, 4 chambres à coucher, grand salon avec foyer et plafond cathédrale. Belle plage sablonneuse. 819-843-5259. 19-5-80

DANS LES VERGERS de St-Hilaire, authentique maison québécoise, entièrement rénovée, cadre ancien intérieur remis en valeur. Poutres, cheminée, 8 pièces; 45,000 p.c. plantés de pommiers. Possibilité commercial, agricole. 464-3575 ou 464-0555. 19-5-80

STE-ADÈLE, aubaine! À 3 milles du village, bungalow 90 x 20 avec garage. Terrain paysager, 76,760 p.c. Hypothèque transférable, $30,000. à 13%, 2 ans. Prix: $84,500. 1-(514)-587-5402. 19-5-80

500 pieds du LAC ORFORD, petite maison, 2 chambres à coucher, foyer, vue magnifique. Terrain boisé. Moins de $23,000. Pierre Rolland, 1-(819)843-3504. MARCOUX, courtier, 1-(819)-838-4282. 19-5-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

CANTONS DE L'EST, ferme 75 acres, maison centenaire, style normand, rénovée complètement. Meublée au complet dans le même style. Chauffage électrique, foyer double. Piscine creusée, chauffée. Bâtiments en bardeaux. Équipements + 2 chevaux d'équitation. Prix demandé: $250,000. Comptant: $50,000. Margot Bolduc, 645-1136, 353-8770. MONTRÉAL TRUST, courtier. 19-5-80

JOLIE QUÉBÉCOISE, 3 chambres à coucher, sur 3 acres, 3 milles de Magog. Possibilité lac artificiel. Moins que $50,000.00. Pierre Rolland, 1-(819)-843-3504. MARCOUX, courtier, 1-819-838-4282. 19-5-80

SOCIÉTÉ-LOISIRS

ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.
282-0058
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M.
lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal (Métro Peel)
J.N.O.

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

TERRES/TERRAINS

VILLE ESTÉREL
Bord du lac Masson. Magnifique terrain boisé: 30,000 p.c. Aubaine: $14,500.
665-3715
19-5-80

MONT ORFORD, vue panoramique; coucher de soleil, ruisseau, près ski. $0.12 à $0.15 le p.c. Conditions faciles. Frais virés: 1-514-297-3163. J.N.O.

CANTONS DE L'EST, terrain de 30 acres, région de vergers; idéal pour apiculteur. À négocier avec ou sans la maison. 352-2591 ou 1-298-5167. 19-5-80

VACANCES

PENSION en forêt pour personnes désirant tranquillité, air pur, lacs et bonne brise. $25/jour par personne incluant chambre et 3 repas. Juillet et août. 1-514-886-2208. 19-5-80

VENTE DE GARAGE

VENTE de photos couleur et noir & blanc, équipement photo et labo, livres et cossins. 18 mai de 10:00 A.M. à 10:00 P.M. 3959 St-Hubert. 19-5-80

VILLÉGIATURES

CANNE, Côte d'Azur, particulier loue 2 pièces plus cuisine, salle de bain, 50 mètres de la mer, juin, septembre $750., juillet $800. Après 17 h, 935-8160

VOYAGES

PARIS, $499., FLORIDE, $189., MEXIQUE, avion - auto, $389. EURO-AMERICAN, 878-1085. J.N.O.

LE DEVOIR

OFFREZ-VOUS LE DEVOIR CHAQUE MATIN

RENSEIGNEMENTS SERVICE DU TIRAGE

844-3361



Québec, mai 1980

Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Mardi prochain, vous allez décider. Pour plusieurs d'entre vous, le choix n'est pas facile. C'est compréhensible, c'est la première fois que les Québécois se prononcent pour leur avenir. Avant de faire votre choix, donnez-vous, pendant cette longue fin de semaine, un moment de réflexion.

Relisez bien la question. Tout est là.

Ce que nous vous demandons, c'est d'aller négocier pour le Québec un meilleur contrat avec le reste du Canada. Après ces discussions, nous vous ferons rapport, et c'est vous, de nouveau, qui déciderez par référendum. Entre-temps, les gouvernements de Québec et d'Ottawa continueront de vous assurer tous les services habituels.

Par leur Oui, les Québécois, pour la première fois, se seront donné l'initiative dans les discussions avec Ottawa et les autres provinces. Nos demandes seront enfin au coeur de la négociation et elles ne pourront plus, comme par le passé, être ignorées.

Un Non, ce serait rater l'occasion de dire clairement aux autres que nous sommes un peuple décidé à leur parler d'égal à égal.

C'est par la solidarité de toutes les Québécoises et de tous les Québécois que nous pourrons commencer à avancer pour de bon dans cette voie de l'égalité: Une solidarité faite de confiance en nous et d'espoir pour nos enfants. Une solidarité à laquelle je vous invite à participer en votant Oui, mardi prochain.

René Lévesque

Autorisé par Jean-Pierre Nepveu, agent officiel du Regroupement national pour le OUI, 1430, rue St-Denis, Montréal